

Martens VIII

Un premier ministre, Wilfried Martens, qui donne l'impression de retourner dans son bureau du 16 rue de la Loi contraint et forcé; un parti - le Parti socialiste francophone - qui, victorieux aux élections du 13 décembre dernier, se retrouve déchiré comme jamais au cours de sa longue histoire; un carcan - le programme gouvernemental - qui a nécessité des mois de négociations et qui contient en lui-même un nombre impressionnant de mines prêtes à exploser à tout moment: le nouveau gouvernement de Bruxelles se présente sous des auspices si négatifs que les Belges - enfin, ceux qui s'intéressent encore au jeu politique - en sont déjà à parler sur la date de sa chute.

La nomination - pour la huitième fois - de Wilfried Martens à la tête de la nouvelle «équipe» symbolise à elle seule toutes les contradictions du pays. Battu aux élections du 13 décembre, l'homme fort des sociaux-chrétiens flamands avait été la cible principale de ses nouveaux partenaires socialistes lors de la campagne électorale. «Cur'il s'en alla», répétait ainsi à l'envi le président du PS, Guy Spitzels, en conclusion de ses discours.

Terré par la présidence de la Commission européenne, Wilfried Martens a toutefois compris qu'il avait très peu de chance de succéder à Jacques Delors. Se retirer dans sa tour d'ivoire? Trop dangereux, ont alors estimé les autres responsables. Ainsi, les socialistes, qui demandaient son départ, se réjouissent-ils à présent de son retour, gage de la stabilité et de la pérennité du gouvernement.

Le «nouveau» premier ministre va donc devoir - encore une contradiction - appliquer un programme qu'il n'a pas négocié. Déjà, il y imprime sa marque. En matière économique, ce sera la continuité par rapport à la précédente politique, n'est-il déclaré en substance, à la stupéfaction des militants socialistes, qui voulaient justement en finir avec l'austérité des précédents gouvernements.

Mais - comme souvent en Belgique - ce sera d'après son aptitude à régler les contentieux entre les deux communautés du pays que sera jugé le nouveau cabinet. Son chef ambitionne de profondément modifier les structures du royaume en en accentuant le caractère fédéral.

Mais, là encore, les dissensions apparaissent déjà - non seulement entre les partis de la coalition, mais aussi à l'intérieur de ces partis, surtout en Wallonie et à Bruxelles. Les socialistes, notamment, ont très mal accepté le «sacrifice» de José Happart, symbole de l'intransigeance wallonne dans sa commune des Fourons. Lorsqu'il faudra les traduire en textes législatifs, les points les plus importants, mais aussi les plus épineux du programme gouvernemental, pourraient ainsi déclencher d'après batailles à la Chambre. Sur le fond, si beaucoup estiment cette marche vers le fédéralisme - vers le divorce? - inéluctable, d'autres se demandent si le prix à payer n'est pas trop élevé. Les structures qui vont être mises en place semblent si lourdes, si complexes, qu'elles risquent en effet d'affaiblir le pays dans la compétition européenne et internationale.

(Lire nos informations page 3.)

M 0147 - 0511 0 - 4,50 F



3790147004500 05110

La démission du gouvernement de M. Chirac

M. Mitterrand choisit un premier ministre symbolisant sa politique de rassemblement

M. Jacques Chirac devait réunir, le mardi 10 mai en fin de matinée, l'ensemble des membres du gouvernement pour une rencontre informelle à l'hôtel Matignon. Il devait présider, ensuite, le dernier déjeuner du comité de liaison de la majorité (qui s'était réuni, pendant deux ans, chaque mardi) avant de porter sa lettre de démission au président de la République.

La fixation de ce rendez-vous entre M. François Mitterrand et M. Jacques Chirac a donné lieu,

lundi, à d'ultimes et indirectes accroches. Alors que, selon l'hôtel Matignon, M. Maurice Ulrich, directeur du cabinet du premier ministre, avait proposé, dès la fin de la matinée, à M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de la présidence de la République, que cet acte eût lieu mardi en milieu de journée ou en début d'après-midi, l'Élysée faisait savoir, à la fin de l'après-midi, que M. Mitterrand - attendait - que M. Chirac lui remit - spontanément -

sa démission. L'hôtel Matignon a annoncé, finalement, peu après 20 heures, que le rendez-vous avait été fixé à mardi 15 h 30.

Aussitôt après cette démission, M. Mitterrand devait faire connaître le nom du successeur de M. Chirac, qui devrait symboliser sa politique de rassemblement et qui pourrait être M. Michel Rocard. S'agissant d'une éventuelle dissolution de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius a indiqué, mardi matin, que les Français «souhaitent la cohérence».

M. Mitterrand devait, le mardi 10 mai, nommer le nouveau premier ministre, après avoir reçu, à 15 h 30, la démission de M. Chirac. Cette journée était donc décisive pour la mise en place par le président réélu du dispositif qui tire les conséquences du scrutin des 24 avril et 8 mai.

Pour Matignon, M. Rocard avait toujours, mardi matin, les faveurs du pronostic. Il souhaitait, selon ses amis, annoncer la composition de son gouvernement mercredi, avant le pont de l'Ascension. Mais les affaires de M. Rocard, paradoxalement, paraissent mal engagées, tant le dispositif d'accompagnement semblait à l'avance verrouillé de manière à organiser sa mise sous

haute surveillance. De ce que l'on connaissait mardi matin, il apparaissait que le nouveau premier ministre serait pris en tenaille par des socialistes de choc, aux ambitions concurrentes des siennes, et qui ont toujours été ses adversaires de l'intérieur.

M. Jospin, qui depuis au moins deux ans avait en charge la «gestion» du cas Rocard afin d'éviter les rancœurs, les attaques frontales, une éventuelle cassure du Parti socialiste et afin de permettre une campagne présidentielle cohérente et ordonnée, quitta, comme prévu, la direction de son parti.

J.-Y. L.

(Lire la suite page 9.)



La recomposition du paysage politique

Le modèle allemand

par Daniel Vernet

«Modell Deutschland!», «l'Allemagne, un modèle!». Le slogan, rebattu aux élections au Bundestag de 1976, avait irrité les adversaires du Parti social-démocrate et réveillé de vieilles craintes chez les voisins de l'Allemagne, tous y déclinant la superbe de M. Helmut Schmidt, alors chancelier à Bonn, jamais en retard pour prodiguer à ses interlocuteurs allemands ou étrangers conseils et mises en garde.

Comme tous les slogans électoraux, celui-ci était simpliste et exagéré. Les partenaires de Bonn n'en reconnaissent pas moins déjà que l'Allemagne fédérale pouvait être donnée en exemple pour sa réussite économique, sa sagesse monétaire et sa vertu financière. Exemple agaçant comme celui de tous les bons élèves, mais exemple contraignant car nul ne pouvait songer à s'associer durablement avec elle sans en approcher la rigueur.

La France, après bien des vicissitudes s'y est finalement résolue. Or, aujourd'hui, le «modèle allemand» ne s'applique plus seule-

ment à l'économie. Si l'on en croit les intentions proclamées ou encore discrètes de certains dirigeants français, la RFA pourrait offrir d'autres sujets de méditation, notamment son organisation partisane, au moment où l'on ne parle plus que de la recomposition du paysage politique français, et - ce qui va souvent de pair - son système électoral.

L'effet brutalement réducteur du système majoritaire est combattu par les proportionnalistes au nom de l'équité pour les petites formations; la proportionnelle est condamnée par les tenants du scrutin d'arrondissement au nom de la stabilité gouvernementale; le système allemand a pour lui d'écartier les inconvénients et de retenir les avantages des deux modes de scrutin: la moitié des députés sont élus à la proportionnelle sur des listes établies par Land, l'autre moitié au scrutin majoritaire uninominal à un tour; le lien entre l'élu et ses électeurs est préservé, et chaque parti obtient une représentation correspondant au nombre des suffrages obtenus.

(Lire la suite page 8.)

Les dossiers du successeur de M. Balladur

Gérer l'urgence sans précipitation

L'arrivée d'un nouveau ministre Rue de Rivoli, pour prendre la place de M. Edouard Balladur, apportera-t-elle de grands bouleversements en matière de politique économique? On le saura plus tard. Dans l'immédiat, le nouveau titulaire de l'économie et des finances aura à régler quelques problèmes urgents, sans compter ceux de moindre importance, comme le sort qui doit être réservé à l'OPA faite conjointement sur Télémechanique par Schneider et Framatome.

En tout état de cause, les socialistes sont condamnés à une gestion sage. Ils vont trouver les dossiers qu'ils avaient eux-mêmes ouverts et la marge de manœuvre dont ils disposent n'est pas telle qu'il faille s'attendre à de grands bouleversements. Surtout lorsque l'on caresse l'espoir de s'allier aux centristes.

● Monnaie. - Tout d'abord, et pour de simples raisons de calendrier, le nouveau gouvernement devra arrêter sa position sur le plan monétaire. Le sommet des pays européens se tient à Hanovre les 27 et 28 juin. On prête à la présidence allemande l'intention de faire avancer le débat sur la coopération monétaire. Aupa-

vant, aura lieu à Paris une réunion du comité économique et monétaire franco-allemand et la Commission de Bruxelles aura publié sa directive sur la libre circulation des marchés de capitaux.

Le franc est solide, on l'a dit (le Monde du 7 mai). Le franc, mais pas la lire. On n'a pas oublié, chez les socialistes, la «farce» de juillet 1985, quand Rome tenta de masquer une dévaluation de sa monnaie sous un réajustement général du système monétaire européen. Les socialistes ne veulent pas se laisser prendre à nouveau par une défaillance de la lire qu'accompagnerait un réajustement du DM. Ils ne manqueront donc pas de réaffirmer d'entrée de jeu la volonté du gouvernement de maintenir le franc à sa parité actuelle. Avenue Franco-Russe, au siège de l'état-major de campagne du candidat Mitterrand, on a suivi avec attention les premières réactions du marché. Celles-ci ont été positives dès le premier jour, contrairement à ce qui s'était produit il y a sept ans.

A propos de la réforme du système monétaire européen, on pense que le nouveau ministre des finances défendra le principe de

l'instauration, dans un premier temps, d'une banque centrale des Banques centrales avant de décider de la création d'une banque communautaire.

● Budget. - Le nouveau ministre chargé du budget aura à faire le point sur l'exécution de la loi de finance de 1988. C'est au vu de cet examen qu'il décidera s'il y a lieu de faire voter une loi rectificative avant la fin de l'année. Il peut s'en dispenser, surtout s'il estime nécessaire de prendre des mesures en faveur de l'investissement, dont on sait qu'elles peuvent être, du point de vue socialiste, de deux natures: diminution de l'impôt sur les sociétés lorsque les bénéfices sont réinvestis, ou crédits d'impôts.

Ces mesures s'imposent-elles alors qu'il est évident que les entreprises, dont les comptes sont maintenant rétablis, se sont remises à investir? Le nouveau gouvernement jugera peut-être que cet effort n'est pas encore suffisant et qu'il convient de stimuler une industrie qu'il estime sous-capitalisée.

FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 10.)

- Lire également**
- Le débat au sein de l'UDF Page 8
 - L'échec de M. Chirac ébranle le RPR Page 9
 - Il y a quarante ans: la troisième force Page 10
 - Les réactions étrangères Page 12
 - Une enquête Bull-BVA-CNRS sur la victoire de M. Mitterrand Page 13
 - Ouvrés: le récit de la bataille Pages 14 et 15

Nina Bachkatov & Andrew Wilson

LES ENFANTS DE GORBATCHEV

La jeunesse soviétique parle

Le premier ouvrage à nous montrer sans fards une jeunesse désemparée qui se raconte.



Almann-Lévy

Le Monde

SCIENCES ET MÉDECINE

- La commercialisation de l'hormone de croissance synthétique en France.
- Supraconducteurs: deux grands sur le fil.
- L'avion sans piste.

Pages 25 à 27

Sur la voie de l'information

La grande...

LES BUGS LA MALADIE DES LOGICIELS

Le hit parade de l'informatique

DE LA PRO INFORMATI...

Débats

DISSOLUTION

Une forme inédite de la Cinquième

SI François Mitterrand ne dissolvait pas l'Assemblée nationale dans les plus brefs délais, il prêterait le flanc à la célèbre apostrophe : « Tu sais vaincre, Hannibal, mais tu ne sais pas profiter de ta victoire ! ». Sans majorité parlementaire, le succès du 8 mai resterait stérile. Pour en réunir un autour du vainqueur, il faudrait détacher de l'UDF au moins quarante centristes dans la législature en place. Cela exigerait de longues et médiocres tractations politiques et d'interminables débats autour d'une réforme électorale. Pendant ce temps, le prestige de la seconde investiture au suffrage universel se dissoudrait peu à peu et l'état de grâce se changerait en état de désenchantement.

par MAURICE DUVERGER

dans le dilemme qui a lentement laminé le Parti communiste : se retirer et favoriser son concurrent, ou rester chaque fois qu'on le peut en favorisant alors le « pire » aux dépens du « meilleur ». De toute façon, le Front national serait réduit à une poignée de députés. Certes, ce barrage purement mécanique ne suffirait pas à détruire le mouvement qui exprime des attentes sociales. Mais il substituerait un frein serré à l'accélérateur installé par les proportionnelles de 1984 et 1986, qu'une nouvelle proportionnelle — même atténuée — remettrait en place.

Un étrange souhait

Cependant, la victoire de François Mitterrand s'accompagne d'un étrange souhait. Plus de la moitié des Français voudraient être gouvernés par une alliance de socialistes et des centristes, mais nos compatriotes sont encore plus nombreux à refuser qu'on revienne aux ministères impuissants et instables de nos anciens régimes. Comment concilier des vœux si contraires puisque le scrutin majoritaire est le second pilier de la V^e République, dont le premier est l'élection populaire du président, et qu'il tend à former deux blocs plutôt qu'à unir les modérés de l'un et de l'autre ?

Tenter une alliance des socialistes et des centristes dans la législature actuelle, comme le souhaite Valéry Giscard d'Estaing et Simone Veil, mettrait les premiers à la merci des

seconds, qui pourraient à tout moment reformer contre eux la majorité de 1986. Ainsi, la droite espère annuler sa défaite par une mise en laisse du nouveau gouvernement pendant plusieurs mois qui décevrait les vainqueurs du 8 mai. Deux électeurs sur trois réclament une dissolution immédiate : proportion supérieure à celle des partisans de l'alliance du centre, mais égale à celle des défenseurs du scrutin majoritaire.

Le faisceau de ces désirs contradictoires et la volonté présidentielle d'unir les Français conduisent à envisager qu'après une dissolution rapide François Mitterrand contrainde les socialistes — quel que soit le nombre de leurs députés — à partager le pouvoir avec la droite modérée, qui se déterminerait alors en fonction du compromis possible. On s'orienterait ainsi vers une forme de V^e République encore inédite, qui transposerait dans le cadre majoritaire du régime le mécanisme que la III^e République appliquait dans des assemblées sans majorité : la bipolarisation électorale entraînée par le scrutin à deux tours alternant souvent avec un centrisme parlementaire associant les modérés de chaque bord. Cela supposerait que l'UDF devienne un parti aussi discipliné que le PS et le RPR, afin que l'alliance du centre ait la même solidité que les alliances de droite et de gauche dans les législatures précédentes. Si elle n'y parvenait pas, on reviendrait à la majorité déglacée lors des élections législatives. Mais rien ne dit que ce centrisme d'un type nouveau ne pourrait pas réussir, sous l'autorité du président qui l'aurait instauré.

Au courrier du Monde

CADEAU

Le « rapt de l'obélisque »

Dans un article du Monde du 22 avril, M. Maurice Peyrot cite M. Jean Maury, professeur de droit et de sciences économiques à Montpellier. Celui-ci parle du « rapt de l'obélisque » de la place de la Concorde par les Français.

On a-t-il pris ce obélisque en Egypte ? C'est Méhémet-Ali, que l'on peut considérer comme le fondateur de l'Egypte moderne, qui l'offrit à la France sous la monarchie de Juillet.

Est-il raison ou tort de le faire, cela est une autre histoire. Il est certain que la sensibilité des peuples en matière de respect de leur patrimoine historique s'est heureusement développée depuis cette époque.

RENÉ PRUNIERES

(Chauvantal, Val-d'Oise).

ÉCRITURES

Samson et les colonnes du temple

Dans votre article « Le quarantième anniversaire d'Israël », paru dans le Monde du 21 avril, je relève l'incise suivante : «... ceux qui ont

trop entendu parler de Samson s'étaient écroulés sur lui, pour écraser ses ennemis, les colonnes du temple... ».

Il me paraît important de rappeler que, selon le premier livre des Juges (16, 23), le temple dont il s'agit n'est point celui de Jérusalem (il n'y en avait pas, à l'époque) mais celui de Dagon, dieu des Philistins (« Palestiniens »). Aucun rapport, comme le voyez, avec ce qui s'est passé à Massada.

ANTOINE FREUND

(Malakoff, Hauts-de-Seine).

LAPSUS

Femmes adultes

Est-ce un rêve ? Une faute de frappe ? Un lapsus préférentiel ?

Quelle hypothèse faire quand on lit dans le Monde, même entre parenthèses, à propos de la construction d'une « prison privée » à Bapaume, qu'elle aura « une capacité de 600 places (pour 300 adultes, 200 femmes, 100 adolescents) » ?

Que la femme est toujours cet être hybride, à mi-chemin de l'enfance et de l'âge adulte ? Ou que l'air du temps a du retard à l'ombre des prisons.

CLAIRE GEKLÈRE

(Paris).

ÉDITION

Le livre, de fête en foire...

par CLAUDE DURAND (*)

INDISCUTABLEMENT, le dernier Salon du livre, transféré pour cause de succès du cœur de Paris à sa périphérie, a dépassé les espérances de ses concepteurs : dans un espace doublé, fréquentation stable, fréquentation croissante : à la porte de Versailles, on n'a pas idée de s'y reprendre à deux fois, l'exposition vaut le détour, non le retour : au Grand Palais, en revanche, d'insatiables curieux trouvaient moyen de fausser les statistiques par leur goût du revenez-y). D'où densité moindre, circulation plus fluide, voire, certains jours, excessivement aisée, et un public moins stressé, déambulant d'un pas de promenade dominicale entre les stands sans se mêler d'y pénétrer, d'aller toucher, feuilleter, fouiner, questionner, réclamer, suggérer, comme ces chalandes avides et exigeantes qui, sous la verrière du Grand Palais, avaient le front de se comporter comme chez leur libraire habituel.

A signaler un nombre record d'autographes signés sur des bouts de papier de toute sorte, témoignant de l'ouverture sur un très large public et de l'attachement des plus jeunes à la chose écrite. Bonnes performances des guides pratiques de savoir-vivre à bon marché et de la bande dessinée sans bulles, vif intérêt pour les séries encyclopédiques au mètre et à température, et boom sur les badges, gadgets et autocollants, révélant les trésors d'ingéniosité d'une profession qui a su intégrer les acquis de la recherche de pointe en marketing.

Lire ou feuilleter

Inéluctablement, donc, le dernier Salon du livre a dépassé toutes les craintes de ceux qui, pour ne pas passer pour mauvais coucheurs, s'étaient résignés à son démantèlement : chute très sensible de l'intérêt pour les ouvrages de référence et pour les fonds des maisons de littérature générale, chute constante des contacts entre lecteurs, auteurs et éditeurs, banalisation d'un événement censé célébrer un « produit pas comme les autres », à présent coincé dans le temps et l'espace entre arts ménagers, équipement de bureau, fruits du terroir et prêt-à-porter, comme il le serait dans quelque grande surface à la lisière d'une agglomération, là où la rotation des stocks et les commodités de parking importent plus que la quête du rare et du divers, l'échange humain, l'attention portée au durable de préférence aux productions de série à préemption accélérée.

Encore si se mêlait à la prétention de rencontrer un « nouveau public », un intérêt commercial bien compris, si une attention de bon aloi était prêtée au « panier » du visiteur ! Mais non, voici qu'on nous déclare avec quelque hauteur que les exposants n'étaient point là pour vendre, et d'aucuns, dont on ne sache pas qu'à longueur d'année ils prennent de

grands risques à investir dans des manuels de jardinage ou des guides de savoir-maigrir pré-soldés, de faire la leçon et de reprocher leur mercantilisme à ces éditeurs de traités de linguistique, d'histoire romaine ou de romans scandinaves qui osent déplorer une chute de 30, 40, 50 % de leurs ventes par rapport à l'an passé.

Profondément révélateur, ce jugement porté sur une forme d'édition qui a fait siens depuis toujours le souci de publier des livres à lire plus qu'à feuilleter, de viser un public pour qui un livre vaut plus que la grisaille de ses pages que par la manière dont son simili-cuir et ses faux ors viennent décorer l'antichambre, qui a en le souci, enfin, de voir sauvegarder un réseau de professionnels qualifiés à même de faciliter le contact avec ce public-là. Profondément symbolique, cette condescendance affichée envers le bon vieux « commerce de la librairie » : serait-ce que l'édition, à son tour, se serait laissée contaminer par ce récent fléau qui a permis à une économie de pure fiction, née de la spéculation financière, de reléguer comme archaïques, laborieux et gagne-petit les acteurs de l'économie réelle, soucieux de produire des objets concrets à l'intention de consommateurs vivants ?

L'actuelle surestimation des entreprises dites de communication (dont la vraie valeur repose quasi exclusivement sur leur capital humain — auteurs et collaborateurs, — instable par nature, et non sur des murs, des meubles ou des marques) tendrait à montrer que nous y sommes. Le formidable et angoissant dérapage du nombre des livres « inventés », retournés et pillonnés, en est une cinglante confirmation.

On a vu des éditeurs décider qu'ils pourraient résoudre leurs problèmes de fin de mois en déversant sur le marché des quantités de nouveautés abusives et en requinquant ainsi provisoirement leur trésorerie défaillante ; on a vu des libraires en difficulté qui ont cru pouvoir trouver une bouée de sauvetage dans la pratique des retours massifs, rapides et indifférenciés ; la gabegie est aujourd'hui en train de gagner l'ensemble de la profession : les distributeurs rétribués sur les flux et les reflux regardent et encaissent, cependant que, à chaque bout de la chaîne, producteurs et détaillants spéculent sur les échéances, que les taxes de retour des ouvrages de littérature générale grèvent jusqu'à dépasser 30, 40, 50 %, qu'on ose à présent déclarer « inventés » des ouvrages qui n'ont pas été proposés huit jours au public, voire qui n'ont pas été simplement déballés, et que le « commerce de la librairie » se trouve ainsi réduit pour une part grandissante à une série d'aller-retour de livres non-commercialisés, voués à n'être jamais exposés,

(*) Président-directeur général des éditions Fayard.

jamais ouverts, jamais lus, victimes d'un jeu de massacre où on s'entre-facture en circuit fermé.

Éditeurs et libraires sont pourtant des gens raisonnables. On a dit aux premiers de produire moins et mieux, et, dans l'ensemble, c'est ce à quoi ils s'évertuent. On a dit aux seconds de songer à moderniser les services rendus à leur clientèle et leurs rapports avec leurs fournisseurs, et c'est ce à quoi s'emploient la plupart, soutenus depuis sept ans par une législation approuvée — avec ou sans arrière-pensées — par la quasi-unanimité de la profession et de la représentation nationale.

Les mirages du court terme

Il n'empêche : à succomber aux mirages du court terme, à prendre la recherche du profit spéculatif pour le fin du fin de la gestion, à réduire le destin du livre à celui d'une patate brûlante qu'on se refille l'un l'autre avant de la passer au presse-purée du pilon, à camper sur ce stérile chacun-pour-soi tout en sachant que, face aux progrès de la non-lecture, de l'analphabétisme, des formes concurrentes de loisir, il n'y aura d'action possible que solidaire, c'est l'ensemble d'une profession qui risque de connaître des lendemains pour le moins désenchantés.

Echanges irrésistibles en vase clos, jeux d'écritures, faux-semblants d'activité, ouvrages de chic et de choc, souvent sans idées, parfois sans mots : voilà un contexte qui nous ramène aux portes refermées du dernier Salon du livre.

Tout ce qui est nouveau étant réputé moderne, il est des voix pour prôner l'adaptation aux modes et aux cadres que l'époque propose (l'époque a bon dos : parlons plutôt des vendeurs de vent qui brassent l'air du temps). On peut songer déjà pour l'an prochain à un Salon détartré de tous ces encombrants rayonnages alourdis de livres de fonds, de ces jeunes romanciers anonymes, de ces universitaires besogneux et immortrales, où les stands, perdant en profondeur ce qu'ils gagnent en hauteur, exhiberont palettes de best-sellers et vedettes du show-biz.

On recommandera d'apporter sa sono, des lots de photos pré-dédicacées, des hôtesse en bikini ou robes à panier, des grilles de foto culturel, et il ne sera pas contre-indiqué d'éditer et de distribuer gratis des petits livres aux pages vierges pour la collecte des autographes. La date est déjà fixée : pour plus de chaleur festive, ce sera à deux doigts des grandes vacances, pour mieux ressusciter sans doute ce qu'on appelle jadis les « livres d'été », une production si injustement décriée et décriée depuis que certains ouvrages de saison froide ont eu l'impudence de se faire lire par tous les temps !

Rendez-vous est pris. On nous permettra de réserver notre participation.

BONHEURS

La joie d'exister

par ALBERT MEMMI

L'AUTRE dimanche, le pasteur Castelnau faisait à la messe un sermon, d'une fermeté rare dans le genre. Il rappelait que les règles de la sagesse sont simples, peu nombreuses et communes à tous.

Pour atteindre à la paix intérieure, il faut négocier trois accords : avec soi-même, avec les autres et avec l'univers. Ce discours aurait pu être celui d'un sage grec ou d'un bouddhiste ; c'est le minimum commun, en effet.

A partir de là divergent les doctrines et les tempéraments ; les deux sont liés.

Les uns, voulant éviter toute cause de trouble, recherchent une paix méfiante et parcimonieuse : surtout pas d'attachement ! Ni à soi, ni aux êtres, ni aux objets. Pour les autres, la vie est une fête, dont il faut nourrir l'allégresse. La devise des premiers est « absters-toi », celle des seconds « réjouis-toi ».

On raconte qu'Épicète, esclave de son état, d'où peut-être sa philosophie, fut condamné à subir les épreuves. Au bout d'un moment, il dit à son maître : « Attention, tu vas me casser la jambe ! » Celui-ci, voyant le calme du philosophe, crut qu'il se moquait de lui, il

sera davantage. On entendit alors un crissement : « Tu vois, lui dit Épicète, tu es cassé. »

Sur ce point, certains chrétiens sont les héritiers d'Épicète. M^{me} Guyon, disciple de Fénelon, léchait les crachats sur le parquet ; trait repris par Alain Cavalier dans *Thérèse*, où l'une des sœurs léchait le sang de son amie tuberculeuse. Épicète condamnerait cette excessive mortification du corps et, contre Fénelon, obtint l'approbation de Rome.

Dans « mortification », il y a « mort » : faut-il pour vivre mieux tuer en nous la vie ?

Un philosophe chinois avait perdu un fils ; comme il ne semblait pas abattu, on s'en étonna : « Avant, répondit-il, je n'avais pas de fils, maintenant je n'en ai plus. Je suis donc retourné à mon état antérieur : pourquoi m'en désole-t-on ? »

C'est admirable, mais est-ce encore humain ?

Nous nous attachons à qui nous répète : or, dans tout attachement, il y a risque d'attachement, et dans tout attachement, douleur : faut-il nous priver de toute joie pour nous éviter toute souffrance ?

Notre éminent pasteur jette encore par-dessus bord tous les gadgets de la civilisation. J'aimerais trouver un quotidien petit bonheur dans l'eau chaude du robinet mélangé, et un plus grand grâce à cette boîte magique, nommée radio, qui me permet d'écouter de si belles harmonies. Que dire de la télévision dans les bidonvilles ? Et des vaccins qui ont allongé l'espérance de vie de trente à soixante-quinze ans ?

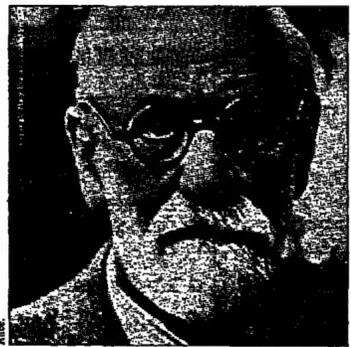
Rechercher l'éternel dans l'éphémère est sublime ; mais faut-il s'efforcer pour cela l'accord joyeux avec le monde, la grâce furtive des enfants et les fugitives splendeurs des saisons ?

Dans une page d'étonnante ironie, l'humaniste Erasme fait le portrait du sage stoïcien : c'est la statue de marbre d'un personnage imaginaire.

A force de gommer les ombres, le stoïcien finit par effacer la trame du dessin. Il n'y a pas de chef-d'œuvre absolu, ni dans l'art ni dans la vie.

Soyons modestement heureux, goûtons la simple joie d'exister, selon l'heureuse formule du philosophe Robert Miasari ; et acceptons de pleurer, puisque le bonheur, comme toute chose, a son prix.

SIGMUND FREUD



Une névrose infantile - Métapsychologie

Premier volume des Œuvres Complètes, ce tome met en valeur les résultats de l'unification terminologique et la force des nouveaux principes de traduction. Les fondements sémantiques de la psychanalyse trouvent ici la double légitimité de leur jeunesse et de leur genèse.

Tome XIII (1914-1915) - 360 pages - 195 F

Volume relié pleine toile sous jaquette

ŒUVRES COMPLÈTES DE FREUD

Direction de la publication: André Bourguignon, Pierre Cotet. Direction scientifique: Jean Laplanche.

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

صكزامن الأهل

Etranger

POLOGNE

● Impasse à Gdansk ● Mouvement de grève à l'usine Ursus de Varsovie

L'organe dirigeant de Solidarité, la commission nationale exécutive (KKW), a appelé les militants du syndicat dissous à organiser dans tout le pays des « actions de solidarité de toute sorte, y compris des grèves », tant que durera le conflit aux chantiers navals de Gdansk.

Dans une déclaration datée du 5 mai et parvenue le 9 mai aux agences de presse occidentales à Varsovie, la KKW précise cependant que ces actions doivent être lancées pour « une durée déterminée », une consigne qui dénote un souci de réalisme par rapport à la menace de grève générale formulée avant l'intervention des forces de l'ordre aux aciéries de Nowa-Huta. L'assaut donné par la police la semaine dernière pour évacuer les grévistes de Nowa-Huta n'avait pas, en effet, déclenché de mouvements spontanés de grève dans le reste du pays.

Une nouvelle grève a cependant éclaté lundi 9 mai à l'usine de tracteurs Ursus de Varsovie, l'un des bastions traditionnels de Solidarité. Un comité de grève aussitôt formé a présenté à la direction une liste de revendications en six points, comprenant des augmentations de salaires et la reconnaissance de Solidarité.

Mais dans le courant de la journée, le directeur de l'usine a pris contact avec les grévistes en acceptant d'entamer des négociations et en fournissant des garanties de sécu-

rité aux grévistes. Le comité de grève a donc décidé, dans la soirée, de suspendre l'arrêt de travail pour quarante-huit heures, délai qu'il laisse aux négociateurs pour parvenir à un accord. Les pourparlers devaient débiter mardi matin.

A Gdansk, la situation restait au point mort aux chantiers navals Lénine, en grève depuis le 2 mai. Le dispositif des forces de l'ordre qui encerclait l'entreprise aurait été allégé lundi, selon certains observateurs, pour permettre aux grévistes, dont le nombre a diminué ces derniers jours, de quitter les chantiers sans avoir à affronter l'humiliation de traverser une haie de « zones » (unités anti-fumées). De trois mille environ au début du conflit, les ouvriers qui occupent les chantiers, parmi lesquels se trouve toujours Lech Walesa, seraient maintenant moins d'un millier. La pression psychologique exercée par les autorités sur les grévistes pour les isoler du reste du pays et les faire vivre dans l'apprehension d'une intervention des forces de l'ordre semble avoir été efficace.

Alors que, d'après certaines informations à Gdansk, l'épiscopat tenterait une nouvelle médiation auprès du bureau politique, il n'y a pas eu de nouvelles négociations aux chantiers navals entre la direction et les représentants des grévistes, qui se sont séparés sur un échec dans la nuit de dimanche à lundi. — (AFP, UPI, Reuters.)

URSS : après la tentative de création d'une « Union démocratique »

M. Grigoriants est emprisonné pour une semaine

M. Sergueï Grigoriants, l'une des personnalités les plus actives de la dissidence soviétique depuis la vague de libérations de prisonniers politiques il y a un peu plus d'un an, a été arrêté et condamné, lundi 9 mai, à une semaine de détention pour « refus d'obéir aux autorités », a annoncé à Moscou son épouse Tamara.

C'est la première fois depuis sa libération, en février 1987, du pénitencier de Tchistopol, après quatre ans de détention pour « propagande anti-soviétique », que M. Grigoriants, quarante-sept ans, retourne en prison. Jusqu'ici, les autorités s'étaient contentées de l'interpeller pour quelques heures.

Après l'inculpation et l'incarcération du militant nationaliste arménien Parouti Ahrkian en mars dernier, à l'issue des grandes manifestations d'Erevan, la condamnation de Sergueï Grigoriants constitue un nouvel avertissement aux quelques deux cents détenus politiques libérés l'an dernier par M. Mikhaïl Gorbatchev : la « glasnost » ne doit pas faire oublier qu'il existe en URSS des limites à l'activisme politique en dehors des organisations du Parti communiste.

Sergueï Grigoriants publie depuis près d'un an un bulletin indépendant, qu'il a précisément baptisé *Glasnost*, et que les autorités tolèrent comme un certain nombre de

publications du même type, vraisemblablement en raison de leur diffusion quasi confidentielle. Le strict contrôle des moyens de reproduction et d'impression en URSS les empêche en effet de tirer à plus d'une centaine d'exemplaires.

C'est au titre de rédacteur en chef de *Glasnost* que Sergueï Grigoriants avait participé au cours du week-end à une réunion des représentants d'une trentaine de bulletins indépendants.

Ces représentants n'avaient pas été inquiétés, mais, parallèlement, se déroulaient dans des appartements privés de Moscou une autre réunion jugée beaucoup plus dangereuse par les autorités : celle de cent à cent cinquante personnes, pour la plupart membres de ces groupes « informels » qui ont fleuri depuis deux ans, décidés à créer une « Union démocratique », véritable organisation politique indépendante.

« Le droit d'être contre »

Dimanche soir, les policiers, qui avaient surveillé en nombre important le déroulement du « congrès » depuis la veille, cueillaient plusieurs dizaines de participants à la sortie d'un appartement. Quatorze, tous résidents hors de Moscou, devaient passer la nuit en prison. Onze étaient mis lundi dans un avion à destination de Leningrad. Mais le « congrès » de l'Union démocratique n'était pas terminé — un troisième jour de travaux était prévu, — et rendez-vous était pris lundi matin à la datcha de M. Grigoriants, dans une zone fermée aux étrangers, à une trentaine de kilomètres de Moscou. Ainsi Sergueï Grigoriants, qui, au départ, ne participait pas à l'initiative de l'Union démocratique, s'y impliquait-il en fournissant les locaux de sa maison de campagne, déjà devenue depuis quelques mois le siège de la rédaction de *Glasnost*.

En début de matinée, la police encerclait la datcha, bloquant l'accès aux soixante-dix personnes arrivées en train pour clore le « congrès ». Celle-ci trouvait un local de secours dans un club culturel proche, où elles sont parvenues à se réunir une demi-heure avant d'être dispersées par la police. Pendant ce temps, les militants perquisitionnaient à fond la petite maison et interpellaient M. Grigoriants, ainsi que cinq de ses collaborateurs, selon son épouse.

Bien que ses organisateurs soient encore incités sur la suite à donner à leur réunion, les chances de l'Union démocratique paraissent quelque peu compromises.

D'après ses documents constitutifs, cette organisation se définit comme une « opposition politique à l'ordre présent ». « Personne n'a le droit de décider pour le peuple la direction à suivre, ajoute-t-elle. La liberté, c'est le droit d'être contre. Nous en avons été privés depuis octobre 1917. »

BELGIQUE

Le gouvernement de M. Martens comprend douze nouveaux ministres



BRUXELLES de notre correspondant

Le gouvernement belge de centre gauche « Martens VIII », qui s'est présenté le mardi 10 mai devant les Chambres, est une coalition de cinq partis. Chacun de ceux-ci est représenté par un vice-premier ministre. Il comporte un nombre important de nouveaux ministres — douze — en raison de l'arrivée au pouvoir des socialistes francophones et flamands, ainsi que des fédéralistes flamands de la Volksunie.

Les sociaux-chrétiens, qui faisaient partie du précédent gouvernement, ont désigné pour leur part quasiment les mêmes représentants à l'exception de M. Marc Eyskens, ancien ministre des finances, qui

devrait toutefois succéder à M. Léo Tindemans comme ministre des relations extérieures lorsque celui-ci conduira, en juin 1989, la liste de son parti aux élections européennes.

Autre absent de marque : M. Guy Spitaels, le président du Parti socialiste francophone, qui a préféré rester à la tête d'une formation en pleine crise malgré son succès électoral du 13 décembre dernier.

Le nouveau gouvernement, qui comprend dix-neuf ministres et treize secrétaires d'Etat, devrait disposer d'une majorité de deux tiers au Parlement. L'opposition étant principalement constituée à présent par les libéraux flamands et francophones.

J.-A. F.

AUTRICHE : porté à la présidence au congrès du 11 mai

Le chancelier Vranitzky va s'efforcer de rénover le Parti socialiste

VIENNE de notre correspondant

Le Parti socialiste autrichien (SPOE) devait se réunir en congrès extraordinaire le mercredi 11 mai, à Vienne, pour élire à sa présidence le chancelier Franz Vranitzky, désigné depuis la mi-avril pour succéder à M. Fred Sinowatz. Ce choix controversé marque un recentrage du parti, qui se prépare à fêter son centenaire à la fin de cette année.

Banquier de carrière, le chancelier n'a pas attendu son élection pour annoncer, à la veille du congrès, qu'il entend « marquer de son empreinte le parti » en remettant les pendules idéologiques à l'heure. S'il est, pour les uns, l'homme apte à donner un nouveau visage au socialisme autrichien, il n'est, pour l'ancien chancelier Bruno Kreisky — qui avait dirigé lui-même le parti pendant seize ans (1967 à 1983) — que le « symbole du vite idéologique » qui caractérise le parti de ses héritiers. L'ancien chancelier, totalement hostile avec la direction actuelle du parti, a refusé d'assister au congrès.

Le nouveau chef du parti, âgé de cinquante ans, veut réformer non seulement le SPOE, mais aussi la société autrichienne dans son ense-

ble, dont l'affaire Waldheim a révélé les blocages. Il souhaite une modernisation radicale des structures et surtout des mentalités. Il préconise, sur le plan économique, le retour à la compétitivité et à l'initiative individuelle et veut voir réduit le rôle de l'Etat à ses « fonctions purement protectrices ». Il entend réaliser son programme avec « des citoyens indépendants, autonomes et critiques ».

« L'idéologie du pragmatisme »

Sans émotion, le chancelier a estimé, à la veille de son élection, que « si le parti n'est pas prêt à me suivre dans ma politique, je tirerai les conséquences sans compromis ». Au sommet de sa popularité dans le pays, M. Vranitzky n'a pas demandé à occuper la charge qui lui incombe désormais. Compromis dans de multiples scandales remontant à l'époque — dans les années 70 — où le SPOE régnait sans partage, incapable de mener à bien le renouvellement d'un parti resté à l'écart des débats qui ont bouleversé le paysage du socialisme dans les autres pays européens, l'ancienne direction est tombée comme un fruit trop mûr.

La tâche de M. Vranitzky va être lourde. Le dilemme du SPOE, esti-

maient récemment un haut fonctionnaire du parti, est qu'il doit « convaincre les uns de son changement profond sans donner à d'autres l'impression de les abandonner ». Venant de tous les horizons, les oppositions à la nouvelle direction n'ont pas tardé à se faire entendre. Elles regroupent des idéologues, qui craignent que la logique du parti soit désormais uniquement électoraliste, les déçus de la politique de privatisation du secteur public, qui craignent pour la sécurité de leurs emplois, et une partie de la jeunesse du parti, qui ne trouve pas son compte dans le nouveau idéal que tente de leur communiquer le chancelier.

Lors d'une réunion, le week-end dernier, les jeunes socialistes ont appelé à la mobilisation contre la dérive de droite du parti. Leur leader, M. Christian Cap, ne cesse de dénoncer l'« idéologie du pragmatisme » du chancelier. Il est reçu l'appui d'intellectuels comme M. Egon Mazner, un des principaux économistes socialistes, qui estime que le SPOE « n'a plus de perspective de réforme à offrir et est en train de se transformer en un parti populaire conservateur ».

WALRAUD BARYLL

Diplomatie

En attendant le règlement de litiges avec Moscou

Le Sénat américain ajourne l'examen du traité sur les missiles intermédiaires

Le Sénat américain a ajourné, sine die, le débat qui devait s'ouvrir, le mercredi 11 mai, sur la ratification du traité FNI limitant les missiles de portée intermédiaire, a annoncé, le lundi 9 mai, le chef de la majorité démocrate du Sénat, M. Robert Byrd. A l'origine de cette décision, M. Byrd, ainsi que d'autres responsables sénatoriaux, ont cité des divergences importantes entre Soviétiques et Américains sur la partie du traité concernant les vérifications mutuelles. « Il est évident que nous ne sommes pas parvenus à un accord sur ces questions », a dit M. Byrd.

Dans le camp républicain, le sénateur Robert Dole s'est déclaré d'accord avec cette décision, tandis que, à la Maison Blanche, un porte-parole annonçait que le gouvernement américain ne fera aucun commentaire sur le problème de la ratification jusqu'au règlement des litiges. Les responsables du Sénat ont fait part de leur espoir de les voir résolus lors de la rencontre, mercredi et jeudi à Genève, des chefs

des diplomates américaine et soviétique, MM. George Shultz et Eduard Chevardnadze.

Deux controverses opposent Moscou et Washington sur la vérification : les Etats-Unis récusent la volonté de Moscou d'interdire aux représentants américains de pénétrer dans certaines zones des cent trente-trois installations ouvertes à l'inspection dans le camp de l'Est. Washington estime également avoir le droit d'inspecter tout conteneur pouvant receler un étage de missile, et pas seulement les conteneurs pouvant contenir un missile entier. L'ambassade d'URSS à Washington a transmis, dimanche, une réponse sur ce point et celle-ci est à l'étude, a indiqué lundi un responsable du département d'Etat.

Les sénateurs démocrates demandent, pour leur part, une clarification sur ce point qu'ils jugent ambigu : le traité interdit-il tout missile intermédiaire, y compris des missiles de reconnaissance ou équipés de laser et autres équipements futuristes ? Une récente lettre de M. Chevardnadze à M. Shultz

sur ce point, loin de clore le débat, a souligné de nouvelles interrogations chez ces sénateurs.

Deux autres controverses sont, elles, internes au gouvernement américain. Le président de la commission du renseignement, le sénateur David Boren, a menacé de faire traîner indéfiniment la procédure de ratification si la Maison Blanche ne débloquent pas les crédits nécessaires au déploiement d'une nouvelle génération de satellites-espions, jugés pour vérifier que les Soviétiques respectent le traité.

Enfin, échaudés par la controverse sur la double interprétation du traité ABM sur les défenses antimissiles, les démocrates veulent attacher au traité FNI un texte qui interdirait de fait aux futurs présidents américains de réinterpréter le traité.

« Si ces différences peuvent être reconciliées, je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas ratifier le traité » à temps pour le sommet de Moscou, avait déclaré, la semaine dernière, le sénateur Byrd. — (AFP, Reuters.)

TROYAT RACONTE FLAUBERT

HENRI TROYAT
FLAUBERT



Grandes Biographies
Flammarion

Asie

AFGHANISTAN : à quelques jours du début du retrait soviétique

M. Najibullah met la dernière main au nouveau dispositif militaire autour de Kaboul et en province

KABOUL
de notre envoyé spécial

C'est une sorte de château d'opérette, de proportions harmonieuses et dont les pierres sont de couleur ocre et blanche. Les tourelles et les filices émergent d'un flot de verdure qui protège sa base et ses entrées des regards indiscrets. C'est un château de Bavière rococo, où résident les rois afghans, et qui sert aujourd'hui de repaire à une partie des états-majors de l'armée afghane et de la 40^e armée soviétique. C'est aussi l'un des QG de Kaboul, un bunker entouré de fils de camouflement sous lesquels sont entassés plusieurs dizaines de blindés et de véhicules de toutes sortes. Cet ancien palais royal, construit au cours de la seconde guerre anglo-afghane de 1878, est situé à l'extrémité du boulevard Darulaman, au sud-ouest de Kaboul, dans un quartier hautement surveillé.

Sur ce même boulevard se succèdent le centre culturel soviétique, l'ambassade soviétique et le ministère de la défense. Autour des locaux diplomatiques soviétiques, les blindés disposent de caches enterrées dans le sol : la nuit, seule la tourelle émerge, selon le dispositif classique d'une position militaire en terrain hostile. Kaboul est la ville des collines innombrables, et c'est pour cela qu'elle est si difficile à défendre. On le mesure en faisant l'ascension jusqu'aux « canons de midi », deux lourdes pièces de bronze qui gisent sur une petite ter-

rasse de rocaïlle au bord du paysage, gardiens endormis des deux vallées. Durant la royauté, ils saluaient chaque jour la douzième heure.

De là, on peut suivre pendant assez longtemps le cheminement des convois militaires qui traversent régulièrement la ville, en trombe, et les décollages des bombardiers Sukhoï-25 aux ailes chargées de roquettes. Le 30 avril, environ soixante-dix blindés soviétiques, suivis par plusieurs dizaines de camions, ont ainsi défilé devant nos yeux, sur l'avenue Chams, dont ils arrachent à chaque fois un peu plus le revêtement goudronné. Chars lourds T-62, transports de troupes blindés BMP (à chenilles) et BTR (à roues), BM-27, chars de déminage, avec sur chaque tourelle une grappe de soldats, certains décapités, d'autres ayant glissé des fleurs violettes dans le canon de leurs armes.

Le 11 avril se souviennent plusieurs diplomates occidentaux, l'un de ces convois est passé dans le quartier Wazir Akbar Khan (où sont situés la plupart des ambassades et le palais présidentiel), de 5 heures à 8 heures du matin, sans interruption... En tout, estime un expert militaire, plus de quatre cents blindés, qui ont emprunté la route du sud, vers Ghazni et Kandahar. Le but de cette opération était de ravitailler les postes gouvernementaux et soviétiques. Selon ce même expert, le convoi n'est pas revenu, ce qui signifie qu'il est reparti en direction de l'URSS, via Hérat. La route du sud n'est pas forcément une mas-



Roquettes sur Kaboul

KABOUL
de notre envoyé spécial

Lundi 9 mai, 17 h 50 : une très forte explosion, apparemment toute proche, suivie d'une autre. En face (mais à bonne distance) du palais présidentiel.

Des ambulances arrivent, puis des camions de pompiers. Entre-temps, deux nouvelles explosions retentissent assez loin des roquettes qui, la plupart du temps, n'atteignent pas leur objectif et tombent sur des quartiers civils. L'une d'elles s'est écrasée sur le garage du comité central du PDPA (Parti communiste au pouvoir), une autre sur Mikro-Rayon, le quartier où réside la plupart des Soviétiques. A l'hôpital, deux enfants d'une dizaine d'années baignent intérieurement dans leur sang. L'un d'eux a l'estomac déchaqueté, des plaies sur tout le corps, une intraveineuse dans le bras. Il est vigilement recouvert de panse-

ments sanguinolents et sales, des flacons cassés gisent sur le sol. Le spectacle d'autres enfants dans une salle commune est tout aussi pitoyable.

Vers 20 heures, le bilan de la journée était d'une quinzaine d'explosions, d'une douzaine de morts et d'une vingtaine de blessés. Dans la soirée, puis dans la nuit, d'autres explosions ont été suivies, pendant plusieurs heures, par un ballet d'hélicoptères.

La plupart des roquettes sont tirées à une distance de 8 à 15 kilomètres du centre-ville, mais la localisation exacte des groupes de guérilla est impossible. Une chose est sûre : chaque jour, le nombre d'incidents meurtriers s'accroît, comme si les moudjahidins invités ou pas, avaient bien l'intention de prendre part, à leur façon, à la cérémonie de retrait des troupes soviétiques.

L.Z.

voise solution pour le retrait des troupes soviétiques. Plus longue que celle du nord, elle a l'avantage de traverser des étendues souvent désertiques, qui rendent difficile la progression des groupes de moudjahidins et sont faciles à surveiller pour les hélicoptères soviétiques.

Des opérations coordonnées

C'est dans cette région, sur l'axe est-sud-est, que se déroulent actuellement la majorité des combats, c'est-à-dire, le long de la frontière pakistanaise, dans les provinces de Kanar, Nangarhar, Logar et Paktia, ainsi que autour de Kaboul et dans la région de Kandahar. Pour la première fois depuis le début de la guerre, les moudjahidins ont pris le contrôle de quatre districts : Ghorband (dans le Parwan, à l'est du tunnel de Salang), Barikot (Kunar), ainsi que Panjwai et Maruf (Kandahar). Selon ces mêmes experts occi-

dentaux (1), les groupes de la résistance lancent de plus en plus souvent des attaques coordonnées, ce qui confirme que les discussions qui existent entre les partis politiques, établis à Peshawar, ne se retrouvent pas forcément sur le terrain, entre commandants d'une même région.

A Ghorband, le Jamiat et le Hezb-Islami (de M. Khalis) ont collaboré et, à Peshawar, ne se sont pas opposés. Le 22 avril à l'issue de deux jours de combats, cinq groupes auraient joint leurs efforts, obligeant les hélicoptères soviétiques à intervenir pour évacuer les survivants de la garnison. Selon des rapports convergents, les troupes soviétiques commencent à évacuer différentes garnisons dans ces quatre provinces, au profit des unités afghanes, notamment dans le Paktia (Urgan et Sharan), le Nangarhar et le Logar. Dans cette dernière province, qui commande l'une des approches vers Kaboul, sur la route de Gardiz,

les combats sont apparemment incessants, ce qui explique la fréquence des convois militaires quittant Kaboul, notamment la nuit.

Dans le nord, les affrontements se concentrent le long de la route de Salang, notamment à Garabagh, Guldar et Sakaradara, où sont à l'œuvre les groupes de moudjahidins du commandant Massoud. Le retrait des troupes soviétiques va poser, inévitablement, un grave problème d'effectifs au gouvernement de Kaboul, sur le flanc est, souhaiterait conserver coûte que coûte les villes de Jalalabad, Kandahar, Gardiz et Ghazni, les autres localités étant peu à peu abandonnées.

La plupart des experts occidentaux estiment que c'est à la raison majeure de la proposition faite par le président Najibullah de créer des zones « démilitarisées » dans les régions frontalières, afin, officiellement, de faciliter le retour des réfugiés du Pakistan. En fait, en évacuant celles-ci, le régime de Kaboul peut concentrer davantage de troupes dans les quatre principales localités de l'Est qui, une fois le retrait soviétique achevé, vont être terriblement à découvert. Selon certaines indications, les opérations d'évacuation auraient déjà commencé sur la grande base soviétique de Samar-Khel, située non loin de Behsud, qui commande la ville de Jalalabad, sur la route menant à la frontière et à Peshawar.

La crainte

d'un coup d'Etat militaire

Au cours des dix prochains jours, ces garnisons soviétiques vont être relevées par des soldats afghans, pour des raisons militaires mais aussi politiques : l'armée régulière afghane, ainsi que la Tsarandoy (police militarisée) sont commandés respectivement par les ministres de la défense et de l'intérieur, les généraux Mohammad Rafi et Golabzoy. De ces deux hommes, le second est le plus dangereux pour le président Najibullah. Le chef de l'Etat afghan, plus qu'un éventuel « déferlement » des moudjahidins sur Kaboul, craint un coup d'Etat militaire.

Pour cette raison, toutes les forces contrôlées par le général Golabzoy vont être « évacuées » de la capitale et envoyées en province pour relever l'armée soviétique. La sécurité de Kaboul, une fois le « parapluie » soviétique refermé, sera assurée par les « forces de sécurité nationale » c'est-à-dire les unités combattantes du Khad (les services secrets), que dirige le ministre de la sécurité nationale, le général Yaqubi. Ancien « patron » lui-même du Khad, le président Najibullah a une entière confiance dans son successeur. Ces unités seront épaulées par la garde

présidentielle, dont les effectifs vont être renforcés et élargis.

Tous les hommes à qui échouera la tâche de protéger Kaboul recevront un salaire de 12 000 afghans (2), soit près du double de la solde d'un soldat de l'armée régulière. Il y a une limitation de jours, les étudiants qui effectuent une formation militaire en Union soviétique sont revenus à Kaboul, où ils doivent prendre le commandement de ces nouvelles unités : près de cent cinquante officiers, parlant le russe, dûment formés idéologiquement, donc fidèles à l'Union soviétique et, accessoirement, au chef de l'Etat afghan. En outre, depuis quelques semaines, une tournée de généraux ont été nommés, à titre de compensation, pour aller s'exiler en province.

A elles seules, les unités combattantes du Khad, la garde présidentielle et les forces armées du PDPA (Parti démocratique populaire communiste), qui possèdent sa propre milice, ne sont sans doute pas suffisantes pour résister très longtemps à une offensive combinée de la résistance. Mais, outre qu'une telle opération est encore bien théorique, faute d'un commandement unique des moudjahidins, le Kremlin, même si, à terme, il n'exclut pas de le « sacrifier », ne privera pas le président Najibullah des « conseils » de quelques centaines de « techniciens » soviétiques. Enfin, tout l'appareil d'Etat en Afghanistan est infiltré d'agents du KGB plus ou moins « dormants ».

A Kaboul, les diplomates occidentaux se partagent en deux écoles quand il s'agit d'évoquer à la fois le retrait des troupes soviétiques et ses lendemains. Les premiers affirment que « Najib » va s'écrouler très vite sous les coups de boutoir de la résistance et par les défections dans son propre camp. Les seconds, au contraire, estiment qu'il tiendra parce que les Soviétiques auront décidé qu'il doit tenir, ce qui accentuerait l'aspect spectaculaire du retrait lui-même. Un diplomate appartenant à la seconde école, avec qui nous évoquons le grand événement médiatique du 15 mai (date officielle du début des opérations de retrait des troupes soviétiques), nous disait il y a quelques jours : « Alors, vous restez jusqu'au départ du Bolchev ? ».

LAURENT ZECCHINI

(1) Les experts occidentaux à Kaboul sont les diplomates et les journalistes qui résident en Afghanistan depuis plusieurs années. Leurs rapports et leurs informations sont, malheureusement, d'une crédibilité relative, dans la mesure où ni les uns ni les autres n'ont la possibilité de quitter la capitale.

(2) Un franc français vaut environ 25 afghans.

BIRMANIE : selon Amnesty International

L'armée se livre à de graves exactions contre les minorités ethniques

L'armée birmane est engagée depuis des années dans des opérations militaires contre des mouvements séparatistes ethniques, qui ont entraîné la fuite de nombreux civils vers la frontière thaïlandaise. Dans un rapport qui vient d'être rendu public, l'organisation humanitaire Amnesty International (1) accuse les soldats de Rangoun de se livrer en permanence à de graves violations des droits de l'homme contre la population civile. Ce rapport se fonde sur des entretiens avec soixante-dix réfugiés karen, mon et kachin. Amnesty n'ayant pas été autorisée à enquêter en Birmanie.

Ainsi, Amnesty a rassemblé plus de deux cents cas d'« exécutions extra-judiciaires », de tortures et de mauvais traitements, sont des paysans suspects, souvent sans preuves, d'appartenir au mouvement de guérilla ou de les soutenir. Ils sont la plupart du temps parqués dans des « villages stratégiques » avec interdiction d'en sortir et risquent la peine de mort s'ils sont trouvés en possession d'une trop grande quantité d'argent ou de vivres.

Par exemple, un paysan, père de cinq enfants, a été blessé par balles dans son champ après avoir été accusé d'être un « village stratégique » avant qu'un soldat ne lui tranche la gorge et de lui arrache les yeux. Beaucoup sont forcés de travailler comme porteurs pour l'armée, de marcher en avant au cas où il y aurait des mines, sont tués ou blessés pour morts s'ils ne peuvent plus porter leurs charges.

Les jugements ou de procès sont quasiment inexistantes. En revanche, de nombreux prisonniers sont battus, torturés, enfermés dans des trous inondés pendant des jours. Une des tortures favorites des soldats, selon les témoignages, consiste à rouler un bambou, ou une barre de fer sur la peau des prisonniers jusqu'à ce que la chair se détache ; d'autres ont été soumis à des simulacres d'exécution ou ont été suffoqués par des feuilles de plastique placées sur leur visage.

En outre, un certain nombre de femmes ont été violées par les soldats. Amnesty a envoyé ses observations aux autorités de Rangoun, sans obtenir de réponse. Le gouvernement birman a déclaré le 11 février dernier « totalement infondées (...) les allégations d'exécutions sommaires le long de la frontière birmane ».

(1) 4, rue de la Pierre-Lévy, 75553 Paris Cedex 11. Tél. : 43-38-74-74.

● INDE : Affrontements dans le Temple d'or d'Amritsar. - Cinq personnes ont été tuées lundi 9 mai au cours d'affrontements entre séparatistes sikhs et policiers dans le Temple d'or d'Amritsar, le lieu le plus sacré de la religion sikhs. La police a renforcé ses positions autour du sanctuaire. Déjà en juin 1984, les forces de l'ordre avaient donné l'assaut contre le Temple d'or pour en déloger les militants sikhs. - (Reuters.)

formation continue

salariés et demandeurs d'emploi

■ NIVEAU BAC ET TROIS ANS D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

DIPLOME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (DUT)

■ HYGIENE ET SECURITE

■ GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE

■ NIVEAU BAC + 2 ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

DIPLOME D'UNIVERSITE (POST-DUT)

■ MAINTENANCE ET CONTROLE DES SYSTEMES INFORMATIQUE ET ROBOTIQUE

■ INFORMATIQUE ET GENIE MECANIQUE

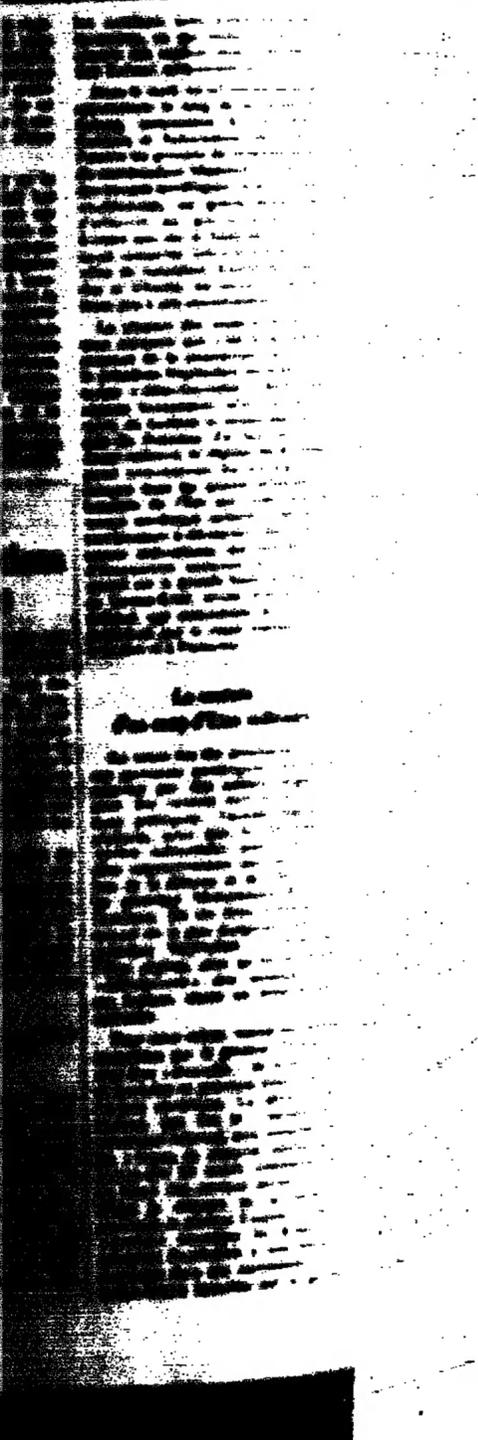
Options : CFAO Automatique et Robotique Industrielle

financement

Université Paris 10

سكزامن الاصل

Heineken, la



*On se souvient toujours
 de son premier grand amour*



Heineken, la bière qui fait aimer la bière.

Ayez soif de modération

Proche-Orient

LIBAN : les affrontements entre Amal et le Hezbollah

La trêve imposée par la Syrie semble respectée

BEYROUTH de notre correspondant

Malgré des tirs sporadiques d'armes légères et de roquettes, la trêve intervenue, lundi soir 9 mai, dans la guerre inter-chiite de la banlieue sud de Beyrouth était respectée mardi matin. C'est la troisième pause dans les combats depuis le début, vendredi, des féroces affrontements entre les deux milices de cette communauté, le Hezbollah et Amal.

Bien qu'elle soit moins précieuse que les deux précédentes, car elle s'appuie sur la présence symbolique, mutuellement acceptée, de trente-six soldats syriens postés aux différents points des zones de combat, cette trêve paraît menacée en raison du troisième point de l'accord sur lequel elle est bâtie : à savoir la restitution des positions conquises par chacun des deux belligérants. Le Hezbollah, manifestement gagnant sur le terrain, refuse de rétrocéder ses gains.

Amal a réussi, au quatrième jour de la bataille, à contenir la poussée du mouvement intégriste, qui avait profité de l'effet de surprise en déclenchant les combats et d'une bonne organisation, face au spontanéisme débrillé des miliciens d'Amal, pour marquer des points dans plusieurs quartiers.

Mais le mouvement de M. Berri dispose encore de réserves non engagées, notamment de renforts arrivés du sud et de la Bekaa, avec la bénédiction de l'allié syrien. Ces renforts

apparaissent bien plus importants que les effectifs du Hezbollah, lequel, s'il a gagné du terrain, semble avoir perdu une partie du soutien populaire qui fait sa force, car les habitants de la banlieue sud, ulcérés par cette guerre fratricide, lui font grief d'en avoir pris l'initiative.

Ce fut une guerre sans merci dont témoignent le chiffre des victimes - plus de 150 morts et 350 blessés en quatre jours. Les destructions matérielles sont importantes et d'autant plus durement ressenties qu'elles frappent des quartiers pauvres, et qu'en ces temps de crise économique, le coût des réparations est prohibitif. Plusieurs manifestations de protestation ont d'ailleurs eu lieu en pleine banlieue. Les habitants qui ont pu fuir la banlieue sud, devenus un enfer, sont allés dans d'autres quartiers musulmans ou vers le Liban du sud.

Dépêché par Damas pour reprendre en main la situation, le général Ghazi Kanaan, chef des services de renseignements syriens au Liban, a lancé un avertissement au nom de la Syrie aux belligérants. Il s'adressait en fait uniquement au Hezbollah, puisque Amal est l'allié fidèle de Damas, et souhaite le déploiement des troupes syriennes dans la banlieue sud. Mais il a prudemment évité de se prononcer sur une entrée en force de l'armée syrienne pour reprendre le contrôle de cette zone qui lui échappe depuis son retour à Beyrouth-Ouest en février 1987.

LUCIEN GEORGE.

La guerre du Golfe

L'ONU propose un strict contrôle sur les exportations d'armes chimiques

Le Conseil de sécurité des Nations unies a condamné, le lundi 9 mai, à l'unanimité, l'utilisation d'armes chimiques dans le conflit Iran-Irak et proposé des contrôles très stricts sur les exportations de produits chimiques à destination des deux belligérants. La résolution du Conseil, qui a été adoptée au cours d'une séance sans débats, fait suite à la publication le mois dernier du rapport d'une commission d'enquête de l'ONU sur la poursuite de la guerre chimique dans le conflit. Les experts de l'ONU avaient conclu à une intensification de l'usage des armes chimiques notamment contre des personnes civiles, mais ils s'étaient abstenus d'en blâmer l'un ou l'autre des belligérants. Dans plusieurs rapports précédents de l'ONU, l'Irak avait été directement accusé de recourir à des armes chimiques.

Le texte adopté par le Conseil de sécurité est dû à une initiative de l'Allemagne fédérale et il a été aussi coparrainé par l'Italie et le Japon. La RFA, avec le soutien de plusieurs autres membres du Conseil, souhaitait aller plus loin dans cette résolution et faire peser indirectement la menace de sanctions obligatoires en cas de non-application de texte. Mais les diplomates ouest-allemands, en définitive, y ont renoncé devant les réserves de certains de leurs collè-

gues qui estimaient que le Conseil ne devait pas agiter des sanctions, même implicitement, sans avoir soigneusement étudié auparavant s'il serait en mesure d'aller aussi loin. L'omission dans la résolution de tout langage relevant du chapitre 7 de la charte de l'ONU (sanctions obligatoires) a été vivement regrettée du côté iranien où l'on estime que le texte adopté ne représente qu'un « tout petit pas en avant ».

Le chef d'état-major iranien limogé

Victime probable de la défaite de Fao, le chef d'état-major de l'armée iranienne, le général Esmail Sohrabi, a été démis de ses fonctions et nommé au poste honorifique de conseiller auprès du Conseil supérieur de soutien à la guerre. Officier d'infanterie attaché à l'état-major, ce dernier avait été nommé, en octobre 1984, chef d'état-major de l'armée en remplacement du général Ghassem Ali Zaherajad qui occupait ce poste depuis octobre 1981. Samedi, le colonel Ali Chahabi a été nommé chef d'état-major de l'armée et promu général par l'imam Khomeiny, qui a fait l'éloge de ses « mérites et de ses engagements religieux ». - (AFP, Reuter).

Amériques

Le voyage de Jean-Paul II en Amérique latine

En Bolivie, le pape est l'hôte d'une « Eglise de centre-gauche »

A l'issue d'une visite de trois jours en Uruguay, le pape Jean-Paul II s'est envolé, lundi 9 mai dans l'après-midi, pour la Bolivie, où il séjournera près de cinq jours.

LA PAZ de notre envoyé spécial

On avait évidemment défilé le tapis rouge à l'aéroport de La Paz pour l'arrivée de Jean-Paul II, mais c'est tout juste si le pape l'a foulé. Dans son allocution de bienvenue, lundi 9 mai, le président Paz Estenssoro n'a pas caché au visiteur qu'il mettrait le pied dans un pays à problèmes et particulièrement éprouvé. Jusqu'à samedi, on a cru que la visite papale se déroulerait dans l'ambiance empoisonnée créée par une dizaine de milliers de grévistes de la faim : des étudiants, pour la plupart, qui protestaient contre un projet de décentralisation universitaire, et qui ont continué de jeûner quand ce projet fut retiré, estimant qu'ils devaient réclamer cette fois

l'avantage de crédits pour l'enseignement.

Après une intervention de l'Eglise et dans la crainte de voir leur mouvement complètement oublié pendant le séjour de Jean-Paul II, les syndicats ont suspendu la grève. On a pu croire un moment que les étudiants de La Paz, dont plusieurs étages avaient été occupés par des jeunes enrôlés dans leur couverture, allaient

la Bolivie

Superficie : 1 098 581 km². Population : 6 550 000 habitants (La Paz, 816 000), notamment des Indiens Quechuas et Aymaras.

Situation religieuse : 92,5 % de catholiques ; 4,3 % de protestants (pentecôtistes, adventistes, etc.) et de multiples sectes. Le clergé catholique comprend 34 évêques, 203 prêtres et près de 2 000 religieux et religieuses, dont au moins un quart d'étrangers, jésuites et oblats.

faire bonne figure au pape. Dès dimanche, en effet, on avait été de sa façade banderoles et slogans. Mais, à quelques heures de l'arrivée de Jean-Paul II, les trotskistes étaient sur toute la largeur du bâtiment un « Non au pape, mort à la religion des oppresseurs ! » qui s'annonçait comme la seule fausse note de la fête à venir. La police y

mit bon ordre, et c'est devant une université d'une virginité mariale qu'est passée la « papamobile » (la voiture spéciale du pape).

De l'aéroport situé sur l'Altiplano, au milieu des neiges éternelles des Andes, il faut plonger dans la cuvette où se trouve La Paz pour arriver au centre-ville. Le pape a fait sa plongée dans la nuit, accompagné sur le bord de la route par la foule des visages indiens qui lui souriaient. La Bolivie est, de tous les pays d'Amérique latine, celui qui a la plus forte proportion de population indigène. Catéchisés par les conquérants, Quechuas et Aymaras sont catholiques depuis les premiers temps de la colonisation.

Engagée sans belligérance

Un catholicisme où se mêlent quelques croyances précolombiennes et qui est en butte, ici comme ailleurs dans le continent, à ce que le pape appelle le « prosélytisme des sectes ». Dans sa rencontre avec les évêques, Jean-Paul II s'en est pris à la théologie de la libération. Il a parlé de ses « réductionnistes arbitraires », de ses « déformations », de sa tendance à « confiner l'homme à la seule libération matérielle ». Mais si la théologie de la libération a beaucoup d'adeptes au Brésil et au Pérou, ce n'est pas le cas en Bolivie.

« L'Eglise bolivienne est engagée auprès des pauvres mais sans belligérance » dit le Père jésuite José Gramunt, directeur de l'agence de presse Fides. « On pourrait dire, en utilisant un terme que je n'aime pas beaucoup, que c'est une Eglise de centre-gauche ». Les évêques boliviens sont souvent sollicités pour servir de médiateurs dans les conflits politiques et sociaux. Ils ne préconisent pas eux-mêmes des solutions mais facilitent le dialogue. En 1984, quand le président de gauche Siles Zuazo était aux abois et le pays en faillite, c'est l'Eglise qui a invité gouvernement, opposition, syndicats ouvriers et patronaux à s'asseoir autour d'une table. De ce dialogue a surgi l'initiative du président d'écouter son mandat et de convoquer des élections.

Le rôle médiateur de l'Eglise tient à la fragilité des institutions et des organismes sociaux du pays. Elle montre les faibles pourcentages de prêtres recrutés sur place. Les trois quarts des prêtres et 60 % des évêques sont étrangers. Une telle situation provoque parfois des tensions : en avril, le clergé de La Paz a protesté quand deux évêques auxiliaires ont été nommés dans la capitale parce que l'un était espagnol et l'autre italien. Les protestataires ont même demandé au Vatican de retirer son représentant, estimant que le nonce portait la responsabilité de ces nominations.

CHARLES VANHECKE.

COLOMBIE

Le mouvement de guérilla a libéré onze de ses treize otages parmi lesquels un Français

La guérilla colombienne de l'ELN (Armée de libération nationale) a libéré lundi matin à Bogota la presque totalité des otages - onze sur treize - qu'elle avait enlevés au cours de diverses opérations menées dans plusieurs villes de Colombie depuis le 29 avril. Parmi eux se trouvait M. Jean-Christophe Rampal, attaché de presse de l'ambassade de France.

M. Rampal s'est présenté lundi à l'ambassade, fatigué mais apparemment en bonne santé. Il a confié qu'il avait été soumis comme ses compagnons à des séances d'explications des revendications de la guérilla castriste. Entre autres, la nationalisation des compagnies pétrolières colombiennes et un plus grand respect des droits de l'homme.

« Une opération publicitaire »

« Il s'agissait d'une opération publicitaire à un niveau mondial », a proclamé l'ELN, lors d'une confé-

rence de presse. La guérilla voulait notamment attirer l'attention sur un rapport d'Amnesty International, accusant les forces armées colombiennes d'être derrière « les escadrons de la mort », responsables, selon Amnesty, de plus de un millier d'assassinats depuis le début de 1987.

Le conseiller du président Virgilio Barco pour les droits de l'homme, M. Alvaro Tirado, a mis publiquement en cause ce rapport, même s'il a été admis par le gouvernement et par le ministre de la défense que des agents de l'Etat étaient coupables de certaines violences. - (AFP).

● Argentine : l'ex-général Mason extradité des Etats-Unis. - L'ex-général Carlos Guillermo Mason, inculpé de trahison-nour meurtres de détenus commis sous le régime des généraux, a été extradité des Etats-Unis vers l'Argentine où il est arrivé le lundi 9 mai, afin d'être jugé pour violation des droits de l'homme. - (AFP).

ÉTATS-UNIS

Règlement de comptes à la Maison Blanche

WASHINGTON de notre correspondant

Pas facile de faire bonne figure quand le ciel et toutes ses étoiles vous tombent sur la tête : c'est ce qui arrive au couple Reagan, mis en bien délicate posture par le méchant livre d'un ancien collaborateur du président, M. Donald Regan. Déjà les fuites organisées pour assurer le lancement du livre avaient semé la consternation à la Maison Blanche et la joie dans Washington : l'ancien secrétaire général de la présidence n'affirmait-il pas que M^{me} Nancy Reagan consultait régulièrement une astrologue et tenait compte de ses avis pour influer sur l'emploi du temps du président ? (Voir le Monde du 5 mai).

Depuis lundi, le livre est en vente, et les librairies ont déjà été dévalisées, tandis que l'hebdomadaire Time en publie les bonnes feuilles. Les lecteurs ne seront pas déçus : l'auteur, moyennant 1 million de dollars (destinés, assure-t-il, à des œuvres de charité), règle avec vigueur ses comptes avec qui il a déçu et a contribué à le pousser hors de la Maison Blanche (le comportement dictatorial de M. Reagan l'avait fait honnir de tout le monde).

Au passage, et bien qu'il prétende que telle n'est pas son intention, il fait aussi beaucoup de mal au président Reagan lui-même, décrit comme un « être passif », qui s'abandonne à la plupart des réunions de cabinet, et qui, pour ne déranger personne, s'abstient même de signaler qu'un feu de cheminée s'est déclaré dans la pièce où il travaille, à la Maison Blanche.

Visiblement outré, M. Regan a fait savoir, par l'intermédiaire d'un journaliste avec qui il a déjeuné lundi, que le livre était un « paquet de mensonges ». Il a répété, publiquement cette fois, et en contenant à peine sa colère, que jamais l'astrologie n'avait influé sur une seule de ses décisions. Quelques jours plus tôt, le président avait regretté que l'auteur ait préféré s'en prendre à sa femme plutôt qu'à lui-même : M. Regan n'a jamais manqué d'afficher son

très profond attachement à Nancy, et le réciproque est tout aussi vrai.

Un certain dégoût

Il reste que le livre de Donald Regan (*De Wall Street à la Maison Blanche*) porte un coup assez rude au président américain, à un moment où il s'apprête à se rendre à Moscou pour un sommet qui aurait aussi pu être le sommet de sa présidence. Plus encore que son autorité, pour les mois qui lui restent avant la fin de son second mandat, c'est l'image de Ronald Reagan devant l'histoire qui risque d'en être affectée : l'homme qui se pique d'avoir remis l'Amérique sur le chemin de la grandeur se trouvant empêtré dans « l'astrologie de bonne femme », c'est, forcément, d'un effet déplorable.

Il n'est pas certain, pourtant, que ce ridicule suffise à tuer la popularité d'un Reagan qui a été bien d'autres années, moins brillantes peut-être mais sans doute plus sérieuses : même dans le petit monde de la politique et de la presse, toujours très friand des ridicules de la Maison Blanche, les réactions sont mêlées. Un peu de jubilation chez ceux qui ont toujours suspecté M. Reagan de ne pas être à la hauteur de ses fonctions, mais aussi, et parfois chez les mêmes, un certain dégoût devant le comportement de l'auteur du livre.

Le procédé qui consiste, pour se remplir les poches ou satisfaire sa soif de vengeance, à trahir la confiance de ceux qu'on était supposé servir commence à susciter une certaine neuse. Cinq ou six livres du même tonneau ont déjà été publiés par d'ex-collaborateurs de M. Reagan - mais avec le dernier en date, qui est aussi le plus déplaisant, une certaine limite semble avoir été franchie.

Après tout, les Américains ont élu deux fois Ronald Reagan - et se sont abîmés à ce point cet homme, dont les insuffisances sont bien connues mais qui, hessard ou vertu, a aussi obtenu d'indéniables résultats. C'est aussi abaisser un peu l'Amérique.

JAN KRAUZE.

Afrique

ANGOLA : la recherche d'une solution négociée

Des conversations tripartites pourraient avoir bientôt lieu à Brazzaville

Le Cap. - Aucune décision sur la date et le lieu de la réunion sur l'Angola entre les gouvernements angolais, cubain et sud-africain n'a été prise, a affirmé lundi 9 mai le ministre sud-africain des affaires étrangères. Peu auparavant, l'agence sud-africaine SIFA avait affirmé que la deuxième réunion, qui doit suivre la conférence de Londres de la semaine dernière, aurait lieu à partir de jeudi à Brazzaville. L'agence indiquait également que la délégation sud-africaine serait dirigée par M. « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères, et ajoutait que cette deuxième série d'entretiens aurait lieu sans la participation des Etats-Unis, contrairement à la réunion de Londres. Selon le porte-parole du ministère, plusieurs capitales sont actuellement envisagées comme lieu de cette deuxième rencontre, et le ministère ne s'oppose pas à ce qu'elle ait lieu à Brazzaville.

Par ailleurs, M. « Pik » Botha a affirmé devant le Parlement qu'il fallait laisser à Cuba la possibilité de retirer « avec dignité » ses troupes d'Angola, car ce retrait ouvrirait la voie à une situation tota-

lement nouvelle qui permettrait à l'Afrique du Sud de commencer le processus d'indépendance de la Namibie - sur la base d'accords déjà anciens ». Le retrait des troupes cubaines mènerait également à la fin « du face-à-face entre les deux super-puissances », a-t-il dit.

Selon le ministre, l'Union soviétique était « peut-être vexée ou, si vous voulez, un peu jalouse » de voir que les Etats-Unis paraissent prendre des initiatives « alors qu'il y a évidemment deux super-puissances en cause ».

Il a ajouté que la récente déclaration du ministre sud-africain de la défense, le général Magnus Malan, selon qui l'Afrique du Sud pourrait négocier directement avec Moscou sur l'Angola, était « totalement en harmonie avec la pensée du gouvernement ». - (AFP).

● ALGERIE : fin de la grève des pilotes. - Le trafic de la compagnie Air Algérie, paralysé depuis le 8 mai par un mouvement de grève des pilotes et des mécaniciens, a repris normalement le lundi 9 mai. Selon des sources bien informées, les

ETHIOPIE : la sécheresse au Tigré et en Erythrée

Près de 800 000 personnes hors de portée des secours

Quelque 785 000 personnes habitent les zones de sécheresse du Tigré et de l'Erythrée, au nord de l'Ethiopie, sont actuellement hors de portée des organismes distribuant l'aide d'urgence, selon une estimation de l'Office de coordination des Nations unies pour les secours d'urgence (UNDRG) diffusée lundi 9 mars à Genève.

L'UNDRG précise que, en dépit des déclarations du gouvernement d'Addis-Abeba visant à évacuer tous les étrangers travaillant pour des organismes de secours, la distribution d'aliments a pu se poursuivre durant le mois d'avril, bien qu'à un volume plus faible.

En Erythrée, vingt-sept des trente-six centres de secours sont restés accessibles et permettent de desservir une population de 900 000 personnes environ dans les zones situées autour d'Asmara, Keren et Massawa. Dans le Tigré, l'UNDRG estime que la situation est « bien plus sérieuse » : les routes ne permettant que des accès limités hors des villes.

grévistes n'ont rien obtenu de concret dans l'immédiat, mais ils ont accepté de reprendre le travail contre la promesse d'« améliorations de service ». Des solutions devraient être apportées à leurs problèmes « dans un délai de deux mois ». - (AFP).

La situation des transports de vivres est normale, hormis dans les régions de Massawa et d'Asmara, indique encore l'UNDRG. Il n'y a plus que huit avions qui continuent de faire des rotations pour les missions de ravitaillement, tous les autres ayant été bloqués à Addis-Abeba par les autorités et ayant dû quitter l'Ethiopie durant la dernière semaine d'avril.

La Croix-Rouge éthiopienne a annoncé dimanche l'accord liant au Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Dans une interview à l'agence Reuter, le président de la Croix-Rouge éthiopienne, M. Dawit Zewde, a expliqué cette décision par le refus du CICR de confier à l'Organisation nationale ses opérations de secours au Tigré et en Erythrée.

Un représentant du CICR à Addis-Abeba a indiqué que son organisation regrette l'initiative éthiopienne mais qu'elle demanderait au ministre éthiopien des affaires étrangères l'autorisation de reprendre ses activités par un autre moyen.

Le CICR conditionne - selon l'usage - la remise de nourriture et de camions à la Croix-Rouge éthiopienne dans le nord du pays à la surveillance de cette distribution par au moins trois de ses délégués. - (AFP, Reuter).



صكزامن الأصل

Antiques

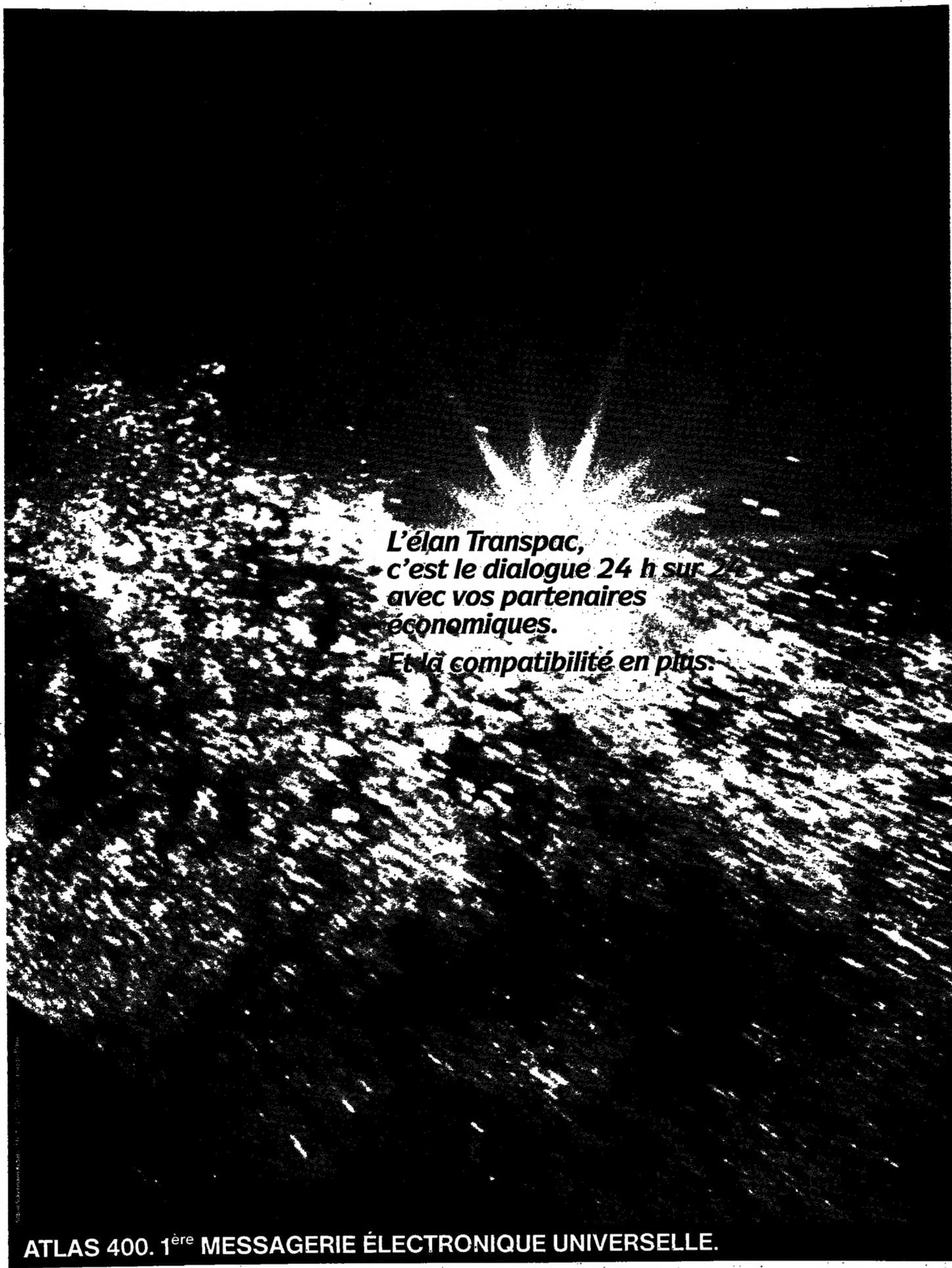
Antique
Eglise de centre-gauche

[Faded text from newspaper page]

Répl...

[Faded text from newspaper page]

CLASSES PRÉP
SCIENCE-PO
GEPEN



*L'élan Transpac,
c'est le dialogue 24 h sur 24
avec vos partenaires
économiques.
Et la compatibilité en plus.*

ATLAS 400. 1^{ère} MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE UNIVERSELLE.

24 h sur 24, 7 jours sur 7, ATLAS 400 régule la transmission de vos messages, assure leur stockage temporaire, leur diffusion, gère leur remise directe ou différée. Maintenant, vos micro-

ordinateurs, vos terminaux, télex, télétypes, minitel, télétex, dialoguent en toute compatibilité, entre eux et avec ceux de vos correspondants. ATLAS 400 convertit les codes, les formats et proto-

coles. Plus de contraintes d'horaires. Plus de frontières techniques. C'est cela, l'élan TRANSPAC.

TRANSPAC est une filiale de COGECOM (Groupe FRANCE TELECOM).

TRANSPAC. Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 Paris cedex 15. Tél.: (1) 45.38.52.11.

Prenez l'Élan Transpac.

TRANSPAC



Politique

La recomposition du paysage politique

Le débat au sein de l'UDF

M. Giscard d'Estaing prône « l'opposition constructive » M. Méhaignerie, le soutien sans participation

Depuis le soir du dimanche 8 mai, les responsables de l'UDF donnent l'impression de naviguer à vue. Dès lundi, les réunions se sont multipliées : bureaux politiques de l'UDF le matin, réunions des ministres centristes l'après-midi, bureaux politiques du PR le soir, sans compter évidemment les contacts informels et discrets avec les correspondants RPR et socialistes. Mardi matin, le CDS devait à son tour réunir son bureau politique avant la consultation attendue, l'après-midi, des groupes parlementaires UDF de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Chacun, en réalité, est aujourd'hui en position d'attente, comme suspendu au bon vouloir du président de la République. Confirmera-t-il son désir de ne point dissoudre l'Assemblée nationale ? Quel premier ministre choisira-t-il ? Quel projet celui-ci sortira-t-il de ses cartons pour « tester » la nouvelle opposition ? D'un autre côté, chacun est également attentif à regarder comment le voisin RPR va s'y prendre pour surmonter le K-O du candidat Chirac.

Pour l'heure, l'UDF se contente tant bien que mal de gérer toutes ces incertitudes. Comme c'était prévisible, dès lundi matin M. Valéry Giscard d'Estaing s'est empressé de prendre l'initiative, prouvant ainsi sa volonté de s'assurer sans tarder du leadership de l'opposition avant que MM. Barre et Chirac n'aient trouvé le temps de se référer une santé. C'est lui qui, dès le début de cette réunion du bureau politique de l'UDF, a pris la parole pour tirer les enseignements du scrutin de la veille et tenter de fixer les consignes générales. Et c'est encore lui qui s'est présenté au journal télévisé de 13 heures de TF 1 pour confirmer la position officielle de l'UDF.

A ses responsables, l'ancien président a expliqué trois choses. Premièrement qu'au sein de cette UDF « l'avenir ne pouvait être que commun » et que, dès lors, il était souhaitable qu'« il y ait un peu plus d'UDF et un peu moins de compo-

santes ». Deuxièmement qu'il fallait que « le comportement de la majorité sortante ne favorise pas la dissolution ». En troisième lieu qu'il était nécessaire de préserver l'union RPR-UDF « sous le signe du partenariat ». A la télévision, M. Giscard d'Estaing a résumé le tout en une phrase : « Nous sommes dans l'opposition, nous pratiquerons pour la première fois dans notre histoire politique une opposition constructive, sans ralliements ni renoncements. » Cette affirmation était reprise dans le communiqué officiel du bureau politique de l'UDF.

Pour autant, les choses ne sont pas aussi simples. L'intervention au bureau politique de l'ancien président n'a pas reçu de franches objections. Mais cet unanimisme de façade serait plutôt à mettre sur le compte de l'intimidation de responsables UDF qui n'osent toujours pas dire à « monsieur le Président » les choses en face.

Ce qui ne contribue évidemment pas à dissiper les malentendus. Déjà, ses vœux de « bonne chance » à M. Mitterrand avaient été diversement appréciés par ses amis. A peine cette réunion du bureau politique UDF du lundi matin était-elle terminée que M^{me} Simone Veil tentait en privé « contre cette tactique de l'édradon » prônée par M. Giscard d'Estaing. Lundi soir, M. François Léotard, gêné plus que tout autre aux entoursments expliquait à ses amis qu'il entendait bien se maintenir dans une attitude de « ferme opposition » et que, si celle-ci devait être intelligente, « il fallait commencer par l'opposition et terminer par l'intelligence ». M. Méhaignerie enfin ne manquait pas non plus de s'interroger sur le comportement de ce « Giscard qui veut toujours être là et ailleurs... » Autant de propos confirmant que l'UDF aura bien du mal à mettre bon ordre à ses états d'âme.

Pour l'heure, deux choses paraissent acquies. Il n'y aura pas, dans les rangs de l'UDF, de défections individuelles, personne ne semble vouloir donner prise aux tentatives de débauchage individuel déchaînées côté socialiste. Chacun est

aussi d'accord pour juger M. Mitterrand « à ses actes » et pour apprécier un coup par coup les projets de loi qui pourront être présentés par le prochain gouvernement, « sans prendre a priori, ainsi que le stipule le communiqué officiel UDF, la décision de censurer le gouvernement ».

Il existe cependant au sein de cette UDF deux manières d'appréhender cette délicate question. M. Léotard et ses amis libéraux, malgré les apparences, proposent un retour à une opposition franche à défaut d'être massive. Ne pas censurer d'entrée le gouvernement serait alors, pour eux, une simple opération de survie. Pour les centristes et les baristes, la motivation est différente. Au nom du CDS, M. Méhaignerie a d'ailleurs clairement situé l'enjeu en soulignant les « ambitions premières » du centre : « accélérer le redressement économique et la vitalité des entreprises, donner la priorité aux jeunes et aux chômeurs, lutter contre toute contamination des thèses extrémistes et xénophobes en assurant partout le respect des droits de l'homme ». D'un côté on se situe sur le terrain de la tactique, de l'autre sur celui d'une ambition nationale.

Les candidatures uniques

Reste l'autre problème, celui des rapports au sein de l'opposition et notamment des liens avec le RPR. M. Giscard d'Estaing plaide pour « un partenariat » avec le mouvement de M. Chirac, dans l'espoir évident de pouvoir, le moment venu, se poser en rassembleur de cette opposition resserrée. M. Léotard qui, avec M. Alain Madelin, démarche aujourd'hui beaucoup la génération quadragénaire du RPR, a confirmé lundi soir son intention de préserver coûte que coûte l'union avec le RPR, en envisageant même, en cas d'élections législatives anticipées, des candidatures uniques partout.

C'est bien sur cette question qu'entre centristes et libéraux le bât blesse et que l'UDF peut imposer. Les centristes de M. Méhaignerie

n'ont pas nécessairement l'intention d'en reprendre pour dix ans avec le RPR. Interrogé lundi soir sur RTL, M. Méhaignerie a expliqué qu'au lendemain de cette élection présidentielle, les trois familles de la droite — gaullistes, libéraux et centristes — doivent rester « alliéés mais développer leur propre identité ».

On peut dès lors supposer que si M. Giscard d'Estaing et M. Léotard tentaient, sans prétexte de la moderniser, d'arrimer plus solidement l'UDF au RPR, les centristes chercheraient à regagner leur indépendance en formant un groupe autonome à l'Assemblée nationale, avec l'idée de tenir sur l'échiquier politique le rôle du Parti libéral en Allemagne fédérale. Le projet est avancé. MM. Méhaignerie et Barre — lequel regarde tout cela attentivement — s'en sont entretenus lundi en fin d'après-midi. Cette hypothèse a aussi été longuement débattue lundi soir par les responsables du Parti républicain afin d'envisager la parade.

Si les centristes décident de franchir ce pas, out-ils conclu, en substance, cela voudra dire qu'ils ont reçu de M. Mitterrand la promesse secrète d'un retour au scrutin proportionnel, indispensable pour favoriser la pérennité d'une telle démarche. « M. Méhaignerie est décidé à jouer le centre à fond et totalement », confiait un de ses proches. Considérant pour l'heure « comme de la folie » de participer d'entrée à un gouvernement socialiste, les centristes ne rejettent du moins plus l'idée de soutien sans participation. L'hypothèse de l'arrivée de M. Rocard à Matignon est loin de les rebuter. « Au vu du septennat précédent, M. Rocard est pour nous le socialiste le plus crédible », nous confirmait M. Méhaignerie.

Enfin si, comme on peut le presser, la Nouvelle-Calédonie faisait l'objet d'un premier débat législatif à l'Assemblée nationale, ils pourraient, pense-t-il aujourd'hui, se retrouver avec les socialistes sur les mêmes considérations « humanistes ».

DANIEL CARTON.

Le modèle allemand

(Suite de la première page.)

Pour éviter la prolifération des petits partis, un seuil de 5 % a été fixé pour l'entrée au Parlement fédéral comme aux Parlements régionaux. Chaque électeur allemand dispose de deux voix, la première pour voter en faveur d'un député, la seconde pour se prononcer en faveur d'un parti.

Ce système peut paraître complexe, mais il fonctionne sans problème depuis près de quarante ans ; il a donné à la RFA une grande stabilité politique sans empêcher un des grands partis d'obtenir la majorité absolue ni à de nouvelles formations d'apparaître (les Verts en 1980) et en facilitant l'alternance entre deux grands blocs. A vrai dire, il a fallu attendre 1969 (la grande coalition CDU-SPD) et même 1972 (l'arrivée d'un social-démocrate à la chancellerie), c'est-à-dire vingt ans après la fondation de la République fédérale d'Allemagne, pour que l'alternance ait lieu.

Elle a été favorisée par deux facteurs : la rupture du SPD avec le marxisme en 1959 au fameux congrès de Bad-Godesberg et l'existence d'un petit groupe charnière, le Parti libéral (FDP), qui est le pivot de toute coalition gouvernementale. Ce dernier, en s'alliant en 1972 le SPD, essentiellement pour des raisons de politique étrangère (rapports avec l'Europe de l'Est), permit à M. Willy Brandt d'accéder à la chancellerie ; en se retournant vers la CDU-CSU, dix ans plus tard, il ramena la démocratie chrétienne au pouvoir.

Parti populaire ou parti charnière ?

Le « modèle allemand » est-il transposable en France ? Sans doute pas directement. Il ne viendrait à l'idée d'aucun homme politique allemand de penser que le pays est coupé en deux parce qu'il y a une coalition majoritaire à Bonn, qui ne regroupe guère plus d'un Allemand sur deux et qui pourtant gouverne, et une opposition. De même la question de savoir si l'opposition est « constructive » ou non ne se pose pas.

La raison tient en grande partie dans la pratique parlementaire qui accorde au Bundestag des pouvoirs beaucoup plus étendus qu'à l'Assemblée nationale et oblige les députés de tous les partis à travailler ensemble dans des commissions puissantes et omniprésentes. Elle tient aussi à la structure fédérale qui crée au niveau régional de vrais gouvernements soutenus par des coalitions

pas toujours composées sur le modèle fédéral.

Mais le « modèle allemand » offre d'inépuisables sujets de réflexion. Le côté gauche de l'éventail politique ne pose guère de problèmes : le Parti socialiste français, débarrassé de l'hypothèque communiste, a trouvé son « chemin de Bad-Godesberg » dans les dures réalités du pouvoir.

La situation est plus compliquée sur l'autre bord. Quand les dirigeants centristes pensent au « modèle allemand », qu'ont-ils exactement derrière la tête ? L'existence de deux grands partis cherchant tous les deux leur majorité au centre et capables de se succéder au pouvoir sans s'oublier ni anathème ? Ou la présence d'un parti-charnière faiseur de gouvernements comme on disait jadis faiseur de rois, faible en effectifs et en représentation parlementaire mais placé stratégiquement au lieu géographique du monde politique, ce qui lui permet selon les époques et les sujets dominants de s'allier avec l'une ou l'autre des deux grandes formations ?

Quand M. Barre lance, comme le dimanche 8 mai au soir, un appel à la création d'une « force politique solide et responsable capable de soutenir une action républicaine libérale, sociale et européenne », on ne doute pas qu'il pense à une grande formation populaire de type chrétien-démocrate susceptible d'alternar au pouvoir avec le Parti socialiste. Ce choix est tout à fait différent de celui s'imposant de l'exemple du FDP qui, au Parlement européen, fait partie du groupe libéral présidé par M^{me} Simone Veil, amènerait à la création d'un petit parti centriste ouvert à toutes les alliances, avec comme seule exclusivité le Front national et le Parti communiste.

Ces deux stratégies ont des conséquences différentes pour l'avenir de l'UDF. La première suppose sa reprise en main et son élargissement grâce au rattachement de certains membres du RPR éventuellement hostiles à un durcissement et à une radicalisation qui pourraient amener le mouvement neo-gaulliste à chasser sur les terres du Front national. L'autre implique une scission de l'UDF, la séparation des libéraux prêts à s'allier avec un RPR renouvelé, destiné à devenir la grande force conservatrice, d'avec les centristes, forces d'appoint de toutes les majorités.

Deux hypothèses

La réalisation de l'une ou de l'autre des hypothèses ne dépend pas seulement des dirigeants de la majorité parlementaire. La décision que M. Mitterrand prendra dans les prochains jours au sujet de la dissolution, l'éventuelle réforme du mode de scrutin pour « insuffler » dans le système majoritaire une dose de proportionnelle comme disaient déjà les socialistes en 1985, à l'allemande ou à la Giscard (1), peuvent aussi jouer un rôle dans cette évolution.

Dans la première hypothèse, le déplacement de la coupe entre la gauche et la droite ne pourrait guère passer que par la constitution d'une de ces grandes coalitions qui permettent souvent de gérer les mutations douloureuses ou de traverser les périodes de crise, mais qui sont par nature éphémères. Dans la seconde, un petit parti hérite d'un rôle disproportionné par rapport à son importance politique réelle, mais il tempère les ardeurs de ses grands alliés, qu'ils soient de droite ou de gauche, et freine leurs tentatives hégémoniques. Le risque de la « magouille » politicienne est évité si ce petit parti-charnière annonce clairement avant chaque échéance électorale décisive avec quel grand parti il s'appuie à faire alliance ; quant au jeu de bascule, il est limité dans le système français, par l'existence d'un président de la République élu au suffrage universel qui prive les partis politiques des délicies des combinaisons chères aux Républiques passées.

Pendant près de trente ans, la France était coupée en quatre : la gauche abritait un Parti communiste et un Parti socialiste ; la droite une formation libérale et un parti qui se voulait héritier du gaullisme. L'arrivée au pouvoir d'un président socialiste, le déclin du PCF, la collaboration, l'émergence du Front national et la réélection de M. Mitterrand amènent une redistribution des cartes qui, sans restaurer le troisième force de la IV^e République, pourrait inaugurer une manière plus civilisée de vivre la démocratie.

DANIEL VERNET.

(1) Le système de M. Valéry Giscard d'Estaing consistait à faire élire les députés des départements les moins peuplés au scrutin majoritaire et ceux des départements les plus peuplés à la représentation proportionnelle.

POINT DE VUE

Les quatre conditions du rassemblement

par Bernard Stasi
premier vice-président du CDS

L'ÉLECTION présidentielle est accomplie. La majorité s'y était engagée avec deux candidats exprimant les sensibilités et les forces qui la composent. Dans la logique du scrutin, ils avaient conclu un pacte de désistement et de soutien mutuels. Il a été respecté.

Aujourd'hui commence une étape nouvelle de l'histoire politique française. Elle place le centre au cœur de notre espace politique national.

Cette situation n'est pas le résultat d'une habile stratégie de candidat victorieux. Elle procède de trois données fondamentales dont on pouvait, depuis longtemps, pressentir d'instinct l'importance croissante : la nécessité de dépasser l'antagonisme largement archaïque entre la droite et la gauche, qui, inévitablement, place chaque camp sous la dictature idéologique de ses extrémistes ; l'exigence de concilier la vitalité d'une société civile dynamique avec le rôle d'un État impartial, juste et pondérateur ; l'impératif, pour la France, de participer activement à l'accélération de la construction européenne afin de pouvoir s'épanouir dans une Europe unifiée.

Le dépassement de l'affrontement droite-gauche tout d'abord.

En 1981, M. Mitterrand est entré à l'Élysée prisonnier des analyses et des exigences d'une gauche placée sous influence communiste, et lésée d'un catalogue de cent dix propositions, version à peine adoucie d'un programme commun défunct. Ses capacités manœuvrières lui ont certes permis de marginaliser le PC. Mais la France n'a pas encore tout à fait fini de payer le coût économique de cette lutte électorale. Lors des élections législatives de 1986, le président a été sanctionné pour le préjudice que nous avons subi en termes de compétitivité et d'emploi.

En 1988, voici la droite tentée de s'abandonner, à son tour, à la pression de ses extrémistes.

En quelques semaines, une sorte de gagnère s'est propagée dans une partie de la majorité de 1986. Elle a recueilli, en un discours violent, les peurs, les haines et les refus de clientèles idéologiques : des exclus qui rêvent d'une possible réinsertion par l'exclusion d'autre exclus, des privilégiés pour qui la négation du mouvement apparaît comme la garantie la plus sûre de leurs privilèges, des frileux qui désamalgament la nostalgie d'un passé mythique leur peur de l'avenir.

La grande diversité de ces inquiétudes et des ses pharos nous aient s'entremêlent au sein d'une idéologie simpliste et s'expriment à travers un discours brutal, prive le Front national d'une quelconque capacité à gouverner. Mais elle lui permet d'agir tout autant par corrosion de valeurs que par conquête de suffrages.

Le résultat de l'élection présidentielle sanctionne une sorte de scission à l'intimidation que ce parti a fait passer sur le débat public. La gauche socialiste a fait payer cher à la France son alliance avec le PC et ses concessions aux thèses de son parti de l'union de la gauche. Il appartient au centre d'épargner à notre pays les conséquences redoutables, pour la qualité de notre démocratie, pour la santé de notre société, pour l'image de la France dans le monde, d'une attitude complaisante à l'égard du Front national.

Conversion intellectuelle

La réconciliation entre l'État et la société, ensuite.

C'est l'État qui, à travers les siècles, a construit la nation française. Ce mérite éminent lui a donné une légitimité plus forte qu'ailleurs et, pendant longtemps, l'a mis en position d'étouffer la société. Nos inclinations monarchiques comme nos traditions centralisatrices en témoignent.

Les institutions de la IV^e République et les « trêves glorieuses » ont contribué à renforcer cette tendance stativique, l'affirmation d'un pouvoir fort se trouvant en effet favorisée dans un contexte propice au développement d'un État « providentiel ».

C'est la crise, en tout cas, qui a réhabilité la société civile, en contraignant à puiser dans ses réserves d'initiatives et à réveiller son esprit d'entreprise. Elle a rappelé l'indompté, mais longtemps oublié et pas seulement par la gauche, que la répartition des richesses, qui incombe au politique, doit être présidée de leur création, qui est le fait de la société civile.

La France doit se mobiliser

Cette conversion intellectuelle, nous l'avons opérée avec les mêmes succès que nous soumettions aux anciennes habitudes de pensée. Et la droite technocratique, après avoir, en 1981, passé le relais à la gauche déglacée, a cherché sa revanche, en 1986, dans un libéralisme débridé — davantage, en vérité, dans l'encouragement à la réalité, dans le soutien tout spontanéisme social et incriminant tout volontarisme politique.

Cette succession d'exès dans le dogme a contrarié la coexistence harmonieuse d'une société libre, dynamique et créative avec un État modeste mais régulateur, impartial et équilibré.

Il en est résulté pendant longtemps un défaut de liberté économique. L'exaltation excessive de celle-ci a été ressentie, par la suite, comme une insuffisante attention à la nécessaire solidarité sociale. L'extrême droite s'est nourrie de ce cumul d'erreurs. Le centre a pour vocation de trouver la nécessaire équation entre la société et l'État.

Le marché accéléré vers l'Europe, enfin.

L'ambition européenne appartient au patrimoine historique du centre. Mais, au fil des ans, d'autres forces

politiques y ont adhéré et l'ont servi. Du traité de Rome à l'Acte unique, de solides jalons ont été posés. Ils ont permis de sortir de l'enlisement technocratique, d'amorcer un processus d'expression démocratique, de mobiliser des dynamismes économiques.

Il reste à réussir le marché unique et à affirmer une nation européenne dans un contexte mondial d'insécurité croissante.

Pour ce double enjeu, la France doit se mobiliser. S'il est vrai que l'évocation fréquentée, pendant la campagne présidentielle, des risques que comportait l'ouverture des frontières à l'intérieur de la Communauté a pu inquiéter, il faut désormais expliquer que cette perspective tout autant qu'un choc redoutable peut être une chance pour notre pays. Et faire comprendre aussi qu'il ne s'agit pas seulement de faire gagner la France dans le jeu européen, mais également de faire gagner l'Europe dans le monde.

Dans le vécu spirituel de notre époque, parmi les décombres des idéologies affrontées, face à l'atomisation de la société, l'Europe — une Europe non pas repliée sur elle-même, mais ouverte au monde et, en particulier, aux pays pauvres — constitue le seul grand projet susceptible de mobiliser les efforts de la nation et de polariser les élans généraux de la jeunesse.

La tradition humaniste du centre lui donne une vocation particulière pour porter ce projet et lui donner une autre dimension que celle d'un défi économique.

Un triple impératif

En définitive, la campagne présidentielle aura donc imposé ce triple impératif de modernisation politique, de réconciliation entre l'État et la société, d'ambition européenne.

Pourquoi le centre, qui portait cela depuis longtemps, dans ses valeurs et dans sa vocation, n'a-t-il pas fait passer son message avec suffisamment de force ?

دكتوراه من الأهل

Politique

après la réélection de M. François Mitterrand

L'échec de son candidat ébranle le RPR

M. Jacques Chirac, qui, le lundi matin 9 mai, avait demandé un entretien à Mitterrand, devait être reçu à l'Élysée par le président de la République le mardi à 15 h 30. Le premier ministre devait alors remettre sa démission et, si le chef de l'État le souhaitait, abandonner, aussitôt, ses fonctions, tandis que les membres du gouvernement expédiaient les affaires courantes jusqu'à la nomination de leurs successeurs.

Après la passation des pouvoirs au nouveau premier ministre, M. Chirac prendra quelques jours de repos, sans doute hors de la métropole. Lundi, le chef du gouvernement a déjeuné en tête-à-tête avec M. Édouard Balladur, et ils ont été rejoints, à la fin du repas, par M. Charles Pasqua. En fin de matinée, il avait reçu, à l'hôtel Matignon, l'ensemble des ministres membres du RPR et, tout au long de la journée, il a eu des entretiens avec chacun de ses collaborateurs.

Mardi, M. Chirac devait se rendre devant le bureau du groupe RPR de l'Assemblée nationale, recevoir à l'hôtel Matignon l'ensemble des membres du gouvernement, puis présider le dernier déjeuner du comité de liaison de la majorité. Dès lundi, les documents et objets personnels de M. Chirac et de ses collaborateurs avaient été démantés.

Un questionnaire aux militants

Du côté du mouvement que M. Chirac avait fondé le 5 décembre 1976, aucune réunion d'instances nationales n'est formellement prévue, hormis celle du groupe parlementaire, mardi. M. Jacques Tonbou, secrétaire général, a adressé, lundi, aux cadres départementaux et aux élus une lettre qui commençait par la célèbre formule de l'appel du 18 juin du général de Gaulle : « La France a perdu une bataille, mais elle n'a pas perdu la guerre. » Il poursuit : « M. Mitterrand a été élu dans un faux débat sur de fausses questions. Nous disposons d'une

base solide, de convictions fortes, d'un bilan positif et de propositions ambitieuses. Nous sommes, désormais, l'opposition, une opposition résolue et sans complaisance. Nous préparons, nous engageons la marche vers de futures victoires. Ce matin, nous avons repris le combat.

suggestions pour l'action du mouvement.

Les réponses à ce questionnaire — si elles sont sincères — seront, sans aucun doute, intéressantes. Le RPR, au moins autant que les autres formations de la coalition gouvernementale, a été secoué profondément

M. Chirac envisage son retour à l'Assemblée nationale

La loi électorale qui avait institué la représentation proportionnelle, en 1985, avait mis fin, ipso facto, au système qui prévoyait le remplacement des députés arrêtés au gouvernement par un suppléant élu en même temps qu'eux. Lors de leur sortie du gouvernement, les anciens ministres pouvaient, alors, demander à leur suppléant de donner sa démission, ce qui provoquait l'organisation d'une élection partielle, à l'occasion de laquelle ils pouvaient tenter de retrouver leurs sièges à l'Assemblée nationale.

Le scrutin proportionnel étant un scrutin de liste départementale, les sièges vacants sont pourvus par les suivants de liste non élus lors des élections générales. En cas d'épuisement de la liste, une élection partielle est organisée au scrutin uninominal majoritaire à deux tours dans le cadre du département. C'est ce

Nous serons gagnants à deux conditions impératives : rester sans nous mêmes et renforcer l'union de la majorité pour rassembler largement les Français. M. Tonbou annonce que le comité central sera convoqué dès que le nouveau gouvernement aura fait connaître ses intentions. Enfin, il demande aux destinataires de la lettre de lui communiquer leurs analyses du scrutin et leurs

qui pourrait être fait en Corrèze si, l'Assemblée nationale n'étant pas dissoute, M. Jacques Chirac, pour retrouver son siège de député, demandait au titulaire actuel de celui-ci, M. Jean-Pierre Bechter, de donner sa démission. Il faudrait que les deux suivants de liste, promus successivement à ce siège, fassent de même. Il s'agit de M^{me} Annie Lhéritier, collaboratrice de M. Chirac, et de M. Jacques Labrousse, qui appartient au Parti républicain.

Pour retrouver son siège au Sénat, M. Charles Pasqua, premier candidat non élu sur la liste du RPR dans les Hauts-de-Seine, en septembre 1986, pourrait demander à M. Emile Tricon, maire de Bois-Colombes, de donner sa démission. L'ancien président du groupe RPR du Sénat deviendrait aussitôt titulaire du siège ainsi rendu vacant.

par les scores recueillis, aux deux tours de scrutin, par son président. La déception des militants est d'autant plus grande que leur engagement avait été total et que leur espoir était allé grandissant. Le succès des réunions publiques de M. Chirac leur est largement dû. Le risque — que n'ignore pas M. Tonbou — est qu'un certain découragement ne les pousse à déserter, qui accentuerait l'hémorragie dont le

RPR a déjà souffert, à plusieurs reprises, au bénéfice, tour à tour, de M. Barro et de M. Le Pen.

Plusieurs parlementaires présents à Paris lundi ne cachaient pas leur amertume et, sans charité aucune, ils instruisaient, déjà, le procès de leurs dirigeants. Ne ménageant pas leurs critiques à M. Tonbou ni leurs reproches à M. Chirac, ils visaient, à la fois, l'organisation et l'animation du RPR, la conduite de l'action gouvernementale et le comportement politique du premier ministre. Mais d'autres, comme M. Balladur et même M. Pasqua, étaient également mis en cause. Les aptitudes de chacun étaient, parfois, jugées avec sévérité.

Les élus et les cadres se plaignent souvent de ne pas être assez entendus par les dirigeants suprêmes du RPR. Il est vrai que ce parti ne possède pas de structures statutaires qui permettent à la base de s'exprimer totalement et longuement, et aux représentants de cette dernière de définir des orientations en fonction de cet écho.

Conçu, lors de sa fondation, comme une machine électorale destinée à conduire son chef à l'Élysée, le Rassemblement n'est peut-être pas tout à fait adapté à la sociologie politique du pays et aux attentes des militants. Ceux-ci reprochent du sommet la définition d'une ligne politique et l'exposé d'arguments qu'ils sont chargés de diffuser autour d'eux, sans qu'ils soient invités à les élaborer ni à les contester.

Les mouvements fondés par de Gaulle, comme le RPF en 1947, inspirés par lui, comme l'UNR en 1958, ou par ses disciples, comme l'UDR et le RPR, ont connu le succès populaire, mais, au bout de quarante ans, cette conception d'un parti de masse mérite, sans doute, d'être revue et corrigée ou, tout au moins, discutée. Voilà une tâche à laquelle M. Chirac pourrait consacrer ses réflexions maintenant que des lois relatives lui sont imposées.

ANDRÉ PASSERON.

Le président choisit un premier ministre symbolisant sa politique d'ouverture

(Suite de la première page.)

Déjà M. Fabius s'apprête à prendre la relève. Il a commencé à constituer son équipe en contactant ceux dont il souhaite faire ses secrétaires nationaux.

D'autre part, M. Joxe espère rester à la tête du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Entre M. Fabius, d'un côté, et M. Joxe, de l'autre, M. Rocard risquerait de ressembler à un Jacques Chaban-Delmas qui, en 1969, premier ministre de Georges Pompidou, n'avait jamais réussi à faire passer ses idées généreuses tant elles étaient combattues dans son propre parti, parmi les parlementaires issus des élections de la peur de juin 1968 et jusqu'à l'Élysée.

Il est vrai, pourtant, qu'un tandem Rocard à Matignon — Fabius au PS correspondrait dans l'opinion — malgré les relations d'hostilité et d'ambitions inconciliables existant entre les deux hommes — à une image d'ouverture de nature à satisfaire les objectifs du président de la République. M. Mitterrand a expliqué à plusieurs reprises que cette fameuse « ouverture » politique n'est pas affaire d'arithmétique parlementaire ni de débauchage. La formation du nouveau gouvernement devrait en être le signe, M. Mitterrand pense surtout, selon un interview accordé au magazine américain Time, « à des personnalités représentatives du monde scientifique, de l'économie, de la fonction publique, du monde associatif, bref des gens responsables mais différents des socialistes ».

Le nouveau premier ministre, a souvent indiqué M. Mitterrand, devra effectuer un tour d'horizon politique afin de savoir dans quelle mesure il aura les moyens de gouverner, avec la majorité parlementaire actuelle, sur la base d'un programme inspiré des options sur lesquelles M. Mitterrand a mené sa campagne présidentielle. A priori, on voit mal comment la nouvelle équipe pourrait mener cette tâche à bien puisque le groupe socialiste à

l'Assemblée ne compte que 215 membres, alors que la majorité absolue se situe à 289 voix. Or, l'UDF n'ovisionne pas d'aller au-delà d'une « opposition constructive », selon les termes utilisés par M. Valéry Giscard d'Estaing. Cette attitude, attendue, plaide pour une dissolution rapide. Il est un peu difficile que l'opposition devienne une « opposition constructive ». Cette question devra être clarifiée dans les jours et les semaines qui viennent », a remarqué, lundi, M. Jospin.

Certes, les centristes, derrière M. Barro, n'imagine pas de se soumettre pieds et poings liés au RPR qui a été, au moins autant qu'eux, défait dans la campagne présidentielle. Ils envisagent de créer leur propre groupe parlementaire à l'Assemblée nationale. Mais il faut remarquer qu'à chaque échéance importante ils expriment de semblables velléités. Dans l'immédiat, compte tenu de leurs effectifs, ils n'apportent pas, de toute façon, l'appui nécessaire à la formation de majorités d'idées. De surcroît, le nouveau gouvernement serait totalement dépendant de leur comportement, de leur bonne ou mauvaise volonté. Dans ces conditions, il reviendrait à M. Rocard d'incarner, à lui seul, le rassemblement promis par le chef de l'État.

J.-Y. L.

● M. MITTERRAND : l'élargissement n'est pas une arithmétique parlementaire. — Dans une interview publiée par le magazine américain Time, M. Mitterrand déclare : « Quand je parle d'élargir, je ne raisonne pas sous forme d'arithmétique parlementaire. Non, je pense surtout à des personnalités représentatives du monde scientifique, de l'économie, de la fonction publique, du monde associatif ; bref, des gens responsables mais différents des socialistes. » Il ajoute : « Aujourd'hui, on ne constate pas de véritable mouvement de la droite à la gauche, ou vice versa. Il faudra du temps avant que les choses changent. »

Ancien membre du bureau politique du PCF

M. Claude Poperen appelle les communistes à une prise de conscience

Le résultat obtenu par M. André Lajoinie le 24 avril, à l'occasion du premier tour de l'élection présidentielle — 6,76 % des suffrages exprimés et 5,39 % des électeurs inscrits — provoque quelques interrogations chez certains dirigeants communistes. Selon le secrétaire général du PCF, M. Georges Marchais, le score du candidat du parti, qui « n'est pas satisfaisant », s'explique par la persistance d'une abstention populaire et d'un phénomène de « vote utile » en faveur de M. François Mitterrand. La direction du parti rejette catégoriquement la thèse selon laquelle M. Jean-Marie Le Pen puiserait une part non négligeable de ses voix dans un électorat anciennement acquis au PCF. L'équipe de M. Marchais s'en tient au « glissement à droite » de la société, une théorisation du recul électoral communiste plus particu-

lièrement développée depuis les élections législatives de 1986, où le PCF avait obtenu 9,78 % des voix.

La lettre de M. Claude Poperen — ancien membre du bureau politique, il avait donné sa démission de cette instance en janvier 1987, en même temps que M. Marcel Rigout quittait volontairement le comité central, — dont nous publions de larges extraits, est entre les mains des dirigeants du parti depuis ses deux premiers jours de mai. Elle est datée du 2 mai et n'a pas fait l'objet, contrairement au souhait insistant de son auteur, d'une publication dans les colonnes de l'Humanité jusqu'à ce jour.

O. B.

M. Claude Poperen écrit notamment :

Le score du PCF à l'élection présidentielle exprime la gravité de la situation qu'il connaît. Malgré l'engagement de dizaines de milliers de communistes, une campagne courageuse de notre candidat, l'adoption d'un programme de justice, de liberté et de paix par le vingt-sixième congrès, nous connaissons un nouveau recul.

La situation en 1988 est différente de 1981 : il y a une « expérience » de septennat socialiste, le PS et François Mitterrand ont affirmé leur volonté de gouverner avec une partie de la droite ; le terrain qu'a ainsi le mouvement est vaste. Il y a un développement des luttes et une meilleure image du socialisme existant dans le monde.

Le recul de notre parti, reculant le plus bas score de toute son histoire, s'accompagne d'une montée inquiétante de Le Pen, d'un courant fascisant, développant le racisme et la haine. La grande bourgeoisie est parvenue à son objectif de marginalisation du Parti communiste. (...)

Quels que soient les liens nouveaux tissés avec une partie de la population, quels que soient les résultats possibles lors d'autres élections, il faudra beaucoup de temps pour refaire le terrain perdu, beaucoup travailler et réfléchir pour redevenir une formation politique capable de jouer un rôle positif dans l'évolution de la société et pour l'avenir du pays. (...)

Le redressement du PCF doit se faire de l'intérieur, à condition que s'engagent réflexions et discussions sur les causes persistantes de nos reculs et les moyens d'y remédier. Il existe un large accord entre les communistes sur plusieurs points essentiels. Nous voulons une organisation capable :

— d'assumer le choix fondamental du congrès de Tours dans les conditions d'aujourd'hui. Les grandes avancées du mouvement populaire ont toujours résulté d'une démarche allant de la lutte de classe avec la capacité de large rassemblement, à gauche et au-delà ;

— de répondre aux problèmes de notre temps, le socialisme et la paix, en impulsant une nouvelle conscience de classe, qui prenne en compte les mutations du monde ouvrier, l'ouverture de l'économie et l'exigence croissante d'individualité ;

— d'impulser largement les mouvements sociaux en leur offrant des perspectives crédibles et mobilisatrices, tout en respectant l'autonomie de leurs acteurs et, en premier lieu, des organisations syndicales ;

— de centraliser les expériences et les aspirations des différentes composantes du mouvement social dans un véritable débat d'idées où chacun participe à ce travail d'élaboration politique. Ce fonctionnement nouveau n'est autre qu'un cen-

traisme démocratique digne de ce nom.

C'est l'affaire de tous les communistes. Que chacun s'exprime dans le parti et sa presse, fasse connaître son opinion, s'engage !

C'est l'intérêt du parti pour notre peuple et son pays qui prime. Nul n'est le monopole de la vérité. Ce n'est ni l'heure de l'exclusivité ou de l'anathème à l'égard de ceux qui s'expriment dans cet esprit ni l'heure de nouveaux départs discrets pour ceux qui ne veulent, ou n'osent rien dire. Il faut en finir avec les discours incantatoires, les répétitions de certitudes démenties par la vie (!), l'absence d'analyse. Nous avons besoin de la réflexion et de l'intelligence de tous dans cette discussion collective, sans abandonner le terrain de la lutte (...).

[En dehors d'un texte critique publié dans le cadre de la tribune de discussion préparatoire au vingt-sixième congrès, en décembre dernier (le Monde du 17 octobre), M. Claude Poperen ne s'est jamais exprimé publiquement depuis son départ du « gouvernement » du PCF. Homme de la fidélité éclairée, il vœu le silence pour exhorter chaque communiste à faire « connaître son opinion ». Unaniment présenté comme un ancien dirigeant discret et réservé, n'ayant jamais privilégié son action politique personnelle, il traduit l'indéfectible dévouement d'un frange des cadres du parti, un refus du déclin du PCF et de l'absence d'analyse crédible de la direction, une volonté d'en appeler à la base.]

(1) Georges Marchais, dans l'Humanité du 2 septembre 1987 : « A l'arrivée, André Lajoinie sera loin devant Le Pen. C'est sûr. »

Petite et Géniale.

Psion Organiseur II La petite machine géniale

C'est un répertoire électronique

Il permet de stocker adresses, numéros de téléphone, notes, prix, etc. Il les retrouve instantanément et facilement (tapez "Jones" et il retrouvera l'achatskovsky par exemple).

C'est un agenda

Il enregistre les rendez-vous. Il s'allume automatiquement dès l'approche d'un rendez-vous en émettant un bip sonore et en affichant qui, quand et où. Très pratique pour ceux qui ont mille et une choses à faire dans la journée.

C'est une horloge et un calendrier

Il affiche jour, mois, année, heure, minute, seconde. Il dispose de 8 alarmes qui peuvent être programmées pour sonner toutes les semaines, tous les jours ou toutes les heures. Avec lui, vous n'oubliez plus jamais rien.

C'est une calculatrice

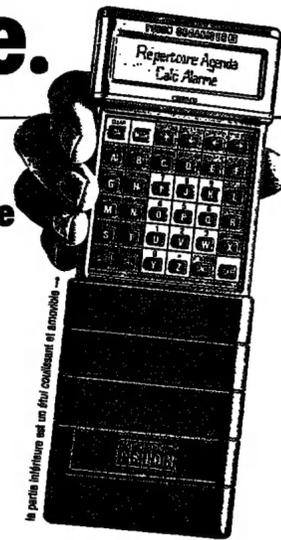
Précision à 12 chiffres. 10 mémoires. Fonctions financières et scientifiques. Vous pouvez même créer vos propres fonctions, pour gagner du temps.

C'est programmable

Vous disposez d'un langage, type BASIC (if, do, goto, len, mid, etc., plus de 50 fonctions au total). Vous stockez vos programmes en mémoire centrale ou sur les mémoires amovibles optionnelles.

C'est petit (mais c'est génial)

A l'aide de ses mémoires amovibles optionnelles, il peut stocker jusqu'à 5000 adresses par exemple. Et le tout tient dans la poche.



Offrez-vous un Organiseur II. Il ne coûte que 1174 F TTC* (990 F HT), manuel et messages en français, garanti un an. Il est en vente dans les magasins FNAC, DURIEZ, la Règle à Calcul et dans d'autres magasins (liste ci-dessous). Pour le nom de votre point de vente le plus proche, appelez Aware au 45.23.21.12.

Aware

Tél. (1) 45.23.21.12. Prix du modèle C.M. Aware est une marque déposée.

Points de vente agréés : ...

essentielle
à quarante ans,
la Troisième Force

(1) 42 85 85 85 EN 25 ANS CE NUMERO A SONNE 4.697.933 FOIS.

En 25 ans, Europ Assistance a rapatrié 5.197 personnes en avion sanitaire spécial. 

Transporté 11.657 personnes malades ou blessées en avion de ligne.

Envoyé 24.255 médecins et infirmiers

37.408 ambulances

11.918 chauffeurs et hôtesses.

Dépanné ou remorqué 765.817 voitures.

Expédié 41.495 pièces détachées,

dont 892 moteurs complets

5.264 cardans

1 archet de violon

612 pare-chocs

28 roues de vélo

1 mât de bateau de 27 mètres.

Fait parvenir 2.325 jeux de clés

et 184 paires de lunettes dont 3 au Brésil.

Débranché 3 cafetières électriques

et 6 fers à repasser.

Fait réparer une flûte traversière.

dans le monde entier



europ assistance

POUR PROTEGER VOTRE BONHEUR

EUROP ASSISTANCE DANS LES BANQUES, ASSURANCES, AGENCES DE VOYAGES, CAISSES D'ÉPARGNE ÉCUREUIL.

SCULPTORS E. 4382



Politique

Les réactions à l'étranger après l'élection de M. Mitterrand

WASHINGTON : une période de « grande incertitude »

WASHINGTON de notre correspondant

Un coup de téléphone de M. Reagan pour féliciter l'heureux élu, au dix minutes de conversation « chaleureuse et optimiste » et, de la part du porte-parole du département d'Etat, une déclaration parfaitement classique (« nous félicitons le président Mitterrand pour sa réélection, nous comptons que les relations entre la France et les Etats-Unis continueront à être excellentes ») : comme le veut la tradition, les responsables américains se sont bien gardés, lundi 9 mai, d'exprimer autre chose qu'une réaction de pure forme au lendemain de l'élection présidentielle française.

Certes, M. Reagan a, selon la Maison Blanche, noté avec satisfaction, au cours de son entretien avec M. Mitterrand, que les relations bilatérales avaient progressé pendant que lui-même et le président français se trouvaient au pouvoir. Mais il n'y a rien là qui aille bien au-delà des amabilités normales en pareilles circonstances.

De son côté, la presse américaine salme comme il se doit la performance de M. Mitterrand, évoquant le talent politique dont il a su faire preuve tout au long d'une carrière politique oscillante qui a couvert toute l'histoire de l'après-guerre en France, comme l'écrit le *Washington Post*. Les principaux quotidiens américains s'accordent aussi à estimer que la réélection de M. Mitterrand ne devrait logiquement entraîner aucun changement majeur dans une politique étrangère française désormais bien connue et acceptée de ce côté de l'Atlantique.

Mais les journaux s'intéressent surtout aux conséquences du vote sur le plan intérieur français, et à peu près tous considèrent que la réélection de M. Mitterrand ouvre une période de « grande incertitude », ne serait-ce que parce que le président français ne dispose pas d'une majorité (parlementaire) et n'a pas vraiment dévolé ses intentions.

Autre constat largement partagé : la netteté de l'échec subi par M. Chirac, et à travers lui par le mouvement gaulliste. Ironie comme à son habitude, le *Wall Street Journal* avait prévu à l'avance cet échec : « En deux ans, M. Chirac a diminué l'impopularité du régime, réduit le déficit budgétaire et commencé à réduire le chômage (...) et sa récompense probable sera d'être renvoyé dans l'opposition. » Mais la presse américaine (qui n'avait guère apprécié l'affaire de la libération des otages français

du Liban) souligne surtout un autre paradoxe : M. Chirac a semblé, aux yeux des Français, représenter plutôt l'« aventure », alors que M. Mitterrand était parvenu au cours de sa campagne à incarner « la prudence et la légitimité », comme l'écrit le *New York Times*.

Ce sont les résultats du premier tour qui ont, dans la presse américaine, donné lieu aux analyses les plus intéressantes — naturellement consacrées au phénomène Le Pen. Des analyses fort pessimistes, qu'elles soient exprimées — entre autres — par le conservateur *Wall Street Journal* ou par le libéral *Washington Post*. Le quotidien des milieux d'affaires a ainsi commenté avec une grande acuité la vision lepéniste d'une immigration coupable de tous les maux, et, fidèle à son credo libéral, estimé au contraire que l'afflux d'étrangers est une chance et un signe de bonne santé économique pour un pays. Mais le journal de *Wall Street* regrette qu'à peu près personne en France ne semble défendre ce point de vue : « La décevante vérité est que, lorsqu'on en vient à la question philosophique centrale concernant l'immigration, les différences entre M. Le Pen et les autres sont difficiles à discerner ».

Mais c'est sans doute Jim Hoagland, éditorialiste parisien du *Washington Post*, qui, peu après le premier tour, avait donné de la situation politique française l'image la plus déprimante : « Trente ans après que Charles de Gaulle eut rendu à la France un rôle dans les affaires du monde, cette nation est en train de s'effacer (...). Son énergie et son attention sont absorbées par une politique intérieure confuse. » Selon le commentateur du *Post*, la campagne électorale a illustré « avec une clarté embourbante cette réduction des ambitions et des capacités françaises », tandis que de nombreux électeurs se sont tournés vers M. Mitterrand « précisément parce que c'est lui qui promet de changer le moins la société ».

Selon Jim Hoagland, encore, une lourde tâche attend le président français : « Maintenant que la disparition du gaullisme en tant que force politique dominante a laissé la voie libre à la droite radicale, M. Mitterrand va devoir forger un nouvel ordre politique capable de [la] contenir (...) C'est là un programme intérieur ambitieux et urgent », mais il va « presque certainement occulter tout rôle international majeur pour la France ».

JAN KRAUZE.

Parallèlement aux nombreux messages de félicitations adressés à M. Mitterrand, celui de M. Gorbatchev exprime le vœu que le développement du dialogue franco-soviétique, « en cette période importante », joue « un rôle positif pour avancer dans le domaine du désarmement, la construction de la maison européenne commune, le règlement des conflits régionaux, le renforcement de la confiance et l'amélioration du climat international ».

Au Proche-Orient, la plupart des capitales arabes ont exprimé leur satisfaction, tandis que le président de l'Etat hébreu, M. Herzog, assurait, dans son message à M. Mitterrand, que celui-ci « a su démontrer son amitié fidèle à l'Etat d'Israël et au peuple juif ». Aucune réaction officielle n'a été enregistrée à Téhéran.

TOKYO : crainte d'une « poussée protectionniste »

TOKYO de notre correspondant

Dans ses commentaires, la presse japonaise souligne les problèmes auxquels sera confronté le chef de l'Etat français au cours de son second mandat en particulier, le redressement économique et politique de la France. « On attend de M. Mitterrand qu'il redonne à la France sa place dans la concertation internationale », écrit le quotidien économique *Nihon Keizai*. La question fondamentale est désormais de savoir si M. Mitterrand sera capable de faire revivre la France et de lui redonner sa force », conclut, quant à lui, le *Yomiuri* dans un éditorial.

Mais les commentateurs japonais replacent surtout les élections fran-

çaises dans la perspective de l'intégration économique européenne en 1992. Une évolution qui les préoccupe car ils craignent, comme le souligne le *Yomiuri*, qu'elle ne se traduise par un renforcement des tendances protectionnistes.

Or la situation économique de la France sera un facteur déterminant de l'orientation que prendra la CEE, estime ce quotidien. « L'économie française nous préoccupe, écrit-il, car la poussée protectionniste est en France plus forte qu'ailleurs en Europe ».

Il y a quelques jours, l'*Asahi* relevait une petite phrase prononcée par M. Mitterrand au cours de sa campagne : « Les enfants français ne doivent pas grandir entourés de produits japonais et américains ».

Ph. P.

Tous les vœux de l'Afrique

Dès lundi de nombreux chefs d'Etat africains avaient adressé de chaleureux messages de félicitations à M. Mitterrand. Le président Houphouët-Boigny écrit notamment que « cette réélection nous laisse espérer un renforcement significatif de la coopération amicale et confiante qui n'a jamais cessé d'exister entre les peuples français et ivoiriens ». Un certain froid avait régné entre l'Elysée et le doyen des présidents d'Afrique noire au début du premier septennat en raison de critiques de la presse socialiste à l'égard du régime ivoirien.

Le président Habiné Habré a été l'un des premiers à adresser ses vœux de « plein succès » à M. Mitterrand : « Je ne doute pas, lui a-t-il dit, que vous conti-

nuez à accorder une attention particulière à la coopération entre la France et le Tchad. » Ami connu de M. Chirac, le colonel Denis Sassou Nguesso a affirmé l'attachement du Congo à la sauvegarde des relations traditionnelles d'amitié et de coopération avec la France.

Le président Diouf a salué « le geste historique du peuple français » et le quotidien progouvernemental le *Soleil* consacre trois pages à l'événement. La victoire du candidat socialiste, écrit l'éditorialiste du journal, apporte « un éclaircissement à ceux qui (...) ont failli faire croire que la majorité des Français partageait les idées que défendent si ostensiblement les lepénistes ».

ROME : bonne chance au « roi François »

ROME de notre correspondant

La satisfaction est le sentiment le plus répandu en Italie pour la victoire de M. Mitterrand. Les leaders des principaux partis lui ont d'ailleurs fait parvenir leurs félicitations le lundi 9 mai.

En réalité, M. Mitterrand avait ici moins été choisi que n'avait d'emblée été écarté M. Chirac. Il s'agit, en effet, autour du candidat de la droite la même suspicion que naguère autour du général de Gaulle : celle de défendre une France par trop éprise de sa « grandeur » (en français dans le texte), symbolisée par sa « force de frappe », et, partant, réputée fondamentalement réticente à la construction de l'Europe. Rien n'a entamé cette perception italienne des choses, ni la conversion de M. Chirac à la grande patrie des Douze ni les pas effectués par M. Mitterrand vers l'approfondissement du « couple franco-allemand » ici hommi au plus haut point.

« Vive donc la douce France », comme titre l'influent *la Repubblica*, mardi 10 mai, et bonne chance au « roi François », comme le dénomme deux quotidiens conservateurs, *Il Tempo* de Rome et *Il Giornale* de Milan. Du roi, M. Mitterrand n'a-t-il pas le ton « au-dessus de la mêlée » et le comportement politique « olympien et quasi-aitien » (*Il Tempo*) et surtout « le profil de rassembleur, d'unificateur de forces » (*la Repubblica*) ?

La situation ne sera certes pas facile pour François Mitterrand,

admettent les uns et les autres. Mais la désagrégation amorcée de la droite (« Chirac a les os rompus », assure *la Repubblica*), l'habileté politique unanimement reconnue au vainqueur du 8 mai, devraient lui permettre de s'en tirer, estime-t-on généralement. L'attitude conciliante de certains libéraux comme MM. Raymond Barre ou Valéry Giscard d'Estaing envers le vainqueur socialiste est rapportée avec la tendresse que l'on accorde aux choses familiales.

Il y aurait de l'Italie dans l'air de la situation française. Bref, ce que l'on observe, c'est « une course vers le centre » qui ne fait que reprendre le mouvement amorcé de 1983 à 1986. « L'homme politique qui voulait changer la société a été changé par la société », écrit Bernardo Valli, correspondant de *la Repubblica* à Paris.

On crédite même volontiers l'ancien chef du FS de la capacité de conjurer « les noires ombres renaissantes de l'extrémisme et l'affrontement civil » portées par M. Le Pen, selon la formule du *Messaggero* de Rome. L'homme ici fait, en effet, très pour en raison de souvenirs historiques précis que la visite le 8 mai à Rome du leader du Front national à ses amis du MSI (Droite nationale) n'a certes pas contribué à effacer. Mais « le vote du 8 mai a en partie lavé l'affront de ces 14 % obtenus par le Front national (...) les voix recueillies par Mitterrand ont été comme une barrière républicaine dressée devant l'onde lepénophile », écrit encore la *Repubblica*.

JEAN-PIERRE CLERC.

BRUXELLES : si les Belges avaient voté...

BRUXELLES de notre correspondant

Ayant « bien voté » — tous les sondages ont montré que, au cas où ils se seraient rendus aux urnes dimanche, ils auraient plébiscité M. Mitterrand, — les Belges se sont réjouis dans l'ensemble des résultats du scrutin présidentiel français. D'autant plus que, à Bruxelles comme dans les autres capitales européennes, les dernières initiatives de Jacques Chirac avaient pour le moins étonné.

« Confrontés à des défis économiques qui dépassent à la fois les frontières de l'Hexagone et les idéologies », écrit ainsi Robert Verdusson

dans la pourtant très conservatrice *Libre Belgique*, une grande majorité de Français appellent de leurs vœux une société réconciliée dans un consensus sur quelques valeurs essentielles. Or c'est le moment que choisissent ceux qui se veulent les héritiers du général de Gaulle pour tenter — jusqu'à la caricature, la semaine dernière — de ranimer cette « guerre civile froide » que les élections législatives de 1986 avaient déjà condamnée.

Quant aux militants d'extrême droite du Front de la jeunesse, ils ont offert l'« asile politique » aux Français victimes de l'« intolérance socialiste ».

J.-A. F.

MADRID : l'« enthousiasme européen » partagé

MADRID de notre correspondant

« Nous nous sentirons moins seuls au sein de la Communauté : le clan des partisans de la construction européenne se trouve désormais renforcé. » C'est ainsi que le responsable des relations internationales du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol), M. Elena Florés, a commenté pour nous le résultat de l'élection présidentielle en France.

M. Mitterrand, estime-t-on en effet au sein du PSOE, est aujourd'hui le chef d'Etat étranger partageant le mieux cet « enthousiasme européen » qui caractérise les socialistes espagnols. On pense en outre à Madrid que le PS français devrait se montrer plus sensible que M. Chirac à la principale requête espagnole : l'augmentation substantielle des fonds destinés à réduire l'écart séparant, au sein de la Communauté, pays riches et pays moins avancés.

Quant à la collaboration dans la lutte contre l'ETA, on considère à Madrid que l'avènement d'un nouveau gouvernement à Paris ne devrait pas en modifier les termes.

Une collaboration dont la gauche, rappelle-t-on, avait d'ailleurs donné le coup d'envoi en 1984 en extradant pour la première fois trois Basques vers l'Espagne, même si c'est avec M. Chirac qu'elle allait prendre ensuite toute sa dimension.

On n'exclut pas cependant un changement au niveau des procédés : les socialistes français se sont en effet déclarés opposés à la procédure d'urgence de remise à la frontière tant utilisée par M. Pasqua. Cette procédure, ajoute-t-on toutefois au ministère de l'Intérieur à Madrid, a déjà amplement porté ses fruits, et son abandon n'aurait donc plus aujourd'hui qu'un effet limité.

Satisfaction sur tous les plans, donc, au sein du gouvernement espagnol. Le PSOE se voit également aujourd'hui, suivant l'expression d'un de ses dirigeants, « dépassé par le centre » par ses homologues français. « Qu'aurait-on dit chez vous si nous avions centré notre campagne, en 1982 ou 1986, sur l'unité de la nation espagnole ? », nous demandait à cet égard, avec une ironie non feinte, un membre du gouvernement de Madrid.

THIERRY MALINIAK.



Dessin de Galligo et Rey paru dans *Diario 16* (Madrid).

CEE : un atout pour l'Europe

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Bruxelles bruit d'une rumeur favorable. Les deux commissaires français, le président Jacques Delors et M. Claude Cheysson sont socialistes — ce qui déjà donne le ton. Nul doute cependant que l'ensemble de la Commission, même si son centre de gravité politique se situe à droite, a accueilli avec sympathie la réélection de M. Mitterrand. Le président de la République est considéré comme l'un des hommes politiques de la Communauté qui, durant ses dernières années, ont couronné le plus d'efficacité au profit de la construction européenne.

On lui est reconnaissant d'avoir arbitré en 1983 en faveur d'une politique économique et monétaire compatible avec les disciplines du système monétaire européen et, en juin 1984, le conseil européen de Fontainebleau, couronnant un semestre de présidence française, a mis au terme sa contentieux agri-

cole et budgétaire qui, depuis plusieurs années, opposait le Royaume-Uni au reste de la Communauté.

Un accord complétant celui de Fontainebleau est enfin intervenu lors du conseil de Bruxelles en février 1988, ouvrant la voie à la relance de la construction européenne et à la mise en place d'ici à 1993 du marché unique.

Les dirigeants communautaires se rappellent précisément que c'est M. François Mitterrand qui, à Milan, en 1985, avec le chancelier Helmut Kohl et le premier ministre italien Bettino Craxi, a repris au bon pied le projet de grand marché sans frontières présenté par M. Delors.

M. Mitterrand n'a peut-être pas une connaissance technocratique approfondie des dossiers, mais on sait à Bruxelles que le soubre du progrès est d'abord politique et que, chaque fois que c'était nécessaire, le président de la République a su faire pencher la balance du côté de l'Europe. Il a imposé le programme « Esprit », lancé Emrika, plaidé pour Erasmus (programme pour la mobilité des étudiants).

PHILIPPE LEMAITRE.

La Nouvelle-Zélande souhaite une amélioration de ses relations avec la France

Le ministre néo-zélandais des affaires étrangères, M. Russel Marshall, a félicité lundi 9 mai le président Mitterrand pour sa réélection, exprimant l'espoir que celle-ci permettra une amélioration des relations entre les deux pays (nos dernières éditions du 10 mai). Il a en même temps annoncé que son gouvernement demanderait le retour sur l'atoll de Hao du commandant Alain Mafart et du capitaine Dominique Prieur, les deux officiers impliqués dans le sabotage du *Rainbow Warrior*.

Le retour en France, à la veille de l'élection présidentielle, de Mme Prieur avait été condamné par Wellington.

Le vote des Français est porteur d'espoir pour l'instauration de « nouvelles relations », a dit M. Marshall, qui a regretté les « tensions » des dernières années. Il a ajouté que, par une « heurteuse coïncidence », il avait rencontré M. Rocard lors de sa visite à Paris en mars, et que celui-ci « n'était pas sans connaître les préoccupations de la Nouvelle-Zélande ».

S'agissant des deux agents français, M. Marshall a annoncé que son gouvernement protesterait officiellement contre leur rapatriement et demanderait des explications à Paris. Il a rappelé que son pays comptait toujours que l'accord signé en 1986 avec la France serait honoré et que, en conséquence, le commandant Mafart et le capitaine Prieur devraient revenir à Hao, où ils sont censés rester jusqu'en juillet 1989. — (Reuter, AFP).

PÉKIN : vers une « France modérée »

PÉKIN de notre correspondant

Entre les lignes des analyses chinoises sur la réélection de François Mitterrand, on lit sans peine une satisfaction qui a deux causes : d'une part, M. Mitterrand a gagné l'estime et la confiance des Chinois. Ils apprécient sa politique étrangère, et le mariage entre l'homme d'Etat et le penseur n'est pas loin de correspondre à l'idéal confucéen.

On ne saurait en dire autant pour ce qui est de M. Chirac. Le *Quotidien du peuple* s'est ainsi permis, mardi 10 mai, une observation révélatrice en évoquant en termes à peine voilés les « coups d'éclat » de la fin de sa campagne, qui ont, a écrit le

journal, « suscité des doutes et créé la controverse ». Les médias chinois avaient suivi avec la plus grande attention l'évolution de la crise en Nouvelle-Calédonie, et le bureau de l'agence Chine Nouvelle à Beyrouth a repris plusieurs informations faisant état d'arrangements financiers entre Paris et Téhéran autour de la libération des otages.

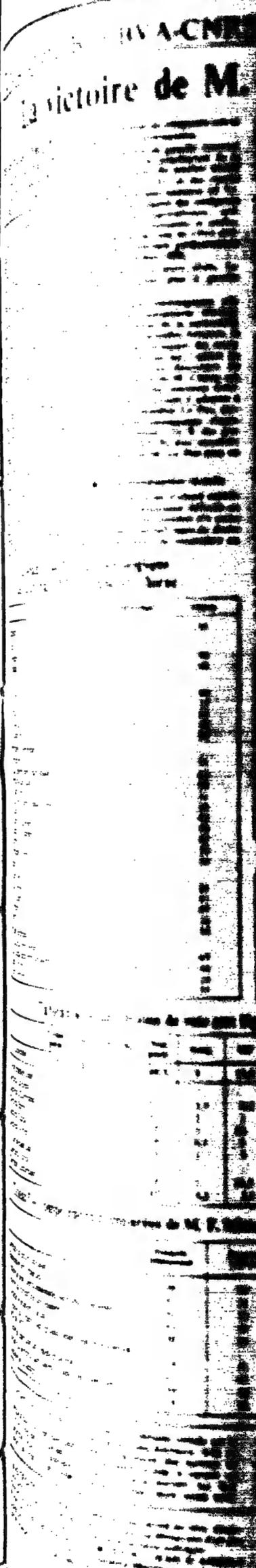
Autre constatation que la Chine ne craint plus de faire imprimer noir sur blanc dans ses journaux : la déroute du Parti communiste français. L'absence depuis des mois d'un représentant permanent du PCF à Pékin en disait long déjà sur le fraîcheur des rapports entre les deux parties.

FRANCIS DERON.

« Hanoi espère un renforcement des relations avec Paris. — Le Vietnam a salué la réélection de M. Mitterrand, en espérant un renforcement et un développement des relations d'amitié et de coopération ».

STERN GRAVEUR depuis 1840 Papiers à lettres Imprimés de haute qualité le prestige de la gravure 47, Passage des Panoramas 75002 PARIS Tél. : 42.34.94-48-45.00.35

مركزنا من الأصل



Politique

Une enquête Bull-BVA-CNRS « le Monde » sur le second tour de l'élection présidentielle

La victoire de M. Mitterrand : une mobilisation tranquille

par Gérard Grunberg * Pierre Giacometti * Florence Haegel * Béatrice Roy *

L'hymne au rassemblement a rythmé la campagne électorale. Air connu du répertoire, de la mythologie politique, il a servi, au soir du 8 mai, pour interpréter les 54 % de suffrages recueillis par M. François Mitterrand. Il est vrai que ce très bon score conduit à s'interroger sur la nature du processus électoral qui a permis au président sortant de voir renouveler son mandat. Le scrutin du second tour a confirmé que les oppositions entre la gauche et la droite n'ont pas disparu par enchantement. Comme le laissent prévoir les résultats du 24 avril, la polarisation des électeurs de M. Jacques Chirac et de M. Mitterrand correspond à des clivages sociologiques et idéologiques très marqués.

Les oppositions sociologiques mises en lumière à la fin des années 70 continuent de produire leurs effets politiques (tableau 1). En 1988, M. Mitterrand recueille, comme en 1981, ses meilleurs scores chez les salariés des secteurs public (74 %) et privé (59 %), chez les moins de cinquante ans, les plus détachés de la religion catholique. A l'inverse, M. Chirac réussit mieux chez les travailleurs indépendants

(69 %), les plus de cinquante ans et les catholiques pratiquants.

Si le candidat de gauche continue de profiter de la salarisation de la société française, du soutien massif des ouvriers (74 %), et des classes moyennes salariales (environ 60 %), l'hostilité à son égard des catégories indépendantes, agriculteurs, artisans, petits commerçants et professions libérales est loin de s'être atténuée. Deux univers professionnels s'opposent le 8 mai 1988.

Par rapport à leurs aînés, les jeunes demeurent plus à gauche (tableau 2).

Ces clivages sociologiques renvoient à des oppositions idéologiques. Sur le code de la nationalité, l'impôt sur les grandes fortunes, la politique de privatisation des entreprises publiques ou sur l'option du désarmement, les électeurs de M. Mitterrand et de M. Chirac ont dans l'ensemble des positions divergentes. Et sur l'attitude à adopter à l'égard du phénomène Le Pen, mitterrandistes et chiraquistes réagissent différemment : 24 % des premiers mais 61 % des seconds considèrent que M. Le Pen joue un rôle positif.

Une mobilisation réussie. Rassembler, c'est d'abord mobiliser. Avant il paraissait difficile au premier ministre (crédité d'à peine plus de tiers des suffrages de droite au premier tour) de rassembler au

second tour l'intégralité de celle-ci, autant le chef de l'Etat paraissait bien placé pour mobiliser l'ensemble de la gauche, dont les trois quarts s'étaient portés sur son nom au premier tour.

La campagne très dure conduite à. Sur le code de la nationalité, l'impôt sur les deux tours ravivant la polémique privatisation des entreprises publiques fixation gauche-droite a contribué à lecteurs de Mitterrand et de Chirac ont davantage le président sortant. De surcroît, le durcissement du climat politique a suscité la mobilisation à gauche et il n'a pas enrayé les pertes prévisibles sur les deux ailes de M. Chirac (tableau 3).

La domination du socialisme sur la gauche semble devoir se prolonger aux élections législatives en cas de dissolution rapide. Avec 37 % des intentions de vote, le PS obtiendrait les suffrages de quatre électeurs de gauche sur cinq, proportion jamais atteinte jusqu'à (tableau 4). A l'inverse, le RPR, crédité aujourd'hui de 24 % d'intentions de vote, ne paraît pas en mesure de mobiliser l'ensemble de la droite, bien que sa position par rapport à ses deux rivaux semble devoir s'améliorer pour cette échéance.

Débordant largement les frontières de la gauche, M. Mitterrand a su constituer autour de plusieurs thèmes une majorité qui présente une certaine cohérence politique. Le succès a été bâti sur l'image de « rassembleur », proposant un fonctionnement des institutions équilibré, s'engageant à défendre la justice sociale - double héritage de la collaboration et du socialisme. Sur ces trois thèmes, M. Mitterrand a

marqué un avantage considérable sur son adversaire (tableau 5).

Il s'est appuyé également sur des majorités d'opinions favorables à deux thèmes-clés du discours socialiste : rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes et arrêt des privatisations. Les trois quarts de son électoral attendent ces mesures, mais il faut noter le ralliement du tiers de l'électorat de M. Chirac à ces vœux. L'égalitarisme continue bien à colorer la culture politique des Français et leur conversion au libéralisme ne semble pas aussi acquise qu'on avait pu le dire après le tournant de 1983.

Pour autant, les électeurs de M. Mitterrand se refusent pas la perspective d'ouverture au centre proposée par le président réélu (tableau 7).

Reste à savoir ce qu'ils mettent derrière le vocable vague de « centristes ». Cette volonté d'ouverture au centre ne s'accompagne pas d'un souhait de recomposition politique à partir de l'actuelle Assemblée nationale mais plutôt d'élections législatives rapides.

Enfin, M. Mitterrand a réussi à mobiliser autour de la défense des valeurs républicaines, de la volonté de résistance aux idées d'exclusion de l'extrême droite. Tous les électeurs de M. Mitterrand le 8 mai, qu'ils viennent de l'extrême gauche, de l'écologie, du centre ou de l'abstention, se sont joints aux électeurs socialistes pour exprimer leur opposition radicale au président du FN, à l'exception, bien sûr des lepénistes du 24 avril (tableau 6).

M. Chirac, interpellé à la fois par M. Mitterrand et M. Le Pen, n'a pas

su éviter que ce thème fort de l'extrême droite structure le débat politique. D'où l'impossibilité où il s'est trouvé de rassembler les droites : 38 % des électeurs estiment que M. Le Pen représente un danger pour la démocratie, mais 58 % pensent le contraire. 55 % des électeurs de M. Chirac qui ont voté pour M. Barre au premier tour perçoivent le phénomène Le Pen comme un danger pour la démocratie, les électeurs de M. Le Pen qui ont choisi le premier ministre au second tour sont bien évidemment d'un avis inverse.

La combinaison de la poussée de M. Le Pen et des « clics d'œil » de certains dirigeants du RPR a provoqué la réactivation d'une figure classique de mobilisation électorale à gauche : celle du « rassemblement des républicains contre leurs adversaires ». M. François Mitterrand s'est mis en situation de voir jouer en sa faveur ce réflexe traditionnel dans la culture politique de la gauche française.

Dès lors, son adversaire ne pouvait opposer victorieusement à ce processus sa tentative de rassembler contre le socialisme au nom du libéralisme économique.

Les difficultés de l'unification.

Mobilisation réussie ne veut pas dire constitution d'un électoral unifié. Les raisons du vote exprimé par les électeurs de M. Mitterrand au second tour diffèrent selon les choix qu'ils avaient effectués au premier tour : si la majorité d'entre eux ont choisi le président sortant principalement en raison de leur proximité idéologique, près d'un sur cinq s'explique son vote que par la volonté de « barrer la route à l'autre candidat ».

Pour eux, c'est par défaut plus que par adhésion que cette décision électorale a été prise. Les électeurs de M. Mitterrand les plus motivés par la volonté de faire obstacle au premier ministre sont ceux de

M. Lajoinie (42 %) : le vote à gauche passe pour eux d'abord par le rejet de la droite. Mais un tiers des autres électeurs ralliés (écologistes, extrême gauche, lepénistes, barristes, abstentionnistes du premier tour) déclarent également avoir voulu surtout « barrer la route à Jacques Chirac ».

L'ensemble de ces électeurs ne partagent pas non plus les mêmes attentes en matière de stratégie politique. L'ouverture au centre est accueillie de manière inégalement favorable par les différentes composantes de l'électorat mitterrandiste : les communistes du premier tour réagissent massivement tout sceptique sur l'exclut ; ceux qui pourraient appeler les mitterrandistes « par sucre » sont partagés entre l'alliance au centre et la perspective d'une majorité socialiste ou socialo-communiste.

L'image même des compétences du président réélu est inégale dans son électoral. Sa compétence économique, en particulier, est contestée dans la fraction de son électoral qui avait choisi au premier tour un candidat de droite. Sa crédibilité est discutée lorsqu'il s'agit de la constitution du grand marché européen, et plus encore de la lutte contre le chômage.

Même constat sur la question de l'immigration : seuls la moitié des électeurs d'origine barriste et un quart des électeurs ayant voté pour M. Le Pen au premier tour font confiance à M. Mitterrand.

A travers ces deux lectures de la victoire de M. Mitterrand, résumées d'une mobilisation et fragilité d'un rassemblement, on perçoit les incertitudes qui règnent sur les choix stratégiques de l'après-8 mai.

* Respectivement directeur de recherche au centre d'étude de la vie politique française du CNRS ; responsable du département des études politiques de BVA ; chargée de recherche au centre d'étude de la vie politique française de la FNRS ; et consultant Bull-BVA.

Tableau 1. - Profil sociologique des électeurs Mitterrand et Chirac

Table with 3 columns: Variable, Mitterrand, Chirac. Rows include Ensemble, Sexe, Age, Profession de l'électeur, Statut, Pratique religieuse.

Tableau 2. - L'évolution de l'électorat de M. Mitterrand

Table with 4 columns: Variable, 10 mai 1981 (1), 8 mai 1988 (2), Ecart 88/81. Rows include Ensemble, Sexe, Age.

Tableau 3. - Les transferts de voix entre le 1er et 2e tour

Table with 3 columns: Les électeurs 1er tour de, Ont voté F. Mitterrand, Ont voté J. Chirac. Rows include Boussel + Laguille + Jaquin, Lajoinie, Mitterrand, Waechter, Barre, Chirac, Le Pen, Abstentionnistes du 1er tour.

Tableau 7. - Les attentes des Français

Table with 4 columns: Variable, Ensemble, F. Mitterrand, J. Chirac. Rows include Elections législatives rapides, Majorité souhaitée, Nationalité, Rendre plus difficile l'acquisition de la nationalité française, Maintien des conditions actuelles, Impôt sur les grandes fortunes, Privatisations, Défense, Maintien de l'armement actuel, Désarmement.

Tableau 4. - Intentions de vote aux législatives

Table with 10 columns: Ensemble, Ecart gauche, PC, PS/MRG, Total gauche, Ecolg, UDF, RPR, Front national, Total droite, Total. Rows include Vote premier tour, Vote second tour.

Tableau 5. - Compétences comparées de M. F. Mitterrand et M. J. Chirac

Table with 5 columns: Français Mitterrand, Jacques Chirac, Ecart Mitterrand Chirac, Pas de différence. Rows include Défendre la justice sociale, Rassembler les Français, Assurer le bon fonctionnement des institutions, Assurer la formation des jeunes, Garantir le pouvoir d'achat, Préparer la France au grand marché européen unifié de 1992, Traiter la question de l'immigration, Garantir la sécurité des biens et des personnes, Diminuer le chômage.

Réalisée pour Antenne 2, Europe 1 et Paris-Match, l'enquête Bull-BVA s'est déroulée tout au long de la journée de dimanche 8 mai. 3 173 électeurs venant de voter ont été inter-

rogés. La méthode utilisée est la suivante : les électeurs, tirés au sort à la sortie des bureaux de vote, sont invités à remplir un questionnaire portant sur leur vote du jour, leurs votes anté-

rieurs, leurs motivations et leurs attentes à l'égard du nouveau président. La suite de l'échantillon permet une analyse plus détaillée que celle que l'on peut faire à partir de sondages habituels.

Tableau 6. - Les composantes de l'électorat Mitterrand

Table with 8 columns: Variable, Logophile, Boussel Jaquin, Lajoinie, Mitterrand, Waechter, Barre, Le Pen, Abstentionnistes 1er tour. Rows include Motivation du vote, Majorité souhaitée, Intention de vote législatif, Le Pen, Danger pour la démocratie, Nationalité, Rendre plus difficile l'acquisition de la nationalité française, Le plus compétent pour préparer 1992, Immigration, Chômage.

● RECTIFICATIF. - En Ile-et-Vilaine, dans la ville de Vitré, dont le maire est le président du CDS, M. Pierre Méhaignerie, les résultats publiés dans nos éditions du 10 mai ont été inversés. C'est M. Jacques

Chirac qui est arrivé en tête, devant M. François Mitterrand d'un peu plus de deux cents suffrages. ● SAINT-JEAN-D'ANGELY (Charente-Maritime). - Les résultats publiés dans le Monde du

10 mai étaient ceux du canton. Dans le chef-lieu, M. Mitterrand a obtenu 2 706 voix (55,33 %) et M. Chirac 2 184 (44,66 %) sur 4 890 suffrages exprimés, 5 024 votants et 6 064 inscrits.

Politique

Le second tour dans les villes de plus de trente mille habitants

M. Mitterrand est majoritaire dans soixante-cinq communes gérées par la droite

M. François Mitterrand a obtenu, au second tour de l'élection présidentielle, la majorité des suffrages dans soixante-cinq municipalités de plus de trente mille habitants détenues par la droite.

Dans la perspective des élections municipales prévues en mars 1989, ce bilan risque de peser lourd pour les trente et une communes gérées par le RPR, les vingt-cinq administrées par l'UDF et les neuf déléguées par des maires divers droits ainsi concourus. D'autant que, au premier tour du scrutin, seules huit d'entre elles avaient déjà basculé à gauche. Il s'agit de Saint-Quentin, Carcassonne, Arles, Quimper, Pessac, Châteauneuf, Reims et de Serres. Dans les cinquante-sept autres municipalités, MM. Barre et Chirac obtiennent la majorité des suffrages avec l'appui des voix légitimes.

L'attraction mitterrandienne n'a pas épargné les communes gérées par des maires également membres du gouvernement. Ainsi à Grenoble, Epinal et Issy-les-Moulineaux, MM. Alain Carignon (RPR), Philippe Séguin (RPR) et André Santini (UDF-PSD) n'ont pu que

constater l'échec de leur premier ministère.

Certaines personnalités de l'UDF et du RPR n'ont pas pu non plus contiger la fuite de leurs électeurs, telles que MM. Jean Lecanuet, maire de Rouen et président de l'UDF, Jean-Pierre Soisson (UDF-PR), maire d'Anzerte et proche de M. Raymond Barre, ou encore MM. Robert Galley, maire de Troyes et trésorier du RPR, et Yves Guéna (RPR) maire de Périgueux, tous anciens ministres.

Enfin M. Chirac n'a pas rassemblé la majorité des suffrages dans six villes gagnées, lors de scrutins partiels, par la droite après l'annulation des élections municipales de 1983 pour fraude. Il s'agit de Dreux, La Seyne-sur-Mer, Antony, Noisy-le-Grand, Asnieres-sous-Bois et de Sarcelles.

A gauche, trois municipalités gérées par le Parti socialiste ont accordé la majorité des voix à M. Chirac. Ce basculement à droite n'est néanmoins pas une nouveauté puisque tel était déjà le cas lors des élections législatives de 1986 et du premier tour du scrutin présidentiel de 1988.

V. D.

Les villes qui ont basculé

Villes de plus de 30 000 habitants détenues par la droite ou M. Mitterrand à majorité absolue au second tour de l'élection présidentielle :

AISNE : Saint-Quentin (RPR) ; AUBE : Troyes (RPR) ; AUDE : Carcassonne (RPR) ; NARBONNE (div. d.) ; BOUCHES-DU-RHÔNE : Arles (div. d.) ; CALVADOS : Caen (RPR) ; CORREZE : Brive-la-Gaillarde (RPR) ; COTE-D'OR : Dijon (RPR) ; DORDOGNE : Périgueux (RPR) ; EURE-ET-LOIR : Dreux (app. RPR) ; FINISTÈRE : Quimper (RPR) ; BRETAGNE : Brest (RPR) ; GARD : Nîmes (div. d.) ; HAUTE-GARONNE : Toulouse (UDF) ; GIRONDE : Talence (RPR) ; PESSAC (RPR) ; HÉRAULT : Montpellier (UDF-CDS) ; BÉZIERS (UDF-PSD) ; ILLE-ET-VILAINE : Saint-Malo (div. d.) ; INDRE : Châteauneuf (UDF) ; INDRE-ET-LOIRE : Joué-lès-Tours (UDF-CDS) ; TOURS (div. d.) ; ISÈRE : Grenoble (UDF) ; LOIR-ET-CHER : Blois (UDF) ; LOIRE : Saint-Etienne (UDF-CDS) ; LOIRE-ATLANTIQUE : Nantes (RPR) ; LOT-ET-GARONNE : Agen (UDF) ; MAINE-ET-LOIRE : Cholet (UDF) ; MARNE : Reims (RPR) ; MEURTHE-ET-MOSELLE : Vandœuvre-lès-Nancy (div. d.) ; MOSELLE : Metz (UDF-CDS) ; NORD : Maubeuge (UDF-PSD) ; ROSELIN (UDF-CDS) ; TOULOUSE (UDF-PR) ; VALENCIENNES (RPR) ; DUNKERQUE

(RPR) ; Douai (RPR) ; Cambrai (RPR) ; PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : Bayonne (UDF) ; HAUT-RHIN : Mulhouse (UDF-PSD) ; RHÔNE : Rillieux-la-Pape (UDF) ; SAONE-ET-LOIRE : Chalon-sur-Saône (RPR) ; SEINE-MARITIME : Rouen (UDF-CDS) ; SEINE-ET-MARNE : Meaux (RPR) ; CHALONS (RPR) ; YVELINES : Poissy (RPR) ; VAR : La Seyne-sur-Mer (UDF-PR) ; VAUCLUSE : Avignon (RPR) ; VOSGES : Epinal (RPR) ; YONNE : Auxerre (UDF-PR) ; ESSONNE : Savigny-sur-Orge (RPR) ; VIRY-CHÂTELLON (mod.) ; HAUTES-DE-SEINE : Issy-les-Moulineaux (UDF-PSD) ; MONTROUGE (UDF) ; PUTEAUX (RPR) ; SARCELLES (RPR) ; CLAMART (UDF-CDS) ; ANTOY : Antony (UDF-CDS) ; MARNY : Marny (RPR) ; SAINT-DENIS : Gagny (RPR) ; NOISY-LE-GRAND (RPR) ; ROSNY-SOUS-BOIS (div. d.) ; AULNAY-SOUS-BOIS (RPR) ; VAL-DE-MARNE : Maisons-Alfort (UDF-PR) ; VAL-DOISE : Sarcelles (div. d.) ; FRANCOVILLE (UDF-PR).

Villes de plus de 30 000 habitants détenues par la gauche ou M. Chirac à majorité absolue au second tour de l'élection présidentielle :

BOUCHES-DU-RHÔNE : Marseille (PS) ; DROME : Valence (PS) ; PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : Pau (PS).

« Mitterrand 2 »

Un livre-fusée

Trois journalistes, Françoise Rey, Jean-Pierre Michois et Denis Ponce, un éditeur, Pierre Belfond, un imprimeur, l'entreprise Firmin-Didot de Breuille-sur-Tourne de Dreux, et un distributeur, Hachette, ont réussi, dimanche soir 8 mai, une première mondiale de l'édition : ils ont sorti un livre de 252 pages aussi rapidement qu'on sort un journal.

Le 8 mai, à 20 h 50, à Châteauneuf, M. Mitterrand commente sa victoire. Aussitôt, Jean-Pierre Michois, à l'imprimerie Firmin-Didot, envoie le texte préliminaire à la composition. A 22 heures, il donne les résultats disponibles à ce moment-là : 54,6 % pour M. Mitterrand. A 22 h 50, il envoie le bon à tirer de ces dernières pages sur les deux rotatives Cameron de l'imprimerie, à la suite des deux cent cinquante autres pages préparées. A minuit, comme on appuie sur le bouton de lancement d'une fusée, Jean-Pierre Michois enclenche le signal de démarrage de Cameron. A raison de deux mille cinq cents volumes à l'heure chacune, les deux machines commencent à imprimer. A 0 h 06, Jean-Pierre Michois reçoit son exemplaire.

A 2 heures du matin, organisée comme pour une opération militaire, les premiers camions d'Hachette chargent les paquets de Mitterrand 2 qu'ils vont livrer dans les centres de distribution régionaux d'Hachette les plus éloignés : Nice, Nîmes, Marseille, Grenoble, ils y parviennent lundi entre 9 heures et midi.

A ce moment, à Paris, les libraires, qui n'ont pas été prévenus de l'opération, reçoivent en office spécial les livres qu'ils vont pouvoir mettre immédiatement en vente. En province, les centres régionaux d'Hachette approvisionnent dans la journée les cinq mille points de vente. En tout, sur les 35 000 exemplaires imprimés dans la nuit, 27 000 sont immédiatement mis en place, l'éditeur Pierre Belfond conservant un talon de 9 000 exemplaires pour faire face aux réassortiments d'urgence. Mais d'ores et déjà 10 000 couvertures nouvelles en quadrichromie sont en cours d'impression.

Pierre Belfond est un spécialiste de ce genre d'exploit. Déjà, en 1974, il avait sorti, quelques heures après l'élection de M. Giscard d'Estaing, un livre, Valéry Giscard d'Estaing, de Chamaillères à l'Élysée. Mais il s'agissait d'une biographie qui avait été écrite quelques semaines auparavant. Cette fois, les trois journalistes ont écrit au jour le jour leurs comptes rendus de la campagne entre le 22 février et le 8 mai. Aucune retouche n'a été apportée à leur texte, qui épouse ainsi, parfois de manière contradictoire, toutes les fluctuations de la campagne de M. Mitterrand et de ses collaborateurs, à l'Élysée, avenue Franco-Russe et dans les villes de province. Avec les heures d'enthousiasme, mais aussi avec les moments de découragement.

P. L.

La polémique se développe sur les conditions dans lesquelles a été donné l'assaut — au prix de vingt et un morts — le jeudi 5 mai, sur l'île d'Ouvéa, à la grotte où un commando du FLNKS détenait une vingtaine d'otages libérés sains et saufs.

Lundi 9 mai, le bureau politique du FLNKS a accusé le gouvernement d'avoir « pris la responsabilité de massacrer dix-neuf Canaques, risquant volontairement d'empêcher toute solution politique au conflit ». Selon l'état-major indépendantiste, le ministre des

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Le récit

DOM-TOM, M. Bernard Pons, « a délibérément opté, dès le départ et à des fins électoralistes, pour une solution militaire qui ne pouvait aboutir qu'à un carnage ».

Les vingt-neuf Mélanésiens inculpés dans le cadre de cette affaire ont été transférés mardi à Paris, où doit être instruit le dossier.

Le ministre de la défense, M. André Giraud, a décidé de porter plainte contre X, après la publication des témoignages accusant les

L'attaque de la gendarmerie de Fayaoué

NOUMÉA de notre correspondant

Après le service de Dieu, le Père François-Xavier de Viviers, curé d'Ouvéa, cultive une passion peu ordinaire : capter les messages radio de la gendarmerie. Lieutenant en chef, il a conservé le goût des transmissions. Alors, pour briser cette torpeur tropicale qui parfois engourdit son presbytère, il se procure un petit récepteur radio sur la fréquence de la gendarmerie et se promet bien de découvrir le code utilisé. Il y est parvenu un jour et, bon joueur, en a averti le chef de brigade de l'île qui, abas, s'est empressé de changer l'indicateur.

et des Canaques armés occupent les locaux.

Impensable. Comment le maréchal des logis-chef Jean-Paul Lacroix aurait pu imaginer que sa brigade serait un jour attaquée par un « commando terroriste » ? L'île est si calme. Certes, la brigade avait déjà été investie à deux reprises pendant l'ère socialiste, mais tout cela restait bon enfant. Une harangue sur l'indépendance canaque, une mise en demeure au nom de la légalité républicaine et l'affaire se réglait à l'amiable. Le lendemain, les gendarmes continuaient de fermer les yeux sur les infractions bénignes au code de la route ou dépannaient tel véhicule tombé en panne sèche.

En plus, six mois après son arrivée de Lyon, le chef Lacroix commençait à bien connaître son monde. Chanuel Kapoféri, animateur local de l'Union calédonienne, vice-président de la région des Îles Loyauté, vient souvent vendre ses langoustes à la brigade. A chaque fois, on colporte en plaisantant les derniers échos de « radio-coociter ».

Aussi, ce vendredi matin, quand le chef Lacroix aperçoit Chanuel sur le seuil de son bureau, il ne s'inquiète absolument pas. Chanuel l'accompagne de trois Canaques et discute le bout de gras avec Sammy, un gendarme mélanésien originaire de Lifou. Le chef serre la main de tout le monde, lance deux ou trois mots amicaux, puis s'installe à sa table de travail. Le gendarme

territorial Dujardin, un gendarme mobile et le lieutenant Florentin (également de la gendarmerie mobile) ont déjà pris place dans la pièce. Il est vrai que, depuis l'arrivée en renfort d'un peloton de « mobiles » dans la perspective des élections régionales du dimanche 24 avril, on se bouscule un peu dans les locaux.

« Vous êtes nos prisonniers ! »

Ce que ne voit pas le chef Lacroix au moment où il traverse la pièce c'est qu'il est suivi par Chanuel et ses trois comparses. A cet instant, tout bascule. Les quatre Canaques se saisissent de couteaux dissimulés sous leurs vestes et se ruent sur les gendarmes afin de les ceinturer.

Chanuel s'écrie : « Vous êtes nos prisonniers ! » Le chef Lacroix n'a toujours pas réalisé : il continue de croire à une plaisanterie, mais il la trouve de mauvais goût. On lui retire alors son pistolet, ce qui lui ôte ses derniers doutes. S'ensuit alors une mêlée générale qui propulse tout le monde à l'extérieur de la pièce.

C'est là, sur le seuil de la porte, que le lieutenant Florentin dégage et fait feu sur un de ses agresseurs. Touché au ventre, le Canaque trouve quand même la force d'abattre son tamioc (machette) sur le visage de l'officier. Le chef Lacroix parvient à s'extraire quelques secondes, le temps de se jeter sur le

poste radio et de lancer son SOS à Nouméa : « 2-97, 2-97, nous sommes occupés ». A nouveau tenté, il ne pourra achever son message.

En revanche, le gendarme Dujardin a réussi à s'enfuir de la pièce par une porte dérobée et court vers son domicile situé à proximité récupérer son pistolet. Un Canaque tire, le gendarme s'écroule, mortellement atteint, à quelques mètres de son logement de fonction.

Au cours de l'échauffourée, le nombre des militants FLNKS s'est accru. Des Canaques tapis dans les broussailles ont rejoint les premiers assaillants et investissent tout le périmètre de la brigade. Sous la menace d'un sabre d'abattis, le chef Lacroix a dû livrer aux militants FLNKS la clé de l'armurerie, qui est aussitôt dévalisée. Les affrontements se déplacent alors dans la cour où campe le peloton de gardes mobiles. Des coups de feu éclatent : les gendarmes Jena Zawadzky et Daniel Roy, ainsi que le major Gérard Mouly sont tués. C'est la fin de l'assaut.

Les meneurs indépendantistes ordonnent aux vingt-sept gendarmes de se coucher à terre. Ils sont menottés deux par deux. Un premier groupe grimpe dans trois camions 4x4 qui filent vers le sud de l'île. Le second prend place dans deux jeeps, trois camions 4x4 et une Land Rover. Destination : le « trou sacré » de Gossana. C'est le début de la prise d'otages.

FREDERIC BOBIN.

M. Giraud porte plainte contre X pour diffamation envers l'armée

Le ministre de la défense, M. André Giraud, a porté plainte contre X, mardi 9 mai, pour diffamation envers l'armée après la parution, dans le Monde daté du 10 mai, des témoignages recueillis à Ouvéa auprès de sept jeunes gens de la tribu de Gossana et d'un vieux Canaque présents sur les lieux au moment de l'assaut, sur les circonstances dans lesquelles les chefs du commando FLNKS ont pris possession d'otages, Alphonse Dianou, l'un de ses compagnons, Wenecolas Lavello, et un adolescent de la tribu, Waina Amossa, venus, avec les témoins, apporter du thé aux occupants de la grotte avant l'attaque, auraient été exécutés après avoir accepté de se rendre.

Interrogé, à Paris, le chef d'escadron Philippe Legorjus, présent au moment de l'assaut, démentait formellement la version des faits présentée par les indépendantistes. « C'est complètement faux », disait-il en ajoutant que ni Alphonse Dianou ni Wenecolas Lavello n'étaient sortis, sans leurs armes, de la grotte.

Au contraire, explique le commandant du GIGN, Alphonse Dianou et Wenecolas Lavello ont fait partie du dernier carré des ravisseurs les plus acharnés à se battre jusqu'au bout. Lavello, indique l'officier de gendarmerie, n'était pas du genre à se rendre : il est l'auteur du meurtre de deux des gendarmes tués à la brigade de Fayaoué et c'est encore lui qui a abattu les deux hommes des forces spéciales (un adjudant et un engagé du 11^e régiment parachutiste de choc) ayant trouvé la mort lors de l'assaut donné à la grotte. Le commandant Legorjus est formel : au moment de la dernière phase de l'attaque, Alphonse Dianou et Wenecolas Lavello sont restés dans la grotte, pour tenter d'ouvrir le feu sur leurs otages et c'est à ce moment-là qu'ils

se sont opposés au capitaine Fieon et au maréchal des logis-chef Dubois auxquels des revolvers avaient été transmis.

Selon le « patron » du GIGN, Alphonse Dianou a été touché à la cuisse au cours de cet échange de coups de feu, désarmé aussitôt, allongé sur un brancard, sorti de la grotte et c'est le commandant Legorjus, lui-même, qui l'a remis au médecin militaire présent sur les lieux de l'affrontement. Toujours selon l'officier de gendarmerie, Wenecolas Lavello a été tué sur le premier palier, à l'intérieur de la grotte, alors qu'il avait les armes à la main.

Le commandant Legorjus : « un mensonge et une injure »

Le commandant Legorjus a affirmé, d'autre part, en réponse aux questions de l'AFP : « Avant même que soit donné l'assaut, j'ai donné des instructions précises et dracونيennes aussi bien à mes hommes du GIGN qu'à ceux des autres unités engagées dans cette opération, les

soldats du 11^e choc de la DGSE et les fusiliers-marins du commando Hubert. Conformément à notre règle et à nos habitudes, il fallait que l'opération soit propre de bout en bout et chacun a été individuellement alerté sur ses responsabilités à cet égard.

« Affirmer aujourd'hui que des prisonniers d'otages ont été exécutés est un mensonge pur et simple et constitue aussi une injure pour les morts canaques qui sont tombés les armes à la main et ont combattu vaillamment, se défendant bec et ongles. C'est moi-même qui ai placé le plus vite possible une perfusion sur le chef du groupe des ravisseurs, Alphonse Dianou, gravement blessé et qui devait ensuite décider. Enfin, en application du plan de l'opération, dès que les premiers d'otages survivants ont été maîtrisés et les premiers soins portés aux blessés, l'ensemble des forces qui avaient participé à l'assaut se sont retirées sous ma direction. Ce sont les officiers de gendarmerie ayant la qualité d'officiers de police judiciaire qui, conformément au code de procédure pénale, ont alors pris en charge les prisonniers. »

Témoignages confirmés

L'envoyé spécial de Libération à Ouvéa, Frédéric Filloux, complète, le mardi 10 mai, après avoir rencontré les mêmes témoins, le rapportage publié la veille par l'envoyé spécial du Monde. A propos de la mort d'Alphonse Dianou, chef du commando, il écrit notamment : « [...] D'après les différents témoignages, les militaires se seraient ensuite acharnés sur Alphonse Dianou blessé, arrachant d'un coup de pied la perfusion qu'un médecin lui avait posée entre-temps. Dianou reçoit de nombreux coups de crosse et de canons. [...] »

« Les familles ne verront jamais les corps. Une autopsie a été pratiquée sans témoin sous un hangar de l'aérodrome où les dépouilles de dix-neuf cadavres resteront trois jours durant. Selon un témoin oculaire, aucun d'eux ne portait de trace de brûlure malgré l'utilisation confirmée de lance-flammes, vraisemblablement à des fins de diversion. »

Par ailleurs, dès le lundi matin 9 mai, l'envoyé spécial de l'AFP rapportait le premier d'Ouvéa le témoignage du vieux Mélanésien qui se trouvait sur place, où il avait accompagné les jeunes « livreurs de thé » jusqu'à la grotte, quelques instants avant l'assaut.

La présence dans cette grotte de plusieurs personnes étrangères à la prise d'otages, en particulier de « Mélanésiens âgés », avait été confirmée, dès le 6 mai, par le témoignage à l'AFP de l'un des otages, le lieutenant Destremaux, du RIMA, fait prisonnier, le 26 avril, alors qu'il venait de découvrir la grotte avec l'aide d'un « pisteur » de la tribu de Gossana.

Le dossier sera instruit à Paris « pour cause de sûreté publique »

La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Jean Ledoux, a ordonné, le lundi 9 mai, le désaisissement du juge d'instruction de Nouméa chargé de l'information judiciaire ouverte après l'assassinat de quatre gendarmes, commis le 22 avril à Fayaoué, suivi d'une prise d'otages de vingt-deux gendarmes et d'un magistrat, libérés le 5 mai lors d'une opération où vingt-deux personnes — dont deux militaires — ont été tués.

Le dossier a été confié « au juge d'instruction au tribunal de Paris » et un magistrat devrait être rapidement désigné. Le procureur général près la Cour de cassation, M. Pierre Arpaillange, avait saisi la haute juridiction, en application de l'article 665 du code de procédure pénale, qui autorise ce seul magistrat à demander le renvoi d'un dossier à une autre juridiction « pour cause de sûreté publique ».

Dans sa requête, M. Arpaillange soulignait la gravité exceptionnelle des faits et l'« état de tension extrême » qui régnait sur le territoire de Nouvelle-Calédonie, pour en déduire que l'instruction de cette

affaire ne pouvait être menée à Nouméa sans un risque de troubles graves. C'est donc un juge parisien qui poursuivra l'information ouverte pour assassinats, rébellion commise par des personnes armées, séquestration illégale avec prise d'otages, association de malfaiteurs et complicité dans laquelle on trouve inculpés vingt-neuf Canaques.

La nature des faits aurait permis l'application de la loi contre le terrorisme du 9 septembre 1986, mais ce texte n'est pas applicable dans les territoires d'outre-mer. En conséquence, le parquet de Paris ne pouvait revendiquer le dossier, et les personnes poursuivies seront, s'il y a lieu, jugées selon le droit commun par une cour d'assises classique composée de neuf jurés et de trois magistrats. Au palais de justice, on relève que cette circonstance écarte une justification supplémentaire de la requête du procureur général, car leur jugement à Nouméa aurait pu se faire devant une cour d'assises composée en majeure partie de calédoches.

M. P.

صكنا من الأصل



Politique

première urgence pour le nouveau gouvernement de la bataille d'Ouvéa

Forces de l'ordre d'avoir exécuté sommairement le chef de commando et deux autres Kanaks.

La reconstruction par les envoyés spéciaux du Monde des événements survenus à Ouvéa du 22 avril au 5 mai indique notamment que, contrairement aux premières indications officielles, les quatre gendarmes tués au cours de l'attaque du poste de gendarmerie de Fayaoué l'ont été à la suite de coups de feu.

Selon le parquet de Nouméa, l'antéposie a établi que les hommes

sont morts par balle. Deux d'entre eux ont été atteints auparavant à l'arme blanche mais aucun n'a été mutilé ni « coupé en sept », comme on l'affirme à Nouméa.

Les membres du commando ont tiré avec des armes de grande chasse, de calibre 270, faites, indique-t-on, pour « tirer au cerf » à deux cents mètres. Ils ont tiré alors qu'ils ne se trouvaient qu'à une dizaine de mètres des gendarmes, d'où les scènes de « bouschérie » constatées par les premiers témoins.

Diverses incertitudes subsistent, en outre, sur ce qui s'est exactement passé lors du dénouement sanglant de la prise d'otages, après que le ministre des DOM-TOM, M. Pons, eut, selon certaines sources, interdit au chef du GIGN de continuer à négocier avec le commando du FLNKS qui avait déclaré, apparemment, d'attendre jusqu'au lendemain de l'élection présidentielle pour envisager la libération de ses prisonniers.

La libération controversée des otages

NOUMÉA
de notre envoyé spécial

En début d'après-midi, le vendredi 6 mai, plusieurs centaines de soldats, pagayés au pied, attendent sur la piste de l'aéroport Ouloup les Tressall qui les ramèneront par rotation à Nouméa. L'armée, mission accomplie, évacue l'île d'Ouvéa. La presse embarquée dans les hélicoptères Puma mis à sa disposition pour visiter le théâtre des opérations. Les corps des dix-neuf victimes canaques sont dans un hangar.

Chacun n'a fait que son devoir. L'armée française vient de mener sur un flot du Pacifique sud, son raid sur Entebbe; les unités d'élite qui partent vers d'autres destinations viennent de participer à une opération de libération d'otages, sans précédent sur le territoire national, aux plans judiciaire et militaire.

Pendant près de quinze jours, Ouvéa et ses deux mille huit cents habitants ont vécu sous un régime d'exception. La circulation aérienne et maritime a été interrompue dès le 22 avril sur décision du ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons. Les deux-dix abonnés de l'île ont été privés de téléphone; l'émetteur de télévision coupé; les journalistes interdits de séjour dans la totalité de l'île, alors que la grotte où sont détenus les vingt-trois otages est située dans le Nord, dans un périmètre bien défini.

L'armée vient aussi d'intervenir pour la première fois directement en Nouvelle-Calédonie. Les responsables militaires parlaient de « rebelles » à propos des preneurs d'otages, et de « prisonniers » à propos des membres du commando arrêtés comme si la guerre avait été déclarée par les indépendantistes d'Ouvéa.

Pour le général Jacques Vidal, commandant supérieur des forces armées en Nouvelle-Calédonie, qui l'a supervisée, l'opération « Victor » — selon le son de code — « sera date » par sa complexité.

Elle fera date aussi par les armes, les mots employés, les accusations de massacre qui ont rebondi de tous côtés, et peut-être par les dérapages. Quelques-uns pensent déjà à en tirer un livre: le récit d'un missionnaire passé à la lutte armée, invincible — croyait-il — dans sa « grotte sacrée »; d'un général courtois formé en Algérie à la reddition des rebelles cachés aux aussi dans des cavernes; d'un capitaine de gendarmerie infatigable, promu commandant à sa descente d'avion; d'une prise d'otages où certains captifs ont fraternisé avec les ravisseurs pendant que d'autres vivaient sous la terreur. D'une affaire entamée deux jours avant le premier tour de l'élection présidentielle, achevée trois jours avant le second.

La « grotte des guerriers » où le commando d'Alphonse Dianou a campé ses otages, le vendredi 22 avril, est un endroit de fin du

monde, à 5 kilomètres de la tribu de Gossana. Les premières opérations de recherche s'effectuent à pied. Les gendarmes territoriaux ont été enrôlés, personne ne connaît le terrain. Les véhicules de la brigade ont disparu.

M. Pons quitte Paris le 23 avril avec « les pleins pouvoirs » du premier ministre, M. Chirac. Une vingtaine d'hommes du GIGN sont déjà partis en compagnie de leur chef, le capitaine Philippe Legorjus. Trois cents militaires sont réquisitionnés par le haut commissariat. Ils seront ensuite quatre cent cinquante: éléments des forces spéciales du 11^e choc, du commando Hubert des fusiliers-marins de la base de Toulon, du GIGN, et de l'escadron parachutiste d'intervention de la gendarmerie nationale (EPIGN). L'article 17 du code de procédure pénale, qui permet à un officier de police judiciaire — un gendarme, par exemple, — de réquisitionner la force publique, donc l'armée, entre en vigueur. Une première, commente-t-on au palais de justice de Nouméa.

L'armée occupe Gossana, la tribu « rebelle » où devait être installée la première « Université kanak du Pacifique ». Elle cherche à localiser la grotte, interroge le pasteur protestant, le chef charismatique de la tribu, Jubely Wea, détenu aujourd'hui au Camp est à la prison de Nouméa, avec vingt-huit autres inculpés dans l'affaire, transférés le mardi matin 10 mai, vers Paris puisque l'instruction y est désormais menée. On ramène le samedi 23 avril du Camp est Robert Kapeoni, qui a participé à l'autre prise d'otages, vers le sud, de onze gendarmes, pour montrer qu'ils s'en est bien sorti.

Lorsque les premiers indépendantistes pourront se rendre à la tribu de Gossana, le dimanche 8 mai, ils verront des portes défoncées, des cases retournées, des poulaillers vides. L'armée, la gendarmerie, au début de leurs recherches, ratissent mais ne trouvent pas. Des équipes passent à cinquante mètres de la grotte sans apercevoir le camion des pompiers de Fayaoué dissimulé dans la végétation. Le général Vidal réquisitionne le presbytère de St-Joseph, la tribu voisine, pour y installer son QG. Les vivres commencent à manquer dans la grotte.

Le lieutenant Destremaux (RIMA) part le 26 avril en éclaireur, selon le général Vidal, derrière des « coutumiers » qui ont accepté de le conduire à la caserne. Il est pris en otage — ce qui ne sera révélé qu'après le dénouement — mais le contact est établi. Le lendemain, le premier substitut du procureur de la République M. Jean Bianconi, tente d'approcher les ravisseurs mais il est suivi par les hommes du GIGN.

Interdiction de négocier

Le capitaine Legorjus se laisse-t-il volontairement capturer comme le laissera entendre le ministre de la défense? « L'occasion n'a été donnée, je suis rentré dans la grotte », expliquera-t-il. En quelques secondes il appelle avec lui cinq de ses hommes et un gendarme mélanésien de la brigade de Fayaoué. Très vite un contact radio est établi. L'état-major, stupéfait, entend « Philippe » parler avec « Alphonse » et réclamer de l'eau, des vivres et des couvertures.

Personne ne sait qui sont exactement les ravisseurs. M. Pons parle d'un « fou de Dieu » ayant effectivement un stage en Libye. L'unique « stagiaire » libyen du groupe, Martin Mahe, ne se joindra que plus tard à l'action. Alphonse Dianou découvre rapidement, lui, grâce à un insigne et aux informations radio, que six membres du GIGN font partie des captifs. A l'exception de leur chef ils seront échangés pendant toute leur détention.

L'ancien séminariste leur reprochera constamment la mort d'Éloi Mchero, Paris à moins de cent mètres que les mélanésiens. « Éloi, c'est presque un appel de l'au-delà », comme dit un chef coutumier. Les ravisseurs ignorent cependant que l'un des captifs, le capitaine Picon, avait participé à l'action contre le chef indépendantiste en janvier 1985.

Les rôles sont échangés. Les ravisseurs qui rêvent de guerre d'indépendance enfilent les uniformes des gendarmes dont ils ont déjà saisi les fusils d'assaut, la mitrailleuse, parfois les montres. Ils s'organisent en poste de commandement. Alphonse Dianou, dirigeant des jeunes de l'Union calédonienne, revenc quelque temps avant l'opération, fait figure de chef

politique. Il parle de religion comme de jeunes catholiques ont pu l'entendre souvent, sur tout le territoire. Adepte de la non violence, il a sillonné la Nouvelle-Calédonie. Wencelas Lavellol, proche lui aussi du bureau politique du parti, est plutôt le chef militaire.

Les hommes du GIGN sont régulièrement menacés. Mais les gendarmes mobiles, du moins certains, jouent aux cartes avec leurs ravisseurs. Les journalistes verront sur place un cahier gribouillé de colonnes de points aux noms de sammy ou eric, noms qui n'appartiennent pas aux membres du commando. Le capitaine Legorjus revient au « contact », obtient des détails à chacun des coups de feu. Il propose à Dianou de faire venir sa compagnie. Pour gagner du temps il suggère une interview télévisée aux ravisseurs.

Car depuis le début la solution de force est à l'étude. L'état-major a envisagé de bombarder le périmètre de surveillance de la grotte avec un « chapelet de grenades », un chimiste de Nouméa a été mis à contribution pour étudier le moyen d'introduire de l'eau additionnée d'un soporifique, mais il faudrait que tous les ravisseurs en boivent en même temps. Des gaz incapacitants sont jugés trop dangereux pour les otages car ils risqueraient de s'accumuler au fond de la caverne.

« Ils pouvaient tuer à tout moment »

A part le substitut Bianconi, personne sur place ne semble tenter sérieusement de négocier, à une semaine du second tour. M. Pons interdit même au chef du GIGN de négocier. Le bureau politique du FLNKS refuse la médiation de l'archevêque de Nouméa, Mgr Calvet, et également l'intervention d'une personnalité locale, M. Franck Wabuzza, proposée par une source moins anonyme.

Le dimanche 1^{er} mai, l'antenne chirurgicale de l'unité parasuicide (ACP) qui est déjà intervenue au Tchad quitte Paris par avion spécial. Les autorités justifient l'attaque du 5 mai par une soudaine augmentation de la tension dans la grotte. Il s'est certes mis à pleuvoir, mais les hommes du GIGN ont obtenu la permission de sortir quelques instants par jour. Chacun, sans doute, s'impatiente, dans la « taupinière », à Nouméa, à Paris. Les ravisseurs commencent à sentir, dit un officier supérieur, qu'on les « mène en bateau ». Le capitaine Legorjus est partant, y compris à Nouméa, sauf en « contact ». « Ils pouvaient tuer à tout moment quelque'un du GIGN », estime un ancien otage.

Tout est prêt, désormais. Une première clé de menottes a été introduite dans la grotte. Elle ne correspondait pas à l'ancien modèle, dont disposait la gendarmerie de Fayaoué. Le deuxième essai est concluant. Deux revolvers 38 spécial, parvient, le 2 mai, aux otages. Les responsables militaires affirment qu'ils ont été introduits dans les rations alimentaires que les ravisseurs transportaient eux-mêmes depuis l'aire d'atterrissage de l'hélicoptère militaire, mais ils pouvaient avoir été acheminés par une personne qu'ils ne soupçonnaient pas de trahison.

La stratégie de la tension semble emprunter aussi une voie médiatique. Rompant avec le black-out, le service de presse du Haut Commissariat diffuse soudainement, dans la soirée du 3 mai, un communiqué annonçant la réponse — elle a été vue par un otage à l'état-major — d'Alphonse Dianou à la proposition de Mgr Calvet: « Il n'a qu'à venir passer trente jours dans la terreur, pleurs et poings liés. Il verra ce que c'est ».

Une centaine de militaires prennent position autour de la grotte dans la nuit du 4 au 5 mai, dont une soixantaine de membres des commandos d'élite. On dégage le chemin à la tronçonneuse dès le début de l'attaque, couverte par le bruit des hélicoptères, pour pouvoir évacuer les blessés. Une équipe d'assaut réduit le cratère et une autre isole la caverne. Le plan ne réussit pas entièrement car celle-ci est défendue par « un excellent tireur » qui abat les deux hommes du 11^e choc, et le général Vidal. Le commandant de l'opération « Victor » qui espérait

que tout serait terminé en une heure quitte son hélicoptère Alouette et tente, indique-t-il, de convaincre les ravisseurs de se rendre. Il est environ 8 h 30.

Les indépendantistes, d'après la première version diffusée, ont déjà une douzaine de morts. Dans leur poste défensif, ils disposaient que d'une arme automatique pour quatre hommes en moyenne.

« Ils ont eu peur »

Les six ou huit membres du commando qui défendent l'entrée de la grotte ou qui se sont réfugiés à l'intérieur avec les porteurs du thé matinal venus de Gossana, savent déjà que les otages sont armés. Ils ont tiré « une ou deux rafales » dans leur direction, et le capitaine Picon a riposté à deux reprises. M. Pons parlera d'une tentative de « massacre » des otages mais le capitaine dira plus tard que les hommes de Dianou, surpris, « ont eu peur ». Le face à face dans la grotte dure plusieurs heures et Samy, le gendarme mélanésien, tente de discuter.

Le général Vidal s'est donné 12 h 30 comme « limite longue ». A 12 h 20, le GIGN lance l'assaut final après une sommation répétée par Dianou. Un homme visible dans l'entrée — Dianou, pense le général — est atteint par un tir de « élite » sur ordre du général. Le groupe d'assaut progresse en arc de cercle couvert par des tirs de SAMAS. Il y a, selon le général, « un ou deux échanges de coups de feu ». Une dizaine de grenades sont lancées aux abords et vers l'entrée de la grotte. Un deuxième homme, indique le général, est tué à ce moment. Deux ravisseurs, dont l'un porte une veste aux galons de sergent-chef, poursuivi, se rendent alors: « Ne tirez pas ! ». L'officier leur demande si Dianou est mort et, comme il ne l'est pas, de lui dire de se rendre. Un troisième ravisseur, selon lui, sort avant le lancement de grenades fumigènes (plus d'une douzaine).

Le commando du GIGN porte des masques de protection. Après cinq ou dix minutes, selon le général Vidal qui ne se trouve pas directement devant l'entrée, les ravisseurs sortent d'un côté et les otages de l'autre, par un conduit de cheminée. Cette phase a fait trois morts, précise-t-il, et un blessé, Alphonse

Dianou. Les « livreurs de thé » sortent les derniers ainsi que « deux ou trois » indépendantistes restés cachés malgré une première fouille de la grotte. Seul le GIGN semble avoir assisté à cette ultime phase qui s'est déroulée dans une épaisse fumée.

Si les chefs indépendantistes ont, selon cette version, refusé de se rendre, il ne semble pas s'être trouvé, lors de cet assaut final, de violents échanges de coups de feu. L'enquête devra déterminer dans quelles circonstances sont donc morts Alphonse Dianou, Wencelas Lavellol et Vincent Doucou, le fils d'un grand chef RPCR d'Ouvéa.

Selon le témoignage de sept jeunes « livreurs de thé » et d'un vieux Mélanésien qui se trouvaient dans la grotte, le chef du commando a en effet accepté de se rendre après un premier refus. Les hommes sont sortis désarmés et se sont couchés par terre comme le leur ordonnaient les militaires, affirmant ces jeunes. Ils figurent pourtant sur la liste des victimes. La justice devra établir aussi comment a été tué l'un de ces porteurs de thé, Waïma Amossa, dix-neuf ans, qui n'avait pas participé à la prise d'otages.

Les sept jeunes de Gossana accusent un militaire d'avoir fait feu sur lui alors qu'il s'était relevé sur ordre. Pour le général Vidal, ces hommes ont été tués pendant l'assaut à l'entrée de la grotte et il était difficile de faire la part entre un ravisseur et un « porteur de thé ».

Les sept jeunes ont été, comme les ravisseurs, arrêtés sur place, entendus immédiatement à la brigade de Fayaoué. Les procès-verbaux ont été transmis d'urgence, lundi 9 mai, à la chancellerie à Paris. À Nouméa, aucun appareil ne figure en revanche au nombre des personnes se trouvant dans la grotte et ayant été interrogées, selon les procès-verbaux reçus jusqu'à lundi à Nouméa.

Le dimanche 8 mai, un avion affrété par le comité de soutien à Jacques Chirac, a transporté 19 personnes au bureau de vote d'Ouvéa. Les familles des 19 victimes indépendantistes sont restés à l'aéroport. Magenta à Nouméa. Aucun appareil n'a été mis à leur disposition pour les obsèques.

CORINE LESNES.

POINT DE VUE

Cher camarade...

par Jean-Claude Le Scornet
secrétaire national du PSU

PERMETTEZ, Monsieur le président, que votre victoire électorale soit aussi un peu la nôtre. D'abord parce qu'en cas de temps d'exclusion il fait bon partager, ne serait-ce qu'un soir d'élection, les sourires d'une jeunesse plurielle en fête... Jeunesse pour qui le 10 mai 1981 relève déjà de la pré-histoire. Ensuite parce que, cher camarade, ta victoire nous l'avons faite, heureux d'avoir contribué à vaincre l'intolérance, fatigués d'avoir dû convaincre que, contre certaines évidences, la droite et la gauche ce n'est pas Kanaky blanche et blanche Kanaky.

Car enfin, Monsieur le président — celui d'avant, celui qui a donné son

accord » (1) ou déclinement d'une opération militaire sur l'île d'Ouvéa — les fautes dressées à tuer, menées par des politiciens colonialistes en mal de coups médiatiques, pourraient se satisfaire d'un essai « aboutissant à un minimum de victimes » (1) ?

Comment pourrions-nous croire à notre tour à pareille naïveté venant d'un homme politique dont l'ensemble de la presse hexagonale et internationale salue ce matin l'intelligence tactique ? Non camarade, tu n'es pas naïf, tu es, comme en Algérie il y a déjà longtemps, ou en Kanaky quand Machoro fut assassiné, à côté les valeurs dont tu te réclames auraient dû te forcer au courage de l'intransigence, tu es, cher camarade socialiste, composé avec la raison d'État.

Alors, Monsieur le président — le nouveau — est-ce que tu rétablis le dialogue entre les deux communautés —, sachez qu'il existe dans votre pays, comme en Kanaky, des militants suffisamment conscients des enjeux de société et respectueux de la dignité humaine pour avoir continué malgré tout à travailler à votre victoire électorale.

Cher camarade, avant de te draper une nouvelle fois de bicolor, remercie toutes celles et tous ceux qui criaient fort dans la rue ce jeudi et ce samedi d'avant ton élection « Pons assasin ! », pour ne pas s'entendre pleurer « Mitterrand complice ! ». Ils vous ont fait président d'une République, ils ne t'ont pas donné quitus.

(1) Propos de votre directeur de campagne, M. Bérégovoy, parus dans le Monde daté 8-9 mai.

PROTECTION CAMBRIOLAGE

1 BLINDAGE
1 SERRURE
2 500 F

1 BLINDAGE
1 SERRURE DISI
3 500 F

ROSE COMPRISÉ

DEVIS SUR
SIMPLE APPEL

S.P.S.
43.48.90.20

La France est-elle à nouveau menacée par l'extrême-droite ?

Ariane Chebel d'Appollonia

L'EXTRÊME-DROITE EN FRANCE De Maurras à Le Pen

QUESTIONS AU JOUR

448 P. 65 FF

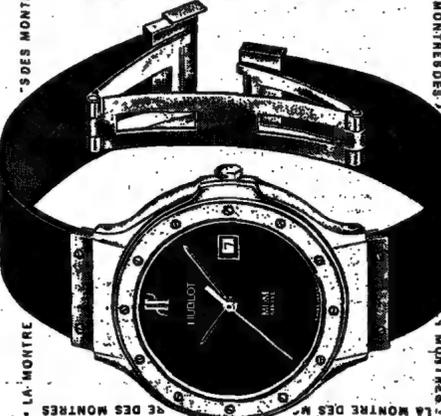
EDITIONS COMPLEXE

LA MONTRE DES MONTRES • LA MONTRE DES MONTRES • LA MONTRE DES MONTRES • LA MONTRE DES MONTRES • LA MONTRE DES MONTRES • LA MONTRE DES MONTRES • LA MONTRE DES MONTRES • LA MONTRE DES MONTRES • LA MONTRE DES MONTRES • LA MONTRE DES MONTRES

MDM GENEVE

L'histoire de la montre se divise en deux: avant et après Hublot.

HUBLOT Boîtier en or, en acier HUBLOT ou en acier. Bracelets en caoutchouc naturel. Épaisseur 250 m



ADY-EN-PROVENCE: Pellegrin • AJACCIO: Simeoni • BORDEAUX: Fiméon, Lacroix • CANNES: Ferry, Julia • GENEVE: Lapinard • HYÈRES: Jean • LA VALETTE DU VAR: Davy • LE CHESNAY: Gadrin • LE HAVRE: Milland • LILLE: Kubon • LYON: Mikor • MARSEILLE: Froin, Pellegrin • METZ: Sylvain • MONTE CARLO: Van Hulsrecht • NANCY: Mathis • NANTES: Puzos • NICE: Le Pen • PARIS: Arty, Barrie, Bonna, Br., Boncalati, Col., Desprez-Lagay, Fied, de Marce, de Meire, Berni, Wimpis-Cressat • ROUEN: Richard • SAINT-TROPEZ: Julien • STRASBOURG: Koles • THIONVILLE: Krutz • TOULON: Blomquist • TOULOUSE: Noël, Thimmes • TOURS: Puzos

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Le ré...

gendarmerie de Fayaoué

pour diffamation envers les...

Le dossier...

Le dossier...

Société

Essence sans plomb et réglementations

L'Europe automobile à deux vitesses

Sur le papier, tout semble en ordre. Hormis quelques zones défavorisées dans le Massif Central, les Alpes ou les Pyrénées, la France apparaît quadrillée par un important réseau de pompes à essence sans plomb, qui ne se concentrent plus exclusivement au bord des autoroutes. D'une petite centaine en 1986, on va presque atteindre le millier cet été : la clientèle germanique peut venir avec ses voitures à pot catalytique, elle ne risque plus la panne sèche (1).

Voire ! Qu'est-ce que mille pompes sur un territoire grand comme la France, lorsqu'on en compte plusieurs milliers en Suisse ou au Danemark ? Sans parler de l'Allemagne fédérale qui, par un an plus tôt, en 1985, totalise plus de quinze mille points de vente d'essence « bleffre ». Mais la réalité, à l'usage, est plus affligeante encore. Lorsqu'un fonctionnaire du ministère de l'environnement se présente avec une voiture française à une pompe « sans plomb », on lui fait de grands signes pour lui indiquer qu'il se trompe. Un automobiliste français, en 1988, ne roule qu'à l'essence plombée. L'autre est bonne pour les étrangers.

Que l'automobiliste allemand (ou suisse, ou autrichien, ou danois) s'avise de faire le plein à une pompe verte - c'est en principe la couleur adoptée en France - et il tombera de surprise en surprise. D'abord, le carburant sans plomb veut toujours 1 F de plus que le super, alors que c'est le contraire en Allemagne. Résultat ? Les pompes vertes proches des frontières, suisses ou allemandes, voient peu de clients faire le plein. « Ils viennent en stop avec leur jerrycan parce qu'ils sont venus éviter la queue aux autres pompes, se présentent au carburant sans plomb avec leur voiture « normale ». Les pompistes ont beau vouloir les dissuader - car ils risquent d'embarrasser leurs moteurs cilindrés - certains s'entêtent, quitte à payer leur plein majoré de 1 F par litre ! On a donc trouvé des parades. Dans cette grande station d'autoroute, en Normandie, on a affiché « sans plomb » sur la pompe verte, bien qu'elle fonctionne parfaitement. Le touriste étranger, attiré à cette station par les panneaux indicateurs, doit passer son chemin ou venir trouver le gérant ! Dans une station de ville, la patronne derrière sa caisse a branché la pompe verte sur une sonnerie d'alarme. Dès qu'un client empigme le pistolet marqué d'une

pastille verte, elle bondit pour vérifier qu'il s'agit bien d'un étranger.

A cinq ans du grand marché européen, l'Europe automobile boite. Alors qu'aux États-Unis, au Japon et même en Australie - où l'on n'est guère incommodé par la pollution - la « voiture propre » est devenue la règle, l'Europe sombre dans l'anarchie. Sans attendre les directives de Bruxelles, l'Allemagne fédérale a détaxé l'essence sans plomb et dispensé de vignette les acheteurs de voiture à pot catalytique, bientôt suivis par la Suisse, l'Autriche et les pays scandinaves. Mais Bonn refuse toujours d'imposer une limitation de vitesse sur les autoroutes allemandes, alors même que la vitesse entraîne une surconsommation de carburant et un surcroît de pollution, notamment par l'oxyde d'azote.

Des pompes peu rentables

La Grande-Bretagne, la France et l'Italie, où la majorité des véhicules sont de petite ou moyenne cylindrée, ont adopté des mesures de limitation de vitesse mais refusent toujours d'imposer une limitation de vitesse... Et l'on arrive à cette situation paradoxale que l'Europe automobile, en 1988, est moins homogène qu'il y a cinq ans, alors même qu'on se propose de faire tomber les frontières. L'automobiliste muni d'une voiture propre, en 1988, doit préparer ses itinéraires en Europe comme s'il franchissait le désert !

Attendez 1989, objectent les pouvoirs publics, et tout rentrera progressivement dans l'ordre. Comme si l'obligation d'être équipé d'un pot catalytique, pour les voitures de plus de deux litres, mises en service à partir du 1^{er} octobre 1989, pouvait changer la situation ! La mauvaise foi, en l'occurrence, est générale. Les constructeurs automobiles affirment officiellement être prêts à monter des pots catalytiques sur leurs futurs véhicules, mais ils redoutent de ne pas soutenir la concurrence avec les Japonais - qui, eux, font des voitures propres de toute cylindrée. Les raffineries se déclarent prêts à fabriquer de l'essence sans plomb en gros, mais ils prévoient que cela coûtera entre 5 et 15 centimes de plus au litre, suivant les procédés de fabrication. A l'Etat, donc, de se montrer moins gourmand dans sa position fiscale. Avec le litre de super venant au raffineur de 1,20 F à 1,50 F, il y a en effet de la marge.

Les distributeurs, enfin, réclament l'indulgence car, selon eux, ils vendent pour l'instant à perte. « Pour s'y retrouver, il faudrait vendre la pompe verte sur une sonnerie d'alarme. Dès qu'un client empigme le pistolet marqué d'une

livrer de Paris, par camion de 5 000 litres. Un autre, sur autoroute, a fait ses comptes : il ne vend que 2 500 à 3 000 litres d'essence sans plomb par mois, pour 700 000 litres de carburant plombé. « Dans ces conditions, une pompe verte n'est pas rentable, même si elle attire parfois les étrangers de loin », constate-t-il.

Chacun donc traîne les pieds et attend que l'autre commence. Et, pendant ce temps, d'autres foncent. Cette hâte des uns et cette inertie des autres, évidemment, cachent des intérêts. Mais des intérêts particuliers dont l'usage, aujourd'hui, fait les frais. Et en pure perte car, au bout du compte, chacun sent bien qu'il faudra y aller, ne serait-ce que pour s'alligner et faire disparaître cette Europe automobile à deux vitesses.

ROGER CANIS.

(1) La carte de France 1988 est disponible en s'adressant au Centre français d'information pétrolière, 16, avenue Kléber - 75116 Paris. Tél. : 45-02-11-20.

De 70 km/h à 140 km/h

A l'exception de la Pologne, de la Roumanie, de l'URSS et de la Tchécoslovaquie, tous les pays d'Europe, aujourd'hui, proposent de l'essence sans plomb. Mais le réseau de distribution est très inégalement réparti. Le nombre de pompes varie de quelques dizaines (Belgique, Espagne, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Portugal, RDA, Tchécoslovaquie, Yougoslavie), à plusieurs milliers (Autriche, Danemark, Norvège, Pays-Bas, RFA, Suède, Suisse).

Quant aux limitations de vitesse, la fourchette s'étend de 70 km/h sur route à... peu de limitations, sur autoroute, en RFA. Tous les autres Etats européens imposent des limitations sur autoroute : 140 km/h (Italie), 130 km/h (Autriche, France), 120 km/h (Belgique, Espagne, Portugal, Suisse), 110 km/h (Grande-Bretagne, Suède), 100 km/h (Danemark, Irlande, Pays-Bas), 80 km/h (Grèce). Les limitations sur route s'échelonnent ainsi : 110 km/h (Italie), 100 km/h (Autriche, Grande-Bretagne, Irlande, RFA), 90 km/h (Belgique, Espagne, France, Portugal), 80 km/h (Danemark, Grèce, Pays-Bas, Suisse), 70 km/h (Suède).

A titre de comparaison, la vitesse sur autoroute est limitée à 90 km/h sur tout le réseau routier des États-Unis. Au Japon, la limite est de 80 km/h sur autoroute et 60 km/h sur route.

Le Monde
L'ÉDUCATION

DOSSIER

- **BILAN DU COLLÈGE : LA MOBILISATION CONTRE L'ÉCHEC :** pour sortir de la « crise », les enseignants remontent leurs manches. Et pas seulement dans les collèges en rénovation.
- **LES ÉTRANGES SILENCES DES SOIXANTE-HUITARDS :** vingt ans après, les soixante-huitards s'adressent à leurs enfants avec un pavé sur la lanterne. Pourquoi ? Un article de Hervé Hamon.
- **LE PALMARÈS 87 DES IUT :** pour chaque discipline, le classement des IUT les plus performants.
- **JEUNES :** ILS SONT FOUS DE CINÉMA : 60 % des spectateurs français ont moins de vingt-cinq ans : le cinéma est la passion des jeunes. Ils se racontent.

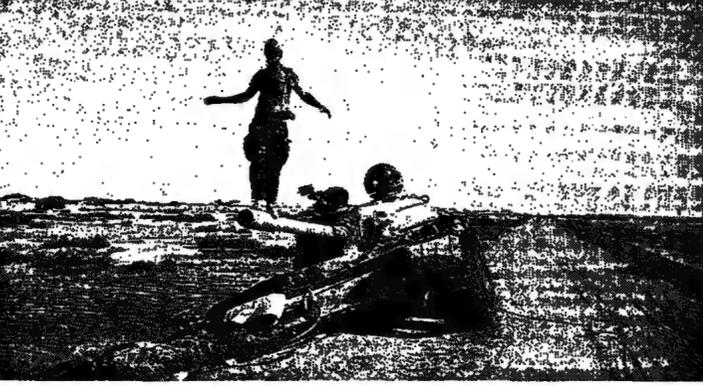
Numéro de mai : 102 pages - 15 F
En vente chez tous les marchands de journaux.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

Le Monde
PUBLICITÉ
TOURISME-GASTRONOMIE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4344

LES 40 ANS D'ISRAËL



ISRAËL fête ses quarante ans. Au commencement, il y eut le partage manqué de 1947, la première guerre israélo-arabe et la naissance douloureuse de l'Etat juif dans un environnement régional hostile.

POUR faire revivre l'histoire tumultueuse des quatre décennies qui suivirent, le Monde a fouillé ses archives et sélectionné ses articles les plus significatifs. Il en raconte les divers épisodes guerriers : la campagne de Suez, la victoire éphémère de 1967 qui modifia le visage d'Israël, la chaude épreuve du Kippour, la mésaventure libanaise.

Il fait l'inventaire des grands problèmes de société qui se posent dans l'Israël de 1988 et analyse la question palestinienne dans les territoires occupés. Le Monde rappelle aussi la chronologie détaillée de ces quarante années et publie les portraits des personnages qui les ont marquées de leur empreinte.

Le Monde

LES 40 ANS D'ISRAËL

NOM : _____ PRÉNOM : _____ M 1988 8804 11 25 F 10

ADRESSE : _____

LOCALITÉ : _____

PAYS : _____

CODE POSTAL : _____

NOMBRE D'EXEMPLAIRES : _____ X 28 F (Frais de transport inclus en France métropolitaine)

NOMBRE D'EXEMPLAIRES : _____ X 30 F (Frais de transport inclus à l'étranger)

TOTAL DE LA COMMANDE : _____ F

COMMANDE ET RÉGLEMENT À FAIRE PARVENIR À :

Le Monde Service de vente au numéro, 7, rue des Italiens, 75003 Paris - FRANCE

Le détournement d'une cargaison en Norvège

Un ancien nazi allemand dans la bataille de l'eau lourde

STOCKHOLM de notre correspondant

La révélation, il y a quelques jours, de la disparition de 15,18 tonnes d'eau lourde pouvant servir à produire du plutonium militaire, vendues en 1983 à une société de Francfort en République fédérale allemande, la Rohstoff Einfuhr GmbH, ont ébranlé les autorités norvégiennes, qui n'ont pas à leurs premiers débours dans ce genre d'exportations. Une enquête a été ordonnée pour savoir où est passée cette eau lourde, et le gouvernement norvégien a demandé la coopération des services fédéraux allemands. Si, du côté officiel, on se garde bien d'émettre toute hypothèse sur l'identité du véritable destinataire, selon d'autres sources il s'agirait de l'Inde.

La commande des 15 tonnes d'eau lourde avait été passée par le propriétaire de la société oiseau-allemande, Alfred Hampel (interviewable aujourd'hui), un octogénaire dont on dit qu'il adressait encore en 1985 des cartes de vœux de fin d'année à ses amis le représentant en grand uniforme nazi. Norsk Hydro, société norvégienne qui produit l'eau lourde, avait projeté d'affranchir la livraison par un transport aérien de la SAS, mais l'acheteur proposa d'utiliser les services de la West African Airlines (dont le siège est à Liberia, qui prit ainsi la responsabilité de la cargaison. Les douanes norvégiennes ne s'y opposèrent pas.

Avant de décoller, le pilote de l'appareil allait cependant modifier sa destination : Bâle au lieu de Francfort - et l'Inde, comme le veut la procédure, la tour de contrôle, qui ne transmit pas l'information aux douanes. Depuis 1986, à la suite de l'affaire de vente de matériel technologique « sensible » de la société Kongsberg à l'Union soviétique, les douanes et la tour de contrôle sont pourtant tenues de coopérer.

A l'arrivée à Bâle, M. Hampel rajoutait 6,6 tonnes d'eau lourde au chargement et l'envoyait à Doubaï. Là s'arrêtèrent les traces.

L'Inde ne serait-elle pas le destinataire de ce chargement ? Selon M. Gary Milhollin, professeur de droit à l'université du Wisconsin qui s'est spécialisé dans l'étude de la prolifération des armes nucléaires, l'Inde manquait en 1983 d'eau lourde. Son réacteur Madras-1 était en panne pendant un an et Madras n'aurait entré en service qu'en 1985. Cette même année, la société de M. Hampel passait une commande à l'Union soviétique, portant sur la livraison de 6,8 tonnes d'eau lourde destinées, disait-il, à des instituts de recherche de huit pays européens. La West African Airlines était de nouveau chargée du transport. A Zurich, la destination était changée pour, là encore, Doubaï et finalement Bombay.

Tour de passe-passe israélien

Ces révélations sur les détournements d'eau lourde par un ancien nazi allemand survinrent au moment où le gouvernement norvégien négociait avec Israël les modalités d'inspection de l'utilisation des 20 tonnes d'eau lourde vendues en 1959 à l'Etat hébreu. Le professeur Milhollin avait attiré l'attention des Norvégiens sur le fait qu'ils avaient le droit d'aller se rendre compte sur place. La négociation dura depuis un an et demi. A la fin du mois d'avril dernier, une délégation norvégienne reprit à Oslo avec une proposition israélienne jugée insuffisante par M. Milhollin ; l'inspection était autorisée, mais hors du site très protégé des installations nucléaires de Dimona. Le professeur, est venu tout spécialement à Oslo ce semaine dernière pour « essayer de convaincre les Norvégiens de ne pas accepter cette offre et de poser des conditions plus strictes ».

« Nous avons pris note de ses remarques », a indiqué le porte-

parole du ministère norvégien des affaires étrangères. Or, toujours selon le professeur américain, si les Israéliens disent avoir perdu huit tonnes d'eau lourde dans l'exploitation du réacteur, ces douze tonnes qu'ils peuvent montrer aux contrôleurs correspondent singulièrement à 12,5 tonnes livrées en 1986 par la Norvège à la Roumanie, pour son réacteur à eau lourde Candu acheté aux Canadiens. La Roumanie les a-t-elle utilisées ? Seul pays d'Europe de l'Est à entretenir des relations avec Israël, la Roumanie pourrait bien les avoir revendues à Jérusalem. Les autorités d'Oslo s'apprêtent à arriver à un accord sur l'inspection de ces matières avec les Israéliens d'ici à la fin du mois et le transmettre ensuite à l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne (Autriche).

Certaines mesures restent à envisager qui permettraient un contrôle plus strict de l'utilisation de l'eau lourde. Le traité de non-prolifération ne prévoit pas en effet l'inspection de cette substance en tant que telle - seulement de l'uranium enrichi et du plutonium. La Norvège, de son côté, qui avait commencé sa fabrication d'eau lourde dans les années 30, a considérablement réduit sa production ces dernières années. Celle-ci est tombée de dix à vingt tonnes par an il y a vingt ans, à une dizaine avant 1986 et à à peine quatre aujourd'hui. Elle consomme elle-même un dixième seulement de cette production. C'est le Canada qui, avec quelque 3 000 tonnes par an, est le principal fabricant de ce produit, permettant avec les réacteurs du type Candu de fabriquer, sans perte notable d'énergie, 10 kilos de plutonium de qualité « militaire » en dix jours. Selon un rapport du professeur Milhollin, ce sont les 151 tonnes livrées par la Norvège à la France dans les années 60 qui ont permis à celle-ci de fabriquer ses premières armes nucléaires. « Une bombe importée »,

FRANÇOISE NIETO.



IL N'EST PAS AUTANTAS.

MAIS IL A TOUS LES TROUS SUR LE PÉTROLE.

سكزامن الاصل

... automobile à deux vitesses

IL N'EST PAS AU TEXAS.

© 1988 AT&T



Un ancien nazi allemand dans la bataille de l'eau lourde

MAIS IL A TOUS LES TUYAUX SUR LE PETROLE.

"Douglas ? C'est Bertrand. Je viens d'avoir les résultats du programme de forage."

"Surpris ?"

"Epaté !"

"Nous aussi. Quand reviens-tu ?"

"Demain, par le premier vol. Hé, le Vieux est content ?"

"Béat ! Même après six coups pour rien."

"Je savais que c'était le bon. Mais je veux l'entendre de ta propre bouche : ça pompe combien de barils par jour ?"

La suite de la conversation est strictement confidentielle.

Avec AT&T et France Télécom, les lignes entre la France et les Etats-Unis sont ouvertes à tout le monde.

Si vous voulez décrocher une affaire, décrochez le téléphone.



Société

Après l'élection présidentielle

Le cardinal Lustiger souligne le « néopaganisme antichrétien » du Front national

A part des mises en garde adressées au Front national entre les deux tours par Mgr Gabriel Montagnin, évêque de Grenoble, et Mgr Robert Coffy, archevêque de Marseille (Le Monde du 5 mai), l'épiscopat catholique français a respecté la consigne de silence qu'il avait promis d'observer à l'occasion de l'élection présidentielle. Le conseil permanent, véritable exécutif de la hiérarchie catholique, s'est tenu à Paris les lundi 9 et mardi 10 mai et, à son terme, on s'attendait à une déclaration du cardinal Albert Decourtray, président de la conférence épiscopale.

Pour sa part, interrogé mardi matin sur Europe 1, le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, a appelé les hommes politiques à « garder [leur] sang-froid » et à « parler un langage de raison », en écartant tout ce qui pourrait « attirer la haine ». A propos de l'attitude du Front national, il a déclaré que « les idées de Jean-Marie Le Pen ne sont pas nouvelles » : elles évoquent, pour lui, « le néopaganisme antichrétien de l'Action française du début du siècle ».

Rappelant que 49 % des électeurs français sont nés après 1945, le cardinal Lustiger a estimé que les « fractures » révélées par cette élection présidentielle ne tiennent pas à la campagne elle-même, mais à la réouverture de « plaies anciennes non guéries ». « Ce qui me paraît grave », a-t-il ajouté, « c'est qu'on a remis le fond de la conscience nationale en touchant des blessures anciennes, sans que la jeune génération sache ce qu'est passé et pourquoi ».

L'archevêque de Paris a regretté que l'on ait parlé, entre les deux tours, des « valeurs qui fondent l'identité nationale », comme d'un « argument électoral ». La vraie

question qui se pose est, pour lui, de « reconstruire l'âme d'un peuple », notamment d'« aider la jeune génération à retrouver quelles sont les raisons de vivre qui méritent vraiment qu'on se mobilise ». A propos de la situation en Nouvelle-Calédonie, enfin, le cardinal Lustiger a estimé que « plutôt que de s'entretenir, il vaudrait mieux s'interroger sur les raisons qui ont conduit à une telle « explosion des passions », à moins, a-t-il suggéré, qu'« on remette les compteurs à zéro ».

Quatre pratiquants sur cinq pour Jacques Chirac

L'hébdomadaire La Vie, au date du mercredi 11 mai, publie les résultats du sondage effectué à la sortie des urnes, le jour du deuxième tour de l'élection présidentielle, par l'Institut CSA. Les catholiques pratiquants réguliers (11,5 % des deux mille neuf cent quatre-vingt-sept électeurs interrogés qui ont donné une réponse à la question de leur appartenance religieuse) ont voté, dans une proportion de 19,3 % pour François Mitterrand, contre 80,7 % pour Jacques Chirac. En 1981, les catholiques pratiquants avaient voté à 12 % environ pour François Mitterrand.

Interrogés sur la politique du nouveau gouvernement, l'électorat catholique pratiquant s'est prononcé, dans une proportion de 54 %, contre l'impôt sur les grandes fortunes. Dans les autres familles religieuses, les protestants ont voté Chirac pour 55 % d'entre eux, et 65 % des juifs pour François Mitterrand. Ces chiffres portaient cependant sur des effectifs faibles (1,7 % de l'échantillon de deux mille neuf cent quatre-vingt-sept électeurs s'est déclaré protestant et 1,1 % juif).

Devant les assises du Rhône

Le meurtre d'un jeune Algérien poignardé par un « videur »

LYON
de notre bureau régional

Au pied du vaste escalier du palais de justice de Lyon, des gerbes de fleurs avaient été déposées devant un portrait, noir et blanc, de Nordine Mechta. Les forces de l'ordre, largement mobilisées pour la circonstance, opéraient un tri sévère parmi le public venu, nombreux, assister au procès de Bruno Leroch, vingt-cinq ans, Serge Leroch, vingt-sept ans — tous deux détenus depuis octobre 1985 à la maison d'arrêt de Lyon, — et Fabrice Serour, vingt-quatre ans, le premier inculpé d'homicide volontaire et de tentative d'homicide volontaire sur la personne de Nordine Mechta.

Crime du racisme ordinaire, comme tendent à l'affirmer tant la partie civile que les associations de jeunes Maghrébins, ou légitime défense ? Dès la première journée d'audience, consacrée à l'examen des faits et à l'audition des principaux témoins, le débat fut posé en ces termes : « Je reconnais un coup qui a entraîné la mort, mais pas un meurtre volontaire », déclarait, en introduction à sa déposition, Bruno Leroch, défendu par M^{rs} René-Henri Garaud, du barreau de Paris, et M^{rs} François La Thuong, du barreau de Lyon. Chargé cette nuit-là avec son frère, Serge, et Fabrice Serour du service d'ordre de la soirée dansante qui se déroulait à bord d'une péniche amarrée sur les quais de Saône, il avait, tout d'abord, en une altercation avec un ami de la victime, M. Karim Atha.

Ce dernier, qui s'était présenté, vers 3 heures, sur la passerelle de la péniche, avait prétexté l'oubli d'un pull-over pour monter à bord. Découvrant le subterfuge, Bruno Leroch partait à la recherche de

Devant la cour d'assises du Rhône présidée par M. André Cerdimi s'est ouvert, le lundi 9 mai, le procès de trois « videurs » accusés d'avoir, dans la nuit du 29 au 30 avril 1985, poursuivi et tué à coups de couteau un jeune Algérien de vingt-trois ans, Nordine Mechta (Le Monde du 1^{er} octobre 1985). Plusieurs associations de jeunes Maghrébins — tout particulièrement les Jeunes Arabes de Lyon et basiliens (J.A.L.B.) — se sont mobilisées. De nombreuses personnalités, élus ou membres de mouvements de lutte contre le racisme, leur ont adressé des messages de soutien. A la première journée d'audience assistaient notamment M^{rs} Henri Noguères, ancien président de la Ligue des droits de l'homme, le docteur Kassel, membre de la « commission des sages » chargée de réfléchir sur le code de la nationalité, M. André Vianès, conseiller régional (PS) de Rhône-Alpes, et un représentant du MRAP.

Karim Atha et, après de violents échanges verbaux, le couteur et le jetait à l'eau. Après que Karim Atha eut regagné à la nage le quai, Bruno Leroch, descendant de la péniche, lui asséna des coups de pied dans la nuque. Karim Atha repartait furieux en insultant le « videur » et rejoignait, à une autre soirée dansante organisée non loin de là, Nordine Mechta, auquel il racontait les faits. Mechta se présentait, quelques instants plus tard, seul devant la péniche, un marteau à la main, pour demander des explications à Bruno Leroch. Le ton monta rapidement entre les deux hommes et des propos racistes furent échangés. Assistait à la scène, Serge Leroch lança un couteau à son frère, déjà armé d'un coup de poing américain.

Les témoins impuissants

A partir de ce moment-là les versions divergent. Selon Bruno Leroch, une bagarre se serait produite sur la berge entre Mechta, qui tenta de le frapper au visage, et lui-même. Les deux hommes se retrouvèrent ensuite en haut de l'escalier qui mène au quai et là « un choc vio-

lent » les opposa. Bruno Leroch aurait alors déclaré : « Il ne va pas aller loin, je l'ai touché ». Mechta s'enfuit le long du quai poursuivi par Bruno Leroch qui avait rejoint son frère Serge et Fabrice Serour. Les trois videurs retrouvèrent Mechta allongé contre une poubelle, dans une allée adjacente, implorant leur pardon. L'abandonnant, ils ressortirent de l'allée et rejoignirent la péniche sous les invectives de nombreux témoins qui, alertés par les cris, avaient assisté à la scène et tenté, vainement, de calmer les protagonistes. Quelques instants plus tard Mechta sortit en titubant de l'allée et s'éffondra dans les bras d'une jeune fille. Poignardé dans le dos et victime d'un hémopneumothorax, il décéda lors de son transfert à l'hôpital.

Ce récit fut très largement contesté par les témoins qui participèrent à la soirée dansante. Devant les jurés tous déclarèrent que, dès le début, une poursuite s'était engagée entre les trois videurs et Mechta. Après l'échec d'une tentative d'enfermement, la victime prit la fuite en direction de l'escalier. Parvenu en haut des marches,

Mechta fit volte-face et se dressa devant ses adversaires en agitant son marteau. Selon les différents témoins, le coup mortel ne fut pas porté à cet instant précis mais plus tard, dans l'allée où s'était réfugié Mechta.

M^{rs} Frédérique Bidault, témoin capital qui avait suivi, en courant, les trois videurs et recueilli Mechta blessé mortellement, affirma à l'audience que, le voyant arriver dans l'allée les trois agresseurs avaient fermé la porte et étaient restés quelques minutes seuls avec la victime. En ressortant, ils auraient déclaré : « Maintenant, tu sais qui on est » et « Tu peux aller chercher ton copain, il aura besoin d'aide ». Alors qu'elle lui demandait ce qu'il avait fait à Mechta, Bruno Leroch aurait répondu : « Regarde dans le dos et tu comprendras ».

Revenu à bord de la péniche, Bruno Leroch avait jeté son couteau dans les toilettes. L'arme tachée de sang était récupérée et cachée par un couple ami des Leroch, Corinne Gardette et Thierry Doyen, qui comparait, eux aussi, devant la cour d'assises sous l'inculpation de « destruction de traces en vue d'entraver le fonctionnement de la justice ».

Le dénouement du procès repose en grande partie sur le moment où le coup mortel a été porté : au cours d'une bagarre en haut des marches, comme veulent le démontrer les aveux de la défense ? Ou après une poursuite où Mechta se serait retrouvé, seul, face à ses adversaires, comme le prétend la partie civile ? L'audition des médecins experts, mardi 10 mai, devrait permettre de savoir si la victime, blessée dans le dos, aurait pu ou non parcourir les deux cents mètres qui séparent le quai de l'allée. La cour devait également entendre les experts psychiatres.

PASCAL ROBERT-DIARD.

Mariage et voyage organisés

Tout avait commencé par un feuilletin à l'eau de rose diffusé en 1986 par Fuji TV, le plus important réseau privé du pays, ayant pour décor une commune vicieuse d'Alsace, Niederorschwihr, près de Colmar (Haut-Rhin).

La petite église au clocher vitré du village est devenue scène de mariage dans tout le Japon, un lieu sacré pour les japonais — du moins le croyait-il — non seulement d'y promouvoir des voyages, mais aussi d'y organiser des noces à la campagne. Quel exotisme pour un jeune couple japonais d'aller se marier à l'ombre d'un clocher alsacien !

Le maire du village se frotta déjà les mains. La semaine dernière débarrassant à Niederorschwihr deux couples, M. Nishimura, dirigeant d'un laboratoire pharmaceutique, et M^{rs} Takamoto, professeur de musique habitant Kyoto, et M. Shoyama et M^{rs} Kamiyama, d'Osaka, bien décidés à se marier à l'église du village, quitta à se convertir au catholicisme.

L'agence de voyages avait tout prévu, s'assurant même les

services d'un transporteur, les Circuits d'Alsace, et d'un traiteur de Niederorschwihr. Hélas ! le droit canon est demeuré sourd à ce néoromantisme nippon. Dans un premier temps, le 3 mai, le couple de Kyoto a bien été religieusement marié par le curé de la paroisse, Joseph Sturm, Meis, alerté, l'évêché de Strasbourg est immédiatement intervenu pour mettre fin à ces mariages clés en main.

« Pour célébrer un mariage catholique en dehors du diocèse d'origine », a expliqué Mgr Hegel, évêque auxiliaire de Strasbourg, la règle veut que les futurs époux transmettent au diocèse dans lequel ils souhaitent se marier un dossier validé par leur diocèse d'origine ».

Le deuxième couple s'est présenté le lundi 9 mai dans l'église convoités. Soucieux de la réputation de sa commune, le maire était bien là. Il a lui-même présidé à l'échange des anneaux, mais le curé, cette fois, est resté enfermé dans son presbytère.

A Cannes

Attentat contre un foyer d'hébergement pour immigrés

CANNES
de notre correspondant régional

Deux personnes ont été légèrement blessées après un attentat commis dans la nuit du dimanche 8 au lundi 9 mai contre un foyer-hôtel de la banlieue de Cannes (nos dernières éditions du 10 mai). L'explosion provoque par une bouteille de gaz piégée a très fortement endommagé l'établissement, dont les quatre-vingt-deux locataires, tous d'origine maghrébine, ont dû être provisoirement relogés. Plusieurs organisations, dont le MRAP, SOS-Racisme, le Parti communiste et la CGT, ont appelé à une manifestation de protestation sur place, le mardi 10 mai en fin de journée.

Cet attentat n'a pas été revendiqué. Selon les premières conclusions de l'enquête confiée par le parquet de Grasse à l'antenne du SRP de Nice, la bouteille de gaz, d'un type courant, dont des débris ont été retrouvés sur les lieux, avait été placée dans le couloir du premier étage de l'immeuble, face à une cuisine. Le foyer étant équipé au gaz de ville et aucun appareil d'appoint n'étant en service, cette bouteille avait, de toute évidence, introduite par une personne extérieure au foyer. Les auteurs de l'attentat ont pu facilement pénétrer dans le bâtiment,

dont la porte principale reste ouverte la nuit.

La presque totalité des fenêtres et des portes ainsi que les cloisons des deux premiers étages ont été arrachées par le souffle de l'explosion, qui a dévasté une trentaine de chambres et provoqué le déplacement de certains murs extérieurs et des escaliers.

Compte tenu de la violence de la déflagration, le bilan aurait pu être beaucoup plus lourd. Les experts ont estimé les dégâts à environ 3 millions de francs. Un début de panique s'est emparé des résidents ; l'un d'eux a sauté par une fenêtre, et plusieurs autres ont évacué les locaux par des échelles.

Comprenant quatre étages, le foyer-hôtel Sonocotra de Cannes-La Bocca a été implanté en 1975 dans un quartier populaire à l'ouest de la ville. Selon son directeur, M. Léo Caltri, qui s'est borné à constater que l'attentat a eu lieu dans la nuit suivante l'annonce des résultats de l'élection présidentielle, il n'avait jamais fait l'objet de menaces. Preuve des relations de bon voisinage entretenues avec les habitants des cités voisines : ceux-ci sont venus spontanément offrir du café aux sinistrés.

GUY PORTE.

Au tribunal de Paris

Une mort « par impuissance » ou le suicide de Marie-Victoire

Elles s'appelaient toutes les deux Marie. Mais ce n'était pas le seul lien qui les unissait. Depuis onze ans, Marie-Andrée vivait avec Marie-Victoire. Elles avaient formé un couple heureux encore longtemps si Marie-Victoire n'avait connu il y a trois ans une grave dépression nerveuse. Au plus fort de sa douleur, Marie-Victoire a écrit un roman intitulé Un corps en trap (le Monde du 4 mars) qu'elle n'aurait pas le temps de voir publié aux éditions Alinae. Comme Emmanuelle, son personnage, Marie-Victoire, a mis fin à ses jours.

Marie-Andrée avait soutenu son amie dans les pires moments de son cauchemar. Pourtant, lorsque le 9 septembre 1987 Marie-Victoire est descendue à la cave où était cachée la capsule bino 22 long rifle, elle ne l'a pas empêchée. Une heure après, elle téléphonait à la police sans descendre voir. Ce n'était pas la peine...

Les policiers, puis le parquet, ont trouvé cette attitude anormale. Le 25 mars 1988, Marie-Andrée comparait devant la seizième chambre correctionnelle de Paris pour répondre du délit de « non-assistance à personne en danger ». La présidente, M^{rs} Christine Caron, semblait convaincue de l'obsession suicidaire qui rongait Marie-Victoire. Pourtant, avec tact, elle a cherché à comprendre : « Si vous l'aviez dissuadée ? Si vous aviez caché l'arme ? le temps que la crise passe... » Marie-Andrée n'a

pu que répondre qu'à de nombreuses reprises depuis deux ans elle avait essayé de la faire changer d'avis en lui demandant de réfléchir. Mais, ce jour-là, « j'ai respecté sa volonté ; j'ai fait ce que j'ai pu faire ». La présidente a insisté : « Par insistance ? Mais Marie-Andrée a seulement rétorqué, dans un souffle : « Par impuissance... »

La mère de Marie-Victoire avait tenu à venir témoigner : « Je vous supplie de l'acquiescer ; je ne comprendrais pas qu'elle soit condamnée. J'aurais l'impression que Marie-Victoire meurt une seconde fois », plaide cette femme de soixante-dix-huit ans, avant de désigner un autre coupable en s'excusant : « J'en veux énormément à ce médecin accoucheur, qui ne l'a pas envoyée chez un neuro-psychiatre... » Le parquet, pourtant à l'origine des poursuites, se montra discret et préféra s'en remettre au tribunal, sans même requérir.

Mais il fallait sans doute que la justice passe et, lundi 9 mai, la seizième chambre correctionnelle a condamné Marie-Andrée à 3 000 F d'amende. En prononçant une peine modérée, les juges ont cru bien faire. Mais, à la douleur d'avoir perdu son amie, Marie-Andrée a vu s'ajouter celle d'avoir été jugée partiellement responsable de sa mort, un sentiment que l'amnistie n'efface pas.

MAURICE PEYROT.

Les autorités catholiques condamnent l'utilisation des préservatifs

Le Vatican avait déjà condamné il y a quelques semaines l'utilisation de préservatifs masculins pour prévenir le SIDA (le Monde du 11 mars). Plusieurs responsables de l'Eglise catholique viennent de confirmer, en la commentant, cette décision. A Johannesburg, la conférence épiscopale sud-africaine a estimé, le lundi 9 mai, que la campagne gouvernementale — qui a déjà coûté 500 000 dollars — en faveur de l'utilisation des préservatifs était aussi « odieuse » que la maladie elle-même. La conférence épiscopale sud-africaine déclare « tout autant odieux le fléau du SIDA, qui détruit tant de vies humaines, que la réponse du gouvernement sud-africain qui prend des dispositions pour ce qu'on appelle le sexe sans risque, de manière indiscriminée, avec l'utilisation du préservatif ».

Aux Etats-Unis, les évêques catholiques appellent les adolescents à ne pas utiliser les contraceptifs masculins et à attendre le mariage pour avoir une activité sexuelle. Critiquant la distribution de contraceptifs aux adolescents, les évêques américains ont expliqué qu'elle « prime que les jeunes se livrent à des activités sexuelles et ne peuvent atteindre la contrôle de soi que leur donnera une saine croissance physique et spirituelle ». « Nous savons, ont-ils conclu, que de meilleures solutions existent. » La progression de l'épidémie de SIDA donne une dimension nouvelle

à la condamnation de l'utilisation des préservatifs par l'Eglise. Toutes les campagnes officielles de prévention, tant dans les pays industrialisés que dans ceux du tiers-monde, sont fondées sur l'utilisation systématique des préservatifs masculins en cas de rapport sexuel « à risque ». Ces campagnes, comme celle lancée l'an dernier en France, visent en tout premier lieu les adolescents, que l'on estime plus exposés que les autres au virus.

Si elle était entendue, la condamnation par l'Eglise de l'utilisation des préservatifs — sauf à imaginer qu'une abstinence totale avant le mariage et la fidélité absolue ensuite ne sont pas des vœux pieux — aurait pour effet de ruiner les efforts de tous ceux qui entendent en pratique lutter contre le SIDA.

J.-Y. N.

Des militants pour le préservatif. — L'association Jeunes contre le SIDA organise, le mercredi 11 mai, une journée-rassemblement consacrée à un nouveau geste d'amour « dans différents points de la capitale. Cette association milite notamment pour l'utilisation du préservatif masculin. Elle distribue une plaquette expliquant « pourquoi et comment » le préservatif doit être utilisé.

* Jeunes contre le SIDA, 6, rue Dantre, 75005 Paris. Tél. : 46-33-02-27.

Conséquence de la victoire de M. Mitterrand

La très excessive colère d'un conseiller municipal

Elu conseiller municipal de Collobrières (Var) aux dernières élections municipales, M. Emile Schneider l'avait été sur une liste de gauche qui se trouva alors majoritaire d'une voix pour la conduite des affaires de la commune. Mais M. Schneider, en cours de mandat, changea de bord et rallia le RPR, ce qui, du coup, fit la droite majoritaire. La volte-face de M. Schneider ne fut pas prise de son électeur initial. Aussi bien dans la nuit du dimanche 8 au lundi 9 mai, après l'annonce de la victoire de M. Mitterrand à l'élection présidentielle, quelques partisans locaux de celui-ci éprouvèrent-ils un plaisir non dissimulé à venir exprimer leur joie sous les fenêtres de M. Schneider.

Le conseiller municipal en éprouva non seulement de l'amertume, mais encore une colère qui le porta à se saisir d'une carabine et à tirer sur le groupe trop frondeur à son goût. Ainsi blessa-t-il sérieusement l'un des membres, M. Gérard Monier, trente ans.

M. Schneider a été inculpé de coups et blessures volontaires avec arme et enroulé.

LOTO 1988

| | | | | | |
|---|----|----|----|----|----|
| 1 | 15 | 24 | 25 | 27 | 28 |
|---|----|----|----|----|----|

2 2000 F 294 820,00 F
3 2000 F 40 056,00 F
4 2000 F 2 361 5 050,00 F
5 2000 F 1 700 8,00 F

RESULTATS COMPLETS N°19

| | |
|---|----------------|
| 1 | 1 938 327,00 F |
| 2 | 181 057,00 F |
| 3 | 20 494,00 F |
| 4 | 3 183,00 F |
| 5 | 2 865,00 F |

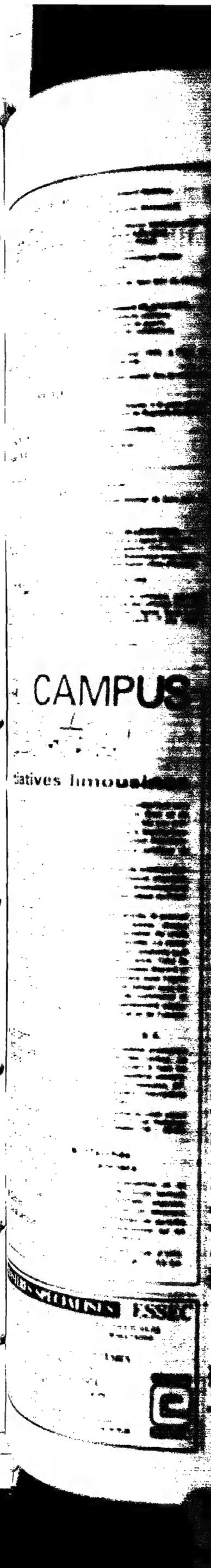
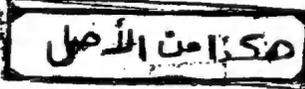
Super Pactole 6.000.000 F

Renseignements publicités

Le Monde

AFFAIRES

Tél. : 45-55-91-82 - Poste 4160 ou 4107



Le Carnet du Monde

Naissances

Mme Elisabeth BAILLET et Serge COSSERON, ont la grande joie d'annoncer la naissance de Flora, le 24 avril.

Mariages

On sous presse d'annoncer le mariage de Jean BOUBOULIS et de Krasimira BOROZANOVA, qui aura lieu prochainement à la mairie du seizième arrondissement de Paris.

Décès

Mme Micheline BAZAINE, née FASSET, survenue à Paris le 6 mai 1988, dans un quatre-vingt-huitième anniversaire, munie des sacrements de l'Eglise.

Mme Léonard Blanchet, son épouse, M. et Mme Michel Blanchet, M. et Mme Philippe Archambault, M. et Mme Zwi Poliak, M. et Mme Dominique Hiltzer et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de M. Jean CLERC.

M. Léonard BLANCHET, médaille militaire, croix de guerre, croix du combattant, survenue le 6 mai 1988, à l'âge de soixante et onze ans.

Seus obèques auront lieu le mercredi 11 mai 1988, à 10 heures, en l'église Notre-Dame d'Autueil, 1, rue Croix, Paris-16e, suivies de l'inhumation dans l'intimité familiale au cimetière de Passy.

Le docteur Joseph Cohen, M. et Mme Samuel Hassan, M. et Mme Jean Paraf, Jean-Marie, Dan et Olivier Cohen, ses enfants et petits-enfants, M. et Mme Yolande Benzequen, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Mordéjaï COHEN, née Violetta Nahon.

Les obèques auront lieu le mercredi 11 mai 1988, à 10 h 45, au cimetière parisien de Bagneux.

M. François CORBASSON, M. et Mme Noël Corbasson, M. et Mme Patrick Zuz, M. et Mme Jean-Marie Leboiteux, Steven, Victoria, Nicolas, Audrey, Lavinia, Alex, Louis et Laetitia, et nombreux amis, ont la douleur de faire part du retour vers le Père de Gwendoline.

Vous êtes invités à participer à un vous unir d'intention à la cérémonie religieuse célébrée en l'église réformée de Boulogne-sur-Seine, 117, rue du Château le vendredi 13 mai à 10 h 30 où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Coudray-Rabat (Calvados).

Comme Rachel, elle continue à veiller sur ses enfants. Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être reçus avec reconnaissance par l'Association pour la recherche médico-chirurgicale d'Evry, aux bons soins du docteur O. Koussily, centre hospitalier, 91014 Evry Cedex.

M. et Mme René Le Men, M. et Mme Patrice Neveux et leurs enfants, M. et Mme Hervé Le Men et leurs enfants, M. et Mme France Glemot et leurs enfants, Yves, Valérie, Olivier et David, M. et Mme Jean-Philippe Equilbey, Ismaïel, Guillaume, Édouard et Axel, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de M. Jacques EQUILBEY.

M. et Mme Françoise Joulfa, M. et Mme Jacques Joulfa, Nathalie Contau-Joulfa, Alexis et Stéphanie Joulfa, et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Yves Joulfa.

M. et Mme Yvonne Joulfa, M. et Mme Brigitte Merle et ses enfants, M. et Mme Dominique Foulon et ses enfants, M. et Mme Christine Merle, ont la douleur de faire part du décès de M. Julien MERLE, chevalier de la Légion d'honneur, ancien élève de l'École polytechnique.

M. et Mme Moïse Bellaïche, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de Moïse BELLAÏCHE.

M. et Mme Guy Gueudet, son épouse, M. et Mme Dominique Gueudet, M. et Mme Philippe Charrier, ses enfants, M. et Mme Jean Gueudet, ses frères, Les familles Gueudet, Herbot, Marie, Irasque, Parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de M. Guy GUEUDET, ancien élève de l'École normale supérieure, maître de conférences à l'université Nancy-II.

Les obèques auront lieu le mercredi 11 mai, à 16 heures, en l'église Notre-Dame d'Autueil, 1, rue Croix, Paris-16e, suivies de l'inhumation dans l'intimité familiale au cimetière de Passy.

Seus la volonté de défunt, prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être adressés à l'ARC, 2 bis, rue Camille-Desmoulins, 94801 Villejuif.

Le docteur Joseph Cohen, M. et Mme Samuel Hassan, M. et Mme Jean Paraf, Jean-Marie, Dan et Olivier Cohen, ses enfants et petits-enfants, M. et Mme Yolande Benzequen, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Mordéjaï COHEN, née Violetta Nahon.

Les obèques auront lieu le mercredi 11 mai 1988, à 10 h 45, au cimetière parisien de Bagneux.

M. et Mme Françoise Joulfa, M. et Mme Jacques Joulfa, Nathalie Contau-Joulfa, Alexis et Stéphanie Joulfa, et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Yves Joulfa.

M. et Mme Moïse Bellaïche, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de Moïse BELLAÏCHE.

M. et Mme Yvonne Joulfa, M. et Mme Brigitte Merle et ses enfants, M. et Mme Dominique Foulon et ses enfants, M. et Mme Christine Merle, ont la douleur de faire part du décès de M. Julien MERLE, chevalier de la Légion d'honneur, ancien élève de l'École polytechnique.

M. et Mme Moïse Bellaïche, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de Moïse BELLAÏCHE.

M. et Mme Moïse Bellaïche, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de Moïse BELLAÏCHE.

M. et Mme Moïse Bellaïche, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de Moïse BELLAÏCHE.

M. et Mme Moïse Bellaïche, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de Moïse BELLAÏCHE.

M. et Mme Moïse Bellaïche, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de Moïse BELLAÏCHE.

M. et Mme Guy Gueudet, son épouse, M. et Mme Dominique Gueudet, M. et Mme Philippe Charrier, ses enfants, M. et Mme Jean Gueudet, ses frères, Les familles Gueudet, Herbot, Marie, Irasque, Parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de M. Guy GUEUDET, ancien élève de l'École normale supérieure, maître de conférences à l'université Nancy-II.

Les obèques auront lieu le mercredi 11 mai, à 16 heures, en l'église Notre-Dame d'Autueil, 1, rue Croix, Paris-16e, suivies de l'inhumation dans l'intimité familiale au cimetière de Passy.

Seus la volonté de défunt, prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être adressés à l'ARC, 2 bis, rue Camille-Desmoulins, 94801 Villejuif.

Le docteur Joseph Cohen, M. et Mme Samuel Hassan, M. et Mme Jean Paraf, Jean-Marie, Dan et Olivier Cohen, ses enfants et petits-enfants, M. et Mme Yolande Benzequen, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Mordéjaï COHEN, née Violetta Nahon.

Les obèques auront lieu le mercredi 11 mai 1988, à 10 h 45, au cimetière parisien de Bagneux.

M. et Mme Françoise Joulfa, M. et Mme Jacques Joulfa, Nathalie Contau-Joulfa, Alexis et Stéphanie Joulfa, et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Yves Joulfa.

M. et Mme Moïse Bellaïche, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de Moïse BELLAÏCHE.

M. et Mme Yvonne Joulfa, M. et Mme Brigitte Merle et ses enfants, M. et Mme Dominique Foulon et ses enfants, M. et Mme Christine Merle, ont la douleur de faire part du décès de M. Julien MERLE, chevalier de la Légion d'honneur, ancien élève de l'École polytechnique.

M. et Mme Moïse Bellaïche, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de Moïse BELLAÏCHE.

M. et Mme Moïse Bellaïche, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de Moïse BELLAÏCHE.

M. et Mme Moïse Bellaïche, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de Moïse BELLAÏCHE.

M. et Mme Moïse Bellaïche, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de Moïse BELLAÏCHE.

M. et Mme Moïse Bellaïche, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de Moïse BELLAÏCHE.

M. et Mme Guy Gueudet, son épouse, M. et Mme Dominique Gueudet, M. et Mme Philippe Charrier, ses enfants, M. et Mme Jean Gueudet, ses frères, Les familles Gueudet, Herbot, Marie, Irasque, Parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de M. Guy GUEUDET, ancien élève de l'École normale supérieure, maître de conférences à l'université Nancy-II.

Les obèques auront lieu le mercredi 11 mai, à 16 heures, en l'église Notre-Dame d'Autueil, 1, rue Croix, Paris-16e, suivies de l'inhumation dans l'intimité familiale au cimetière de Passy.

Seus la volonté de défunt, prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être adressés à l'ARC, 2 bis, rue Camille-Desmoulins, 94801 Villejuif.

Le docteur Joseph Cohen, M. et Mme Samuel Hassan, M. et Mme Jean Paraf, Jean-Marie, Dan et Olivier Cohen, ses enfants et petits-enfants, M. et Mme Yolande Benzequen, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Mordéjaï COHEN, née Violetta Nahon.

Les obèques auront lieu le mercredi 11 mai 1988, à 10 h 45, au cimetière parisien de Bagneux.

M. et Mme Françoise Joulfa, M. et Mme Jacques Joulfa, Nathalie Contau-Joulfa, Alexis et Stéphanie Joulfa, et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de M. et Mme Yves Joulfa.

M. et Mme Moïse Bellaïche, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de Moïse BELLAÏCHE.

M. et Mme Yvonne Joulfa, M. et Mme Brigitte Merle et ses enfants, M. et Mme Dominique Foulon et ses enfants, M. et Mme Christine Merle, ont la douleur de faire part du décès de M. Julien MERLE, chevalier de la Légion d'honneur, ancien élève de l'École polytechnique.

M. et Mme Moïse Bellaïche, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de Moïse BELLAÏCHE.

M. et Mme Moïse Bellaïche, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de Moïse BELLAÏCHE.

M. et Mme Moïse Bellaïche, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de Moïse BELLAÏCHE.

M. et Mme Moïse Bellaïche, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de Moïse BELLAÏCHE.

M. et Mme Moïse Bellaïche, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de Moïse BELLAÏCHE.

Erratum

Dans le carnet paru le 8 mai 1988 annonçant le décès de M. Edmond COMBET, il fallait lire M. et Mme Hervé Combet, et leur fils Mathieu, M. Yves Lebras, ses enfants et petits-enfants, M. et Mme Albert Combet.

Anniversaires

Il y a quatre ans disparaissait accidentellement André BLONDEAU. Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et apprécié.

Il y a six mois, le 11 novembre 1987, disparaissait Pierre-Aimé TOUCHEARD, ancien professeur à l'École alsacienne, ancien rédacteur de la revue Esprit, ancien administrateur de la Comédie-Française.

Avis de messes

Une messe à Notre-Dame de Paris sera célébrée le vendredi 13 mai, à 18 h 15, à la mémoire de Sean MAC BRIDE, Prix Nobel de la Paix, décédé le 15 janvier 1988, à Dublin.

Cet humble et grand serviteur de la cause humanitaire a jamais désigné qu'une seule cause : l'homme. Jusqu'à son bout, il a parcouru le monde pour gagner l'opinion publique à la défense de la liberté et des droits de l'homme.

(A la demande, avant du texte sur Sean Mac Bride, pratiquant des droits de l'homme, bénéficiaire de l'humanité.) Cette messe a été demandée par l'Association Amis de la maison de la Paix et des droits de l'homme-Sean Mac Bride de Roubaix et le Centre des droits de l'homme de Paris. BP 15, 75622 Paris Cedex 13. Message de Sean Mac Bride sur Antenne 24 h/24 par 466-666-666 (1) 45-82-77-77.

Communications diverses

De l'accord FNI à l'accord START. Une conférence-débat sur l'avenir des négociations de désarmement après la signature du traité sur les missiles intermédiaires et avant la conclusion éventuelle d'un accord sur les armements stratégiques aura lieu à l'Institut français des relations internationales (6, rue Ferrus, Paris-14e), le lundi 16 mai à 17 heures, avec la participation de M. et Mme M. Lescaudier, Orléans, conseiller à l'ambassade d'URSS à Paris.

Soutenances de thèses

Université Paris-V, le lundi 30 mai, à 14 h 30, salle Louis-Lard, M. et Mme Martine Barboulet et avant la conclusion éventuelle d'un accord sur les armements stratégiques aura lieu à l'Institut français des relations internationales (6, rue Ferrus, Paris-14e), le lundi 16 mai à 17 heures, avec la participation de M. et Mme M. Lescaudier, Orléans, conseiller à l'ambassade d'URSS à Paris.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du samedi 7 mai : DES DÉCRETS N° 88-534 du 4 mai 1988 relatif à la composition du cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés publics de travaux et approuvant ou modifiant divers fascicules.

N° 88-563 du 5 mai 1988 modifiant le décret n° 83-81 du 13 septembre 1983 relatif au domaine confié à la Société nationale des chemins de fer français.

N° 88-568 du 4 mai 1988 modifiant le code de la sécurité sociale et relatif aux conditions de ressources pour l'appréciation du droit aux prestations servies par les organismes débiteurs de prestations familiales.

N° 88-574 du 5 mai 1988 modifiant les dispositions du code de la mutualité (partie réglementaire) relatives aux caisses autonomes mutualistes.

N° 88-575 du 6 mai 1988 révisant et complétant les tableaux de maladies professionnelles annexés au livre IV du code de la sécurité sociale relatif aux accidents du travail et aux maladies professionnelles.



CAMPUS Initiatives limousines

UN registre en droit de l'urbanisme et de l'environnement sera créé, à la rentrée prochaine, à la faculté de droit et de sciences économiques de Limoges. Cette création est liée aux activités de l'université de cette ville, qui est le siège de la Société française pour le droit de l'environnement, de l'Association internationale du droit de l'environnement et de la Revue juridique de l'environnement.

M. Michel Prieur, doyen de la faculté de droit et de sciences économiques de Limoges et maître d'œuvre de ce nouvel enseignement, est l'auteur du Précis Dalloz sur le droit de l'environnement (Contact : Faculté de droit et sciences économiques, place du Président, 87000 Limoges, tél. : 55-34-32-22).

En outre, Limoges accueillera, à la prochaine rentrée, le premier institut décentralisé de HEC Entrepreneurs, qui donne, chaque année, une formation de manager à une cinquantaine de chefs d'entreprise, ingénieurs et diplômés des grandes écoles. Le ministère de l'Industrie, qui encourage la décentralisation, souhaite qu'il y ait une dizaine d'instituts des entrepreneurs en France. Celui de Limoges accueillera une quinzaine de stagiaires du niveau Bac+4 et sera installé sur le campus scientifique. Il fonctionnera sous l'égide de la Fondation internationale des entrepreneurs, en liaison avec les établissements d'enseignement de la chambre de commerce et d'industrie de Limoges. Il recevra l'appui des organisations consulaires et patronales, et le soutien du conseil régional et de l'université. (Corresp.)

L'ENSPTT est toujours à Paris. Une erreur d'impression a installé à Rennes l'École nationale supérieure des P et T (ENSPTT) dans le titre de l'information consacrée à cet établissement. « campus » rubrique du 7 mai. L'ENSPTT est bien à Paris, 46, rue Barault, comme nous l'indiquons dans l'article. Si elle doit déménager prochainement, c'est pour s'installer non en Bretagne, mais dans ses nouveaux locaux, au 35, rue Dareau, dans le quatorzième arrondissement.

Cadres de la banque. La Fédération du crédit mutuel d'Alsace-Lorraine et de Franche-Comté recrute, le 1er juin, la troisième promotion de son école des cadres. Le concours est ouvert à tous les titulaires d'un diplôme universitaire BAC+4 ou bancaire, BP, ITB ou équivalent. Inscriptions jusqu'au 13 mai. (Lieu des cadres du crédit mutuel la Biecherberg, 17, rue Raffinon, 67870 Bischolsheim. Tél. : 88-50-23-55.)

Marchés financiers. L'institut d'expertise et de prospective de l'École normale supérieure (IEPENS) organise, mercredi 15 juin, un séminaire sur les « méthodes de contrôle interne des opérations sur les marchés financiers ». (IEPENS, 45, rue d'Ulm, 75005 Paris. Tél. : 43-54-11-00.)

ESSEC GROUPE ESSEC L'ESSID PROPOSE AUX DIPLOMÉS DES GRANDES ÉCOLES OU DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DEUX FORMATIONS DE 3 CYCLE A BUT PROFESSIONNEL EN : - CONCEPTION ET GESTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE DÉCISION - INGÉNIERIE DE LA CONNAISSANCE ET SYSTÈMES EXPERTS EN GESTION

CARNET DU MONDE Tarif : la ligne H.T. Abonnés : 79 F Non abonnés : 69 F Communiqués divers : 62 F Renseignements : 42-47-95-03

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES à VERSAILLES 200 TABLEAUX MODERNES des Ecoles impressionnistes, post-impressionnistes cubistes, contemporaines et de la fin du XIXe siècle DIMANCHE 15 MAI, à 14 heures M. C. Blache, Commissaire-Priseur 5, rue Rameau, 78000 Versailles - Tél. : 39-50-55-06 (Expo. vend. 13, sam. 14 mai. - De 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.)

Sports

SKI-ALPINISME : la Patrouille des glaciers

Stratégie de l'armée suisse

Commencée le 30 janvier à Verbier par le Grand Défilé, la saison 1988 de ski-alpinisme s'est achevée le 30 avril dans la même station valaisanne, avec la Patrouille des glaciers, la course d'altitude la plus longue organisée dans les Alpes.

Entre les deux, la saison a été marquée

à la Pierra Menta, le tandem haut-savoisien Pierre Dalbo et André Favre (vainqueur du Challenge national) a été devancé par les champions de Tchécoslovaquie, les frères Yan et Milan Filipi, qui avaient décidé de passer une saison dans les Alpes. Quant à la tournée étrangère des coureurs français, elle s'est transformée en une véritable déroute.

Au Tour du Viso, disputé le 17 avril, la première équipe française termine à une heure trente des vainqueurs, lesquels bouclent leur Giro, long de 33 kilomètres pour une dénivellation de 5 000 mètres (la moitié en montée), en 3 heures et 47 minutes. Les frères Filipi, qui ont prolongé leur séjour dans les Alpes, sont à deux heures.

En Tchécoslovaquie comme en France, la tradition veut que les épreuves de ski-alpinisme disputées en haute montagne se soient avec du matériel alpin, skis de randonnée larges (70 mm au patin) et fixation de sécurité ; à cet ensemble pesant plus de 8 kilos avec les chaussures, le compétiteur doit encore ajouter un sac de 6 à 7 kilos comprenant les éléments nécessaires à la sécurité.

En Italie, les spécialistes évoluent sur les pentes les plus raides, avec des skis de fond étroits (40 mm) et des chaussures basses, sans avoir à transporter un sac à dos. Les ascensions sont réalisées au rythme de 1 200 mètres à l'heure. Les descentes, elles, sont avalées en trace directe à l'aide de la technique ancestrale du « balai-sorcière » (le skieur s'assoit sur ses deux bâtons gainés de mousse et les utilise comme un frein et un gouvernail).

Pas le moindre sponsor

Quinze jours plus tard, pour le week-end du 1^{er} mai, les spécialistes français ont subi un nouvel affront lors du grand rendez-vous biennal de Zermatt, d'où part la Patrouille des glaciers : 53 kilomètres linéaires, 4 000 mètres de dénivellation en montée et autant à la descente à travers six vallées et dix glaciers du Valais. La Patrouille, courue pour la première fois en 1943 dans le but d'aguerrir les troupes de montagne suisses, fut encore disputée en

France par le déroulement du premier Challenge national de ski-alpinisme.

En Suisse et en Italie, ces raids se multiplient aussi. Chaque pays possède maintenant son épreuve-phare : la Patrouille des glaciers, reprise en 1984 après trente-cinq ans d'interruption, le Giro del Mo-

nto (créé en 1986) et la Pierra Menta (course aussi pour la troisième fois cette année).

Mais les philosophies sont différentes ainsi que les matériels employés, et ces courses ne désignent pas les mêmes vainqueurs.

En France, les concurrents tranchent entre les équipements de type alpin ou nordique. De fait, sur la ligne de départ, on peut voir autant de systèmes bricolés à la maison que de kits proposés dans le commerce.

La bonne méthode helvétique

Toutes les équipes de tête étaient équipées de skis nordiques de type télémark et de chaussures en cuir à lacets. Ici aussi, les descentes sont avalées en « balai-sorcière ». Les vainqueurs, trois soldats du Fort 13, ont relié Zermatt à Verbier en 8 heures et 37 minutes, devançant de vingt minutes l'école alpine militaire d'Aoste. « Les médecins n'en reviennent pas », raconte le colonel Martin. Le rythme cardiaque est resté entre 160 et 180 pendant près de neuf heures.

Les deux « équipes de France » de ski-alpinisme n'étaient pas préparées pour un tel effort, ni physiquement ni techniquement, puisqu'elles terminent en

13 heures et 14 heures. Pierre Dalbo, le vainqueur du challenge, conclut : « L'an prochain pour la Coupe de France, il faudra tenir compte de cette expérience et cesser d'imposer le matériel alpin. La méthode de l'armée suisse me semble la bonne. »

Si cette voie est suivie, on pourrait assister prochainement à un renouvellement des équipements de ski, qui ont eu tendance, depuis vingt ans, à se « déclinier » exclusivement à partir des exigences de la compétition de ski alpin. Sur piste, la distinction ski de descente/ski de fond reste évidente. Mais dès qu'on évolue en terrain vierge, l'opposition alpin-nordique devient beaucoup plus floue. Il n'est sans doute pas fortuit non plus que cette résurrection du ski, conçu comme le moyen de se déplacer à travers les Alpes enneigées, intervienne au moment où on enregistre dans le public les premiers signes de désaffection pour le ski mécanisé.

VOLODIA SHAHSHAHANI.

TENNIS : le tournoi féminin de Rome

Gaby la magnifique !

L'Argentine Gabriela Sabatini, victorieuse en trois manches, dimanche aux Internationaux d'Italie, devant la Canadienne Helen Kelesi, se déclara prête, dans la foulée de son triomphe romain, à remporter les Internationaux de France qui commencent dans une quinzaine de jours à la porte d'Auteuil.

L'ambition ainsi affichée de Sabatini, normalement plus évasive dans ses propos, fut bien le seul enseignement d'un tournoi trouqué par l'absence des meilleures (Graf, Navratilova) et par l'abandon, sur une blessure au pied, de l'Américaine Evert.

ROME correspondance

La foule romaine n'avait pas attendu sa victoire de cette année pour se montrer enthousiaste. Les « ti amo, Gabriela ! » montaient déjà des tribunes ensablées du Foro Italico, lors de sa défaite en finale contre Steffi Graf, l'année dernière.

Les hommages étaient plus bruyants et appuyés encore cette fois pour celle qui sauva le tournoi de la médiocrité. Les carabinieri se bousculent pour lui offrir la protection la plus rapprochée et se

font photographe, fiers comme des gosses, en gardes du corps au sourire béat. Au milieu des uniformes, « Gaby » tient entre ses mains une rose...

Rencontre amoureuse entre un public et une championne, le tournoi fut néanmoins celui des rendez-vous manqués. Cette année, Sabatini a déjà battu en deux occasions l'Allemande Graf, mettant ainsi fin à une série de onze défaites successives, et Evert, autre renversement de tendance, avait infligé deux défaites à Navratilova.

En l'absence des deux premières joueuses mondiales, il fut donc dommage pour le tournoi et fâcheux pour la suite de la saison que Chris Evert, en forme resplendissante, soit contrainte à l'abandon.

Dans la dernière ligne droite d'une carrière longue de dix-huit ans, elle souhaite terminer en beauté. Un pied blessé risque, comme pour son ancien fiancé et compagnon dans la longévité sportive, Jimmy Connors, d'hypothéquer la fin heureuse de sa dernière saison. « Aucun joueur ne dominera le circuit cette année », avait déclaré l'Américaine, lors du tournoi Lipton en Floride, il y a deux mois. Propos sans doute prémotivés.

MARC BALLADE.

AUTOMOBILISME : le Grand Prix de Monaco

Ligier dans le tunnel

Pour la première fois depuis leur apparition en formule 1 automobile en 1976, les deux Ligier n'ont pu se qualifier pour le Grand Prix de Saint-Marin, le 1^{er} mai. Des transformations radicales étaient attendues pour le Grand Prix de Monaco, dont les essais débuteront le jeudi 12 mai. Guy Ligier a préféré maintenir sa confiance à son équipe, mais promet des modifications de structures après le déménagement de son écurie sur le circuit de Nevers-Magay-Cours à la fin du mois.

GUY LIGIER ne peut plus pleurer misère pour expliquer ses mauvais résultats. Grâce à Gitanes, son fidèle commanditaire depuis les débuts de l'écurie, qui lui apporte cette année encore 20 millions de francs, et surtout au Loto, qui lui attribue généralement près de 50 millions de francs, le constructeur vichyssois figure plutôt parmi les santis au moment du retour des moteurs atmosphériques en formule 1.

Dès cette saison, le constructeur français a pu partager avec Williams, l'écurie championne du monde en titre, et avec March les moteurs atmosphériques préparés par John Judd en Grande-Bretagne. Mais, alors que Nigel Mansell s'est qualifié en première ligne à Rio-de-Janeiro, René Arnoux et Stefan Johansson, les pilotes des Ligier, se battent pour figurer parmi les vingt-six partants retenus pour chaque grand prix. Dès lors, c'est le châssis de la JS21 qui est en cause.

Guy Ligier et son directeur technique Michel Tén ont-ils péché par excès d'ambition en préparant pour cette saison une voiture trop originale ? Avec son moteur très avancé, positionné juste derrière le pilote, ses réservoirs placés de part et d'autre du cockpit et derrière le moteur, ses pontons latéraux très bas, l'extrême finesse de sa coque impliquant un volant miniature et la première direction assistée montée sur une formule 1, la JS21 avait fait sensation lors de sa présentation (le Monde du 12 mars). Son passage à la soufflerie de Saint-Cyr avait indiqué un aérodynamisme bien meilleur que celui de ses devanciers.

« Il faut tout revoir »

Mais, d'essai en grand prix, la JS21 n'a plus fait parler d'elle que pour ses déboires. A Imola, le constat de René Arnoux était éloquent : « Pas d'adhérence, pas de traction, du sous-virage. Nous sommes battus comme pour décrocher la pole-position sans parvenir à nous qualifier. Ce n'est pas seulement en améliorant l'aérodynamisme qu'on corrigera les défauts. Il faut tout revoir. C'est un ensemble. » Michel Tén était accablé. Les mécaniciens démoralisés.

Michel Gastaldi, le responsable du sponsoring de Gitanes, s'interrogeait. Ne fallait-il pas abandonner la JS21 et préparer à la hâte une voiture plus classique pour la suite de la saison ? Il souhaitait surtout un changement de structures de l'écurie, avec la nomination d'un responsable technique disposant de la compétence et de l'autorité nécessaires pour remobiliser le groupe.

Moins d'une semaine après l'échec d'Imola, Guy Ligier a fait connaître sa réponse dans un com-

munié. « Le maintien de l'exploitation et du développement de la JS21 reste confié à Michel Tén. » Toutefois, le constructeur vichyssois a décidé de « recruter une équipe qui constituera le noyau d'un centre de recherche et de développement ». L'écurie Ligier se résume aujourd'hui à quatre ingénieurs, six dessinateurs, deux informaticiens, seize mécaniciens et une quarantaine d'employés à l'atelier. A l'occasion du déménagement de l'écurie sur le circuit de Nevers-Magay-Cours à la fin du mois, le constructeur met à l'étude une « soufflerie de la nouvelle génération », qui sera construite sur le site. Une fois de plus, Guy Ligier était parvenu à rassurer ses commanditaires en promettant des jours meilleurs.

Difficile de savoir comment il espère redresser la situation à Monaco ou dans les prochains grands prix. Guy Ligier est parti en voyage en Grande-Bretagne. Dès son retour d'Imola, la JS21 a tourné sur la piste de l'aéroport de Vichy avec des appareils de mesure embarqués. Ces mesures auraient confirmé l'existence de problèmes aérodynamiques. Samedi 7 et dimanche 8 mai, René Arnoux a encore tourné avec de nouveaux réglages sur le circuit de Nogaro, proche par sa configuration de celui de Monaco. Sur le chemin de la Côte d'Azur, l'écurie doit faire halte, le mardi 10 mai, au Castellet, pour de nouveaux essais.

Une maquette de la JS21 est en cours de réalisation pour travailler l'effet au sol, probablement à la soufflerie de l'Imperial College en Grande-Bretagne. L'éloignement des prochains grands prix (Mexique, Canada et Etats-Unis) ne facilitera pas, en effet, le travail sur la voiture.

Les changements de structures voire de personnes pourraient-ils intervenir plus tôt que prévu ? L'hypothèse la plus envisagée est celle d'un retour de Gérard Ducrouge, qui avait fait les beaux jours de l'écurie en 1979 et 1980, avant d'être licencié en août 1981. L'ingénieur ne cache pas depuis longtemps son désir de revenir travailler en France. Son contrat avec Lotus expire à la fin de la saison, mais ses relations avec Nelson Piquet, le pilote vedette de l'écurie, sont loin d'être aussi bonnes qu'avec Ayrton Senna, son prédécesseur.

GÉRARD ALBOUY.

BASKET-BALL

Création d'un syndicat des joueurs professionnels

Les joueurs de basket-ball de Nationale 1 « A » et 1 « B », réunis le samedi 7 mai à Limoges, ont décidé de créer un Syndicat national des basketballeurs professionnels (SNBP). Les Limousins Jacques Monclar, Richard Dacoury et Stéphane Ostrowski sont à l'origine de cette initiative, dont le premier objet est la négociation avec le Comité des clubs de haut niveau (CCHN) des contrats de trois ans.

du 1^{er} au 30 avril
Prolongation en mai

Série spéciale **GUARD**

vosre 205 XT, XS ou GTI
ou vosre 309 GTI

intérieur complet en cuir
sans supplément de prix*



*Prix tarif Peugeot au 31 janvier 1988 ; l'équipement proposé, en cuir façon sellerie, comprend l'assise des sièges, les dossiers et les panneaux de portes. Coloris au choix. Livraison immédiate selon les options choisies.

NEUBAUER

227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎48.21.60.21
4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Tél. MONDIPUB 85072 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-01

Édité par la SARL Le Monde
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beauvois-Méry (1944-1969), Jacques Favre (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Date de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beauvois-Méry, fondateur.
Administrateur général : Bernard Wouts
Rédacteur en chef : Daniel Vernez
Correspondant en chef : Claude Solas

ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 - Tappez LEMONDE code d'accès ABO

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composés 36-15 - Tappez LEMONDE

Le Monde
PUBLICITE
5, rue de Montigny, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-52 ou 45-55-91-71
Tél. MONDIPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

| Tarif | FRANCE | REVUE | SUISSE | AUTRES PAYS |
|--------|---------|---------|---------|-------------|
| 3 mois | 394 F | 399 F | 504 F | 607 F |
| 6 mois | 672 F | 762 F | 972 F | 1 337 F |
| 9 mois | 954 F | 1 069 F | 1 404 F | 1 952 F |
| 1 an | 1 200 F | 1 300 F | 1 800 F | 2 530 F |

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner RENVoyer CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changement d'adresse définitif ou prolongation : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, joindre le dernier bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois

6 mois

9 mois

1 an

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

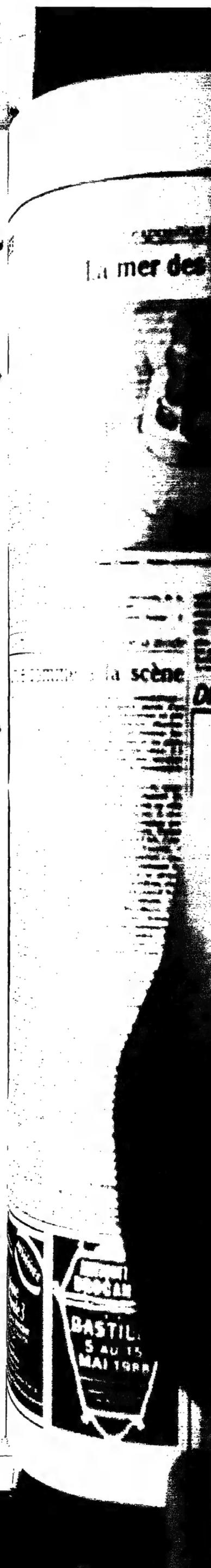
Code postal : _____

Localité : _____

Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tout les noms propres en capitales d'imprimerie.

صكزامن الأصل



Culture

ARTS

Une exposition thématique La mer des peintres

Depuis un siècle, la Méditerranée est à la mode. Et dans les arts comme partout ailleurs.

Signac a « inventé » Saint-Tropez, où virent ensuite Matisse, Manguin, Segonzac et Brigitte Bardot. Cézanne a découvert l'Estaque, où allèrent en pèlerinage Derain et Braque. Bonnard a contribué à la réputation du Camet, Matisse à celle de Nice. Picasso a assuré la gloire touristique de Mougins et de Vallauris. Stali demeure le peintre, et le suicide, des remparts d'Antibes. Et ainsi de suite.

On sait depuis un peu moins d'un siècle, depuis le voyage de Gauguin et de Van Gogh en Arles, que la peinture moderne aime le Sud et la Méditerranée. L'exposition, poétiquement dénommée Peindre dans la lumière de la Méditerranée, proposait l'an dernier une vue panoramique du sujet. L'actuelle - Méditerranée : sources et formes du vingtième siècle - a des ambitions plus vastes et plus réduites à la fois. Réduites, car elle ne traite que de notre siècle. Vastes, car, loin de se limiter à la lumière et aux couleurs, elle veut évoquer le renouveau mythologique cher au surréalisme, le néoclassicisme de l'entre-deux-guerres, les archaïsmes étrusquants et les formes les plus

récentes, et les plus abstraites, de la vogue méditerranéenne.

L'idée est assurément bonne : il



Pablo Picasso : Natura morta su galleria et à Picasso (1928).

serait urgent de concevoir une rétrospective de tous les néoclassicismes qui répondent à l'illustration *Primitivism* du *Moma* de New-York. Elle devrait faire preuve d'un peu plus de rigueur que l'anthologie réunie par Artcurial. Là, Picasso côtoie Balbus, Matisse, Dali et Laurens, Arman. Cet éclectisme peut

gêner, en dépit de l'excellence de certaines œuvres. L'accrochage privilégié l'effet au dépens de la démonstration, si bien que la logique qui sous-tend l'ensemble se dissout sensiblement et qu'il faut goûter séparément bronzes et toiles, qui eussent mérité d'être disposés en parallèles ou en contrastes. On aurait mieux vu, de la sorte, ce que la mythologie selon Picasso a de léger, et d'un peu baroque, quand celle de Masson demeure sérieuse ou tragique, et la distance qui sépare le style acéré de Braque du faux style un peu mou de Chirico. Ce parti pris de mélange n'enlève rien cependant au brillant de la collection et au plaisir de revoir fers de Gonzalez, bronzes de Braque et croquis de Bonnard ou de découvrir une esquisse de Dufrene, une étude de Delaunay pour la Ville de Paris, plusieurs Manguin, un fort beau *Cross* de 1905, des Gargallo, des Léger et des Klee.

Les comparaisons que l'exposition ne met pas en scène, son catalogue, un catalogue digne d'éloges, les accomplissent par l'image. Au terme d'un bel effort d'icnographie, ont été reproduits face à face œuvres modernes et « modèles » antiques, marbres, coupes grecques, statuettes archaïques, mosaïques romaines et peintures pompéiennes. Ces rapprochements sont le plus souvent fort convaincants.

PHILIPPE DAGEN.

* Artcurial, 9, avenue Montaigne, jusqu'à fin juillet.

VENTES

Faïences : la France à l'heure chinoise

A la cour du Roi-Soleil, l'heure n'était plus aux grandes dépenses. Les revers militaires en ce début du dix-huitième siècle avaient vidé les caisses du royaume et forcé le roi et sa cour à envoyer vaisselles d'or et d'argent à la fonte. Comme le rapporte Saint-Simon dans ses mémoires, on se mit alors « en faïence ». C'est cette histoire qui sera surtout évoquée au cours d'une prochaine vente à Drouot, où quel- que cent quatre-vingts pièces seront dispersées. Une faïence utilitaire ou décorative, profondément influencée par l'Italie et la Chine, et qui sera parfois bien du mal à trouver un style propre. Les créations italiennes et hollandaises seront également représentées.

Le commerce avec l'Extrême-Orient bouleversera le paysage de la faïence européenne à partir du dix-septième siècle. La ville de l'Orient (aujourd'hui Lorient) deviendra l'une des plaques tournantes des importations de porcelaines chinoises, à la pâte tendre et au décor oriental, puis de celles toujours exécutées en Asie mais d'après un dessin européen. Ces dernières donneront parfois de curieux résultats, tel ce boudalois à décor de fleurs rares. Célèbre prédicateur sous Louis XV, Bourdaloue donnera son nom au vase dont certaines élégantes se munissaient pour assister à ses sermons réputés interminables. Considéré à tort aujourd'hui comme une saucière, il n'en vaut pas moins près de 8 000 F.

Faute de pouvoir percer les secrets de l'Asie, les provinces françaises, de Sévres à Moustiers et de Lunéville à Bayeux, se contenteront de fabriquer des produits qui auront

autant que possible l'apparence de celle de Chine comme ce plat de Rouen, à décor bleu et rouge, avec au centre des cavaliers chinois, estimé aujourd'hui à plus de 20 000 F. Un grand plat rond à décor bleu de Nevers, deuxième manufacture réputée pour ces « chinoïseries », devrait faire plus de 15 000 F. Quant au pichet en porcelaine tendre à la monture en argent doré au décor de fleurs et de papillons de Chantilly, il pourrait atteindre les 50 000 F.

Parallèlement, une exposition plus française verra le jour, comme en témoigne une faïence de Rouen aux motifs de ferronnerie, avec une rosace et des lambrequins, toujours dans des tons de bleu et évaluée à plus de 12 000 F. Les débuts de l'industrialisation et la découverte du kaolin français à la fin de ce siècle amènera le déclin de la faïence en faveur de la porcelaine.

Les estimations données - entre 200 et 60 000 F - pourraient créer bien des surprises. Les Américains, qui jusqu'à l'achat de ces porcelaines de haut de gamme, commencent à s'intéresser aux faïences ce qui n'est pas encore le cas des Japonais. Quant aux Français, qui semblaient être en dehors de la course, ils seraient en passe de faire jeu égal avec leurs collègues d'outre-Atlantique, dans un marché des céramiques françaises qui depuis dix ans a augmenté de plus de 200 %, grignotant le retard pris sur les productions allemandes.

ALICE SEDAR.

* Vente, le 18 mai à 14 h 15 à Drouot.

La collection Tirelli, au Musée des arts de la mode

A la ville comme à la scène

Il y a quatre ans, Umberto Tirelli, costumier de théâtre, de cinéma et collectionneur, offrait au nouveau Musée du costume de Florence, le palais Pitti, quelque deux cents pièces originales, actuellement au Musée des arts de la mode pour trois mois.

Ils sont arrivés d'Italie par camions : des mannequins « livrés clé en main », habillés de redingotes du dix-huitième, de gilets de brocart, de robes à la française, de toilettes de gala... Parmi eux, Anna Karenine, la Norma, Isolde, Lou-Andrea Salomé, Méliande, Clytemnestre, mais aussi la comtesse de Folleville, son boa de toile rouge et bleu, son sac bouquet, ainsi que cinquante-quatre chapeaux, quatre-vingts paires de chaussures.

L'exposition Tirelli au Musée des arts de la mode comprend en fait deux parties : les vêtements portés (créés entre 1700 et 1950), environ dix mille pièces achetés depuis 1953, acquises aux Puces à Paris, sur les marchés de Parme, de Modène, chez les couturiers, les princes, les comtesses ou les particuliers des petites annonces de la *Gazzetta del Veneto* - et les vêtements rêvés conçus par des artistes comme Piero Tosci, à qui on doit une bonne partie des toilettes viscontiennes (*Bellissima, Senso, Ludwig, le Guépard, Mort à Venise*) et Pier-Luigi Pizzi, moins soucieux de rétablir la vérité historique que de produire du spectaculaire sur scène. Pierrelles baroques, plumes de pindate galonnées d'or des *Indes galantes*; Séminaris en carcasse plastique, inspirés des sculptures de Petto au palais Farnèse.

Les niveaux cinq et six, consacrés aux costumes de ville, rassemblent des toilettes historiques attribuées à des maisons de couture françaises (Worth, Chanel, Paquin, Schiaparelli, Lanvin) ou italiennes et portées pour les besoins du tournage par Lea Massari, Gina Lollobrigida, Ingrid Bergman, Claudia Cardinale.

C'est la valeur « anecdotique » qui sauve la première partie d'un canni lié à une accumulation un peu laborieuse. Elle semble illustrer d'abord l'histoire d'un homme fasciné par les jolies robes et les gilets brodés. Conscient de son trésor, il a même fait imprimer des tee-shirt « Tirelli au Louvre », évidemment le musée les a refusés.

En 1955, Umberto Tirelli, originaire d'une famille produisant du vin et du parmesan, quitte sa ville natale, Galliera, pour Milan. Il rêve d'être acteur, mais commence par faire le ménage à la Scala. Formé pendant dix ans à la SAFAS, l'atelier de costumes cher à Visconti, il s'inscrit à l'art du « faux parfait » que préconise le maître, à l'acheminement de la reconstruction. Il ouvre sa propre maison en 1964. Les ouvrières, cinq à l'origine, sont aujourd'hui soixante. Le Tirelli Cosumi travaille pour Visconti, Bertolucci, Zeffirelli, Fellini, Cavani, Annand, Coppola, et pour des metteurs en scène de théâtre et d'opéra (Pierluigi Pizzi, Luca Ronconi, Giorgio Strehler, Peter Brook, Patrice Chéreau).

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : quatre cents costumes pour le *Nom de la rose*, sept cents pour *Ludwig*, mille cent pour *Chouans*. Au total, trois cent trente mille en vingt-quatre ans.

Les broderies sont parfois sous-traitées par les sœurs du Vatican. L'atelier, situé à Rome, ne possède pas de « complouter » ; aussi Umberto Tirelli parle d'une organisation « Ancien Régime ». Chez lui, rien ne se perd, tout se conserve et se réutilise, les vêtements sont lavés et non pas vendus (sauf pour Fellini). Ainsi, les objets de *Ludwig* ont servi dans le *Wagner*, une série télévisée avec Richard Burton ; le matériel des *Yeux noirs* provient de *Mort à Venise*. Les costumes les plus difficiles à réaliser, selon Tirelli ?

« Ceux des pauvres, car il faut les teindre, les déchirer, les traiter pour leur donner un côté usé. Plus on les stocke et plus ils sont beaux. »

LAURENCE BENAIM.

* Musée des arts de la mode, jusqu'au 11 septembre; catalogue de l'exposition publié aux éditions Adam Biro, 240 pages, 162 illustrations, 380 F.

DIGRESSIONS par Bernard Frank

Sabbat

1 Le captif (samedi)

Un doux sentiment de vacances m'habite à la veille de ces élections. De savoir que pour la plupart d'entre nous le choix est fait et que dimanche ne sera qu'une formalité, métamorphose, après le chahut chiracien, cette plage de temps qui reste jusqu'à demain 20 h, un sabbat. Si jamais, au bénéfice de la chaleur communicative des banquets, notre premier ministre écrit des unes au président, je me demande dans quel état moral nous le retrouverons après ces deux jours effroyables où il fut captif de ce silence qu'il abhorre ! Dans son repos forcé, sur-tout il ressent quelque apaisement à avoir feuilleté dans l'ultime *Figaro* avant la fermeture des portes la geste de ses exploits ? Les grandes signatures de la feuille à Hersant auront fait l'impossible, j'en témoigne, pour lui rendre supportable sa détention. « Qui peut assurer que le rêve d'une France rassemblée ne se ruinerait pas en couchant si François Mitterrand était réélu et faisait être dans la foule, comme en 1981, une *Chambre rose* ? Il réinventerait, comme le fut pendant un mois deux ans, l'étage d'une gauche qui appliquerait le principe : « La justice pour tous et les places pour nous. » Il nous avait annoncé la fracture, il nous a laissé la facture. »

Ce qui m'a déprimé dans ces lignes d'un comique presque trouper et qui espérèrent à l'évidence passer inaperçus dans la foule des élections où ce que l'on dit avant ne tire pas de conséquences, c'est qu'elles n'ont pas été inventées par un adversaire de Chirac en mal d'inspiration voulant passer un éditorial fitté de première page quand il remonte les Champs-Élysées. La facture pour la fracture, c'est tout ce qui reste de Malraux chez les « gaullistes », quand c'est Chantal Goya, l'Amiral, Jacques Chazot, Bourdard et Jean d'Ormesson qui prennent la tête du cortège ! Quand vous me lisez, vous aurez déjà oublié ces folles journées où Chirac avait pris la France pour un billard et où, avec sa queue à procédés, il se permettait tous les coups. Qu'il soit président de la République ou plus que jamais maître de Paris, les trois otages du Liban enfin libérés effarouchés, je l'espère pour lui et pour nous, de nos mémoires, les déchirures du tapis. Le drame de Chirac, c'est qu'il n'a pu compter dans son combat que sur Pasqua. S'il gagne ou s'il s'en va, il ne le devra qu'à Pasqua et Pasqua comme programme, comme idée de la France, c'est un peu court. Ce que je retiendrais de cette campagne et que l'on avait fini par perdre de vue, c'est à quel point la droite française est devenue jeune, capable de tout quand elle sent que son pouvoir sans retenue est menacé. Il n'y a de République légitime que lorsqu'elle gouverne, le reste est étouffement du suffrage universel. M. Barre n'est vu boucler par Chirac et Le Pen pour toutes les raisons déjà indiquées, mais ce que la droite ne lui a pas pardonné, c'est qu'il ne soit pas montré assez, lui, candidat de droit divin. Lors des événements de Nouvelle-Calédonie, si nous avions eu un premier ministre socialiste, si c'était M. Pisani qui avait été proconsul à la place de son cousin Pons, mais la droite unanime et sa presse déchaînée auraient exigé la Haute Cour pour Mitterrand et son gouverne-

2 Soudain Heidegger... (dimanche)

Cette fièvre dévise de notre confrère montre la modernité de Robert Hersant face à Pasqua. Ce dernier est obligé de forcer un peu sa nature pour trouver une identité de vue, d'esprit, entre le gaullisme et M. Le Pen. Robert Hersant ne se rallie pas à Le Pen, il a précédé depuis belle lurette. Il l'a payé assez cher par des calomnies en tout genre pour que cette prééminence lui soit enfin reconnue ! Et quand je vois Jean d'Ormesson trotter dans les colonnes de ce journal, haranguer le grand peuple libéral au rond-point des Champs-Élysées, ce rond-point qui lui rappelle le beau temps de sa jeunesse quand il était monsieur le directeur, je me dis que, toutes réflexions faites, l'on est bien sûr en comparaison sur le comportement de Heidegger de 1933 à 1945, qui, lui, avait l'immense excuse, ce que personne ne semble vouloir comprendre aujourd'hui, d'être un professeur de philosophie relativement peu connu même s'il était connu de ses pairs, d'être somme toute un bon Allemand qui n'aime pas le désordre, qui a souffert de la défaite de 1914 ; l'immense excuse que l'on veut oublier de ne pas imaginer un instant ce qui allait se passer car ce qui allait se passer n'était pas du domaine de la pensée ni de sa pensée. Il a pris des vessies pour des lanternes, Hitler pour l'ouverture de l'horizon de sa philosophie, pour la risque philosophique et ce fait sourire maintenant ! Et c'est pour cela qu'il a parlé de « grosse bêtise ». Parce qu'il n'y avait pas de commune mesure entre sa gaffe et ce qui s'est passé. Et qu'il aurait mille fois mieux fait de se tenir à carreau. Et comme il n'était pas dans sa nature d'être un héros ni en 1933 ni après 1945, comme il n'était pas un moraliste ni un chrétien, il ne pouvait que continuer à philosopher comme il l'avait toujours fait et sans demander son reste. Et je ne vois pas pourquoi l'on épiloque tant sur un comportement si humain. Et si l'on veut vraiment épiloquer à l'infini, il me semble que la myopie des démocrates de 1933 à 1945, la sortie de notre état-major, de nos généraux, de Pétain, de Weygand et de Gamelin, pour rester au chaud, entre nous, permet des commentaires infiniment plus circonstanciés que de se demander si Heidegger a eu raison d'être rector de la faculté de Fribourg-en-Brisgau en 1933 ou si dans l'Étre et le Temps (1927), il y avait les prémices du nazisme.

3 Ouf ! (lundi)

Ouf ! Nous évitons provisoirement le pire. Un Chirac coincé par Le Pen et perdant son temps (et le nôtre) à faire successivement du Le Pen sans Le Pen et du Barre sans Barre. Goutons les motifs que nous avons de nous réjouir et qui, dans la situation actuelle, sont rares : Chirac s'en va et nos trois compatriotes sont libres. Depuis deux ans, j'ai trop prévu son échec pour jouer ce lundi du clairon. Comme le doute est ma vraie nature, je n'aurais pas été étonné que Chirac l'emportât ! Cette nation est finalement moins versatile qu'on ne le dit. Depuis 1981, pour ne pas remonter au déluge, elle essaie par le truchement de cet instrument grossier mais inopposable qu'est le suffrage universel de dire deux ou trois mots à ceux qui la gouvernent et dont ils ne tiennent pas toujours compte. C'est vrai que les Français n'avaient pas choisi le socialisme en 1981, pas plus qu'ils n'avaient choisi le libéralisme pur et dur en 1986. Ils aimeraient bien ne pas servir de cobayes pour expérimenter des médicaments qui, sous des appellations nouvelles, ont montré depuis longtemps leurs limites. En élisant pour la deuxième fois M. Mitterrand comme président de la République, la France vient d'offrir à cet homme politique un beau cadeau d'honneur.

Pendant ces deux jours de sabbat, j'ai commencé à lire avec beaucoup de plaisir le *Roman et les idées* et autres essais, de Mary McCarthy (vo. : *Ideas and the novel*, plus neuf essai de la Occasional Press, traduit de l'anglais par Angélique Lévy-Fayard, 115 F.). Le *Roman et les idées* date de 1980, et les autres essais ont été écrits de 1968 à 1983. Dans les cent pages qui sont consacrées aux idées dans le roman, Mary McCarthy s'en prend avec drôlerie à cette vieille idée reçue, et de droite d'ailleurs, que les idées dans le roman, c'est le mort du roman. Elle part de la phrase de T.S. Eliot sur Henry James : « Il avait l'esprit si fin qu'aucune idée ne pouvait le violer. » Et elle aimerait que ces paroles servent de contre-devise à ses propres réflexions sur le roman, tout en reconnaissant que le jugement d'Eliot sur James lui va comme un gant. Elle montre que tous les grands romanciers du dix-neuvième siècle n'ont tenu aucun compte de cet « embargo » sur les idées dans leurs propres romans truffés de bavardages. Je reviendrai bien sûr sur ce superbe essai qui bouscule tant idées modernes et poussiéreuses sur le roman et qui ont d'ailleurs fait l'étoffe, et mais ne nous égare pas. Pour l'instant, je voudrais souligner un autre point : bien que les personnages de Henry James passent leur temps à discuter et à analyser, ils n'abordent jamais les sujets dont on parle d'ordinaire en société. Avant tout, le politique. Il est faux que les gens bien élevés ne parlent pas de politique, ils ne font que cela. L'indignation que suscitent en eux les événements de l'actualité qui menacent ou risquent de menacer leurs biens et privilèges est chose innée (quoiqu'elle puisse également être acquise), et dès qu'ils se retrouvent à plus de deux, ils ne peuvent se retenir de le partager, même en la présence apparemment stérilisée d'étrangers. Rendez-vous le 25.

Ligier dans le tunnel

ALTERNATIVE
BULLETIN D'ABONNEMENT

16 MAI 19 H
ENTRÉE LIBRE
ATHÈNES
Pratique théâtrale 3
Jean-Pierre VINCENT
HORREUR ET FASCINATION
DE L'INSTITUTION
Rencontre animée
par Georges Bonu
en collaboration avec
l'Institut d'Études Théâtrales Paris III
à la salle de l'Opéra-Louis-Jouvet
47 42 67 27

ANTIQUITES
BROCANTE
A LA
BASTILLE
5 AU 15
MAI 1988
ouverture de 10h à 18h
sauf le dimanche
de 10h à 20h

Culture

A l'Institut français

Les neuf projets pour la rédaction



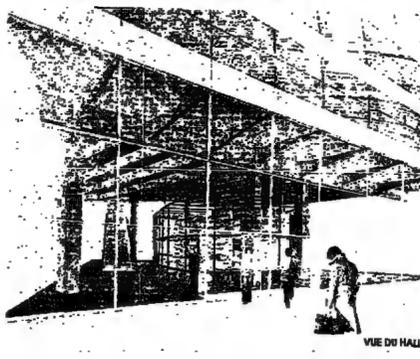
Les façades du futur siège du Monde s'ouvrent l'une sur la rue Falguière, l'autre sur la rue Bourdelle.

En choisissant d'installer sa rédaction rue Falguière, dans le XV^e arrondissement de Paris, à proximité de la gare Montparnasse, le Monde a hérité d'un garage assez difficile à réhabiliter. A l'exemple d'entreprises françaises de plus en plus nombreuses, nous avons décidé, en dépit des délais très courts, de lancer un concours d'architecture pour l'aménagement de nos nouveaux locaux. Une douzaine d'architectes ont été en mesure d'accepter les conditions bâtives d'une épreuve sur esquisse. Finalement neuf d'entre eux ont pu rendre leur projet. Ce sont ces neuf projets que l'Institut français d'architecture accueille aujourd'hui pour une dizaine de jours, en même temps que ceux de l'opération

Hurtado-Heine (1). Dans une première phase, le jury, présidé par le directeur du Monde, André Fontaine, a retenu quatre projets : ceux de MM. Valode et Pistre, Lyon et du Besset, Hamoutène et celui de M. Ory, Dominique Lyon et Pierre du Besset, ce dernier l'emportant finalement à l'issue d'un « deuxième tour » particulièrement serré (voir le Monde du 28 avril). Nous avons expliqué les

(1) Concours organisé par le bureau d'aide sociale de la Ville de Paris pour l'aménagement d'un lot, rue Hurtado-Heine, 75014 Paris, qui doit comprendre un centre d'accueil et de soins pour personnes âgées, ainsi que divers équipements sociaux. Des six projets, déposés par Architecture-Studio, Cabinet Ansa, Bardet, Fargade, de Portzamparc et Vasconi, ce fut celui de Bardet qui fut retenu.

Dominique Lyon et Pierre du Besset



VUE DU HALL

Dominique Lyon a trente-cinq ans, Pierre du Besset trente-neuf. Ils sont les lauréats de la consultation du Monde et transformeront le garage de la rue Falguière en immeuble de bureaux pour notre rédaction. Nous les attendons donc au tournant, même s'ils ont soigneusement décidé de supprimer la rampe de l'ancien garage, ce qui nous distinguera déjà des splendides bureaux de notre confrère Libération.

Lyon et du Besset sont diplômés de l'Ecole nationale des beaux-arts. Ils ont fait leurs premières armes avec Jean Nouvel, l'architecte de l'Institut du monde arabe. Avec lui, notamment, ils ont réalisé la rénovation du théâtre de Belfort. En 1983,

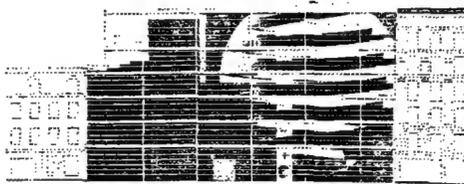
ils décident de prendre leur indépendance et de s'associer avec un troisième architecte, Morita Kazutoshi. Ils réalisent ensemble un magasin rue du Faubourg-Saint-Honoré (Iroko Koshino), aménagent des bureaux pour un organisme d'HLM à Saint-Denis, gagnent en 1985 et réalisent le concours pour la reconversion de la Rotonde des vétérinaires à La Villette. Enfin, ils ont été choisis pour l'aménagement du siège du groupe Expansion.

Pour le Monde, ils proposent deux façades de verre tendu, transparentes, mais riches de matière, un large hall d'où partent, vers les étages deux escalators. Un grand atrium assure au futur bâtiment un large accès à la lumière naturelle.

Philippe Chaix et Jean-Paul Morel

Les deux architectes ont le même âge (trente-sept ans). Ils travaillent ensemble depuis 1983, l'année où ils ont réalisé les bâtiments de services de la base de loisirs de Moisson, qui devait remporter le prix de la Première Œuvre. Leur construction la plus connue est sans doute le Zénith de La Villette, salle de spectacles de six mille trois cents places, constituée d'une charpente métallique de 70 mètres qui supporte une « peau » de polyester. Construite en douze mois, pour un prix défiant toute concurrence, « c'est la preuve, affir-

ment les architectes, qu'il est possible, avec des structures légères et économiques, de faire une salle pratiquement aussi durable qu'un bâtiment traditionnel et aux performances identiques ». La ville de Montpellier s'est dotée d'une salle semblable. Leur idée forte pour la rue Falguière consistait en un vaste atrium sphérique logé au centre d'un bâtiment transparent, à la fois moyen de communication entre les niveaux, centre de convergence et symbole pour le journal.



PHOTOS : FRÉDÉRIC ACHDOU

LA BIBLIOTHÈQUE DES ARTS
3, place de l'Odéon - 75005 Paris - 46.33.19.88

LE KREMLIN
LES TRÉSORS D'ART

irina Rodimzewa
Photographies de Nikolai Rachmanow

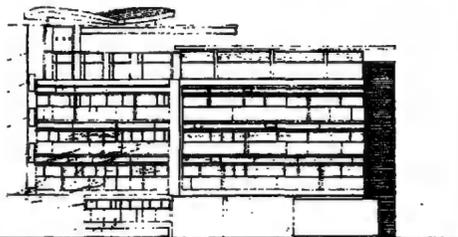
Un vol. relié pleine toile, 32 x 25,5 cm, 356 pages, 250 illust. coul. 600 F

Catherine Dormoy et Christophe Potet

Catherine Dormoy et Christophe Potet, âgés d'à peine trente ans chacun, sont nouveaux dans la profession. Ils n'ont vu à ce jour aucun de leurs projets réalisés. Leur travail sur l'Opéra-Bastille a néanmoins été primé et leur essai de reconstruction de la bibliothèque universitaire de Milan remarqué. Ils travaillent

actuellement sur un projet de salle de rock à Belfort.

Pour le Monde, les deux architectes ont pris le parti le plus sage : aménager la partie existante rue Falguière, conserver la rampe qu'ils évaluent pour assurer une meilleure luminosité du bâtiment et reconstruire à neuf la partie Bourdelle.

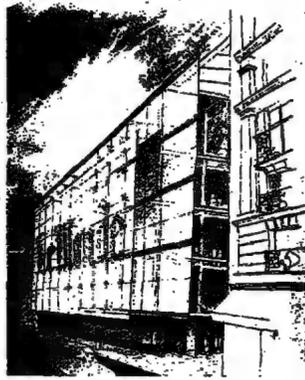


FAÇADE BOURDELLE 1/200

Franck Hammoutène

Franck Hammoutène (trente-trois ans) a complété sa formation d'architecte par des études d'urbanisme à l'Ecole des ponts et chaussées. La réalisation du siège d'un groupe de communication - Atya - pour lequel il a reçu trois prix, a contribué à le lancer. Il vient d'être désigné, à la suite d'un concours, pour la rénovation du Palais de Tokyo (cinéma-thèque et centre national de la photo).

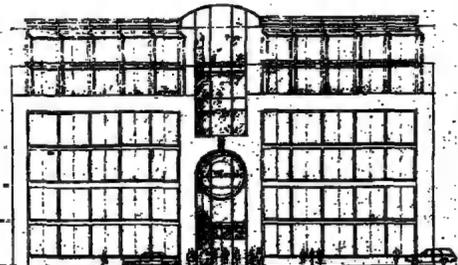
C'est l'un des plus brillants représentants de la jeune architecture française. La conception de son projet pour le Monde reposait sur un jeu entre transparence, ouverture et secret. Côté Falguière, des feuilles de verre rendaient perceptible, en coupe, l'univers intérieur du journal. Côté Bourdelle une dentelle de granit perforé protégeait la façade. Entre les deux rues, il inventait une galerie sur laquelle s'ouvraient les bureaux en balcon.



Jean-Jacques Ory

Jean-Jacques Ory (quarante-quatre ans) est, lui aussi, un familier de la réhabilitation du bâtiment industriel. Mais ses interventions sont nettement plus radicales que celles de Reichen et Robert. La reconversion de l'ancienne imprimerie du Parisien libéré, rue des Petites-Ecuries, en salles de danse et de gymnastique ou celle de la Maison de l'aluminium, boulevard de

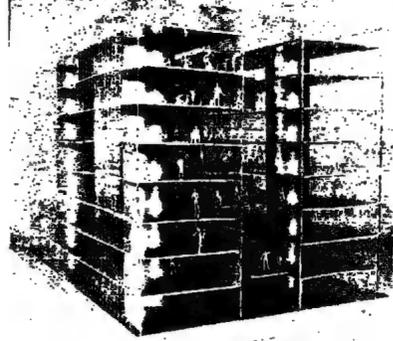
Grenelle, en siège d'agence de voyages, sont des exemples significatifs de son savoir-faire. Jean-Jacques Ory, qui avait longuement mûri son projet de la rue Falguière - il était initialement l'architecte du promoteur - privilégiait la communication en créant, au centre du bâtiment, une véritable artère minérale entre les rues Bourdelle et Falguière sur laquelle s'ouvraient des mezzanines.



Dominique Perrault

A trente-cinq ans, Dominique Perrault a déjà une carrière bien remplie. Sa réalisation la plus prestigieuse est une commande de la chambre de commerce et d'industrie de Paris : l'Ecole supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique de Marne-la-Vallée. Un bâtiment d'une grande rigueur esthétique, plan incliné long de 300 mètres de long et haut de

10 mètres, qui couvre une surface de près de 4 hectares. Le choix de Dominique Perrault visait la légèreté. La structure du bâtiment devait être entièrement métallique. Au centre, un passage entièrement vitré qui joignait les rues Antoine-Bourdelle et Falguière, aux parois duquel s'accrochaient des « boîtes » de verre, devait apporter une réponse au problème de la lumière.



Bernard Reichen et Philippe Robert

Bernard Reichen et Philippe Robert ont en la même formation - l'Ecole spéciale d'architecture de Paris. Ils ont pratiquement le même âge - quarante-quatre ans et quarante-sept ans. Depuis quinze ans, ils se sont fait connaître par la qualité de leur travail dans le domaine de la reconversion d'usines en immeubles d'habitation, notamment à Lille, Grenoble et Tourcoing. Mais c'est avec la Grande Halle de La Villette, dont ils ont su tirer un parti remarquablement efficace tout

en préservant l'architecture d'origine, qu'ils se sont acquis une réputation nationale. Ce sont eux qui ont mis en scène l'exposition qui présente à New-York, les « Grands projets parisiens ». Les deux architectes proposaient d'aménager le bâtiment de la rue Falguière autour d'un vaste atrium creusé à l'emplacement des anciennes rampes du garage, éclairé par un système de miroirs placé sur un mat de 40 mètres de haut, lui-même fixé sur le toit de l'immeuble.



Daniel et Patrick Rubin

Daniel et Patrick Rubin, trente-cinq ans et trente-huit ans, sont les pilotes de l'Atelier Canal, agence qui regroupe presque à parts égales des architectes et des architectes d'intérieur (comme on appelle désormais les décorateurs). L'architecture, le décor, l'image, sont les leitmotivs de cette « écriture particulière », selon leurs propres termes, qui s'est illustrée depuis 1972 dans un grand nombre d'opérations très diverses. On la retrouve dans la construction de la Bibliothèque Tolbiac (treizième arrondissement), la

restauration de l'hôtel d'Avejan pour le Centre national des lettres, la reconstruction du garage de la rue Béranger pour Libération...

Pour le Monde, ils organisaient les plateaux de part et d'autre d'une cage transparente, créant « une architecture de verre qui diffuse une clarté sur tous les niveaux ». Ils proposaient une façade également transparente, révisant une « porte monumentale en bois » frappée du logo du journal.



مكتبات الأصل

Culture

Le cinéma français à la veille du Festival de Cannes

Sous la Croisette, la crise

Le quarante et unième Festival peut commencer sous la protection goguenarde de ce drapeau, héros du Grand Bleu, le dernier film de Luc Besson présenté hors compétition. Dans la salle et dans les têtes, l'ivresse et le rêve. L'illusion est parfaite. Mais derrière l'écran rôdent la crise et son cortège d'aigreur et de faillites. Brusquement de colère à l'automne, le cinéma français s'était tu au creux de l'hiver. Un calme trompeur avant une nouvelle tempête. Car, pendant que Cannes s'abandonne à la fête, les exploitants repartent à l'assaut de télévisions accablées de tous les maux. Leur fédération assigne TF1 et FR3 à justice, mardi 10 mai, et se déclare prête à se joindre à l'action que la CNCL a engagée contre la S. Même la signature - prochaine - d'un armistice avec Canal Plus leur laisse

d'architecture du « Monde »

raisons de ces choix successifs. Il restait à faire connaître le travail de ces neuf maîtres d'œuvre. D'où cette page volontairement dépourvue de commentaires critiques, et d'où l'exposition que nous permet de présenter l'IFA. Des occasions d'ouvrir le débat avec nos lecteurs, spécialistes ou non, sur ce renouveau de l'architecture française dans lequel nous avons voulu insérer notre avenir.

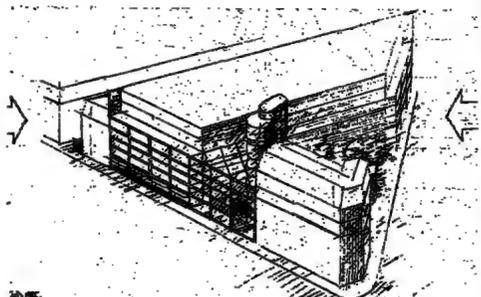
FRÉDÉRIC EDELMANN et EMMANUEL DE ROUX.

Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tolonne, 75006 Paris, du 11 au 21 mai.

Denis Valode et Jean Piste

Denis Valode et Jean Piste, respectivement âgés de quarante et un ans et de trente-six ans, travaillent ensemble depuis 1973 dans des domaines aussi divers que le logement, les équipements industriels, touristiques ou culturels. Ils ont procédé avec autant de bonheur à la transformation des entrepôts Lafod de Bordeaux - des bâtiments classés du dix-huitième siècle - qu'à la construction d'une usine de pro-

duits Initiés à Villefranche-de-Rouergue, l'usine Thomson à Cergy-Pontoise ou le siège des affaires culturelles de la Ville de Lyon. Leur projet, pour la rue Falguière, consistait à dégager cinq vastes plateaux de 19 mètres de large, sans poteaux, sur toute la largeur du bâtiment, éclairés par la création d'une troisième façade ouverte sur un passage traversant l'îlot urbain de part en part.



« Arrivés de parler de la crise du cinéma, proteste M. Nicolas Seydoux, PDG de Gaumont. Le septième art n'est pas une industrie déclinante comme la sidérurgie dans le Nord ou le textile dans les Vosges. Il n'y a jamais eu autant de spectateurs ! » Certes, mais ce sont ceux du petit écran. Les salles obscures, se vident à mesure que le public boude, c'est un mode de consommation qui a changé, entraînant dans la foulée une révision dramatique de l'économie du cinéma. La crise, c'est d'abord ceci : la chute continue de la fréquentation des salles obscures, qui a ramené les deux cents millions de spectateurs de 1982 à 132 millions l'an dernier, 1987 fut d'ailleurs une véritable année « noire ». En deux mois, les entrées ont diminué de 18,9% et les recettes de 14,7%. Un plongeon brutal dont on n'a pas encore vu le fond. Le magazine le Film français évalue à 11,8% la nouvelle baisse enregistrée à Paris sur les quatre premiers mois de l'année, estimation corroborée au niveau national, cette fois, par les premiers pointages du CNC, le Centre national de la cinématographie. Et, dans une analyse plus fine des résultats, ce dernier a réussi à démontrer que ce sont les forces « vives » du septième art qui s'amoindrissent, puisque ce sont les spectateurs autrefois assidus qui font le plus défaut.

Résultat ? De cent cinquante à deux cents salles ont fermé l'an dernier (sur cinq mille environ). Beaucoup plus devraient mettre la clé sous la porte cette année. Pathé-Cinéma, par exemple, a licencié 20% de son personnel, supprimé douze écrans (il lui en reste cent cinquante-quatre en propre) et s'apprête à supprimer

vingt autres, dont sept sur la seule Camébière, à Marseille. Gaumont, de son côté, a liquidé vingt-cinq salles d'un circuit de l'est de la France, qu'il venait de racheter. Et encore les grands de la profession - UGC et Gaumont notamment - avaient-ils largement anticipé la crise et restructuré leur parc immobilier, fermant beaucoup, parfois pour mieux ouvrir dans un cadre nouvellement achalandé. Une marge de manœuvre dont ne disposent pas les indépendants. « Je suis au bout des économies possibles, raconte cet exploitant de la région parisienne. J'ai réduit mes effectifs de treize à huit personnes, renégocié mon bail, coupé les frais de gestion partout où cela était possible. Et, malgré cela, je suis dans le rouge ». En deux mois, mes nouvelles salles en son Dolby sur laquelle je comptais pour faire revenir le public m'ont juste permis d'envoyer la dégradation de la fréquentation. Trois millions de francs d'investissements pour ce résultat, c'est à désespérer. »

Plan d'urgence. Aujourd'hui, rien n'y fait. Ni l'écran géant, ni les fauteuils confortables, ni les tarifs réduits, ni les cartes de fidélité, ni la possibilité parfois de réserver - un échec complet chez Pathé - n'apportent le sursaut espéré. Les politiques commerciales plus agressives et plus attractives, les tarifs réduits, ni les cartes de fidélité, ni la possibilité parfois de réserver - un échec complet chez Pathé - n'apportent le sursaut espéré. Les politiques commerciales plus agressives et plus attractives, les tarifs réduits, ni les cartes de fidélité, ni la possibilité parfois de réserver - un échec complet chez Pathé - n'apportent le sursaut espéré. Les politiques commerciales plus agressives et plus attractives, les tarifs réduits, ni les cartes de fidélité, ni la possibilité parfois de réserver - un échec complet chez Pathé - n'apportent le sursaut espéré.

« Mais aussi et surtout, par la certitude que le plan gouvernemental n'était pas à la mesure des mutations irréversibles imposées au cinéma. Mutations des habitudes culturelles d'abord, difficiles à analyser et à anticiper, et qui font par exemple chuter plus fortement la fréquentation à la périphérie des villes. Mutation économique ensuite, provoquée par une modernisation à marche forcée du paysage audiovisuel. Deux fois plus de chaînes, 892 films diffusés sur le petit écran en 1987 contre 475 seulement en 1982 ; l'économie du cinéma, pourtant soigneusement administrée, n'y a pas résisté. Pas plus d'ailleurs que la solidarité, ancienne pourtant, des différentes branches de la profession. Les exploitants s'insurgent contre des producteurs enrichis par la vente de leurs films aux télévisions ; les producteurs reprochant aux exploitants leur forcing pour accroître leur part de recettes à leur détriment. C'est donc en ordre dispersé que les professionnels ont cherché à négocier avec les télévisions, les règles du nouveau paysage audiovisuel. Une bataille dont les victoires ou les défaites portent le nom de « quotas », de « grille » et de « délai ». L'escalade sur les quotas (50% de films français) avait été remportée dès l'adoption de la loi Létoury. Celle sur la grille parait sur le point de s'achever avec l'adoption prochaine d'un décret limitant à deux par semaine le nombre de longs métrages que les chaînes en clair pourront diffuser à 20 h 30, Canal Plus, de son côté, s'apprête à faire quelques concessions (le vendredi soir et le dimanche après-midi) pour signer un armistice avec les exploitants. Reste la bataille du « délai », c'est-à-dire de l'ordre dans lequel les différents médias (salles de cinéma, vidéo, chaînes cryptées, télévisions en clair) peuvent diffuser les longs métrages. Accusé ? Canal Plus, dont le délai est d'un an seulement après la sortie des films en salle. « Je suis intimement convaincu que le cours de la progression des abonnements à Canal Plus est à mettre en étroite corrélation avec celle, descendante, de la fréquentation, affirme tout de go l'un des grands du cinéma. Ce délai a été concédé sur la base théorique de huit cent mille abonnés, la chaîne en totale hausse aujourd'hui trois fois plus. On ne pourra s'en tenir là. Une revendication appuyée par les professionnels de la vidéo, qui s'estiment « étouffés » par un délai trop court - un an actuellement - entre les salles et les télévisions à péage. L'objectif serait donc de « décaler » de quelques mois l'ensemble des chaînes cryptées et en clair. Impossible, rétorque M. René Bonnell, responsable du cinéma sur Canal Plus. Nous n'accepterons jamais un effet d'annonce aussi définitif pour nous. La chaîne est prospère et nul ne le nie. Mais sa réussite repose, selon ses dirigeants, sur un concept global qu'on ne peut impunément chambouler. Tous les ingrédients d'un nouvel affrontement sont donc en place pour la rentrée.

Dans le combat qui s'annonce, la télévision à péage ne manque pas d'atouts. Une stratégie cohérente et la puissance que lui donnent les sommes - impressionnantes - qu'elle reverse déjà au septième art : les achats de droits (430 millions de francs cette année) ; le « décompte » de 90 millions versé aux producteurs français et, bientôt sans doute, l'affectation annuelle d'un petit pourcentage de son chiffre d'affaires aux exploitants. La manne pécuniaire. Très lourde même, dans une branche comme le cinéma, qui ne pèse que 3 milliards de francs et 20 000 emplois. Et à ce poids vient encore s'ajouter celui des chaînes en clair sans qui,

un goût amer dans la bouche. C'est que la baisse de la fréquentation des salles, déjà proche de l'effondrement l'an dernier, a repris de plus belle. Qu'elle se poursuive, et le cinéma français sera en danger de mort. Quand les lampions de Cannes s'éteindront, la crise redoublera d'actualité et sera, sans aucun doute, l'un des premiers dossiers « chauds » du prochain gouvernement.

Polémique, l'explication n'est pas sans intérêt. Si, aux deux extrêmes de l'échelle, le film d'auteur (ceux d'Eric Rohmer par exemple) et le long métrage à grand spectacle (comme le Dernier Empereur) remplissent encore les salles, le film français moyen voit sa cote s'effondrer au bon office. Préféré, si tant est qu'il ait été produit que pour permettre aux chaînes de respecter leurs quotas d'œuvres françaises.

« Ne caricaturons pas, réplique le producteur Alain Torzian, fraîchement élu à la tête du Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC). Je me refuse à faire de la télévision un bouc émissaire. D'abord, parce que ce sont ces films moyens qui ont donné à la profession ses plus récents triomphes. Qui aurait pu prévoir les millions de spectateurs de Trois hommes et un couffin. La vie est un long fleuve tranquille, le Grand Chénou ou bien encore, Au revoir les enfants ? Gardons-nous des schémas simplistes ! »

En réalité, le cinéma français semble plus que jamais soumis à deux exigences contradictoires. D'un côté, le besoin de produire un plus grand nombre de films à grand budget, seuls susceptibles aujourd'hui de se démarquer du téléfilm. Et de l'autre, la nécessité de maintenir un volume de production suffisant - cent vingt par an environ - parce que, comme l'explique M. Alain Sussfeld, directeur général d'UGC, « une industrie qui ne peut pas vivre du quotidien est en péril ; une industrie du chef-d'œuvre, cela n'existe pas ».

Crise de la fréquentation, crise d'identité de la production, le cinéma français ne fait que commencer la mue que la modernisation du paysage audiovisuel lui impose.

PIERRE-ANGEL GAY.

Les exploitants attaquent TF 1 et FR 3 devant les tribunaux

Ni trêve électorale ni même trêve festive. La Fédération nationale des cinémas français (FNCF) a décidé de repartir en guerre contre la télévision et a assigné à jour fixe, mardi 10 mai, TF 1 et FR 3 devant le tribunal de grande instance de Paris. A la Une, la FNCF, qui regroupe les exploitants, reproche de ne pas respecter l'engagement pris il y a un an de ne pas diffuser plus de deux longs métrages par semaine à 20 h 30, engagement considéré par la CNCL comme partie intégrante de la décision d'autorisation.

A FR 3, la FNCF reproche d'avoir diffusé entre 193 et 218 films l'an dernier (selon les définitions choisies), soit un nombre supérieur aux 192 longs métrages autorisés par la loi. En décembre dernier, déjà, la FNCF était intervenue par voie de référé pour demander l'interdiction pour FR 3 de diffuser des films « excédentaires » en fin d'année. La cour s'était alors déclarée incompétente faute de définition de l'œuvre cinématographique. Un obstacle que la FNCF estime aujourd'hui levé avec la publication, le 13 janvier d'une « note interprétative » de la CNCL.

Enfin, la FNCF a décidé de se joindre à l'action de la CNCL contre le 5. Le respect des cahiers des charges devint ainsi l'un des principaux enjeux du paysage audiovisuel de l'après-8 mai.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS. GAVENAU Mercredi 17 mai à 20 h 30. E.O.P. Piano: CHRISTIAN IVALDI. Violon: CHRISTIAN CRENNE. ALTO: JACQUELINE STRASBURGER. Violoncelle: MANFRED STILZ. Contrabasse: SYLVAIN WIENER. BRAINTS-SCHUBERT. GAVENAU Mercredi 18 mai à 20 h 30. KOOPMAN. SACH-FORQUERAY. DUPPLY-CABANILLES. BUKTARDE. SALLE PLEYEL. FLAINE MUSIQUE présente MARIE ATGER soprano. AUGUSTIN DUMAY violon. PHILHARMONIE CLASSIQUE POLONAISE. Dr. LAURENT PETITGIRARD. DUPARC, WAGNER, CHAUSSON, BARTOK, SAINT-SAËNS, MOUSSORGSKI.

ORCHESTRE DE PARIS. Directeur musical Daniel Barenboïm. 26 mai. Peter Eötvös, direction. Chœurs de la BBC. John Poole, Chef de chœur. Maître des Hauts-de-Seine. Francis Bardot, Chef de chœur. Mary Shearer, soprano. Benedetta Pechielli, mezzo-soprano. Peter Lindroos, ténor. Gregory Reinhart, basse. Byrd, Bruckner, Amy, Missa cum Jubilo (Création mondiale). Commande de l'Etat. Avec le concours de la Fondation TOTAL pour la Musique. CYCLE DE MUSIQUE DE CHAMBRE. SALLE CHOPIN-PLEYEL 15H. 27 mai. Philippe Aïche, violon. David Binder, alto. Jeanine Tétard, violoncelle. Georges Alirol, flûte. Simone Lagorce, harpe. RENSEIGNEMENTS - LOCATION: SALLE PLEYEL - 45630796.

Festival de France au THEATRE DES CHAMPS ELYSEES. 20H30. Mardi 17 et jeudi 19 mai. L'Opéra de Nantes présente Werther. Opéra de Jules Massenet. Mardi 24 et jeudi 26 mai. L'Opéra de Montpellier présente Noces de Sang. Opéra de Charles Chaynes (Création à Paris). Mercredi 18 mai. L'O.P.P.L. présente en concert L'Enfant et les Sortilèges. Fantaisie lyrique de Maurice Ravel. Location ouverte au TCE 47203637 (14h - 18h).

PIANO. Passionnement! Mercredi 25 mai, 20 h 30. Récital FISCHER. BEETHOVEN-SCHUBERT-SCHUMANN. Vendredi 3 juin, 20 h 30. Récital PERLEMUTER. FAURÉ-DEBUSSY-RAVEL. Samedi 6 juin, 20 h 30. Récital ARRAU. BEETHOVEN-LISZT. Vendredi 17 juin, 20 h 30. Récital BRENDL. MOZART-BEETHOVEN-BRAHMS-LISZT. Vendredi 24 juin, 20 h 30. Récital ASHKENAZY. SCHUMANN-CHOPIN.

Le Monde. PUBLICITE TOURISME-GASTRONOMIE. 45-55-91-82, poste 4344. LE SINFONIETTA. ORCHESTRE REGIONAL DE PICARDIE. Direction: Alexandre MYRAT. CONCOURS DE RECRUTEMENT - JUIN 1988. Dimanche 12: 1^{er} cor, 2^e catégorie; 1^{er} hautbois, 2^e catégorie; 1^{er} violoncelle, 2^e catégorie; 1^{er} violon, 1^{re} catégorie. Lundi 13: 1^{er} cor, 2^e catégorie; 1^{er} hautbois, 2^e catégorie; 1^{er} violoncelle, 2^e catégorie; 1^{er} violon, 1^{re} catégorie. Dimanche 19: 1^{er} cor, 2^e catégorie; 1^{er} hautbois, 2^e catégorie; 1^{er} violoncelle, 2^e catégorie; 1^{er} violon, 1^{re} catégorie. Dimanche 26: 1^{er} cor, 2^e catégorie; 1^{er} hautbois, 2^e catégorie; 1^{er} violoncelle, 2^e catégorie; 1^{er} violon, 1^{re} catégorie. Cérémonie des inscriptions: dix jours avant chaque concours. Période de fonction: 1^{er} septembre 1988. SEPTEMBRE 1988. Lundi 5: VIOLON SOLO. Date limite de dépôt des candidatures: le 10 août 1988. Renseignements: LE SINFONIETTA. 61, rue Saint-Paulien, 80000 AMIENS - TEL. 22-02-15-04.

ets pour la rédaction

Dominique Perrault

Daniel

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi de 6 heures à midi. Signification des symboles: P Signifié dans « Le Monde radio-télévision » □ Film à évaluer ou peut voir à Ne pas manquer à a Chef-d'œuvre ou classique

Mardi 10 mai

TF 1

20.40 Cinéma: *Brubaker* ■ Film américain de Stuart Rosenberg (1980). Avec Robert Redford, Yaphet Kotto, Jane Alexander, Murray Hamilton. *A la fin des années 60, un criminologue pénitentiaire dans une ferme-prison découvre un détenu, pour découvrir et réformer les abus. Inspiré de faits authentiques, ce film de dénonciation sociale un peu lourd est interprété avec conviction par Robert Redford.* 23.00 Magazine: *Cité*, avec samedi Émission de Christophe Dechavanne. Invité: Guy Bodot. 23.50 *Le Bébête-show* (rediff.). 23.55 Journal. 0.05 *La Bourse*. 0.10 Magazine: *Livres en tête*. Émission présentée par Joseph Poli et Jacques Dupressat. 0.20 Magazine: *Musique sport*. 2.20 Documentaire: *Histoires naturelles*. *Le corf voyel*.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma: *Le Nom de la rose* ■ Film franco-italo-allemand de Jean-Jacques Amand (1986). Avec Sean Connery, Christian Slater, Valentin Varyas, Michael Lonsdale. 22.35 *Flash d'informations*. 22.40 Cinéma: *F/X* ■ Film de choc à Film américain de Robert Mandel (1986). Avec Bryan Brown, Brian Dennehy, Diane Venora, Cliff de Young (vo). 0.25 Cinéma: *Le Femme objet*. Film français classé X de Frédéric Losse (1980). Avec Maryline Joss, Catherine Marnie, Christine Muller. 1.50 Série: *Un fil dans la Mafia*.

LA 5

20.30 Cinéma: *Jesse et Jerry-le-Jon* ■ Film américain de John Huston (1972). Avec Paul Newman, Jacqueline Bisset, Anthony Perkins, Ava Gardner. 22.40 Série: *Spenser*. 23.10 *Mission impossible* (rediff.). 0.00 Journal de minuit. 0.05 Série: *Baretta* (rediff.). 0.55 *Le Journal de la nuit*. 1.00 Série: *Les Fugueuses de mesparges* (rediff.). 1.52 Les nouvelles aventures de *Vidocq* (rediff.). 2.50 Série: *La grande vallée* (rediff.). 3.40 Série: *Les globe-trotters*. 4.05 Série: *Shérif, fais-moi peur*.

M 6

20.30 Série: *Les routes du paradis*. Parodie sur terre. 21.20 *Le Casseur* ■ Film américain de Paul Barlet (1976). Avec David Carradine, Bill McKinney, Veronica Hamel. 23.00 Série: *Hawaii, police d'État*. Tous les chevaux du roi. 23.50 Six minutes d'informations. 0.00 Magazine: *Cité*. 0.45 *Le 60 Minutes* (rediff.). 1.35 *Musique: boulevard des clips*.

FRANCE-CULTURE

20.30 *Archipel méditerranéen*. Dossier: L'insomnie existe-t-elle? 21.30 Israël et les territoires occupés. 22.40 *Nuits magiques*. Champ libre. Année 70. 1. L'éditeur du refus. 0.05 Du son au lendemain. Prix Franco-Culture. 0.50 *Musique: Coda. Jeux de lames*.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Louis Vierne, l'organiste de Paris (S). Stèle pour les enfants défunts et Fen follet, de Vierne; Modulus V. de Pablo; L'innocence de l'aurore, de Fischer; Strasbourg 85, de Tietz; par Michel Fischer, orgue. 22.30 L'œuvre non terminée de Richard Brahm, orgue. 23.00 *Le Chœur byzantin de la cathédrale de Nicosie*, dir. Theodor Kallinikos. 0.00 Club d'archives. L'actualité du disque il y a cinquante ans à Paris: Concerto grosso, op. 6, n° 12 en fa mineur, de Haendel; Sonate pour piano n° 12 en fa majeur, K. 332, de Mozart.

A 2

20.35 Les destins de Pétrarque: *Amor, à l'heure* ■ Film franco-canadien de Maurice Dugowson (1979). Avec Carole Laure, Mios-Miou, Claude Brasseur. 22.25 *Débat: De la difficulté d'être femme et être dans un pays en 1988*. Avec Martine Ripoll (journaliste, écrivain), Danièle Laffier (journaliste, écrivain), Françoise Dorin (écrivain), Sabine Chalvon-Demery (sociologue), Florence Arthaud (navigatrice), Isabelle Cavannaro (coiffeuse), Alexandra Miller (hôtesse au vol à Air France), Malika Selmi (secrétaire), Dominique Lazard (chiffre et CNRS), Claudette Rampling (coiffeuse). 23.30 Informations: 24 heures sur la 2.

FR 3

20.00 Cinéma: *Les Enfants du paradis* ■ Film français de Marcel Carné (1943-1944). Avec Arletty, Maria Casarès, Jane Marken, Jean-Louis Barrault, Pierre Brasseur. *Le boulevard du Temple et ses théâtres à l'époque romantique. Une femme au nom de fleur, Garance, va être le destin de quatre hommes: le mime Baptiste Deburau, l'acteur Frédéric Lemaître, l'assassin dandy Lacenaire et le comte de Montrey. Personnages historiques, personnages inventés, plus de trois heures d'un spectacle fabuleux, émouvant, nostalgique, triomphe du réalisme poétique de Marcel Carné et des dialogues de Prévert. Avec des acteurs passionnés. Garance, on le sait, c'est Arletty (son plus beau rôle), qui fêta son quarante-cinquième anniversaire.* 23.05 Journal. 23.30 Documentaire: *Arletty* ■ Michel Avastzoglou, directeur de la production. Un portrait de la comédienne qui fêta le 15 mai ses quatre-vingt-dix ans. Le témoignage de ses amis, des extraits de documents filmés, son livre *Je suis comme je suis*, avec Michel Souvass (Bousson d'Or). 0.00 Magazine: *Décibels*. De Jean-Lou Jassar. Sommaire: Jim Morrison et les Doors; Lloyd Cole and the Commotions; Big Pig; Moda.

Mercredi 11 mai

TF 1

13.45 Feuilleton: *Cité ouest*. 14.30 Club Dorothée. 17.25 Série: *Agence tous risques*. 18.15 *Météo*. 18.20 Feuilleton: *Santa-Barbara*. 18.50 *Jeu: La roue de la fortune*. 19.15 Tirage du Tac-O-Tac. 19.20 *Le Bébête-show*. 19.30 *Journal et météo*. 20.00 *Tapis vert*. 20.05 Football. Finale de la Coupe des vainqueurs de coupes, en direct de Strasbourg: Ajax d'Amsterdam-FC Malines. 21.00 Tirage du Loto. 21.15 Football. Deuxième mi-temps. 22.00 Magazine: *Super sexy*. De Bernard Bouthier et Christine Eymore. Sommaire: Les ados; Les belles doctes; Voyage à Singapour; Les femmes de pouvoir; Doctor Ruth; Inhibiteurs hard; Guy Bodot; Le sondage du moi; Strip; Astro sexe; Le signe du moi; Gémeaux; Cocktail. 23.00 Magazine: *Rapido*. D'Antoine de Caunes. Spécial Sting. 23.30 *Le Bébête-show* (rediff.). 23.35 Journal et la Bourse. 23.50 Spécial Cannes 1988. 0.00 Magazine: *Musique sport*. 1.00 Documentaire: *Histoires naturelles*. *Survivances*.

A 2

13.45 Feuilleton: *Jeunes docteurs*. 14.35 *Récré A 2* après-midi. 17.25 Série: *An fil des jours*. 17.50 *Flash d'informations*. 17.55 Série: *Chapeau melon et bottes de cuir*. 18.45 *Jeu: Des chiffres et des lettres*. 19.05 *INC*. 19.10 Actualités régionales. 19.35 *Variétés*: *Riez, nous ferons le reste*. 20.00 Journal. 20.30 *Météo*. 20.35 *Variétés: Le grand échiquier*. De Jacques Chancel. Spécial Israël: quarante ans après. Avec l'Orchestre philharmonique d'Israël dirigé par Zelnia Mehta, les Chœurs d'Israël, le violoniste Schloimo Mintz, les chanteurs Nsoum Shemer, Yehoram Gaon, Yaronna Arzi, le violoniste Yvry Gitlis, le violoniste Itzak Perlman. Document: Leonard Bernstein et les cinquante ans de l'Orchestre philharmonique d'Israël en 1987; l'Orchestre d'Israël dans l'ancien théâtre juif de Varsovie et à Auschwitz. Entretien avec Itzhak Shamir (premier ministre), Shimon Peres (ministre des affaires étrangères), le FIVE Marcel Dubois (dominican), le rabbin Kalane, des Français vivant en Israël, un Arabe palestinien. 23.15 Informations: 24 heures sur la 2.

FR 3

13.30 Magazine: *La vie à pleines dents*. 14.00 Magazine: *Décibels* (rediff.). 14.30 Feuilleton: *La dynastie des Forsyte*. 15.00 *Flash d'informations*. 15.03 *Jeu: On va gagner*. 17.00 *Flash d'informations*. 17.03 Documentaire: *Inspector Gadget*. 17.13 *Dessin animé: Les Gnomes*. 17.30 *Musique: Astronaute*. 17.55 Magazine: *Flash mag*. 18.00 Feuilleton: *Flamingo Road*. 19.00 *La 19-20 de l'information*. A 19.06, actualités régionales. 19.25 Concerto de la 41^e Vingtaine de Camée. En direct. 20.04 Spécial 19-20. 20.30 *Variétés: Mélodies sur la Croisette*. Un divertissement de Robert Rea, présenté par Arielle Dombasle et Lambert Wilson, Avec Johnny Hallyday, Richard Bérangère, Serge Reggiani, Guy Marchand, Richard Berry, Claude Bolling et son orchestre, Clémentine Clément, Roland Girard, sa fille Géraldine, le groupe Totem, Zabou, Florent Pagny, Elsa. (Émission diffusée simultanément sur Radio-Nostalgie.) P. 21.40 Théâtre: *Le Trio en sol mineur*. Comédie brève en sept tableaux d'Éric Rohmer, avec Pascal Gregory, Jessica Ford. 22.55 Journal. 23.25 Magazine: *Océaniques*. Présenté par Pierre-André Boutang. En direct du Festival de Cannes: Cinéma. *Où en est le cinéma français aujourd'hui?* 0.20 *Musique*, musique, Martial Solal (piano): *Fusées notes*, Aigüe marine.

CANAL PLUS

14.00 *Dessin animé: Victor*. 14.10 Série: *Un fil dans la Mafia*. 15.00 Documentaire: *Les albums de sport*.

Audience TV du 9 mai 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

| HORAIRE | FOYERS AVANT REGARDÉ LA TV (en %) | TF 1 | A 2 | FR 3 | CANAL + | LA 5 | M 6 |
|---------|-----------------------------------|---------------|---------------|--------------|---------------|---------------|--------------|
| 19 h 22 | 48,7 | Sans-Barbara | Actual. rég. | Actual. rég. | Nuit part. | Porte ouverte | Les matins |
| 19 h 45 | 56,1 | Roue tourne | Mus. | Actual. rég. | Nuit part. | Porte ouverte | Les matins |
| 20 h 16 | 68,4 | Journal | Journal | La classe | Nuit part. | Journal | Homme de fer |
| 20 h 55 | 74,1 | Epreuve force | Peux de l'été | La Maman | Montagne ans. | Halloween II | L'île rouge |
| 22 h 8 | 88,3 | Epreuve force | Peux de l'été | La Maman | Flash info | Halloween II | L'île rouge |
| 22 h 44 | 38,7 | Le jeu | Documentaire | Journal | Les RD | Accords d'été | Nouvelles |

Echantillon: plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 10 mai à 0 heure et le dimanche 15 mai à 24 heures UTC.

Mercredi: Très nuageux avec quelques petites pluies éparpillées. Plus agréable près de la Méditerranée.

Le ciel de France sera souvent très nuageux ou couvert et la journée sera plutôt grise et humide. Le soleil connaîtra beaucoup de difficultés pour montrer le bout de son nez.

Le matin, le temps sera brumeux. Il faudra même prendre garde aux brouillards dans le Sud-Ouest. Au cours de la journée, le ciel se précipitera quelque peu d'évolution. Près des frontières du Béarn, de faibles pluies ou bruines éparpillées montera toute la journée. En revanche, dans le Sud-Ouest, elles n'apparaîtront qu'au fil de la journée. Et du Massif Central aux Alpes, elles prendront plutôt un caractère d'averses au soir.

Sur la Bretagne, on pourra entrevoir quelques éclaircies le matin, mais en fin de journée le temps pluvieux sera de retour.

Pour trouver un peu de soleil, il faudra se rendre près de la Méditerranée. Et effet, ces régions bénéficieront d'une journée agréable même si le ciel est voilé en Corse.

Les températures seront comme la couleur du ciel, assez uniformes le matin. Le midi, les températures redonneront de l'éclat. Sur le littoral méditerranéen, les températures ne descendront pas au-dessous de 12 à 14 degrés alors que dans l'extrême Ouest du pays, elles seront voisines de 8 à 10 degrés.

L'après-midi, le thermomètre variera de 15 à 19 degrés. Les régions méditerranéennes connaîtront des températures plus élevées, de 20 à 24 degrés.

Jour: Temps médiocre et frais.

Les nuages seront nombreux sur le Nord, l'Est et les Alpes du Nord, le ciel sera le plus gris avec des pluies intermittentes tout au long de la journée.

Sur le Sud-Est, le ciel sera chargé avec des ondées l'après-midi et le soir.

Les régions Atlantiques connaîtront un temps humide et couvert avec de petites bruines, elles bénéficieront d'éclaircies l'après-midi mais n'échapperont pas aux averses.

Ailleurs, le faible ensoleillement ne permettra pas aux températures de remonter et le temps restera frais.

Vendredi: Lente amélioration.

Après une matinée grise et humide, le soleil arrivera à percer un peu plus longtemps que la veille sauf sur le Nord et l'Est qui conserveront un temps couvert avec de petites pluies.

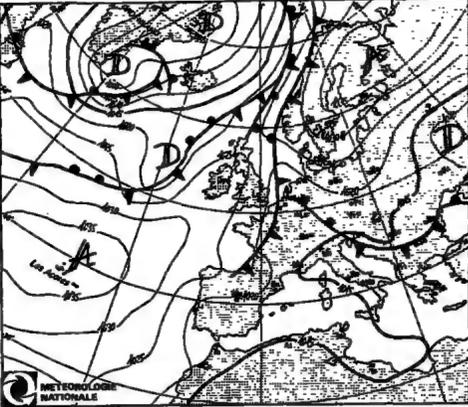
Les régions méditerranéennes profiteront d'un temps plus agréable mais des ondées sont encore possibles au Sud des Alpes.

Samedi et dimanche: Beau temps en général.

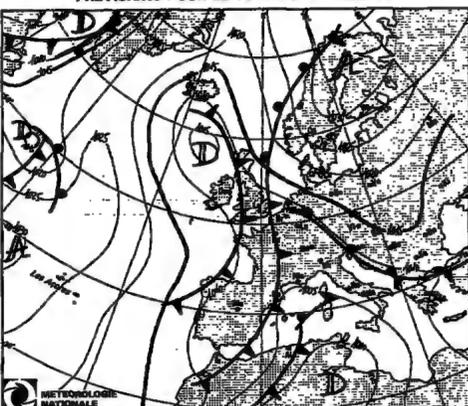
Les périodes ensoleillées seront précédées d'agréables dans la journée, c'est en Bretagne et en Vendée où les nuages seront les plus nombreux.

Une tendance orageuse pourra se développer près des Pyrénées.

SITUATION LE 10 MAI 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 12 MAI A 0 HEURE TU



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4740

| | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| I | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | |
| IV | | | | | | | | |
| V | | | | | | | | |
| VI | | | | | | | | |
| VII | | | | | | | | |
| VIII | | | | | | | | |
| IX | | | | | | | | |
| X | | | | | | | | |
| XI | | | | | | | | |

HORIZONTALLEMENT

I. On fait des réductions à certains de ses clients. - II. Est beau comme un dieu ou étourdi comme un papillon. Note. - III. Roméo ou Juliette. Mettait le feu aux poudres. - IV. Dans le fond, elle est plutôt utile. Est adapté. - V. Est à l'origine de maints corps à corps. Ne sont pas sans intérêt pour ceux qui ont un rôle à jouer. - VI. Avec elle, il n'est pas question d'employer la force. Quartier de Paris. - VII. Caravan sont amenés à lui faire perdre la tête. - VIII. Article. Peut être due à une affection ou bien à un manque d'affection. - IX. Nombreux étaient ceux qui comptaient sur lui pour avancer dans la vie. A parfois tendance à chavirer. - X. On commence souvent par lui. A des bottes à ses pieds. - XI. Préfixe. Atteint les victimes de la rage.

VERTICALEMENT

I. Il est préférable pour lui qu'il n'ait pas trop longtemps les mains vides. - 2. Reste tout de même fort utile à celui qui ne peut pas sentir ses semblables. Fat, jadis, un « sujet » de conversations. - 3. Sont de couleur jaune. - 4. Pas déçu. Présentent un certain danger. - 5. Protège les espèces. Figure mythologique. - 6. A la bouche grande ouverte. Son existence ne fut certes pas banale. - 7. Qui peut être brillant au point d'éblouir. - 8. Empêche de récolter et de moissonner. Abréviation. - 9. Ploche. A connu le pire après avoir goûté au meilleur.

Solution du problème n° 4739

Horizontalement
I. Coléreuse. - II. Alouettes. - III. Nitre. Is. - IV. Tête. Elle. - V. Ire. Pie. - VI. Fort. - VII. Impériale. - VIII. Eole. Sial. - IX. Rio. Verso. - X. Erié. Est. - XI. Séc. Musée.

Verticalement

1. Caninières. - 2. Olier. Moire. - 3. Lotta. Plais. - 4. Eure. Fé. - 5. Ré. Or. - 6. Et. Eprise. - 7. Un. litaires. - 8. Selle. Lasse. - 9. Esne. Pelote.

GUY BROUTY.

Le Monde
SÉLECTION IMMOBILIÈRE
chaque mercredi
(éditions datées jeudi)
Renseignements: 45-55-81-82.
Poste 4138

SCIEN

croissance au



SCIENCES ET MEDECINE

La croissance au prix fort

L'hormone de croissance humaine synthétique va être commercialisée en France. Comment prescrire et rembourser ce médicament très coûteux ?

POUR la première fois en France, l'hormone de croissance humaine produite à partir des techniques de manipulations génétiques vient d'être autorisée à la commercialisation. L'autorisation de mise sur le marché a été accordée au groupe Sanofi. Il s'agit aussi du premier médicament issu des biotechnologies obtenu par une firme française.

Au-delà de la promesse technique que constitue la production d'une hormone de croissance obtenue à partir de manipulations génétiques, cette décision soulève plusieurs questions, à la fois médicales, éthiques et économiques. La mise sur le marché d'une telle hormone illustre en d'autres termes et de manière très concrète à quel point les succès à venir des biotechnologies pourront, en médecine, poser de difficiles problèmes.

La recherche d'une stimulation de la croissance par voie médicamenteuse n'est pas une chose nouvelle. La découverte du système hormonal qui régit l'ensemble des mécanismes impliqués dans ce phénomène avait d'abord permis, dans les années 60, de proposer un traitement de certains cas de nanisme à partir d'une hormone de croissance naturelle. Celle-ci était extraite et purifiée à partir d'hypophyses (petite glande située à la base du cerveau) de cadavres humains. Il fallait alors en moyenne trente hypophyses humaines pour assurer le traitement d'un enfant pendant un an. L'avancée des biotechnologies et leur application permet aujourd'hui de mettre un terme à la situation de pénurie imposée par les difficultés techniques et les risques potentiels liés à l'hormone naturelle.

Dans les années 80, plusieurs grandes multinationales se sont lancées dans la course à la production industrielle par manipulations génétiques. En France, le groupe Sanofi déposait en 1987 sa demande d'autorisation de mise

sur le marché. Celle-ci vient d'être accordée. La même hormone humaine, produite par des techniques similaires et présentée de façon presque identique pourrait également recevoir la même autorisation, très prochainement (trois à quatre semaines), de mise sur le marché. Il s'agit de produits commercialisés par la multinationale suédoise Kabivitrum et la multinationale américaine Eli-Lilly. D'autres autorisations pourraient ensuite être accordées (aux firmes Nordisk et Serono).

Ainsi, de la situation toute récente de pénurie on va rapidement passer à un afflux de produits similaires (il s'agit de l'exacte réplique de la molécule humaine composée de 191 acides aminés), avec toutes les conséquences que l'on peut imaginer.

Conséquences commerciales d'abord, liées à une situation de

concurrence très vive sur un marché qui apparaît a priori comme très rentable. Médicales ensuite, puisqu'il s'agira, sous la pression des firmes productrices, de définir les indications exactes de cette hormone. Celle-ci n'est actuellement officiellement autorisée en France que dans un cas très précis, celui de nanisme ayant pour origine un déficit hormonal.

On indique toutefois, de bonne source, que d'autres indications seront prochainement accordées, comme par exemple pour l'un des effets d'une anomalie chromosomique ou syndrome de Turner. En réalité, la question actuelle est de savoir si l'on doit ou non prescrire cette substance chez les enfants de petite taille chez lesquels aucune pathologie n'a été dépistée (nanisme idiopathique) et plus encore chez les enfants jugés (par les parents ou les pédiatres) « de courte taille ». (1) Seuls des travaux complémentaires sur une longue période permettront de définir à la fois l'efficacité exacte (et la totale innocuité) de cette hormone dans de telles indications. On parle aussi d'effets positifs potentiels contre les manifestations de la sénescence et de

risques d'utilisation à des fins de dopage sportif.

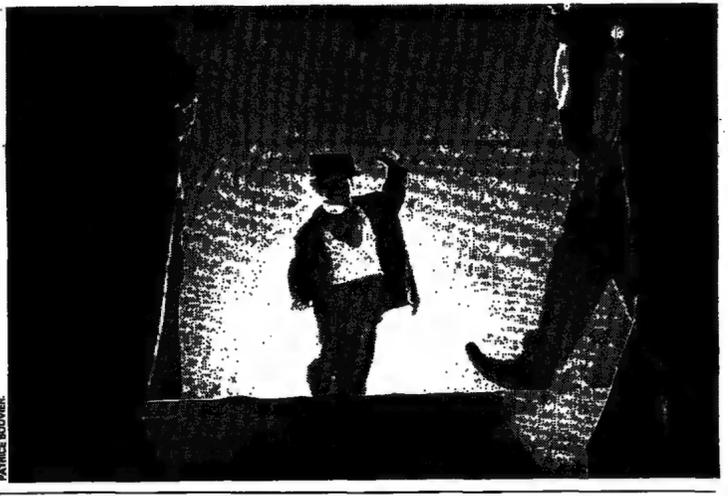
On est ainsi aujourd'hui dans une situation très délicate. L'autorisation de mise sur le marché accordée à la Sanofi (et celles qui viendront) pourrait en effet bouleverser le système de distribution. Celui-ci était jusqu'à présent très centralisé et assuré par la Pharmacie centrale des hôpitaux, en liaison étroite avec l'Association France-hypophyse.

Au terme d'une série de négociations associant des médecins spécialisés, des responsables de l'assurance maladie, de la Pharmacie centrale des hôpitaux et du ministère de la santé, plusieurs hypothèses ont été évoquées. L'une des questions posées est de savoir si l'on en viendra à dissocier l'acte de prescription médicale du remboursement par les caisses de Sécurité sociale.

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 28.)

(1) L'hormone synthétique de croissance est actuellement administrée par voie injectable à raison de plusieurs injections par semaine durant plusieurs années.



LE SIDA DÉSTABILISE L'AFRIQUE

AUJOURD'HUI, tout laisse à penser que la propagation de l'épidémie de SIDA aura, en Afrique, des conséquences dramatiques. Les docteurs Thomas Quinn (National Institute of Health), Jonathan Mann (Organisation mondiale de la santé), James Curran (Center for Disease Control, Atlanta) et Peter Piot (Institut de médecine tropicale d'Anvers) voyaient malheureusement juste quand ils affirmèrent, en novembre 1986, dans l'hebdomadaire scientifique américain Science que « plusieurs millions d'Africains avaient été infectés par le virus du SIDA », ajoutant que, sur le continent noir, cette épidémie était devenue « un problème de santé publique majeur ».

C'est maintenant au tour des spécialistes de géopolitique de se pencher sur cette maladie. Et de prévoir qu'à terme la propagation de l'épidémie de SIDA pourrait avoir en Afrique des conséquences politiques considérables. La Revue internationale de défense publie, dans son numéro d'avril, un article fort documenté sur le pronostic sombre : « La dépopulation éventuelle de la majeure partie de l'Afrique noire [du fait du SIDA] aurait des conséquences incalculables sur le plan internationale ».

« Comblir le vide »

Rappelant que l'Afrique représente le plus grand réservoir du monde en ressources naturelles, aussi bien minérales que végétales, l'auteur de l'article, M. Al J. Ventor, estime que « les gouvernements de plusieurs nations - dont l'Afrique du Sud, les États-Unis, la France, l'Inde et l'URSS - suivent attentivement l'évolution de la dépopulation du continent africain, en vue de combler le vide » qui résulterait de la disparition de 80 à 150 millions d'Africains au cours de la prochaine décennie ».

Sans céder au catastrophisme - ce qui pourrait être le

cas avec cet article, - une affirmation semble cependant avérée : « Dans plusieurs pays d'Afrique orientale ou centrale, notamment au Kenya, en Ouganda, en Tanzanie, en Zambie, au Mozambique et au Zaïre, le SIDA affecte une bonne partie des classes dirigeantes et moyennes. » Selon cette revue internationale, les membres des forces armées zambiennes seraient séropositifs à 50 %.

Trop de femmes séropositives

Dans certains « points chauds » de l'Afrique, la situation politique pourrait évoluer à cause de l'épidémie. Ainsi, croit savoir l'auteur de l'article, Fidel Castro aurait l'intention de retirer ses troupes d'Angola parce qu'il accorde « la priorité à la survie de son peuple plutôt qu'à des considérations stratégiques, si l'infection continue de s'étendre à ses troupes ».

Si, actuellement, la population africaine ne cesse de croître (au Zaïre, par exemple, il y avait en 1987 31,8 millions d'habitants et les Nations unies prévoient qu'il y en aura 82 millions en 2020), le SIDA pourrait nettement infléchir cette croissance.

Etant donné le fort pourcentage de femmes séropositives dans les grandes villes d'Afrique noire - sans doute près de 10 % - le taux de fécondité, c'est-à-dire le nombre d'enfants par femme, pourra-t-il longtemps se maintenir au niveau actuel ? Il est au Zaïre, par exemple, de 6,1.

On peut s'interroger de la même manière sur la mortalité infantile et la mortalité totale pour 1 000 habitants qui sont actuellement au Zaïre, respectivement, de 103 et de 15.

Même s'il est encore trop tôt pour affirmer que l'épidémie de SIDA va « dépeupler l'Afrique », il semble probable que l'épidémie bouleversera les données politiques sur le continent noir.

FRANCK NOUCH.

Supraconducteurs : deux Grands sur le fil

Le Japon et les États-Unis se livrent la bataille technologique des nouveaux supraconducteurs. La France essaie de s'y mêler.

C'EST une bataille à l'échelle planétaire qui vient de commencer. Celle pour la maîtrise industrielle des supraconducteurs, ces matériaux qui présentent la particularité de laisser passer le courant électrique sans dissipation d'énergie. Là, ces capacités remarquables ne se manifestent généralement qu'à des températures très basses qui, hier encore, étaient celles de l'hélium liquide (-269°C). Cela n'a cependant pas empêché des industriels, comme par exemple Alstom et la CGE, de tirer leur épingle du jeu et de prendre une part d'un marché estimé à 300 millions de dollars en fabriquant de puissants aimants supraconducteurs destinés à la physique des hautes énergies, des éléments de machines tournantes (cryogénérateurs) et des transformateurs électriques grâce à la mise au point de fils supraconducteurs de niobium-titane et de niobium-étain.

Mais, depuis la découverte, en janvier 1986, par deux chercheurs du laboratoire de recherche IBM de Zurich, Georg Bednorz et Alex Müller, de supraconducteurs fonctionnant à haute température, le petit monde de la physique et de la

chimie s'est mis à bouillonner d'idées et se prend d'enthousiasme pour ces nouveaux matériaux. De fait, la température critique de ces nouveaux supraconducteurs à base d'oxydes de cuivre, de baryum ou d'yttrium et de lanthane, a gagné près d'un facteur quatre en moins d'un an, ouvrant ainsi la voie à de possibles applications fonctionnant cette fois à la température de l'azote liquide (-196°C, soit 77 kelvins), fluide économiquement plus abordable que l'hélium.

Certes, il ne faut guère se leurrer et imaginer que des trains à sustentation magnétique, des composants électroniques, des ordinateurs ultrarapides ou des machines tournantes très performantes (alternateurs, moteurs, etc.) fondées sur ce nouveau phénomène vont voir le jour rapidement. Ne serait-ce que parce qu'il faudra du temps pour mettre en œuvre et valoriser industriellement ces nouveaux produits ou ceux qui les supplacent. Le passé témoigne de ces difficultés puisque quinze ans ont été nécessaires, reconnaissait récemment le directeur de la division énergétique du laboratoire de recherche de la CGE, M. Ray-

mond Vic, « pour passer des premiers résultats de supraconductivité à 4,2 kelvins sur des échantillons de niobium-titane à la fabrication industrielle de fils électriques de ce type ». Patience donc.

Les progrès accomplis sur les supraconducteurs à haute température sont cependant si rapides que gouvernements et industriels de nombreux pays se sont lancés dans d'importants efforts de recherche et développement. Il ne se passe pas de mois sans que de nouveaux matériaux supraconducteurs offrant des températures d'utilisation sans cesse plus élevées soient annoncés. Dernier record en date : celui d'un composé mis au point par le centre de recherches d'IBM d'Almaden (Californie). Avec une température critique de 125 kelvins, ce mélange d'oxydes de thallium, de baryum, de calcium et de cuivre dépasse de 20 kelvins le précédent record, établi en janvier de cette année par une équipe japonaise de l'Institut national de recherche sur les métaux de Tsukuba (NRIM), avec un composé à base d'oxydes de bismuth, de strontium, de calcium et de cuivre.

A quand, dans ces conditions, un composé stable qui soit supraconducteur à la température ambiante ? Dans l'état actuel des connaissances, rien ne s'y oppose théoriquement. C'est du moins ce qu'affirme l'ancien directeur du laboratoire de physique du solide

d'Orsay, M. Jacques Friedel, qui ajoute que « des progrès significatifs ne pourront se faire sans de bons programmes de recherche fondamentale ». « Le problème, dit-il avec Praveen Chaudhari, président de la commission gouvernementale américaine sur la supraconductivité, n'est pas d'empêcher la pêche à la ligne - un peu aveugle à laquelle se livrent actuellement les équipes de recherche du monde entier, - mais plutôt de leur dire dans quelles mares il faut aller pêcher ».

La course des Grands

C'est la raison des formidables programmes de recherche et développement que les États-Unis et le Japon ont lancé pour la maîtrise de ces composés prometteurs. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 1987, le budget fédéral américain a débloqué quelque 29 millions de dollars (162 millions de francs), dont 11,5 millions de dollars pour le seul département de la défense (DOD). Quant à la demande de crédits pour cette année, elle oscille autour d'une cinquantaine de millions de dollars pour la seule supraconductivité à haute température. Nul doute que ces chiffres augmentent encore l'an prochain si les promesses du président Reagan - 50 millions de dollars sur trois ans pour le DOD - sont tenues.

A cela s'ajoutent les efforts grandissants de l'industrie améri-

caine, « prise entre son traditionnel désir d'indépendance et un besoin ressenti de coordonner les efforts afin d'éviter les duplications ». Reste qu'entre soixante-quinze et cent chercheurs travaillant sur ce thème chez IBM, et qu'une quarantaine d'autres s'y intéressent chez ATT (1) soit un peu plus de la moitié des effectifs de la recherche publique française mobilisée sur les « supras ». Que dire enfin, de la création au Texas, autour du professeur Paul Chu, père d'un de ces composés étonnants, de ce centre de recherche coopérative université-industrie (Texas Center for Superconductivity), pour lequel 27 millions de dollars ont déjà été trouvés.

Le Japon n'est pas absent de cette course aux budgets. Bien au contraire. En 1988, plus de 8 milliards de yens (environ 350 millions de francs) devraient être en effet distribués pour financer l'ensemble des recherches consacrées à la supraconductivité. La moitié de ces sommes devraient en principe payer les études sur les composés haute température soutenues par l'Agence pour la science et la technologie, le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI), via sa filiale recherche (AIST), et le ministère de l'enseignement (2). L'autre moitié financerait la recherche, toujours active, sur les supraconducteurs classiques.

A cela s'ajoutent le formidable effort consenti pour la création du

Centre international des technologies de la supraconductivité de Tokyo (ISTEC), qui financent quarante-quatre entreprises japonaises. Prix du ticket d'entrée : 4,5 millions de francs. Les frais de fonctionnement seront couverts par les industriels (600 000 F par compagnie et par année) et par le MITI, qui versera une contribution annuelle de 25 millions de francs. L'ouverture prévue de ce centre, qui devrait accroître la capacité de vigilance et d'évaluation japonaise en matière de supraconductivité, devrait en principe avoir lieu au mois d'octobre prochain.

De tels chiffres donnent un peu le vertige, et l'on peut se demander comment les petits pays européens vont pouvoir continuer à jouer dans la course des grands. Que doivent-ils faire pour se maintenir à niveau, garder le contact avec les meilleurs et disposer d'un potentiel industriel suffisamment armé pour se lancer sans retard dans l'aventure si une voie prometteuse venait à s'ouvrir ?

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU. (Lire la suite page 29.)

(1) Rapport sur la supraconductivité : le point des recherches aux États-Unis (juin 1987). Ambassade de France à Washington.

(2) Rapport sur le développement récent des matériaux supraconducteurs au Japon (février 1988). Ambassade de France à Tokyo.

Les dentistes face au SIDA

Le dossier que nous avons consacré dans le Monde du 13 avril aux « dentistes face au SIDA », et notamment à ceux qui se disent « insuffisamment équipés pour soigner des séropositifs », nous a valu un certain nombre de réactions.

Nous publions ci-dessous intégralement la lettre que nous a adressée M. Pierre Chevalier, président de la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN), qui était mise en cause dans ce dossier tant par l'un de ses adhérents (séropositif) que par nous-mêmes. Le docteur Pierre

Colombet, au nom de la Confédération nationale des syndicats dentaires, majoritaire en France avec 18 000 adhérents, prend, pour sa part, une position claire et vigoureuse, tout comme le docteur J. Lerays, président de l'ordre national des chirurgiens-dentistes, lequel, nous écrit-il, se « propose de faire dans le prochain Bulletin de l'ordre, une analyse des devoirs du chirurgien-dentiste face au malade atteint du SIDA, en prenant une position déontologique très claire qui amènerait le praticien, en cas de violation, à être sanctionné par notre juridiction professionnelle ».

Deux mises au point qui s'avèrent urgentes et salutaires si l'on en juge par l'éditorial paru en tête du dernier numéro (avril) de la revue du Syndicat des chirurgiens-dentistes de Paris et signé du docteur Jacques Donat, vice-président de ce syndicat, lequel est membre — non de la Confédération nationale, mais de la Fédération des chirurgiens-dentistes de France, qui compte un nombre fort heureusement moins important d'adhérents.

Dr E. L.

Correspondances

« La MGEN injustement agressée »

« Le Monde », daté du 13 avril 1988, a publié un article intitulé « Les dentistes face au SIDA ».

Dans cet article, la MGEN est mise en cause, à trois reprises (sur la base d'une relation signée d'un certain Michel F.), votre rédacteur estimant « notamment scandaleux que des centres mutualistes... puissent... prétendre qu'ils ne sont pas équipés pour soigner des séropositifs... » et jugeant « proprement consternante la raison professionnelle invoquée » pour justifier le refus des soins.

En réalité, ce qui est « proprement consternant », c'est que vous ayez publié cette lettre sans aucun contact préalable avec moi-même ou mes collaborateurs qua-

rités, à qui d'ailleurs M. Michel F. n'a pas cru devoir signaler les difficultés rencontrées par lui.

A partir de faits non établis, la MGEN, dont la position n'est pas forcément connue de tous, se trouve injustement agressée.

La MGEN ne pratique aucune exclusion ni aucune discrimination entre ses adhérents, qu'ils soient ou non séropositifs.

Des personnes séropositives — voire atteintes d'un SIDA déclaré — fréquentent, sans doute, les établissements de la MGEN. Mais le conseil d'administration ignore — et doit ignorer, — en vertu du secret médical. C'est pourquoi il fait prendre — partout et toujours, contre cette maladie et toutes les autres, transmissibles ou contagieuses — les précautions indispensables.

En particulier sont prises, en toutes circonstances, les mesures d'asepsie et d'hygiène prévues par les lois et règlements, la MGEN faisant encore plus et mieux lorsque l'exigent, au delà de la simple sécurité, des considérations psychologiques.

PIERRE CHEVALIER, président de la MGEN.

« Un comportement inadmissible »

Au nom de la Confédération nationale des syndicats dentaires qui regroupe 60 % des chirurgiens-dentistes libéraux, je condamne le comportement parfaitement inadmissible de certains praticiens. Nous rejoignons en cela la position très claire du docteur Jacques Lerays, président du Conseil national de l'ordre.

Condamner une attitude n'est pourtant pas, à nos yeux, suffisant. Ces comportements très minoritaires existent et ils sont explicables, mais il est réconfortant de savoir qu'un organisme comme la Confédération, représentative de praticiens adhérents volontaires, rejette cette attitude négative.

La Confédération ne s'est pas arrêtée aux prises de position, elle a réuni un groupe de travail qui a permis d'élaborer un dossier qui a été adressé le 3 mars, non seulement aux vingt-deux mille abonnés de notre hebdomadaire syndical « le Chirurgien-Dentiste de France », mais également à tout les praticiens inscrits à l'ordre.

Je me permets de vous en adresser un exemplaire.

Nous avons simultanément créé un service « Information SIDA » qui nous a permis de répondre déjà à de multiples questions pratiques posées par nos confrères.

Par ailleurs, tant au sein de la Fédération dentaire internationale qu'au sein du groupe de travail de l'OMS, dont nous avons organisé une réunion à Paris en avril 1987, nous travaillons pour une meilleure information des praticiens avec un triple objectif :

- Informer les praticiens sur la nature du SIDA et sur les moyens de prévention ;

- Apporter toutes les connaissances permettant un diagnostic des lésions buccales qui peuvent être des signes pathogénomiques du SIDA ;

- Informer et rassurer les patients d'une part en permettant d'avoir recours tout normalement aux soins bucco-dentaires, d'autre part en démontrant la fiabilité des mesures de prévention et de décontamination mises en œuvre dans notre exercice.

Dr PIERRE COLOMBET.

Celui qui les soigne...

Le docteur S., a trente-cinq ans. Un soir, un patient lui a annoncé qu'il était sidatique.

« Pour moi, et je le lui ai dit, il n'était en rien différent de mes autres patients, dont un sur dix, comme dans tout le pays, est porteur du virus de l'hépatite B. »

« Mais, ajoute-t-il, je lui ai expliqué les précautions que je prenais, qu'il devait prendre aussi, et que je souhaitais le voir régulièrement à la fin de mes consultations avant la désinfection totale, quotidienne, de mon cabinet. »

« Si des dentistes, ajoute le docteur S., prétendent qu'ils ne sont pas équipés pour soigner les séropositifs, cela signifie dans ce cas qu'ils ne sont pas équipés pour qui que ce soit d'autre et qu'ils constituent un danger public. »

« Les mesures d'hygiène que nous devons prendre sont à peine plus contraignantes pour le SIDA »

que pour tout le reste. Ce qui est regrettable, c'est qu'il n'existe actuellement aucun contrôle à ce sujet et que n'importe qui peut faire n'importe quoi... »

« J'ai, dans ma clientèle, nombre de séropositifs qui me signalent leur état. Si nous nous mettons à taxer ceux qui ont l'honnêteté intellectuelle de dire qu'ils sont porteurs du virus, nous allons à la catastrophe, car ils ne le diront plus et le risque de contamination deviendra beaucoup plus important. »

Comment le docteur S. explique-t-il alors tous les refus de soins qui nous sont signalés ?

« C'est une réaction irraisonnée d'angoisse qui les anime, dit-il, et cette angoisse, je l'éprouve aussi. Mais personne ne m'a obligé à choisir ce métier, et ma conscience m'interdirait absolument d'en refuser les risques ou les contraintes. »

Dr E. L.

La mort pour 74,10 F

Voici l'éditorial de la revue syndicale des chirurgiens-dentistes de Paris dans lequel, au mois d'avril dernier, le vice-président du syndicat, M. Jacques Donat, ne cachait pas ses inquiétudes.

UNE publication distribuée à tous nos confrères par une organisation dont le but est la défense des intérêts moraux et matériels de notre profession étudie sous tous leurs aspects les moyens de protéger nos patients d'une éventuelle contamination par le SIDA. Mais à aucun moment il n'est question des dangers encourus par les praticiens eux-mêmes, du fait de dispenser des soins à des « sidés ». On nous affirme que la transmission du SIDA au praticien pendant le traitement bucco-dentaire est considérée comme une éventualité théorique.

Autrement dit, en soignant des malades du SIDA nous faisons courir un risque mortel à nos

patients tout en ne risquant rien nous-mêmes. Et on nous parle d'éthique, de grands sentiments et d'humanisme, etc. N'avez-vous pas le désagréable impression d'être considéré comme des défilés profonds ? Et si on nous cachait la vérité ? Et si dans nos hôpitaux se trouvaient déjà des confrères atteints par le virus du SIDA ?

Aussi, mes chers confrères, à moins d'avoir le goût du suicide, envoyez donc vos malades « sidés » se faire soigner dans les services spécialisés que les pouvoirs publics, conscients de leurs responsabilités, se doivent de créer de toute urgence. Ils seront soignés dans les meilleures conditions possibles et dans un climat de sécurité que seul un milieu hospitalier peut garantir.

Ainsi vous sauvez votre peau et celle de vos malades sains, et tout le reste est billesse.

La croissance au prix fort

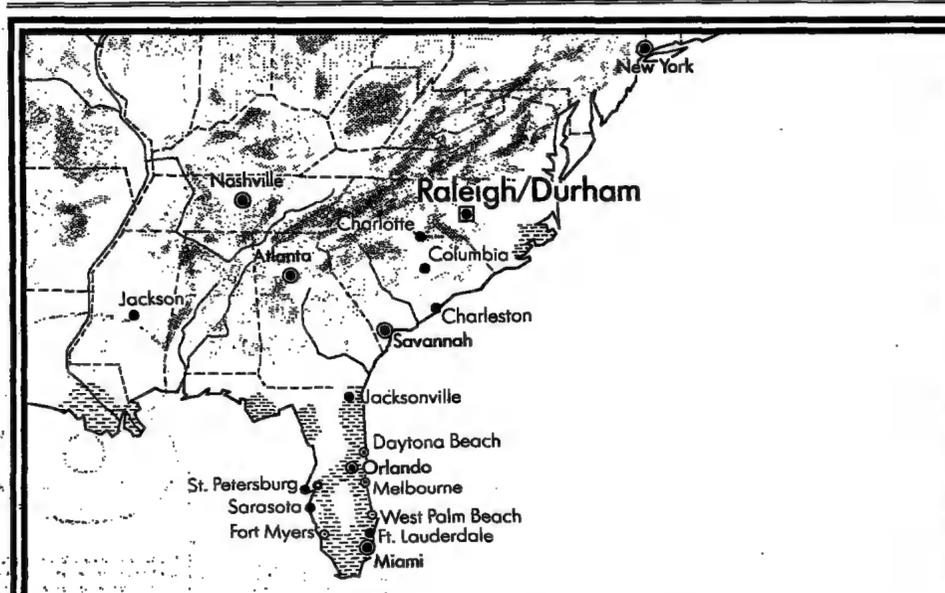
(Suite de la page 27.)

On indique au ministère de la santé que le projet qui sera très bientôt soumis à la signature des directeurs de la sécurité sociale des hôpitaux ainsi que de la pharmacie et du médicament consistera, tout en respectant la liberté de prescription des médecins, à faire étudier chaque dossier de malade par des groupes d'experts médicaux (nationaux ou départementaux) et par une « commission nationale de répartition » de cette substance. Celle-ci serait ensuite délivrée de manière nominative par la Pharmacie centrale des hôpitaux. Le remboursement du médicament (le coût du traitement est actuellement estimé à environ 50 000 francs par an et par personne) serait ainsi directement pris à tout coup en charge par les caisses de Sécurité sociale. L'avantage d'un tel système serait de prévenir tout risque de

dérèglement dans les indications et dans les prescriptions médicales. A l'heure actuelle, le diagnostic de nanisme par déficit hormonal impose d'ailleurs une série d'examen sophistiqués en milieu hospitalier. Le vrai problème se posera inévitablement avec l'élargissement des indications médicales d'un tel médicament (nanisme sans cause hormonale apparente, certaines manifestations de la sénescence, « petites tailles », etc.). En restera-t-on alors à un système centralisé ? Prendra-t-on au contraire le risque d'assouplir ce système ? Que se passerait-il si demain des parents cherchaient à tout prix à faire grandir leur enfant un peu plus que ne le lui permettrait son patrimoine génétique, tout en acceptant de ne pas bénéficier du remboursement par la collectivité ?

JEAN-YVES NAU.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
ARTS-ESPECTACLES



LE 27 MAI, PARIS SE RAPPROCHE DU SUD-EST DES USA. ET ÇA N'A RIEN A VOIR AVEC LA DÉRIVE DES CONTINENTS.

Le 27 mai 1988, American Airlines ouvre un vol quotidien et sans escale entre Paris-Orly et Raleigh/Durham.

C'est-à-dire qu'à partir du 27 mai, American Airlines vous permet de gagner le Sud-Est des États-Unis plus facilement que vous ne l'avez jamais fait.

A partir de Raleigh/Durham, nous assurons 147 vols par jour vers 56 destinations (certaines correspondances étant desservies avec notre partenaire American Eagle). Et si c'est la Floride qui vous tente plus particulièrement, nous y desservons 11 villes, dont Orlando, le fief du « Disneyworld ».

A Raleigh/Durham, les formalités ne sont plus

un problème. Nous y avons notre propre terminal et vous serez les seuls passagers transatlantiques à y atterrir.

Alors, si vous allez dans le Sud-Est des États-Unis, passez par Raleigh/Durham.

Réervations et informations : Contactez votre agence de voyages ou appelez-nous au (1) 42.89.05.22.



American Airlines

DOB NEEDHAM

LAISSEZ-VOUS PRENDRE AU JEU
TOUS LES JEUX DU MONDE
Yams - La banque - Le billard américain
La tour de Hanot - La bataille navale
JEUX
36.15 LEMONDE

صحة من الأصل

SECTEURS DE POINTE

L'avion sans piste

Le « convertible » permettra de décoller comme un hélicoptère et de voler comme un avion

DÉCOLLER comme un hélicoptère et voler comme un avion. Le rêve! Eh bien, ce rêve devient réalité. Aux Etats-Unis d'abord, où on a construit par le fabricant d'hélicoptères Bell, a déjà volé huit cents heures et fait mille cinq cents conversions (passage du mode hélicoptère au mode avion). Il va être suivi en juin ou juillet d'un prototype de convertible militaire, le V-22, pour lequel le Pentagone a déjà pris mille deux cents options, principalement pour des missions de surveillance et de lutte contre les sous-marins. En Europe ensuite, si se concrétise le projet Eurofar, l'un des gros articles du programme Euréka, actuellement en phase d'études (marché, comportement du rotor, matériaux à utiliser, qualité de vol...). Cette phase s'achèvera le 1er janvier 1991. Si une suite est donnée - c'est-à-dire si un financement est trouvé, - un prototype de démonstration pourrait voler en 1992 et conduire en 1998 à des appareils de série.

Eurofar (European future advanced rotorcraft) est un projet que six sociétés européennes, Aérospatiale (France), Agusta et Aeritalia (Italie), MBB (RFA), Casa (Espagne) et Westland (Grande-Bretagne), ont présenté dans le cadre d'Euréka et qui a reçu le feu vert du Conseil des ministres européens en septembre 1987. Le coût des études a été chiffré à 31,6 millions d'ECU - moitié pour les gouvernements, moitié pour les industriels. Les travaux s'orientent vers un convertible pouvant transporter une trentaine de passagers. Ce qui permettrait à l'Europe de l'aéronautique de ne pas trop prendre de retard sur ses concurrents américains. On s'attend en effet à ce que Bell

dérive, vers 1996, de son X-22 militaire un appareil civil d'une capacité de quarante-cinq ou cinquante places. D'où le choix du créneau inférieur pour Eurofar.

Le convertible projeté se présente comme un petit avion d'affaires à hélices, avec deux moteurs en bout d'ailes. Mais au décollage, ces moteurs actionnent des pales d'hélicoptère. Après le décollage, l'arbre des pales s'incline progressivement et prend une position horizontale, les pales servant alors d'hélices. La portance est assurée par les ailes, et le fait que les pales n'aient plus qu'à fournir la force propulsive permet d'atteindre des vitesses de l'ordre de 600 kilomètres à l'heure, alors que les hélicoptères plafonnent vers 300 kilomètres à l'heure, tout en réduisant notablement la consommation de carburant.

L'approvisionnement des plates-formes

Les utilisations concevables sont nombreuses. La principale est sans doute la desserte de villes moyennes, dont la population ne justifie pas une infrastructure aéroportuaire. Le convertible décollerait d'un « convertiport », qui peut se réduire à une zone de 30 mètres sur 30 mètres, et rejoindrait un aéroport pour assurer les correspondances. Volant à 600 kilomètres à l'heure et pouvant parcourir jusqu'à mille kilomètres, le convertible assurerait ainsi la desserte de vastes zones.

Le convertible peut aussi « rapprocher » les aéroports des centres des grandes villes. Une autre utilisation qui paraît prometteuse est l'approvisionnement des plates-formes pétrolières. Par rapport à l'hélicoptère, l'avantage spécifique du convertible est ici une plus

grande capacité de charge au décollage. En effet, s'il part d'un aéroport, il peut incliner ses pales et rouler sur une centaine de mètres, pour décoller en profitant de la vitesse ainsi acquise, d'une manière intermédiaire entre hélicoptère et avion. Cela double la charge qu'il peut emporter.

président du groupe industriel de définition d'Eurofar, veut faire passer dans les faits. Son dossier est déjà bien étoffé. Mais de là à convaincre tous les sceptiques... Même parmi ses collègues de l'établissement de Marignane, certains sont moins enthousiastes que lui. Et une fois les ingénieurs gagnés, il

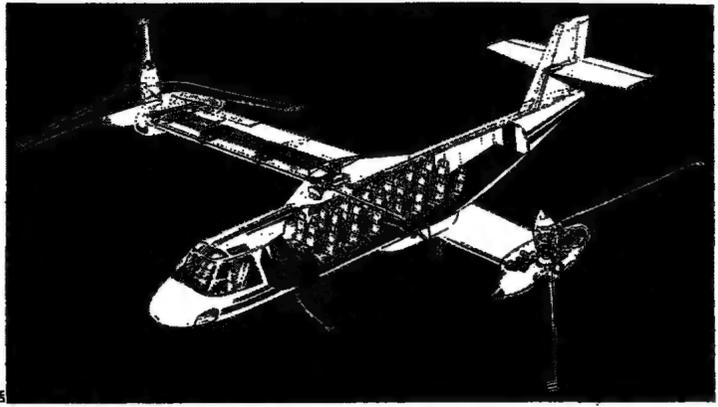
Ils ont réfléchi évidemment depuis longtemps. Bell a fait voler le convertible XV-3 dès 1948. Cela avait permis de démontrer la stabilité du vol pendant l'inclinaison du rotor. Il y a eu ensuite divers essais, dont un d'Aérospatiale qui a étudié la conversion à la soufflerie de Modane. Mais les idées simples

grande part du bruit et des vibrations d'un hélicoptère. La conversion en mode avion réduit ces nuisances.

Le dessin des pales doit être modifié par rapport à un hélicoptère. Cela pourrait faire problème pour des pales métalliques, mais les matériaux composites - déjà utilisés pour certains hélicoptères comme le Puma - résolvent les difficultés. Un des points encore en étude est le nombre des pales par rotor. Trois est a priori un bon chiffre, mais il pourrait monter à quatre ou cinq.

La plus grande difficulté est de prouver la sécurité d'un appareil de principe nouveau. Les essais ont démontré que le convertible peut voler. Ils ont de plus mis en évidence l'existence d'un vaste « couloir » de conversion. Pour chaque inclinaison du rotor, entre la vitesse au-dessous de laquelle le convertible « décroche » et celle où la fatigue des pales pourrait à la longue entraîner leur dégradation, l'intervalle est plus que suffisant pour permettre toutes les évolutions nécessaires. L'appareil projeté est bimoteur, mais un arbre latéral relie les deux pales, ce qui permet de voler sur un seul moteur, à vitesse et altitude réduites. Comme pour un hélicoptère, en cas de panne complète, les forces aérodynamiques ramènent les pales à l'horizontale, et la descente se fait en autorotation. Et, au cas où un blocage empêcherait ce retour à la configuration hélicoptère, le convertible se pose comme un avion, les pales heurtant le sol et étant alors détruites. Les ingénieurs ont même pensé à choisir le bon sens de rotation des pales, pour que les fragments partent vers l'extérieur et ne viennent pas endommager le fuselage. Les responsables de l'aviation civile, de qui dépendra la certification des appareils, auraient certainement posé cette question vicieuse. Et ils en auront bien d'autres à poser.

MAURICE ARVONNY.



D'autres usages préférentiels des convertibles sont les missions de recherche et de sauvetage, plus généralement de protection civile, pour lesquelles la vitesse du convertible est un avantage important. Les évaluations faites pour Eurofar conduisent à un marché potentiel de neuf cents appareils, ce qui suffirait largement à rentabiliser l'appareil. Et bien entendu, en évolution inverse de celle des Etats-Unis, des convertibles militaires pourraient voir le jour après les appareils civils.

« Deux fois plus vite, deux fois plus loin, deux fois moins cher », tel est le slogan que M. Jacques André, ingénieur en chef à la division hélicoptères d'Aérospatiale et

faudra encore convaincre les financiers. Les études faites à leur intention conduisent à un coût horaire inférieur de 16 % à celui d'un hélicoptère de même capacité.

Le silence des pales

L'idée de base du convertible est remarquablement simple. Tout enfant qui découvre les machines volantes remarque la similitude entre les pales d'un hélicoptère et l'hélice d'un avion. Il n'a pas besoin d'être un génie pour imaginer que, si l'on adjoignait des ailes à un hélicoptère et si l'on faisait basculer l'axe du rotor, on obtiendrait un avion. Pourquoi les ingénieurs n'y ont-ils jamais pensé ?

cachent souvent des difficultés considérables.

Les pales d'un hélicoptère ne fonctionnent pas vraiment comme les hélices d'un avion. L'angle d'attaque des pales doit changer au cours de la rotation : pour équilibrer les portances, la pale qui recule doit être plus inclinée que celle qui avance. Cette évolution, que les spécialistes de l'hélicoptère appellent le « cyclique », rend plus complexe l'articulation des pales. Dans le cas du convertible, il faut annuler progressivement le cyclique au cours de la conversion, ce qui complique les mécanismes. Mais des solutions techniques ont été trouvées. Il est à noter que le cyclique est à l'origine d'une

Deux Grands sur le fil

(Suite de la page 27.) Le problème n'est pas simple. La France, pour sa part, y a répondu en réservant, dès l'année dernière, une somme d'une trentaine de millions destinée à financer une série de contrats de deux ans.

La formule a remporté un grand succès puisque quarante-six dossiers, représentant une demande d'aide de 84 millions de francs, sont parvenus au ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur (MRES). Huit d'entre eux, d'une valeur de 22,6 millions de francs, financés par le Fonds de la recherche et de la technologie et par le budget annexe des PTT (ex-filière électronique), ont été retenus à la fin de l'année dernière. Trois sont relatifs à des travaux de recherche fondamentale et cinq autres à des programmes associant étroitement les intérêts des laboratoires universitaires et ceux des industriels (3).

Dix millions de francs supplémentaires devraient être prochainement distribués pour soutenir quatre ou cinq nouveaux contrats, dont un passé entre l'Aérospatiale et le laboratoire de chimie de Bordeaux. Au total, quelque 50 millions de francs seront donc consacrés à la supraconductivité à haute température, dans la mesure où les industriels ont l'obligation d'investir sur leurs fonds propres une somme équivalente à celle qui leur

a été fournie par les pouvoirs publics. Ce coup de pouce donné aux recherches, auquel s'ajoutent les efforts consentis par les grands organismes (8 millions de francs pour le CNRS, 4 millions pour les universités, 3 millions pour le CEA, quelques millions pour l'ANVAR), devrait permettre aux Français de garder le contact.

Reste que les chercheurs français trouvent que, si l'effort financier consenti par le ministère de l'enseignement japonais (22,5 millions de francs pour trente équipes) n'est pas très nettement supérieur à celui effectué en France par le ministère de la recherche, il est en revanche - ce qui n'est pas le cas chez nous - dirigé principalement vers les laboratoires universitaires ou les instituts nationaux à des fins de recherche fondamentale. « Les Japonais, affirme un rapport récent destiné au ministère des affaires étrangères, ne semblent pas obsédés par les problèmes d'application. Ils travaillent dans le but de découvrir de nouveaux matériaux, d'améliorer ceux existant (fabrication de monocristaux et de films supraconducteurs) et de comprendre l'origine de la supraconduction. »

Les Etats-Unis paraissent suivre une politique identique, comme en témoigne la découverte toute

récente par les Bell Labs d'un nouveau supraconducteur de température critique peu élevée (29,8 kelvins), dans la composition duquel n'entre que du baryum, du potassium et du bismuth, mais pas un seul atome de cuivre! Découverte originale, qui intrigue le petit monde des expérimentateurs et des théoriciens et montre la vicacité de la recherche fondamentale américaine. En France, certains regretent que nous n'ayons pas une démarche analogue laissant plus de liberté de mouvement à la recherche pure, et que les contrats passés par le MRES aillent à 70 % à l'industrie. Un effort ne pourrait-il être fait pour contrebalancer cette tendance, en même temps qu'une réflexion sur la recherche en matière de supraconductivité ?

« A vouloir trop bien faire... »

Sans doute. D'autant que, comme le font remarquer les Américains, « la recherche sur les supraconducteurs à haute température n'est pas encore très chère ». M. Friedel s'est d'ailleurs fait l'apôtre d'une telle démarche en rappelant que l'on manquait de jeunes chercheurs, et que « nous n'avions pas réussi, sauf peut-être pendant les six premiers mois de la révolution supraconductrice, à garder une certaine cohérence aux travaux de recherche et à éviter que chaque laboratoire ne s'isole son industrie dans son coin ». Des remarques que le directeur du programme interdisciplinaire du CNRS sur les matériaux, M. Jean Hanus, ne déavoue pas en reconnaissant que, « à vouloir trop bien faire, on était peut-être allé trop vite », et qu'une grande réunion en mai pourrait améliorer cette délicate situation de non-communication entre les laboratoires de recherche, tout en veillant à ce que le couplage avec l'industrie soit bon. Faute de quoi, remarque un chercheur, « nous risquons de voir les Japonais et les Américains, moins individualistes peut-être, gagner ensemble là où nous perdrons tout seuls ».

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(3) Participent à ces contrats : CGE, Rhône-Poulenc, Thomson, Pechiney, Saint-Gobain, Bull et TSI (électronique pour les industriels, et des laboratoires de recherche d'Orsay, de Strasbourg, de Grenoble, de Caen, de Paris et de Limoges.

GRAIN A GRAIN

LES supraconducteurs haute température sont des sortes de céramiques formées de grains cristallins à l'intérieur desquels le courant électrique ne circule bien que dans certaines directions. Il existe en effet des plans conducteurs dans le cristal, mais le passage du courant perpendiculairement à ces plans est moins aisé. D'autre part, le passage du courant d'un grain à un autre ne se fait pas facilement, ce qui pose un problème pour les applications futures. Pour transmettre des courants importants, il faudrait que tous les cristaux soient orientés dans le même sens. Les travaux actuels portent sur la possibilité d'orienter effectivement les cristaux et

d'améliorer la transmission au joint de grain.

Toutefois, certains laboratoires sont parvenus à faire transiter des courants relativement importants dans des couches minces monocristallines, créées par épitaxie sur un substrat de structure cristalline voisine. Ce qui ouvre des perspectives en microélectronique, mais est encore insuffisant pour des applications dans les domaines de l'électrotechnique. Cela explique la nécessité de mener des travaux sur le sujet via les physico-chimistes et les chimistes, et de lancer parallèlement chez les industriels des études sur le développement et l'adaptation de nouveaux procédés de préparation de ces matériaux.

Le Monde dossiers et documents



ILS voulaient changer le visage de la rue. Ils ont fait passer des centaines de milliers de manifestants dans les rues de Paris, de Lyon, de Marseille, de Bordeaux, de Toulouse, de Nantes, de Lille, de Strasbourg, de Montpellier, de Clermont-Ferrand, de Dijon, de Reims, de Nancy, de Metz, de Mulhouse, de Colmar, de Brest, de Rennes, de Caen, de Poitiers, de Angers, de Orléans, de Bourges, de Clermont-Ferrand, de Limoges, de Pau, de Perpignan, de Nîmes, de Montpellier, de Toulouse, de Bordeaux, de Marseille, de Lyon, de Paris.

Le pouvoir était dans la rue. Ils ont fait passer des centaines de milliers de manifestants dans les rues de Paris, de Lyon, de Marseille, de Bordeaux, de Toulouse, de Nantes, de Lille, de Strasbourg, de Montpellier, de Clermont-Ferrand, de Dijon, de Reims, de Nancy, de Metz, de Mulhouse, de Colmar, de Brest, de Rennes, de Caen, de Poitiers, de Angers, de Orléans, de Bourges, de Clermont-Ferrand, de Limoges, de Pau, de Perpignan, de Nîmes, de Montpellier, de Toulouse, de Bordeaux, de Marseille, de Lyon, de Paris.

Le pouvoir était dans la rue. Ils ont fait passer des centaines de milliers de manifestants dans les rues de Paris, de Lyon, de Marseille, de Bordeaux, de Toulouse, de Nantes, de Lille, de Strasbourg, de Montpellier, de Clermont-Ferrand, de Dijon, de Reims, de Nancy, de Metz, de Mulhouse, de Colmar, de Brest, de Rennes, de Caen, de Poitiers, de Angers, de Orléans, de Bourges, de Clermont-Ferrand, de Limoges, de Pau, de Perpignan, de Nîmes, de Montpellier, de Toulouse, de Bordeaux, de Marseille, de Lyon, de Paris.

UN DOSSIER SPÉCIAL 12 PAGES EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

EGALEMENT DANS CE NUMÉRO LE DERNIER ÉTAT DU MONDE Quatre pages indispensables pour réviser le bac

DOSSIERS ET DOCUMENTS - MAI 88 Nom : Prénom : Adresse Code postal Localité Nbre d'exemplaires x 16 F (frais de port inclus) TOTAL : F

Le Monde Service de la vente au numéro 7, rue des Saussaies, 75009 PARIS

Economie

SOMMAIRE

■ La sidérurgie japonaise a obtenu des bons résultats en 1987 mais elle est de plus en plus talonnée par les producteurs sud-coréens (lire page 42). ■ La politique d'aménagement du temps de travail du gouvernement Chirac qui avait provoqué les réserves du président Mitterrand n'a suscité que très peu d'accords au sein des entreprises (lire page 42). ■ Les chauffeurs routiers français ont répondu à la grève d'obstruction des marins britanniques à Douvres par un blocage du port de Calais (lire page 42).

Création d'une société commune avec les Ivoiriens

La nouvelle stratégie africaine de la pharmacie française

ABIDJAN de notre envoyé spécial

Le projet est certes modeste, mais il a le mérite d'être concret. « Sans satisfaction », affirme M. Pierre Calus, responsable pour le Proche-Orient et l'Afrique de Rhône-Poulenc-Santé en présentant Cipharm, la première unité de conditionnement ivoirienne de médicaments. « D'ailleurs, si nous ne l'avions pas réalisé, un autre l'aurait fait à notre place » poursuit-il avant de justifier la participation de deux autres laboratoires (Sanofi et Roussel Uclaf) à cette réalisation et surtout avant d'expliquer sa nouvelle stratégie africaine.

Le danger est venu du Canada en 1985 où un groupe d'investisseurs était sur le point de conclure un accord avec les autorités de Côte-d'Ivoire pour la construction d'une telle usine. L'apprentissage, les dirigeants de Rhône-Poulenc, leader sur le marché pharmaceutique du pays, décident de contourner le plus rapidement possible l'opération. Ils exécutent alors un projet élaboré au début des années 60. A l'époque, le gouvernement ivoirien avait prévu la création d'une société d'économie mixte regroupant une dizaine de laboratoires européens pour la réalisation d'un centre de fabrication de

médicaments. Mais jugé trop onéreux et surtout peu rentable, aucune suite ne sera donnée à l'étude.

En 1985, les grandes lignes sont reprises et adaptées à une taille plus réduite. Plus question de participation de l'Etat, à laquelle se substituent la plupart des pharmaciens privés du pays. D'autre part, le nombre de partenaires européens est ramené à trois exclusivement français. Ensemble ils détiennent la majorité du capital (52%) mais Rhône-Poulenc-Santé assure la direction des opérations avec 26% des parts. Les deux autres groupes, Sanofi et Roussel Uclaf, ont chacun une hauteur de 13%. Les 48% restant sont entre les mains du corps pharmaceutique ivoirien.

Un marché de 2 milliards de francs

Une fois le tour de table bouclé et le financement trouvé, aisément puisque l'investissement ne dépasse pas les 36 millions de francs, il faudra quinze mois au lieu de dix-huit pour bâtir l'usine à Cocody près d'Abidjan.

Depuis le début du mois, y sont fabriqués des antipaludéens des trois marques de l'aspirine, et 260 millions de comprimés sortent chaque

année. L'objectif est de réaliser un chiffre d'affaires de 25 millions de francs et de représenter ainsi dans un premier temps 3% de la consommation de médicaments de Côte-d'Ivoire. En cas de réussite, d'autres produits pourront être fabriqués, ce qui nécessiterait l'agrandissement du site.

Cette nouvelle stratégie d'implantation sur le continent africain nécessitant un transfert de savoir-faire a germé progressivement dans les années 80, lorsque les groupes français se sont rendu compte que en Afrique francophone, leurs positions dominantes pouvaient être attaquées par les étrangers, qu'ils soient européens, américains ou même chinois. Le plus difficile sera cependant de convaincre les directions générales des groupes plus attirés par les marchés développés d'Europe et d'Amérique. Les quatre pays d'Afrique d'expression française représentent un marché de 2 milliards de francs de médicaments par an. A population quasi égale, la France dépense vingt-deux fois plus pour se soigner (45 milliards de francs). D'autre part, la croissance annuelle qui avait été longtemps à deux chiffres en Afrique est tombée à 3% en 1987. A cela s'ajoute les inévitables problèmes de rentabilité.

Finalement, la solution retenue par les trois firmes est de privilégier un partenariat avec des investisseurs privés locaux dans des pays à forte demande tout en restant majoritaires. Sans pour autant arriver tousjours unies. Outre la Côte-d'Ivoire, premier marché d'Afrique (579 millions de francs) Rhône-Poulenc-Santé affirme sa présence au Sénégal en reprenant progressivement la majorité du capital que le groupe ouest-allemand Boehringer Ingelheim détient dans la Sipoa, une usine locale de fabrication de produits pharmaceutiques. En parallèle, le groupe nationalisé négocie avec le gouvernement du Cameroun la création d'un centre de conditionnement plus important qu'en Côte-d'Ivoire. Le coût avoisinerait les 50 millions de francs.

Roussel-Uclaf tout comme Sanofi ont également quelques intentions dans ces pays mais qui seraient pour l'instant moins avancées. La filiale d'Elf-Aquitaine envisagerait également de produire au Mali des médicaments dans une usine pour l'instant tenue par des Chinois. Ces derniers, déjà présents en Guinée et au Congo, représentent, avec les pays de l'Est, une concurrence potentielle dangereuse. D'où cette réaction française.

DOMINIQUE GALLOIS.

Au lendemain de la réélection de M. Mitterrand

Hausse de 1,31 % de la Bourse de Paris

Curieuse ambiance, le lundi 9 mai, à la Bourse au lendemain de la réélection de M. François Mitterrand. Même si le verdict des urnes était jugé « sans surprise » et qualifié même par certains de « non événement », une satisfaction se mêlait à une pointe de déception.

Satisfaction, car pour la première fois, la Bourse ne s'est pas trompée sur le nom du vainqueur. Elle n'a donc pas baissé au lendemain des résultats, contrairement aux années précédentes, en particulier 1981, où elle avait donné pour gagnant... le perdant. « Nous avons compris que les jeux d'attente faits au lendemain du premier tour », reconnaissait un gérant qui, pour se réconforter, affirmait que les Français n'ont pas voté pour « un président de gauche, mais pour un rassembleur ».

Satisfaction également chez les investisseurs étrangers, pour qui cette réélection n'entraînera aucune modification de la politique économique française à l'approche de l'échéance européenne de 1993. A sept ans d'écart le même élu conduit à des réactions totalement opposées. Finie la grande peur de 1981 qui rendit inotables les valeurs pendant plusieurs semaines par afflux d'ordres de vente. Au contraire, lundi une frénésie d'achat s'est emparée

des intervenants. Elle portait alors sur les belles valeurs à la cote. L'indicateur instantané gagnait jusqu'à 2,35% en fin de matinée avant de revenir à 0,7% durant une grande partie de la séance officielle et de clôturer sur une avance de 1,31%. Dans le même temps, le franc demeurait ferme et le MATIF (marché à terme des instruments financiers) plutôt calme malgré les tensions à la hausse observées sur les taux d'intérêts américains et allemands.

Pointe de déception cependant chez des opérateurs français craignant que des mesures fiscales ne ralentissent les velléités de reprise des marchés financiers, à commencer par le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes. Et d'y ajouter la perspective d'une dissolution de l'Assemblée nationale qui perturberait la vie économique pendant plusieurs mois. « Plus que tout nous détestons l'incertitude électorale », répétait à qui voulait l'entendre un banquier, qui ne cachait pas ses préférences pour M. Chirac. « Moi aussi je suis de droite, et donc déçu, confiait un jeune gérant. Mais après tout, nous ne nous sommes jamais aussi bien portés que sous un gouvernement de gauche... »

D. G.

La réunion mensuelle des gouverneurs de banques centrales

Les perspectives économiques mondiales sont « bien meilleures » que prévu

Les gouverneurs des banques centrales, réunis lundi 9 mai à Bâle, pour leur rencontre mensuelle, ont évoqué les risques d'une renaissance de l'inflation. Préoccupation significative : au cours des derniers mois, leurs conversations avaient porté sur les dangers de récession pour l'économie mondiale.

« Il est trop tôt pour dire que nous sommes inquiets devant les risques d'inflation », a déclaré l'un des gouverneurs. Il n'y a pas de signes de tendance inflationniste

perceptible partout, mais nous voyons maintenant l'inflation se profiler comme une possibilité, par contraste avec la situation qu'a prévalu ces derniers mois, où le problème était le danger de récession... »

Dans l'ensemble, les gouverneurs des banques centrales ont estimé que « les perspectives de l'économie mondiale sont bien meilleures que l'on ne s'y attendait il y a quelques mois ». (AFP).

La concentration dans les services informatiques

Cap Gemini Sogeti passe par Volmac pour viser Semacap

Les grandes manœuvres s'inscrivent dans les sociétés de services informatiques (SSI). Cap Gemini Sogeti, numéro un français et européen de la profession et Volmac Software Group, premier aux Pays-Bas, ont décidé de s'échanger une part de leurs actions.

Cap va entrer à hauteur de 5 P dans le capital du groupe Volmac qui lui-même prendra 5% de celui de Cap Gemini Sogeti. Cet accord s'inscrit dans le cadre des concentrations et des rachats qui se multiplient dans ce secteur. Mais son intérêt indirect est très précis.

Il y a un mois, Cap Gemini Sogeti a joué en effet les trouble-fête lors des épousailles entre le français Sema-Matra (groupe Paribas) et le britannique Cap Group. Ces deux SSI avaient annoncé leur fusion au sein d'une nouvelle entité Semacap, qui doit se hisser à la seconde place en Europe. Or, quelques jours plus tard, Cap Gemini « ramassait » en bourse des actions de Cap Group. De fil en aiguille, elle détiendrait ainsi quelques 11,27% de Semacap dont le principal actionnaire est Paribas (37,40%).

L'intrusion de Cap Gemini-Sogeti ne fut guère du goût des dirigeants de Semacap qui s'empressèrent de prendre des garanties auprès de leurs actionnaires. Devant les analystes financiers, ils affirmaient le 28 avril que leur capital était « verrouillé » (Le Monde du 29 avril). Mais ils n'avaient pas imaginé l'accord croisé annoncé aujourd'hui entre Cap Gemini Sogeti et Volmac... actionnaire à 4,90% de leur entreprise. A elles deux, ces deux entreprises détiendraient donc 16,17% au moins de Semacap...

Après une augmentation des fonds propres

Plus de 50 % du capital de Suez sera détenu par un groupe d'actionnaires stable

La Compagnie financière de Suez, qui avait déjà levé en avril 4,8 milliards de francs par émission d'obligations convertibles en actions, envisage de procéder à une nouvelle série d'opérations qui devraient lui procurer plus de 3 milliards de francs de fonds propres supplémentaires. Ce nouvel appel de fonds devrait permettre à la Compagnie de régler définitivement ses parts dans la Société générale de Belgique : le prix total payé par le groupe Suez s'étant finalement élevé à 6,8 milliards. Ces opérations sont également l'occasion d'une simplification des structures de la compagnie privatisée et d'un renforcement du groupe des actionnaires stables.

Afin, donc, de renforcer les fonds propres de la Compagnie, plusieurs opérations vont être proposées à l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin, à indiqué lundi 9 mai à Paris M. Renaud de La Genière, le président de Suez. Tout d'abord, la Compagnie devrait procéder à des augmentations de capital réservées à certains grands actionnaires du groupe, anciens ou nouveaux, pour un total de 1,8 milliard de francs. Parmi les actionnaires concernés, M. de La Genière a cité (pour 400 millions de francs au maximum), la Compagnie de Saint-Gobain (300 millions), le groupe BSN (200 millions), une filiale de la Banque Indosuez (300 millions),

le groupe américain Stephens (300 millions) et le groupe australien Elders (100 millions).

A côté de ces augmentations de capital réservées, des grands investisseurs institutionnels seraient appelés à entrer dans le capital de Suez International, actuellement détenu à 100% par la Compagnie financière. Ils apporteraient environ 1 milliard de francs. Enfin, l'absorption par la Compagnie de quatre de ses filiales, des sociétés de portefeuille intermédiaires, contribuerait à un renforcement supplémentaire des fonds propres de la compagnie de 300 millions de francs.

Huit milliards de francs mobilisés

Afin de permettre aux autres actionnaires de la Compagnie d'être associés aux augmentations de capital réservées, M. de La Genière a indiqué qu'il sera procédé à une distribution gratuite de bons de souscription d'actions. Ceux-ci ouvriront à leurs porteurs la possibilité d'acquiescer des actions de Suez aux mêmes conditions de prix que les grands actionnaires, et ce pendant une période de deux ans.

Indépendamment de cette dernière opération, Suez aura ainsi mobilisé en quelques mois près de 8 milliards de francs. Ces fonds sont

destinés non-seulement à financer l'acquisition de 20% du capital de la Société générale de Belgique, mais également d'autres affaires. Suez va porter de 3,8% à 4,8% sa participation dans le capital de la Compagnie de Saint-Gobain (300 millions) et renforcer les fonds propres de la Banque Indosuez (pour 300 millions).

Mais l'ensemble de ces opérations, pour lesquelles les appels au marché n'ont joué qu'un faible rôle, permettent aussi un considérable renforcement du noyau dur de la Compagnie. « Le groupe d'actionnaires stables avoisinera 50% du capital », a précisé, M. de La Genière. Les huit plus grands actionnaires en détiennent en fait plus de 30% : Saint-Gobain et l'UAP avec chacun 4,5%, Elf, la Société générale de Belgique et le groupe Victoire entre 4% et 4,5% chacun, Pernod-Ricard, Exor et le groupe du Crédit agricole avec 3% chacune environ.

Bien que les données consolidées du groupe ne soient pas encore disponibles, le président de Suez a néanmoins indiqué que le résultat net consolidé après provisions et impôts du groupe devrait finalement atteindre pour 1987 2,2 milliards de francs (contre 2,371 milliards en 1986).

E. L.

Ecartant la solution finlandaise

Les pouvoirs publics ont autorisé la reprise du groupe papetier Stracel par un norvégien

Dernière décision industrielle du gouvernement de Jacques Chirac : le choix fait par le ministère de l'économie et des finances de « privilégier la solution norvégienne » pour la reprise de Stracel, le groupe papetier alsacien (ex-Cellulose de Strasbourg). Deux solutions étaient en présence. L'une proposée par le groupe papetier norvégien Norske Skogindustrier (NSI), l'autre par le finlandais United Paper Mills (UPM). Un rapport du directeur général de l'industrie, M. Jean-François Saglio, remis vendredi 6 mai, a conclu à « l'incompatibilité » d'une solution mixte.

La prise de contrôle de Stracel était la condition mise par les deux groupes pour l'exécution d'importants investissements papetiers (5 milliards de francs pour NSI et 5,5 milliards pour UPM) dans l'est de la France.

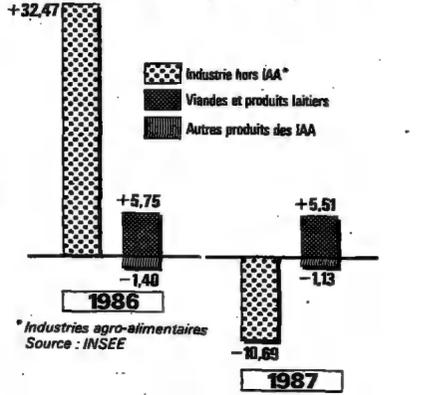
NSI vient donc de recevoir l'autorisation des pouvoirs publics d'acquiescer une « participation ma-

jeure » dans le capital de la Société S-4P-C, qui détient 44% du capital de Stracel. S-4P-C était jusqu'à présent contrôlé par Béghin-Say, du groupe Ferruzzi. Il reste à NSI, pour être majoritaire dans Stracel, à acheter encore un peu plus de 6% des parts.

NSI s'est jusqu'ici heurté à l'hostilité des 441 soeurs qui détiennent, avec sept cadres, 50,05% de Stracel, le reste étant entre les mains de banques. Le conseil d'administration, avait affirmé, il y a quelques semaines, sa préférence pour le projet finlandais, qui se concentrait sur le site strasbourgeois, alors que NSI répartit ses investissements entre Golbey (dans les Vosges, près d'Epinal) et Strasbourg. Les soeurs devraient se réunir le 20 mai pour décider de leur attitude. NSI rappelle qu'il souhaite que les soeurs et les banques « restent dans le capital de Stracel et, partant, soient associées à la réalisation de l'ensemble de l'opération ».

La bonne santé des industries agro-alimentaires

SOLDE DU COMMERCE EXTÉRIEUR CAF/FAB (en milliards de francs)



Les premiers résultats publiés le 9 mai par l'INSEE sur les comptes des industries agricoles et alimentaires (IAA) en 1987 font apparaître une grande stabilité au regard de l'exercice précédent. La croissance de la production est restée très modérée (+1,1%), possédée essentiellement par les industries de la viande et du lait, et par les livraisons importantes aux IAA de produits végétaux de l'agriculture (+7%). Parallèlement, la consommation des ménages s'est accrue de 2% en 1987, tandis que les exportations demeuraient soutenues. L'excédent du commerce extérieur s'est ainsi stabilisé l'an passé à 4,38 milliards de francs contre 4,35 milliards de francs en 1986.

Les entreprises du secteur ont enregistré une augmentation de 19% de leur excédent brut d'exploitation, leurs investissements progressant en valeur de 12,3%. L'INSEE constate qu'en 1987 les IAA ont réalisé un effort d'investissement « supérieur à celui de l'industrie manufacturière, contrairement à l'année précédente ». Après deux années consécutives de baisses, due à l'insaturation des quotas laitiers, les effectifs employés par l'industrie agro-alimentaire se sont stabilisés (-0,1%). Une analyse des consommations par branche montre que les ménages ont péché sur les conserves (+4,8%), celles de poisson principalement, et les produits issus du grain (+5%), comme les biscuits et les bisottes. La consommation de pain et de pâtisseries artisanales a, en revanche, diminué de 2,2% en 1987.

HÔTEL DU RHÔNE GENEVE

Centre ville, au bord du Rhône. Confort raffiné. 2 restaurants renommés. Grand parking privé.

1, quai Turrettini Tel. 41 222 31 98 31
 12, rue de la République Tel. 41 222 31 98 31

مركزنا من الأهل

Économie

Le trafic sur la Manche est quasiment interrompu par le blocus des camionneurs à Douvres et à Calais

La situation était confuse le mardi matin 10 mai, dans les ports français de la Manche perturbés par la grève des marins des car-ferries britanniques. Exaspérés par les délais d'attente pour franchir le Channel entre la Grande-Bretagne et le continent, une centaine de chauffeurs-routiers de plusieurs nationalités bloquent depuis dimanche soir le terminal de Calais, principal port de voyageurs et d'embarquement de camions sur le continent. Le mouvement s'est étendu à Dunkerque lundi soir.

Ces protestations sont provoquées par la grève des marins de la compagnie britannique P and O commencée au début février à laquelle se sont joints par solidarité les équipages de la Sealink britannique.

L'armement naval SNCF (branche française de la Sealink) avait proposé aux routiers des solutions temporaires pour désengorger partiellement Calais mais elles ont été refusées par les chauffeurs routiers.

A Boulogne-sur-Mer, où seuls fonctionnent les aéroglisseurs (5 fois par jour) la situation est quasiment catastrophique car plus aucun car-ferrie ne fonctionne depuis début février pour la P and O, depuis le 28 avril pour la Sealink.

C'est à Douvres, premier port européen pour le trafic de passagers et de camions que la situation est la plus inextricable. Le gouvernement de M^{me} Thatcher semble toujours résolu à ne pas intervenir dans le conflit entre le syndicat des marins et la compagnie privée P and O.

« Mettre à genoux » le syndicat

LONDRES de notre correspondant

Le trafic maritime trans-Manche était presque entièrement paralysé le mardi 10 mai. Plusieurs dizaines de routiers britanniques ont en effet bloqué dans la journée de lundi avec leurs camions les accès du port de Douvres, imitant leurs collègues, qui avaient fait de même à Calais dans la nuit de dimanche à lundi. Environ six cents camions étaient ainsi parqués mardi matin sur deux files sur l'autoroute M 20, qui mène à Londres.

L'événement marque un nouveau rebondissement dans le conflit qui oppose depuis trois mois et demi le Syndicat des marins à la compagnie P & O à propos d'une réorganisation radicale des horaires de travail. Furieux, selon l'expression d'un d'entre eux, d'être ballotés « comme un ballon de football » entre les marins et P & O, les routiers ont décidé à leur tour de se faire entendre. Certains ont dû à plusieurs reprises ces dernières semaines attendre vingt-quatre à quarante-huit heures pour pouvoir franchir la Manche.

La situation s'était détériorée pour eux le 26 avril lorsque P & O, dirigé par un patron de choc, proche de M^{me} Thatcher, et décidé à en finir, avait licencié sept cent cinquante grévistes. Le Syndicat des marins - le NUS - avait répliqué par une fuite en avant en bloquant les ferries de la Sealink, la compa-

gnie rivale de P & O, qui est administré conjointement par la SNCF et les Chemins de fer britanniques.

Les quatre ferries de la Sealink sous pavillon français continuent à fonctionner, à la différence des quatre britanniques. Or les routiers, se plaignent du comportement de cette société qui, selon eux, aurait systématiquement préféré embarquer des autocars de touristes et des voitures individuelles plutôt que des camions de marchandises. Une grande partie des bénéfices des compagnies assurant la liaison trans-Manche provient en effet des boutiques hors taxes installées à bord des navires. Un autocar rempli de touristes est évidemment plus rentable qu'un camion avec son unique chauffeur...

Le chaos est donc désormais total et ce conflit social est hautement caractéristique de la « nouvelle mentalité » qui imprègne les relations de travail dans la Grande-Bretagne et M^{me} Thatcher. Le gouvernement se garde en effet d'intervenir. Un débat aux Communes demandé par les travaillistes était prévu pour mercredi mais on cherchait en vain, depuis trois mois et demi, une démarche quelconque du ministre des transports M. Paul Channon.

Texte corporatiste

Les protagonistes sont cependant à l'évidence incapables de trouver une solution eux-mêmes. La réaction d'exaspération des routiers est un geste corporatiste de plus dans un

conflit qui n'en a pas été avarié. L'attitude provocatrice de la compagnie P & O, la fierté ombrageuse des marins et maintenant la colère des routiers, ont abouti sous l'œil indifférent du gouvernement conservateur, à créer une situation inextricable.

Une des absurdités de ce conflit est que le Syndicat des marins, qui n'avait pas trop à se plaindre de la compagnie Sealink (laquelle même traditionnellement une politique « sociale ») a mis cette dernière dans une position très difficile. Des négociations devaient reprendre mardi matin entre le syndicat et la Sealink. La compagnie serait prête à embaucher 450 des 750 marins licenciés par P and O pour fait de grève.

P and O est décidé de son côté à « mettre à genoux » le Syndicat des marins et dispose des réserves financières nécessaires pour mener le combat jusqu'au bout. Ceci explique probablement l'attitude passive du gouvernement qui ne verrait pas d'un mauvais œil la puissance syndicale renforcée dans la Grande-Bretagne après les échecs successifs ces dernières années des mineurs et des typographes.

Le blocage de Douvres et de Calais par les routiers risque cependant, pour la première fois depuis le début du mouvement d'obliger le cabinet conservateur à assumer quelques-unes des responsabilités d'un gouvernement, même ultra-libéral, ne peut totalement échapper.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Peu d'accords de branches, peu d'innovations d'entreprises Un bilan de l'aménagement du temps de travail

Sujet de polémique entre la droite et la gauche, l'aménagement du temps de travail ne fait pas vraiment recette. Six branches professionnelles seulement - loin d'être les plus importantes - ont signé un accord depuis l'entrée en vigueur de la « loi Séguin » du 19 juin 1987. Coûté plus de sept cents entreprises, pour l'année 1987, et environ deux cents au cours des neuf derniers mois, ce n'est pas un succès. On est loin de l'engagement attendu.

Moins d'un an après l'entrée en application d'une réforme législative réclamée à grands cris par une large partie du patronat, le bilan est modeste. Six branches professionnelles seulement ont signé un accord après la loi du 19 juin 1987 : le commerce de détail en gros, les magasins de distribution et les commerces d'alimentation, le gardiennage, les salaisons et charcuteries en gros (1) et, plus récemment, les hôtels-café-restaurants.

Sur les 5 762 accords d'entreprise conclus en 1987, 2 150 ont certes porté sur le temps de travail, mais les deux tiers d'entre eux se limitent à modifier les calendriers ou décaler les ponts et les jours fériés. Restent donc environ 700 accords consacrés au seul aménagement du temps de travail, dont une minorité (116) s'accompagnent d'une réduction du temps de travail.

Depuis la promulgation de la « loi Séguin », qui autorise la négociation d'entreprise sur ces sujets, les résultats ne sont pas beaucoup plus probants. On compte 200 accords qui utilisent les dispositions dérogatoires et se limitent à des usages simples, bien que dans des possibilités offertes. Ces textes, dans 22 % des cas, prévoient une modulation des horaires. Ils permettent à 13 % le travail de nuit des femmes, envisagent à 6,5 % le recours à des cycles de travail, établissent à 5,4 % des repos compensateurs et imaginent, à 2,3 %, le travail intermittent. La flexibilité ou la souplesse, dont les entreprises disaient avoir tellement besoin, ne se retrouvent pas totalement dans les règles adoptées, sauf peut-être pour ce qui est de l'adaptation à la saisonnalité des activités.

Par exemple, les équipes de suppléance, pour le travail en fin de semaine, se développent peu. De même, le mouvement vers la multiplication des équipes ou en faveur de l'allongement de la durée d'utilisa-

tion des équipements demeure timide.

Si la modulation des horaires - qui permet de faire varier le temps de travail par semaine pour une moyenne de trente-neuf heures sur la période - l'emporte donc, encore faut-il constater que la tendance n'est pas aux fortes amplitudes. Aucune entreprise n'a demandé à pouvoir faire effectuer plus de quarante-quatre heures, alors que la loi le permettait à certaines conditions.

Pas d'innovation

Quand ils optent pour des accords qui évitent le paiement des heures supplémentaires ou l'attribution automatique d'un repos compensateur (mais qui doivent comporter une compensation à la modulation des horaires), les employeurs et les syndicalistes ne recherchent pas l'innovation. Quelquefois, il arrive que « la compensation au choix » n'existe même pas, les partenaires admettant l'abandon d'une quelconque contrepartie « compte tenu de la situation économique de l'entreprise ». On observe-t-on au ministère des affaires sociales. Sinon, la réduction du temps de travail vient largement en tête, mais sous forme de congés supplémentaires ou de ponts. Loin derrière, arrivent les compensations financières ou les facilités accordées pour la formation.

A peu près tous les secteurs de l'économie sont représentés parmi les signataires, avec un petit avantage pour les industries textiles et celles de la métallurgie. Quelle que soit leur opposition de principe, selon les confédérations, les sections syndicales d'entreprise ont globalement adopté une attitude identique. La CGT a approuvé 39 % des accords, la CFT, 41 %, la CGC, 37 %, Force ouvrière, 35 %.

Ces succès mitigés est reconnu par M. Séguin qui, récemment encore, notamment dans une interview au *Nouvel Economiste*, attribuant le manque d'engagement au blocage longtemps maintenu par les socialistes qui a amené les employeurs, soit à anticiper par des accords illégaux, soit à imposer des pratiques irrégulières. Selon cet argument, la loi serait venue trop tard pour officialiser ce qui se faisait déjà sur le terrain.

Le raisonnement serait juste si, par le passé, de pareilles découve-

nues ne s'étaient déjà produites. M. Jean Auroux a connu une semblable mésaventure quand il avait favorisé, le premier, la modulation des horaires. Peu d'accords furent alors signés et les dispositions égales peu utilisées, tandis que, au même moment, apparaissaient les prémices du débat sur la flexibilité. M. Delebarre, avec sa loi du 28 février 1986, n'eut pas plus de chance. Jugé timoré par le patronat et officiellement critiqué par le CNPF, le texte fut boudé dès son adoption parce qu'il obligeait à la négociation de branches professionnelles. Seules les puissantes fédérations de la métallurgie (ULIMM) et des travaux publics (FNTP) s'en saisirent à l'époque. Mais un fossé subsiste. La gauche et les organisations syndicales continuent de préférer la négociation de branches. La droite et le patronat privilégient toujours la négociation d'entreprise.

Les syndicats en opposition

M. François Périgot, président du CNPF, qui lança il y a quelques jours un appel aux chefs d'entreprise le 11 septembre 1987, dans les colonnes du *Monde* « à engager sans tarder » des négociations « à manifestation pas été entendue ». La démonstration par l'urgence ou le besoin fait encore défaut. A l'inverse, les syndicats, à commencer par la CGT, entretiennent un climat d'opposition. Ainsi la CGT a-t-elle porté devant le tribunal de grande instance de Paris son refus de l'accord signé le 17 juillet 1986 entre l'ULIMM et les Fédérations CGC et FO, dont elle demande l'annulation pour « illégalité ». Le jugement, qui devrait intervenir le 26 avril, a été reporté. De son côté, la fédération textile-habillement-cuir CGT proteste contre la façon dont s'engagent les discussions sur l'aménagement du temps de travail. La fédération unifiée des industries chimiques (FUCI) dénonce le « coup de force » de la CGT, qui a empêché « physiquement » une réunion avec la chambre patronale du papier-carton.

Le CNPF assure que huit branches professionnelles sont actuellement en discussion, et que douze autres s'apprêtent à le faire. Le ministère des affaires sociales est, lui, plus prudent. Trois négociations de branches sont vraiment en cours pour le bâtiment (modulation des horaires), le textile (travail de nuit des femmes) et les commerces en gros de vins et spiritueux. Quatre autres sont « enclenchées », qui concernent l'industrie laitière, le caoutchouc, le nettoyage des locaux et le papier carton. Trois dernières, enfin, sont prévues mais différées en l'attente d'un accord sur d'autres points dans l'habillement, le bois et les garages.

En tout état de cause, on est bien loin du raz de marée escompté. Quand on se souvient des heures passées à l'Assemblée nationale puis au Sénat par M. Delebarre et ensuite par M. Séguin, il y a de quoi rester perplexe. L'aménagement du temps de travail avait pourtant provoqué l'un des accrochages majeurs entre le président de la République et le gouvernement de M. Jacques Chirac...

ALAIN LEBEAUX.

(1) L'accord dans les salaisons et les charcuteries en gros prévoyait le travail de nuit des femmes. Le ministre des affaires sociales a accepté l'extension de l'accord, sauf sur ce point précis. Le travail de nuit des femmes n'était pas justifié par des raisons économiques et sociales, comme le réclame le loi. Mais, pour tenir compte d'obligations techniques - la chaleur, la conservation - un décret autorisa des dérogations pour une certaine nombre de jours par an.

La grève continue de la SNECMA

La grève continue dans les trois centres de la SNECMA de Gennevilliers, Villaroche et Corbeil, après sept semaines de conflit.

La direction ne propose toujours que des augmentations générales de salaires de 1 % au 1^{er} mars et de 1,1 % au 1^{er} novembre, et des hausses « individuelles » représentant 1,7 % en masse, dont 0,7 % consacrés aux jeunes et aux bas salaires. Cependant, la prime uniforme de 1 400 francs prévue serait versée mensuellement (comme l'indemnité de 1 500 francs) et pourrait être intégrée dans le salaire de base (à raison d'un douzième mensuel) à partir du 1^{er} janvier 1989. D'autre part, les non-cadres pourraient bénéficier du même régime de prévoyance que les cadres. Les heures de grève ne seraient pas payées (sauf par récupération sur les samedis) mais ne seraient pas décomptées pour les congés payés et le treizième mois ; il n'y aurait pas de sanctions pour faits liés à la grève.

Une manifestation de blocage du périmètre était organisée mardi à Paris à l'initiative de la CGT et des grévistes de Gennevilliers.

PHILIPPE PONS.

ETRANGER

Bonne année 1987 pour l'acier en Extrême-Orient

La sidérurgie Sud-Coréenne à la poursuite de son modèle japonais

TOKYO de notre correspondant

Contre toute attente, la production nipponne d'acier est en augmentation : elle a atteint 102 millions de tonnes au cours de l'année fiscale 1987, qui s'est achevée le 31 mars, dépassant les prévisions (96,3 millions) et les sidérurgistes annoncent des bénéfices juste un an après avoir enregistré de lourdes pertes. En Corée, Pohang Iron and Steel (Posco), le premier producteur, qui vient de fêter son vingtième anniversaire,

couvre des sept prochaines années, le géant Nippon Steel compte-t-il réduire de 80 à 90 % la part de l'acier dans son chiffre d'affaires et faire son entrée sur le marché de l'électronique et des communications (le *Monde* du 2 février).

La meilleure production - on pensait au début de l'année dernière qu'elle se situerait désormais en deçà des 100 millions de tonnes - ne repassera en Corée que si les nouvelles orientations des sidérurgistes nippons et en 1988 la tendance semble devoir se poursuivre : pour la seconde année consécutive, la production

actuelle est un phénomène passager et s'attendait à la poursuite de l'expansion du vent, les tabliers de production d'acier au Japon (90 millions de tonnes en 1990).

Objectif 20 millions de tonnes

Les Coréens, en revanche, misent sur une croissance de leur production. Pour eux, la sidérurgie n'est pas un secteur en perte de vitesse. Posco a toujours pour ambition de devenir au début des années 1990 l'un des premiers producteurs mondiaux d'acier, derrière Nippon Steel. L'année dernière, le groupe a enregistré un chiffre d'affaires de 4 milliards de dollars et des bénéfices de 93 millions (soit une augmentation de 37 % par rapport à 1986). Sa production s'élève actuellement à 11 millions de tonnes, soit 80 % de la production nationale.

L'année dernière, Posco a ouvert une nouvelle aciérie à Kwangyang, au sud de la péninsule, faisant passer à près de 17,5 millions de tonnes la capacité de production coréenne. La mise en service, en août, d'un second haut fourneau à Kwangyang, puis d'un troisième au début de la prochaine décennie, dotera la Corée d'une capacité de production de plus de 20 millions de tonnes, soit presque celle de Nippon Steel à la même époque.

Posco anticipe une croissance importante de la demande interne (26 millions de tonnes au début des années 1990, selon les estimations du ministère du commerce et de l'industrie). Actuellement, le marché intérieur absorbe 80 % de sa production. Les sidérurgistes coréens comptent également sur une expansion des exportations notamment à destination de la Chine. Séoul et Pékin s'entre-tiennent certes pas de relations diploma-

tiques mais leurs échanges commerciaux ne cessent de croître (2 milliards de dollars selon des estimations non officielles). La Chine pourrait devenir un fournisseur et un client de Posco, qui prospecte également des marchés en Europe de l'Est, en Asie du Sud-Est et en Amérique latine.

Le premier sidérurgiste coréen a de sérieux avantages sur ses concurrents en matière de coût de production : au cours du premier trimestre, il a mis sur le marché de l'acier à 320 dollars la tonne, un prix inférieur à celui de Taiwan (385 dollars), ou des Etats-Unis (435 dollars) et la moitié de celui des Japonais (638 dollars).

Malgré son succès et des perspectives très favorables, le premier sidérurgiste coréen se trouve toutefois à la croisée des chemins. Tout d'abord, sur le plan de l'organisation interne de l'entreprise : Posco, qui fut créé en 1968 à la suite de la décision (critiquée notamment par la Banque mondiale) du président Park Chung-Hee de doter un pays sans matière première qui n'avait alors ni technologies, ni expérience, d'une industrie lourde, est en cours de privatisation. Le gouvernement vient de mettre en vente 31 millions d'actions, soit 35 %, de celles qu'il possède. Ces actions sont réparties entre les 19 000 employés (qui ont bénéficié d'un prix préférentiel) et des personnes privées. Les 30 % restant appartenant à des banques. L'entreprise sera cotée en Bourse en juin.

Le problème du financement

Ensuite, Posco doit tenir compte d'un climat social qui est en train de changer en raison de l'apparition de syndicats revendicatifs ; d'une évolution rapide des technologies de

saire, poursuit, quant à lui, des programmes d'expansion qui semblent déifier la tendance à la stagnation de la production mondiale.

Les sidérurgistes japonais sont les premiers surpris par les résultats obtenus au cours de l'année fiscale 1987. Les profits cumulés des cinq grands producteurs (Nippon Steel, Nippon Kokan, Sumitomo Metal, Kobe Steel et Kawasaki Steel) devraient s'élever à 50 milliards de yens (soit 2,3 milliards de francs). En 1986, leurs pertes se chiffraient pratiquement à la même somme. La sidérurgie japonaise qui, il y a quelques années encore, étonnait le monde par ses performances avait été durement touchée en 1985 par la revalorisation du yen et par la concurrence étrangère (coréenne par exemple).

Entrée dans une zone de turbulence, elle s'est résolument lancée dans un programme de restructuration en profondeur axé sur une diversification, notamment vers les technologies de pointe. Ainsi, au

devrait atteindre les 100 millions de tonnes (au cours du second trimestre de cette année, elle était en augmentation de 7,1 % par rapport à la même période en 1987).

Cette reprise est essentiellement conjoncturelle. Elle est due à la demande créée par les grands travaux publics et à une relance de la consommation qui s'est fait sentir notamment sur les biens durables. La restructuration des entreprises (notamment une réduction drastique du personnel), qui a touché 10 % des salariés de la branche en un an), conjuguée à la diminution du coût des matières premières (conséquence d'un yen fort), a permis aux sidérurgistes de réaliser des économies se chiffrant à quelque 300 milliards de yens, estimant certains instituts de recherche.

Le succès de cette année ne change rien à la politique de réduction de 26 % du personnel d'ici à 1991 : les maîtres de forges nippons estiment en effet que la reprise

des technologies de pointe. Ainsi, au

Marchés financiers

Projet de rapprochement des Bourses de Marseille et de Lyon

Un rapprochement est à l'étude entre les places financières de Marseille et de Lyon, cette dernière s'étant adjugée depuis 1983, grâce à l'expansion de son « second marché », le titre de première Bourse de province par le montant des échanges et le total de la capitalisation des sociétés cotées. La première réunion de travail aura lieu mercredi 11 mai à Paris.

La Société générale consolide son « noyau dur »

La Société générale a indiqué que sa filiale à 100 %, la société Généfinance, holding regroupant les participations financières et bancaires du groupe, avait acquis 5,1 % du capital de la Société générale. Privatisé au cours de l'été 1987, le quatrième groupe français conforte ainsi, par un mécanisme d'autocontrôle, la maîtrise de son actionnariat.

En présentant, le 12 avril, les résultats de la banque, M. Marc Vienot, son président, avait précisé la géographie d'alors de son actionnariat. Les membres du groupe d'actionnaires stables - désignés par M. Ballard lors de la privatisation - avaient porté leur participation initiale de 20 % à 28,8 % par ramassage de titres sur le marché.

Le nouveau « noyau dur » d'actionnaires possédant ainsi 30,3 % du capital. Si l'on y ajoute les 5,5 % d'actions détenues par les salariés du groupe, les 5,1 % de Généfinance et les 3,8 % d'actions que l'Etat a toujours en main en vue des distributions gratuites, ce sont au total presque 45 % des actions qui sont en « mains sûres ». Le risque d'OPA est faible. On peut d'ailleurs relever que 15 % environ du capital de la Société générale est, directement ou indirectement, détenu par l'Etat : les 3,8 % d'actions destinées aux distributions gratuites et les 12 % détenues par les entreprises toujours nationales (AGF, Rhône-Poulenc, GAN...).

Il semble qu'une fusion puisse intervenir rapidement peut-être d'ici à la fin de l'année 1988, qui doit voir installer à Lyon le système CAC (Cotation assistée en continu) par informatique. Dans cette perspective, la Bourse de Lyon souhaitait de longue date remédier au déséquilibre patent entre son marché officiel et le second marché, jugé plus sensible aux aléas conjoncturels et qui l'avait rejoint par sa capitalisation.

En mars, le marché marseillais a réglé mensuel à vu réaliser un total de transactions de 53 millions de francs et le marché au comptant 12,8 millions. Pour avril, à Lyon, le montant des transactions à règlement mensuel atteignait 110,2 millions et celui du comptant 92,4 millions. A rapprocher ces deux chiffres, on ne s'arrête que la fusion des deux places contribuerait à obtenir une taille critique en Europe du Sud, où bon nombre d'opérateurs lyonnais souhaitent jouer les premiers rôles.

G. B.

Euris a porté son capital à 1 milliard de francs

Un an après sa création, la société de portefeuille Euris, qu'anime M. Jean-Charles Naouri, a indiqué que, à l'issue d'une augmentation de capital, celui-ci avait été porté de 665 millions de francs à 1 milliard.

Cette opération conforte le réseau d'alliances européennes d'Euris, grâce à la présence dans le capital des groupes espagnol (March), italien (De Benedetti) et britannique (Maxwell et Schroders). Parmi les investissements réalisés au cours de la première année écoulée, le communiqué évoque l'IDI (l'Institut de développement industriel, 5,2 % du capital) et Imetal (13 % du capital). Diverses filiales ont été créées, notamment Euriscom (pour les prises de participation dans le secteur de la communication) et Euris UK (pour les activités sur le territoire britannique).

NEW-YORK, 9 mai ↓ Au-dessous des 2 000 points

La séance n'a pas bien commencé à New-York. Pour le quatrième fois consécutives, les cours ont baissé. Le mouvement s'est ralenti, mais son ampleur a été suffisante pour ramener le Dow Jones au-dessous de la barre des 2 000 points. A la clôture, l'indice des industriels s'établissait à 1 975,25, accusant ainsi un repli de 10,11 points. Le bilan de la journée a été d'une qualité encore inférieure à ce résultat. Sur 1 983 valeurs traitées, 975 ont fléchi, 528 seulement ont progressé et 480 n'ont pas varié.

La Bourse a surtout souffert de l'incertitude. C'est du moins l'avis de nombreux professionnels, qui préféraient avoir à affronter de mauvaises nouvelles plutôt que pas de nouvelles du tout. En fait, tout le monde se pose la question de savoir quelle politique monétaire le Fed va adopter. Selon les analystes, le marché n'est plus très loin de son seuil de résistance, fixé aux alentours de 1 975 points.

| VALEURS | Cours du 8 mai | Cours du 9 mai |
|---------------------------------|----------------|----------------|
| Alcoa | 44 | 43 1/2 |
| Allegis Int'l | 85 3/4 | 83 1/2 |
| A.T.T. | 25 7/8 | 25 3/8 |
| Borg | 48 1/2 | 48 1/2 |
| Chase Manhattan Bank | 24 1/2 | 24 1/4 |
| Du Pont de Nemours | 83 1/8 | 82 3/4 |
| GenCorp | 41 7/8 | 41 1/2 |
| Exxon | 44 1/8 | 43 3/4 |
| Ford | 47 | 46 7/8 |
| General Electric | 63 1/8 | 62 3/4 |
| General Motors | 74 3/8 | 73 3/4 |
| Goodyear | 64 3/4 | 64 1/4 |
| International Business Machines | 113 3/8 | 112 1/2 |
| J.T.I. | 47 3/4 | 47 |
| Mobil Oil | 46 1/8 | 46 1/8 |
| Pepsi | 52 3/4 | 52 3/8 |
| Schlumberger | 37 1/2 | 37 1/4 |
| Tyson | 82 | 80 1/2 |
| United Technologies | 23 1/8 | 23 1/8 |
| Westinghouse | 50 1/4 | 50 1/8 |
| Went Corp. | 52 3/8 | 52 3/8 |

LONDRES, 9 mai ↓ Légère baisse

Le Stock Exchange a débuté son nouveau terme boursier sur une note optimiste. L'indice FT a baissé la séance, en recul de 2,1 points (0,14 %), à 1 438. L'ambiance est demeurée calme, avec 368 millions de titres échangés. Les investisseurs sont demeurés prudents, surveillant la montée de la livre et s'interrogeant sur l'orientation des taux d'intérêt aux Etats-Unis. L'ouverture à la baisse de Wall Street a été à l'origine du repli. Le marché avait juste alors bien résisté, grâce aux rumeurs d'OPA. La société immobilière Claydon Properties annonçait le lancement d'une offre d'achat de 89,5 millions de livres (940 millions de francs) sur la chaîne de distribution Stend and Simpson, à la fois propriétaire de magasins de chaussures et de concessions automobiles. Claydon propose 12 livres comptant par action ordinaire de Stend and Simpson et 125 pence par action préférentielle « A ». Le fabricant chimique et pharmaceutique Wellcome, qui commercialise le médicament Retarone (AZT), appliqué aux cas de SIDA, a enregistré une progression de 17 % de son résultat avant impôts au premier trimestre, conforme aux prévisions des analystes.

FAITS ET RESULTATS

● Thomson SA : hausse de 21 % des résultats en 1987. Le bénéfice net consolidé de Thomson SA (part du groupe) a progressé, en 1987, de 21 %, pour s'établir à 1 063 millions de francs (contre 882 millions en 1986). Les résultats sont difficilement comparables, compte tenu des modifications du périmètre de consolidation du groupe (cession de Thomson-Caivre, de Bomet SA, déconsolidation de Thomson-Semi-Conducteurs, sortie de Thomson-CGR, intégration de l'électronique grand public de Ferguson...). Le chiffre d'affaires régresse à 60,18 milliards de francs (contre 62,65 milliards en 1986). A première vue, l'activité est en progression de 10 %, affirme le groupe. Le chiffre d'affaires consolidé fera, en 1988, un bond à 76 milliards, en raison de l'intégration, le 1^{er} janvier, des activités grand public rachetées aux Etats-Unis.

● Pecheloy acquiert le casier Cereast. - Pour 1987, le résultat net du groupe Kieber s'élève à 63,9 millions de francs (contre 12,9 millions pour 1986). Il convient de noter que pour le précédent exercice, les comptes de Kieber avaient comptabilisé un profit exceptionnel de 200 millions de francs. Le chiffre d'affaires consolidé atteint 3 779 millions de francs (contre 3 654 millions). La société Kieber, filiale à 95 % de Michelin, a réalisé, en 1987, un bénéfice net élevé à 1 939 millions de francs, en progression de 8,9 %. Le résultat courant de la société a été de 125,7 millions de francs (contre 43,2 millions).

PARIS, 9 mai ↑ Accueil favorable

La réaction de M. François Mitterrand à la présidence de la République a été accueillie favorablement sous les lambris, bien que beaucoup parlent de « non-événement ». Pour eux, cette victoire était anticipée depuis plus d'une semaine. Cependant, dès les premiers échanges de la matinée, les cours grimpaient considérablement, pour atteindre à 2,36 % vers 11 h 30. Les acheteurs étaient des Anglo-Saxons et Allemands pour l'essentiel, ainsi que quelques boursiers qui, misant sur une baisse des cours lundi, avaient mesuré le mouvement, soulevé un questionnaire, et en avait poursuivi la transaction du matin, ce serait devenu très dangereux.

Le résultat de l'élection, bien que jugé « sans surprise », étant prévu depuis le lendemain du premier tour, a soulevé un intérêt particulier pour les intervenants. A ceux qui se consacrent en se rappelant que sous la gauche le marché n'a jamais autant monté, d'autres plaident que des mesures fiscales pourraient encourager le mouvement. Et de citer notamment l'effet de l'impôt sur les grandes fortunes. Les opérateurs attendent à présent de connaître la composition du gouvernement, qu'ils souhaitent tourner largement vers le centre. Sur le MATIF, l'ambiance était tout autre, mais pour une raison différente : la tension à la hausse sur les taux d'intérêt. Le contrat de juin perdait 0,34 %, revenant au voisinage de son pair (100 %).

Les gestionnaires attendent de connaître les résultats de l'adjudication des bons du Trésor américain et le résultat du commerce extérieur des Etats-Unis pour adopter leurs stratégies sur le marché des actions, parmi les plus fortes progressions, figurait la SGE, les Maisons Phénix ainsi que plusieurs valeurs du BTP. Les baisses étaient entamées par la Compagnie du Midi. La cotation des titres étrangers a été marquée le 11 mai. Néanmoins, s'agissant à acheter des titres à 1 050 F. Les modalités de l'OPA sur Dery étaient également présentées.

TOKYO, 10 mai ↑ Reprise

Après trois séances de baisse, un mouvement de reprise s'est dessiné mardi à Tokyo. Amorcé dès l'ouverture matinale, il s'est accéléré durant la séance. En fin de matinée, l'indice Nikkei entrait en hausse, reprenant le cours de 54,33 points. Il portait à 147,95 points à la clôture de la journée, pour s'établir à 27 412,25. Cette hausse a été essentiellement due à des achats spéculatifs. C'est du moins ce qu'affirment les spécialistes, en évoquant le recul de Wall Street et l'opération de refinancement du Trésor américain, deux facteurs favorables à la baisse.

L'intérêt s'est concentré sur les communications, les caoutchoucs, les transports (rail et route), les mines, les pétroles, les automobiles, l'immobilier, l'alimentation et les pêcheurs. Les fibres textiles, des maisons de courtage, de crédit-bail, des assurances et de la distribution pharmaceutique.

| VALEURS | Cours du 9 mai | Cours du 10 mai |
|---------------------------------|----------------|-----------------|
| Alcoa | 44 | 43 1/2 |
| Allegis Int'l | 85 3/4 | 83 1/2 |
| A.T.T. | 25 7/8 | 25 3/8 |
| Borg | 48 1/2 | 48 1/2 |
| Chase Manhattan Bank | 24 1/2 | 24 1/4 |
| Du Pont de Nemours | 83 1/8 | 82 3/4 |
| GenCorp | 41 7/8 | 41 1/2 |
| Exxon | 44 1/8 | 43 3/4 |
| Ford | 47 | 46 7/8 |
| General Electric | 63 1/8 | 62 3/4 |
| General Motors | 74 3/8 | 73 3/4 |
| Goodyear | 64 3/4 | 64 1/4 |
| International Business Machines | 113 3/8 | 112 1/2 |
| J.T.I. | 47 3/4 | 47 |
| Mobil Oil | 46 1/8 | 46 1/8 |
| Pepsi | 52 3/4 | 52 3/8 |
| Schlumberger | 37 1/2 | 37 1/4 |
| Tyson | 82 | 80 1/2 |
| United Technologies | 23 1/8 | 23 1/8 |
| Westinghouse | 50 1/4 | 50 1/8 |
| Went Corp. | 52 3/8 | 52 3/8 |

PARIS :

Second marché (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---------------------------------|-------------|---------------|---------------------------|-------------|---------------|
| AGF SA | 254 | 254 | RZ | 138 | 133 |
| Allegis Int'l | 85 3/4 | 83 1/2 | St. Metall Service | 201 40 | 199 50 |
| A.T.T. | 25 7/8 | 25 3/8 | La Commande Electro | 167 20 | 161 |
| Borg | 48 1/2 | 48 1/2 | La pl. l'ère du toit | 240 | 240 |
| Chase Manhattan Bank | 24 1/2 | 24 1/4 | Lea Investissement | 258 | 270 |
| Du Pont de Nemours | 83 1/8 | 82 3/4 | Lorient | 130 | 134 |
| GenCorp | 41 7/8 | 41 1/2 | Lucas | 237 | 237 |
| Exxon | 44 1/8 | 43 3/4 | Messageries Maritimes | 117 | 114 |
| Ford | 47 | 46 7/8 | Météorologie Internat. | 310 | 301 |
| General Electric | 63 1/8 | 62 3/4 | Millicom | 130 | 130 |
| General Motors | 74 3/8 | 73 3/4 | M.J.M. | 428 30 | 430 |
| Goodyear | 64 3/4 | 64 1/4 | Molten | 210 10 | 224 50 |
| International Business Machines | 113 3/8 | 112 1/2 | Novel | 440 | 440 |
| J.T.I. | 47 3/4 | 47 | Oliver-Lightfoot | 175 | 172 |
| Mobil Oil | 46 1/8 | 46 1/8 | On. Gen. Fin. | 310 | 300 |
| Pepsi | 52 3/4 | 52 3/8 | Paraburg (C. in. S. Fin.) | 87 | 87 20 |
| Schlumberger | 37 1/2 | 37 1/4 | Renal | 820 | 820 |
| Tyson | 82 | 80 1/2 | St-Gobain Emballage | 1164 | 1172 |
| United Technologies | 23 1/8 | 23 1/8 | St-Hippolyte-Montpin | 152 | 153 50 |
| Westinghouse | 50 1/4 | 50 1/8 | S.C.E.P.M. | 140 | 147 |
| Went Corp. | 52 3/8 | 52 3/8 | Sighe | 327 | 322 |
| | | | Sone-Mans | 630 | 630 |
| | | | S.E.P. | 1102 | 1120 |
| | | | S.E.P.R. | 1125 | 1125 |
| | | | Signis | 1405 | 1405 |
| | | | S.M.T. Group | 228 80 | 238 |
| | | | Schindler | 710 | 710 |
| | | | Supra | 290 | 290 |
| | | | TFI | 188 | 188 |
| | | | Union | 118 | 118 |
| | | | Union Financ. de Fr. | 462 | 440 |
| | | | Valeurs de France | 307 | 314 |

LA BOURSE SUR MINTEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 9 mai 1988

Nombre de contrats : 7 352

| VALEURS | PRIX exercice | OPTIONS D'ACHAT | | OPTIONS DE VENTE | |
|---------------|---------------|-----------------|-----------|------------------|-----------|
| | | Jun | Septembre | Jun | Septembre |
| Accor | 400 | 37 | - | 14 | 29,50 |
| CGE | 240 | 10 | 16 | - | 21 |
| EM-Aquitaine | 280 | 11,90 | 16,60 | 11 | 23,50 |
| Lafarge-Coppé | 1 100 | 65 | 94 | 38 | - |
| Michelin | 160 | 25 | 35 | 3,30 | 8 |
| Midi | 1 380 | 420 | - | 24 | 60 |
| Pariflux | 320 | 37 | 49 | 8 | - |
| Pengost | 1 000 | 70 | 100 | 35 | 70 |
| Saint-Gobain | 400 | 24,20 | 33,50 | 9 | - |
| Thomson-CSF | 168 | 11,50 | 19 | 11 | - |

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 9 mai 1988
Nombre de contrats : 43 128

| COURS | ÉCHÉANCES | | |
|-----------|-----------|----------|---------|
| | Jun 88 | Sept. 88 | Déc. 88 |
| Dernier | 100,10 | 99,15 | 98,50 |
| Précédent | 100,40 | 99,50 | 99,05 |

| PRIX D'EXERCICE | OPTIONS D'ACHAT | | OPTIONS DE VENTE | |
|-----------------|-----------------|----------|------------------|----------|
| | Jun 88 | Sept. 88 | Jun 88 | Sept. 88 |
| 100 | 0,97 | 1,55 | 0,58 | 1,96 |

INDICES

| CHANGES | | BOURSES | | |
|--|----------------------------------|--|-------------|---------------------|
| Dollar : 5,70 F = | | PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985) | | |
| Le dollar s'est maintenu, mardi 10 mai, au voisinage de ses niveaux précédents. Il s'est notamment échangé à 5,70 F (contre 5,7075 F). Les cambistes se plaignent, en particulier, du manque d'activité. Le franc français a continué de se réapprécier un peu vis-à-vis du deutschemark, qui a coté 3,3935 F (contre 3,3946 F). | | 6 mai 9 mai | | |
| FRANCFORT 9 mai 10 mai | | NEW-YORK (indice Dow Jones) | | |
| Dollar (en DM) | 1,68 1,68 | 6 mai 9 mai | | |
| TOKYO 9 mai 10 mai | LONDRES (indice Financial Times) | | 6 mai 9 mai | |
| Dollar (en yen) | 124,87 124,85 | Industrielles | | 2 007,46 1 997,35 |
| MARCHÉ MONÉTAIRE (cotes privées) | | TOKYO 9 mai 10 mai | | |
| Paris (10 mai) | 71/87-71/85 | Nikkei Dow Jones | | 27 264,50 27 412,25 |
| New-York (9 mai) | 71/87-71/85 | Indice général | | 2 188,47 2 185,77 |

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

| COURS DU JOUR | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SEX MOIS | |
|---------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | Rep. + ou dép. | Rep. + ou dép. | Rep. + ou dép. | Rep. + ou dép. | Rep. + ou dép. | Rep. + ou dép. |
| S.E.-U. | 5,6990 | 5,7020 | + 20 | + 35 | + 40 | + 65 |
| S. can. | 4,9980 | 4,6040 | - 54 | - 27 | - 185 | - 66 |
| Yen (100) | 4,5738 | 4,5799 | + 141 | + 172 | + 283 | + 323 |
| DM | 3,3892 | 3,3938 | + 113 | + 132 | + 235 | + 260 |
| Mark | 3,6241 | 3,6269 | + 86 | + 99 | + 181 | + 201 |
| FF (100) | 16,2898 | 16,2311 | + 218 | + 296 | + 464 | + 626 |
| ES | 4,9773 | 4,9764 | + 184 | + 284 | + 369 | + 397 |
| L.I. (100) | 4,5681 | 4,5662 | - 182 | - 54 | - 289 | - 145 |
| F. | 20,7255 | 20,7369 | - 36 | - 3 | - 78 | - 3 |

PROJET D'UNE DIXME ROYALE de Vauban
Réédition du texte original paru en 1707.
Édition brochée 96,00 F / Édition reliée 250,00 F
En souscription, édition brochée 75,00 F - édition reliée 200,00 F
Chez votre libraire ou directement à :
Association des amis de la Maison Vauban, 88830 Saint-Léger-Vauban

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BIMP Banque Industrielle & Mobilière Privée
Siège social : 22, rue Pasquier 75008 Paris

L'assemblée générale extraordinaire et ordinaire des actionnaires est convoquée pour :
le 25 mai 1988 à 11 heures dans les locaux de l'Association française des banques 17, rue Lafayette, Paris 9^e

L'avis de réunion valant avis de convocation est paru au BALO du 7 avril 1988.

Les documents préparatoires à cette assemblée sont adressés aux actionnaires domiciliés par la société.

Ces mêmes documents peuvent être demandés au siège social par les propriétaires d'actions au porteur qui justifient de cette qualité en joignant à leur demande un certificat établi par l'intermédiaire du teneur de leur compte et constatant l'immobilisation de leurs titres.

Tout actionnaire souhaitant voter par correspondance peut solliciter, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, un formulaire de vote par correspondance auprès de la société. Ce formulaire régularisé devra parvenir au siège social au plus tard le 20 mai 1988.

SHELL FRANÇAISE

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE PAR SHELL PETROLEUM NV

A la date du 8 avril 1988, une filiale de Shell Petroleum NV, l'une des sociétés holdings principales du Groupe Royal Dutch-Shell a acheté 424 161 actions Shell Française. A la suite de cet achat, la participation de Shell Petroleum NV de ses filiales représente 99,888 % du capital de Shell Française. En conséquence, Shell Petroleum NV propose aux actionnaires de Shell Française de racheter l'intégralité des 38.873 titres restant sur le marché par le biais de la procédure d'Offre Publique d'Achat Simplifiée, au cours de 135 francs par action. Ce cours, égal à la valeur nominale de l'action et compte tenu de la situation difficile du raffinage en France, se compare avantageusement aux capitaux propres de la Société tels qu'ils apparaissent dans les comptes de 1987 qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire : 94 francs par action. Cette offre est valable du 28 avril 1988 au 27 mai 1988.

Nota : La note d'information relative à la présente offre publique d'achat simplifiée a été reçue le visa n° 88-132 du 22 avril 1988 de la Commission des Opérations de Bourse.

Le Monde

IMMOBILIER

Chaque semaine dans le Monde radio télévision une sélection de programmes immobiliers en résidence principale et de loisir en vente ou en location.

Renseignements : 45-55-91-82 poste 41 38

دعا من الاصل

ص: من الأصل

PARIS:

Marchés financiers

BOURSE DU 9 MAI

Cours relevés à 17h34

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sections for Règlement mensuel, Comptant, and SICAV.

Table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sections for Obligations, Actions, and Hors-cote.

Table with columns for Cote des changes and Marché libre de l'or. Includes sub-sections for MARCHÉ OFFICIEL and MONNAIES ET DEVISES.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements:
45-55-91-92, poste 4330

Le Monde

| ÉTRANGER | POLITIQUE | SOCIÉTÉ | CULTURE | ÉCONOMIE | SERVICES | MINITEL |
|---|--|---|---|--|--|---|
| 3 La situation en Pologne. - La formation du gouvernement belge. | 8, 9, 10, 12, 13 Après le second tour de l'élection présidentielle. 14-15 Nouvelle-Calédonie : le récit de la bataille d'Ouvéa. | 16 Les réglementations sur l'essence sans plomb en Europe. 18 Les évêques et l'élection présidentielle. - La procès du meurtre d'un jeune Algérien. | 21 Une exposition thématique : « La mer des peintres ». 22-23 Architecture : les neuf projets pour la réedification du Monde. 23 Le cinéma français, à la veille du Festival de Cannes. | 28 La nouvelle stratégie africaine de la pharmacie française. 29 La trafic sur la Manche est quasiment interrompu. - Le bilan de l'aménagement du temps de travail. 30-31 Marchés financiers. | Abonnements 20 Campus 19 Carnet 19 Mots croisés 24 Loto, Loto sportif 18 Météorologie 24 Radio-Télévision 24 | Après le second tour : tous les résultats ville par ville. Tous les sondages. 3615 LEMONDE |

Dans « l'Événement du jeudi »

Jean-Paul Kauffmann raconte ses trois années d'angoisse

« Comme si leur destin s'était réduit à celui d'un insecte, dans l'encolure d'une pièce. » Avril 1987 : il y a près de deux ans que Jean-Paul Kauffmann a été enlevé à Beyrouth. Il lui faudra attendre encore plus d'un an avant de recouvrer la liberté. Et, déjà, Michel Seurat, son universitaire enlevé le 22 mai 1985 en même temps que le journaliste, est mort depuis février ou mars 1988. Michel Seurat, qui confiait à Jean-Paul Kauffmann aux premiers jours de leur détention : « Je vais mourir me consacrer à mon livre ; j'ai souvent rêvé d'un monastère pour travailler... C'est l'occasion ou jamais. »

L'événement du jeudi publie, mardi 10 mai, le témoignage de Jean-Paul Kauffmann, recueilli alors que celui-ci venait d'être libéré (le mercredi 4 mai) et se reposait à l'hôpital du Val-de-Grâce ; le récit de trois ans aux mains d'êtres dont Michel Seurat disait à son compagnon de détention : « Ils ne sont ni humains, ni inhumains... Ils sont a-humains. »

Trois ans, de garages en pièces d'une salle de reposants, ou le moindre rayon de lumière se découplant sur le mur transforme le calvaire en instant de bonheur ; trois ans d'une vie alternant entre l'espoir le plus fou, celui d'une libération, et la peur la plus profonde. Comme lors de ces simulacres d'exécution : « En même ton drapi Mets un coussin sur ta tête ou tu es tout contre la mur ! Les Américains débarquent, on a tué une cinquantaine de Marines ! », toutes sinistres comédies qui se terminent par un éclat de rire fou : « Je vous ai bien eus. »

L'agonie de Michel Seurat

Trois ans de tortures psychologiques et physiques, comme ces chaînes qui entravaient les quatre, puis les trois orages ; des mois d'humiliations, de soumission au bon vouloir, à l'humeur de geôliers passant sans transition de la brutalité la plus ignoble

à la gentillesse la plus naïve. « Tu m'apprends le français ? » : la question succède au roulement du barillet, canon de revolver sur la tempe.

C'est aussi la longue agonie de Michel Seurat, durant l'automne et l'hiver 1985-1986, peu après que ses gardiens l'eurent autorisé à rencontrer sa femme, Mary. La maladie qui progresse : « Mais alors, je vais mourir, je vais mourir ici ! », cris le jeune chercheur à ses trois camarades de cellule qui n'osent pas lui répondre, dans le froid atroce de l'hiver.

Rien n'y fera, ni les soins administrés par un autre otage, le docteur Elia Hallat, un juif libanais que ses ravisseurs assassineront finalement, ni le sang de son compatible pour une transfusion. Le 28 décembre 1985, Michel Seurat fait ses adieux à Marcel Carton, Marcel Fontaine et Jean-Paul Kauffmann. Celui-ci entendra encore, pendant quelques semaines, une toux de l'autre côté d'une cloison, puis plus rien. Le docteur Hallat avait diagnostiqué une hépatite virale.

Chaque transfert sera un véritable supplice : des heures, parfois, ligotés à l'intérieur d'une caisse de métal fixée sous le châssis d'un camion ; jusqu'à ce cri : « Tuez-moi, ça m'est égal », jusqu'à cette conclusion : « Ils vont nous liquider ici, mettre les corps dans le ciment et jeter le tout à la mer... C'est une méthode classique ici. »

Ces trois ans, ce sont aussi ces autres otages entraperçus ou détenus près d'eux, l'espace de quelques semaines, ces ombres dont Jean-Paul Kauffmann ne peut évoquer l'identité ; c'est le calvaire partagé à quatre, à trois ou à deux, la séparation, l'inconnu, la peur de la minute qui va suivre, les sanglots devant des photos de proches dans un magazine vieux d'un an ; c'est finalement ce hurlement entendu, un 4 mai 1988 : « Service français ».

La tension dans les territoires occupés

Une grève générale a marqué le début du sixième mois de soulèvement

Un Palestinien a été tué par balles et sept autres ont été blessés, lundi 9 mai, au cours de violents affrontements avec l'armée israélienne, alors qu'une grève générale marqua le début du sixième mois du soulèvement palestinien dans les territoires occupés.

Tandis que les autorités israéliennes se félicitaient ouvertement du calme relatif qui régnait dans les territoires depuis plusieurs jours, l'arrestation de M. Moubarak Awad, avocat palestinien de la non-violence, et l'ordre d'expulsion émis contre lui ont brusquement ramené l'insécurité au premier plan de l'actualité. La région de Dheisheh a été déclarée zone militaire, et les photographes de l'AFP qui ont tenté de s'approcher du camp de réfugiés où le Palestinien avait été tué ont été refoulés par l'armée israélienne.

Le décès d'Ibrahim Hussein Hamiyeh, trente-quatre ans, atteint d'une balle à la tête, porte à 178 le nombre de Palestiniens tués depuis le début des émeutes dans les territoires occupés, le 8 décembre, selon un décompte palestinien. De sources militaires israéliennes, le bilan de cinq mois d'émeutes est évalué à environ 149 tués et 1 010 blessés. Quelque 7 500 Palestiniens ont été

arrêtés au cours de cette période, mais certains ont déjà été libérés, selon l'armée.

Plusieurs sources concordantes affirment que 5 000 Palestiniens environ sont toujours détenus dans différents camps et prisons, soit en Israël, soit dans les territoires occupés. Parmi ceux-ci, on compte environ 1 000 jeunes âgés de douze à dix-sept ans, estimés plusieurs organisations humanitaires.

Par ailleurs, la fermeture de l'ensemble des établissements scolaires de Cisjordanie, effective depuis février, a été prolongée dimanche jusqu'au 8 juin sur ordre du commandant de la région militaire centre d'Israël, le général Amram Mitzna. Dans la bande de Gaza, les autorités israéliennes ont décidé d'entreprendre à partir de mardi une vaste opération destinée à accroître le contrôle de la population locale, évaluée à 630 000 habitants, en procédant à la distribution de nouvelles cartes d'identité.

L'opération débutera dans un quartier de la ville de Gaza et touchera, dans un premier temps, quelque 8 000 personnes. Une opération similaire devrait avoir lieu en Cisjordanie. — (AFP.)

Rédacteur en chef adjoint de P « Humanité-Dimanche »

M. Robert Crémieux est licencié

M. Robert Crémieux est en préavis de licenciement pour « faute grave ». Rédacteur en chef adjoint de l'Humanité-Dimanche, partisan de M. Pierre Juquin à l'élection présidentielle, son contrat de travail a pris fin le mercredi 4 mai après quinze années au service de la presse du PCF. La direction de l'hebdomadaire reproche à M. Crémieux de « ne plus participer aux réunions de travail de la rédaction » depuis plusieurs mois et de refuser « d'animer le collectif » dont il a la charge.

Par lettre du 22 avril, elle lui a signifié sa volonté de le licencier pour « fautes professionnelles graves et répétées » en signalant qu'il n'avait pas assuré une permanence, le 6 janvier. Un entretien préalable au licenciement s'est déroulé le 27 avril et « bien qu'il s'agisse d'un licenciement pour faute grave », affirme la direction, deux nouvelles lettres datées du 2 mai, « nous

acceptons que vous effectuiez un travail de deux mois ». M. Crémieux « résume formellement les allégations de la direction concernant [ses] prétendues fautes professionnelles ». « J'ai été mis en placard », dans l'impossibilité d'exercer mes fonctions. Les accusations de la direction visent à camoufler une sanction pour délit d'opinion. L'intention de me punir est claire », ajoute-t-il en précisant qu'il s'emploiera « à ce que justice [lui] soit rendue ». Dans une tribune publiée par l'Humanité avant le dernier congrès, M. Crémieux avait fait part de ses critiques sur le fonctionnement du PCF (Le Monde du 11 novembre 1987).

Par ailleurs, M^{me} Evelyn Labret, standardiste de la fédération communiste de Haute-Garonne vient aussi d'être licenciée. Elle est la belle-fille de M. Claude Labret, coordinateur national des rénovateurs communistes.

Sur le vif

Mon marché

Elles s'impatientent, mes copines. Elles tambourinent au carreau de ma lucarne : Hé ! hé ! T'as pas bientôt fini de nous bassiner avec ton Mimì. Maintenant qu'on est débarrassées de ton Jacquot, tu pourrais nous laisser souffler un peu et nous parler d'autre chose, pour changer. Parle-nous de nous. Ou plutôt, non, parle-nous d'eux. Des hommes. Où se les procurer. Comment les préparer, les faire dégorger et les conserver. Tu nous avais promis une recette de mec sur canapé, c'est le moment de nous la révéler.

Comme elle est assez longue et dépend de la variété choisie, je vais commencer par vous apprendre à faire votre marché. A éviter absolument tout ce qui est étiqueté : Monsieur Gonflette (il préfère le trampoline au Duniopillo), Monsieur Propre (hanté par la trouille de choper un virus, un microbe, une amibe, un champignon ou un chancro mou), et Monsieur Foot, espèce saisonnière disponible uniquement entre janvier et mars.

A n'acheter qu'après avoir vérifié, ces produits à appellation

non contrôlée : l'homme marié. L'homme séparé pas divorcé (à cause des enfants). L'homme divorcé pas séparé (son ex est suicidaire). La célibataire qui a une femme dans sa vie appelée M^{me} Rodriguez. Jalouse comme une tigresse, elle menacera de le plaquer, lui et son petit ménage, chaque fois qu'elle trouvera une trace de votre passage, collant filé dans le corbeille à papiers, marque de rouge à lèvres sur le verre à dents ou à whisky.

A envisager — c'est, à mon avis, le meilleur rapport qualité-prix — le cadre supérieur pas assez supérieur à son gré qui trouve un dérivatif à ses problèmes de bureau en redécorant son appartement ou en suivant une cure d'amaigrissement. Attendez qu'il ait repris quelques kilos pour le faire bouillir à court-bouillon d'une grande passion, troisième et dernier succédané à la grande carrière avortée.

Je vous indiquera, la semaine prochaine, la meilleure façon de l'accommoder. A la sauce blanche.

CLAUDE SARRAUTE.

TCHÉCOSLOVAQUIE :

autopsie du corps de Pavel Wonka par des médecins américains. — Deux spécialistes américains, les docteurs Robert Lawrence et Robert Kirschner, ont été autorisés par les autorités tchécoslovaques à autopsier, le 4 mai, le corps du dissident Pavel Wonka, décédé en prison le 26 avril dernier. Membres du groupe Médecins pour les droits de l'homme, dont le centre se trouve à Somerville (Massachusetts), les docteurs ont indiqué au New-York Times, le 9 mai, qu'ils n'avaient trouvé aucune trace de tortures sur le corps de Pavel Wonka, qui est probablement décédé, à l'âge de trente-cinq ans, d'une embolie pulmonaire, comme l'avaient affirmé les médecins tchécoslovaques après une première autopsie. — (AFP.)

DE LA SIMPLE-RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT avec la garantie d'un grand maître tailleur

COSTUMES MESURE à partir de 2 150 F
PANTALONS 800 F VESTONS 1 400 F
3 000 tissus
Luxeuses draperies anglaises
Fabrication traditionnelle
TAILLEURS, JUPES, MANTEAUX
PARDESSUS sur mesure
UNIFORMES ET BURNINGS MILITAIRES
LEGRAND Tailleur
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 47-42-70-61.
Du lundi au samedi de 10 h à 18 h.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 10 mai

Panse

Après la hausse de 1,31 % qui a suivi la réélection de M. François Mitterrand, les marchés se sont calmés, le mardi 10 mai durant la matinée. Les opérateurs attendaient de connaître le nom du futur Premier ministre qui devrait être nommé dans l'après-midi. Dans ces conditions, l'indicateur instantané perdait 0,86 %. Parmi les progressions figuraient Silic (+ 3,6 %), Maisons Phénix (+ 3,4 %), Exor (+ 2,7 %), Presses de la Cité (+ 2,3 %). Parmi les baisses on notait Eurafiance (- 4,4 %), Bic (- 4,3 %), Alpi (- 4,1 %), Compagnie du Midi (- 3,1 %) et Michelin (- 2,6 %).

La mort du matador Domingo Ortega

Domingo Ortega, l'un des grands matadors des années 30-40 vient de mourir à Madrid. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Puissant et trapu, torero dominateur, Ortega, né à Borox, près de Tolède, a esquivé son premier fauve à l'âge de vingt-deux ans. Il prend l'alternative le 8 mars 1931 dans les arènes de Barcelone des mains du fameux « Gitanillo de Triana ». Commence alors pour lui une carrière brillante de près d'un quart de siècle au cours de laquelle il affirma sa personnalité en donnant à ses contemporains de véritables leçons de tauromachie.

Seule Madrid se montra réticente. Mais le Toledan eut tôt fait de conquérir la capitale ibérique après quatre corridas où il fit preuve d'un savoir rarement égalé. Les taureaux n'ont pas épargné Domingo Ortega. Il fut blessé dans l'arène à cinq reprises. Une des plus belles figures de la tauromachie abandonna définitivement l'arène et rangea l'épée dans son fourreau.

Record de tirage pour « le Monde »

Le numéro du Monde du 10 mai, présentant les résultats du second tour de l'élection présidentielle, a été produit à 1 087 709 exemplaires ; c'est le plus fort tirage de notre quotidien depuis sa création en décembre 1944.

Par deux fois, dans le passé, à l'occasion du deuxième tour de l'élection présidentielle de 1981 et du premier tour des élections législatives qui ont suivi, le tirage du Monde avait dépassé le million d'exemplaires.

Les numéros du Monde du 25 avril (premier tour de l'élection présidentielle) et du 10 mai ont été édités en deux cahiers séparés permettant des paginations exceptionnelles respectivement de 92 et de 84 pages.

Le numéro de « Monde » daté 10 mai 1988 a été tiré à 1 087 709 exemplaires

Zola Budd renonce à la compétition

L'athlète britannique d'origine sud-africaine Zola Budd a annoncé, le lundi 9 mai, qu'elle renonçait à la compétition sur avis médical pour se remettre de troubles nerveux. La pression d'événements récents ont eu un si grand impact sur sa santé que, en ce moment, je ne me sens plus assez bien pour continuer à participer à des compétitions d'athlétisme », explique-t-elle dans un communiqué.

A la suite de sa participation à une compétition en Afrique du Sud, la Fédération internationale d'athlétisme avait, sous la pression du Conseil supérieur du sport africain (CSSA), demandé à la Fédération britannique d'athlétisme de suspendre Zola Budd pour un an (Le Monde du 27 avril). Le CSSA avait brandi la menace d'un boycottage des Jeux olympiques de Séoul par les pays africains si Zola Budd y participait.

MON NOM M'A TOUJOURS POUSSÉ À FRÉQUENTER DES GENS ÉCONOMES...

21 900 F HT

Un Macintosh SE 2 lecteurs disque dur externe 20 Mo SCSI compatible

INTERNATIONAL COMPUTER

La micro sans frontières

26, rue du Renard Paris 4^e ■ 47.72.26.26
64, av. du Prado Marseille 6^e ■ 91.37.25.03

LE BACCHUS GOURMAND

Son chef : Thierry Coust

21, rue François I^{er} - Place Europe 1
Réservations : 47.20.15.83

Le Monde PUBLICITÉ LITTÉRAIRE

45-55-91-82, poste 4356

A B C D F G H

SVM SCIENCE & VIE MICRO

LES BUGS LA MALÉDICTION DES LOGICIELS.

La micro-informatique peut-elle échapper aux bugs, ces erreurs dans les programmes qui peuvent avoir des conséquences catastrophiques.

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE DU NUMÉRO DE MAI :

- Le hit parade des formations à l'informatique pour les bons métiers de demain.

N° 1 DE LA PRESSE INFORMATIQUE



مركز من الأمل